

QUOTIDIEN
Téléphone
027/23 30 51
Publicité: Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11
Le no 70 ct.

PRINCE
AMEUBLEMENTS
VETROZ
Tél.
027/36 24 39

GRAND
CONSEIL

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

le coup de
GRIFFE

de tenir le coup. Pendant combien de temps ? L'un d'eux, un vétérinaire qui a déjà connu la terrible crise des années trente, nous disait presque sans rire : « Si tout va mal, certains de nos établissements pourraient accueillir ces messieurs-dames condamnés à la

De Champ-Dollon à nos palaces

nelle de l'année, sont dans une mauvaise passe. Mais ils y font face avec un sang-froid étonnant. Il leur arrive même d'ironiser sur leur sort... L'occupation des lits disponibles dans leurs exploitations est tombée en dessous du seuil de rentabilité déterminé par les experts. Comment font-ils ? Certes beaucoup d'entre eux travaillent en famille, et à famille n'entre pas en réve lorsque la distribution des deniers subit un temps d'arrêt. D'autres ont pu constituer grâce au ciel quelques réserves qui leur permettent

prison par les tribunaux... Puisqu'ils se sentent si mal à l'aise dans ces prisons pourtant pourvus du dernier confort, et qu'on fait un tel foin là autour, peut-être consentiraient-ils à être hébergés dans nos hôtels. Il n'en coûterait certainement pas beaucoup plus cher à la collectivité, et au moins tout le monde serait content. L'idée témoigne d'un humour salutaire. Avec de tels hommes de courage et d'esprit, l'hôtellerie valaisanne n'est pas près de faire faillite.

B. O.

Coup de théâtre: M. Alain Zen Ruffinen, procureur du Haut-Valais, démissionne

En ouverture de la séance du Grand Conseil, hier, après avoir évoqué la mémoire de M. Hans Bloetzer, ancien directeur de l'Ecole d'agriculture de Viège et père de M. Peter Bloetzer, député, président de Viège, le président Georges Roten donna la parole au secrétaire de langue allemande, M. Benjamin Bumann, pour la lecture d'une lettre de M. Alain Zen Ruffinen, procureur du Haut-Valais.

Dans ces conditions... je pars

S'adressant au Grand Bailli et au bureau de la Haute Assemblée, M. Zen Ruffinen constate d'abord que « au milieu d'une période de fonction, les conditions d'engagement des magistrats ont été considérablement modifiées par un nouveau règlement sur les pensions de retraite ». M. Zen Ruffinen poursuit : « Dans le cas où je conserverais ma fonction, l'application de ce nouveau règlement comporterait pour moi: 1° une diminution de traitement de 6%; 2° le prolongement d'un tiers de ma durée de fonction; 3° la réduction de ma pension de 2% par an en cas

d'abandon de celle-ci avant la limite prescrite ». M. Zen Ruffinen remarque ensuite que « selon le professeur Grisel, auquel un avis de droit a été demandé, le nouveau règlement ne toucherait qu'un cercle très étroit de bénéficiaires ». Constatant enfin qu'avec de tels règlements « qui peuvent être plus ou moins souvent modifiés », il n'existe plus aucune sécurité pour les magistrats et que les conditions actuelles sont considérablement modifiées, M. Zen Ruffinen conclut : « Je préfère, dans ces conditions, donner ma démission pour le 31 décembre 1979 ».



Les retombées d'un nouveau règlement

Lors de la discussion, au Grand Conseil et dans la presse, de la modification de ce règlement sur la pension des magistrats, il a été largement fait état de ce 6% de diminution du traitement et de ce 2% de réduction

de pension qui frapperaient certains. La question du prolongement de la durée de fonction pour atteindre la limite de la retraite a également été controversée. Le Grand Conseil ayant voté le décret en maintenant ces dispositions, M. Zen Ruffinen en est l'une des principales « victimes ». Sa lettre de démission ne cache pas son sentiment envers le nouveau règlement et les « sacrifices » qu'il exige de certains. Il n'en demeure pas moins que cette démission constitue une grande surprise. Juge instructeur du district de Loèche, où il a succédé à feu M. Ferdinand Summermatter, il a été élu procureur du Haut-Valais par le Grand Conseil le 14 novembre 1974. Né en 1927, M. Zen Ruffinen préfère s'en aller que de subir les effets d'un nouveau règlement qui le pénalise particulièrement. C'est évidemment son droit, mais l'on regrettera vivement ce départ - s'il devait être maintenu - d'un magistrat qui s'est toujours signalé par ses compétences et par son engagement à ce poste ingrat de représentant du Ministère public.

Gérald Rudaz

Les Valaisans en Espagne

Les Valaisans ont joué, en Espagne, un rôle qui se confond avec l'histoire du pays. C'est un des faits les plus sanglants de l'histoire espagnole et européenne, la guerre de Succession au trône de Charles II, qui explique la présence, sur le sol ibérique, d'une famille valaisanne dont les plus illustres représentants servaient les Bourbons, nouveaux héritiers testamentaires de la royauté espagnole.

par Michel de Preux Voir page 2

Les terrains du «Régent» rachetés

Voir page 17

Qui pousse au pouvoir les dictatures latino-américaines?

par Suzanne Labin Voir page 17

Ménage financier cantonal
LOI «ANTI-AFFAIRES»

« Il s'agit là d'une réponse directe du gouvernement aux affaires. » C'est ce qu'a déclaré M. Hans Wyr, chef du Département des finances, en présentant hier aux députés le projet de loi sur le ménage financier cantonal, qui s'intitulera désormais « Loi sur la gestion et le contrôle financier du canton ». La nécessité de cette loi devenait pour chacun évidente et urgente, le Valais ne disposant dans ce sens que de vagues règlements, dont certains datent du siècle dernier. Le projet a d'ailleurs reçu un accueil particulièrement favorable de la part du Grand Conseil et tous les groupes ont accepté d'entrer en matière. Le vote sur cette entrée en matière a toutefois été reporté, afin que les groupes puissent déposer par écrit les amendements déjà annoncés. La fermeté de M. Wyr face aux conséquences tirées des « mauvais moments passés ensemble » et la transparence de la gestion des affaires publiques qu'apporte le projet de loi en discussion ont été les éléments déterminants de l'accueil très favorable réservé à celui-ci.

Voir page 6

Cher Maître, Veuillez me pardonner de vous appeler ainsi et considérer que cela n'a rien à voir avec la profession d'avocat, qui fut jadis la vôtre. Je ne puis vous donner du « conseiller d'Etat » sans faire pré-

discretion, puisque c'est une lettre ouverte - je dois dire que je vous ai connu comme député. Vous me paraissiez alors terriblement rogneux. Plus poli, je dirais que vous posiez au preux chevalier, mais on me prendrait pour

Lettre ouverte à Arthur Bender
auteur de « Notes politiques »

céder cette haute qualité des mots « ex » ou « ancien ». Mais cela signifierait par trop que vous étiez quelque chose et que vous ne l'êtes plus. Je répugne aussi à vous dire « Monsieur le Président », encore que ce titre plus retentissant soit moins caduc à l'usage. Vous avez en effet passé de la magistrature à la littérature. J'allais écrire que vous étiez « descendu » de la première à la seconde. Mais votre sentiment vous dit certainement que vous êtes « monté ». Je ne vous chicanerai pas sur ce point.

un radical. Chacun sait que je ne mérite ni cet excès d'honneur ni cette indignité. Ma surprise fut grande quand vous fûtes candidat à ce Conseil d'Etat que si allègrement vous aviez pourfendu. Je me disais que vous alliez tout foutre en l'air. Que non, que non ! Les rares fois où je vous entendis parler au banc du gouvernement - car je devais alors vaquer à d'autres tâches et je n'allais vous écouter que pour le plaisir - je dus constater que vous étiez ce que l'on appelle dans ce pays un glorieux.

L'ennui, c'est qu'en devenant auteur, vous vous soumettez ipso facto à la critique. Et la critique, si elle s'adresse essentiellement à l'œuvre, ne peut pas tout à fait épargner l'homme. Au surplus, Edmond Giroud, qui aimait les formules lapidaires et solennelles, profé-

Il n'y a pas grand mal. Je crois même que la vertu politique. Ce rent vos collègues nement pas démontrent pl mettent de dissimule faction. sir, je di



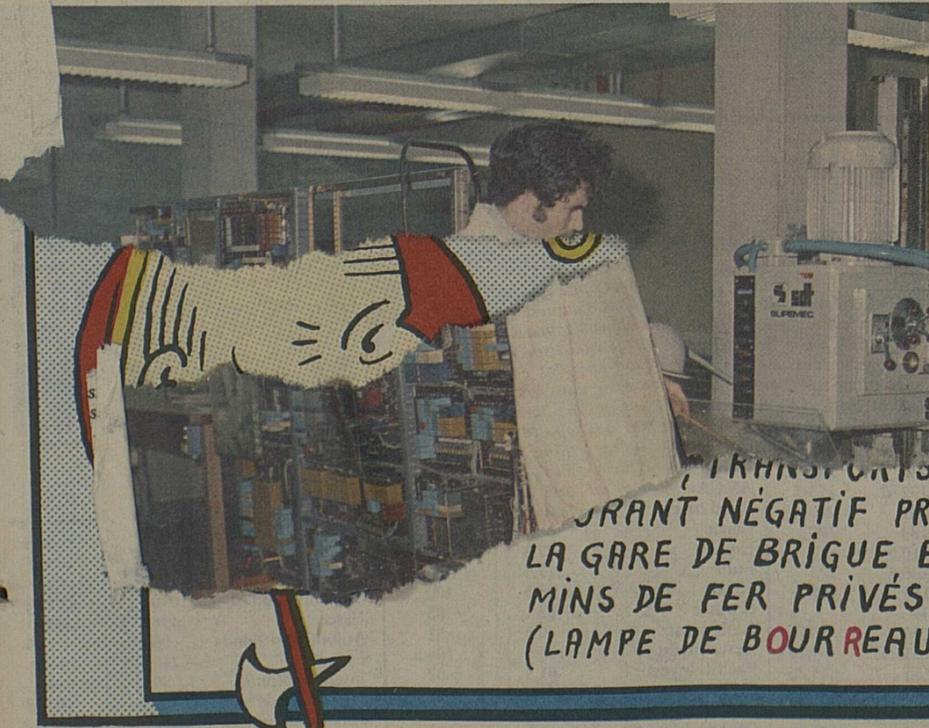
TERNE
VENETZIANNE.
TRÈS PRATIQUE
POUR OPAVOISER
SE FIXE COMME
N'IMPORTE QUEL
LE VALAISAMPOU-
LE.

Education, enseignement, formation professionnelle

Succès inattendu pour une information aussi large que possible

Pour réaliser les pages spéciales consacrées à l'éducation, l'enseignement et la formation professionnelle, nous avons sollicité la collaboration du Département de l'instruction publique et celle de plusieurs instituts officiels et privés.

Nous avons été très agréablement surpris par les très nombreux textes qui nous sont parvenus. Cela prouve que notre initiative, correspondant à un réel besoin d'information, vient à son heure. Les responsables de l'enseignement, de l'éducation et de la formation professionnelle nous ont transmis des textes d'une valeur indiscutable, rédigés avec soin. Tout cela a donné une matière d'une extrême densité tant et si bien que la marge que nous réservions à ces pages spéciales débordait largement.



IKANS, ONTS, ETC...
GRANT NÉGATIF PRÉVU POUR
LA GARE DE BRIGUE ET LES CHE-
MINS DE FER PRIVÉS.
(LAMPE DE BOURREAU)

Hit parade

Enquête N° 25

1. Knock on wood, Amii Stewart
2. Lady night, Patrick Juvet
3. Dans la même année/Deborah, Michel Sardou
4. Sentimental moi, Plastic Bertrand
5. Y'a plus d'printemps/Boulevard de l'océan, Gérard Lenorman
6. Nous, Hervé Villard
7. Gloria, Umberto Tozzi
8. Etre, Charles Aznavour
9. Hot Stuff, Donna Summer
10. Honesty, Billy Joel
11. Can you feel the force, Real Thing
12. Does your mother know, Abba
13. Jump down, Belle Epoque
14. In the navy, Village People
15. One way tickets, Eruption
16. Show me you're man enough, Karen Cheryl
17. Love you inside out, The Bee Gees
18. Côté banjo côté violon, Joe Dassin
19. Born to be Alive, Patrick Hernandez
20. Pauvres diables, Julio Iglesias

En italique: en hausse cette semaine.

Les Valaisans en Espagne

En marge de la visite officielle du roi d'Espagne, Don Juan Carlos 1^{er}, il ne me paraît pas dénué de tout intérêt d'évoquer brièvement la présence valaisanne dans l'histoire de l'Espagne, une présence qui a toujours accompagné celle des Suisses, qui dans certains cas a été plus étroitement liée à la destinée de son peuple puisque des familles valaisannes y ont fait souche. Cet intérêt n'est sans doute pas unilatéral car le souverain lui-même a tenu à rappeler cette présence des Suisses au cours de son séjour dans notre pays.

Bien avant la Révolution française, c'est-à-dire à l'époque où le régiment valaisan au service de France passa en Espagne, un rameau de la famille de Courten - issu de la branche aînée, qui construisit et habita jusqu'au siècle dernier l'actuel hôtel de ville de Sierre - établit des liens très étroits avec l'Espagne, au point de fonder sa propre histoire avec celle de ce pays.

Tout commence avec un certain Jean-Etienne de Courten, né à Dunkerque en 1695, de mère anglaise¹. Ce Valaisan, mêlé de sang anglo-saxon, né aux frontières des Provinces Unies, nous plonge immédiatement au cœur de l'un des conflits les plus durs de l'Europe de cette époque: la guerre de la ligue d'Augsbourg.

Rappel d'actualité: c'est par le traité de Ryswick, qui y mit fin en 1697, que l'empereur reconnu à la France la possession de la ville de Strasbourg.

Mais revenons à notre Valaisan, Sierros de sucroit, qui naît dans le centre même de la résistance française aux Anglais du roi Guillaume III d'Orange. Son père, Armand de Courten, y suivait en effet les destinées du ré-

par Michel de Preux

giment valaisan que commandait, depuis 1689, son frère aîné, Jean-Etienne, (sans doute le parain de son neveu), qui finira sa carrière avec le grade suprême de lieutenant-général en 1721.

Nous sommes encore loin de l'Espagne. Apparemment. Le père du jeune Jean-Etienne meurt du typhus en 1702, à Vanloo, lors du siège de la ville par l'armée du prince d'Orange. Son fils a sept ans. Mais voici que l'histoire générale prend une direction imprévue qui va déterminer la destinée particulière de ces Courten: le dernier Habsbourg d'Espagne, le roi Charles II, transmet ses droits dynastiques par testament au petit-fils de Louis XIV, Philippe d'Anjou. Ce testament fera à nouveau répandre le sang en Europe, et la guerre de Succession d'Espagne sera l'une des plus populaires en France, l'une des plus coûteuses aussi². Mais c'est bien par cette guerre et le succès des Bourbons, que s'explique la présence, quelque trente ans plus tard, de Jean-Etienne de Courten au sud de l'Espagne cette fois, à Ceuta, en Afrique, en 1702, puis à Gibraltar en 1726. La première de ces villes était un port marocain, possession espagnole depuis le XVI^e siècle. Au cours de la guerre de succession d'Espagne, les Anglais, pour conserver sous leur influence cette porte de la Méditerranée, y suscitent des révoltes parmi la population maure. Jean-Etienne de Courten, qui était entré au service de l'Espagne comme ingénieur et y bénéficiait de la protection du cardinal Alberoni, ministre de Philippe V, fut employé au siège de la ville.

Gibraltar, également possession espagnole depuis le XV^e siècle, prise par les troupes anglo-hollandaises en 1704, fut également l'objet de nombreuses tentatives de reconquête par les Espagnols: Courten participe au siège de 1726. Nous y retrouverons son fils Jean-Antoine en 1782. Deux échecs. La ville algérienne d'Oran, repaire traditionnel de pirates en Méditerranée occidentale, réunira également le père et le fils: Jean-Etienne participe à la prise

de la ville en 1732, et lorsque les Espagnols s'en retirèrent définitivement, après sa destruction totale dans le tremblement de terre de 1790, c'était son fils, Jean-Antoine, qui commandait la place et reçut l'ordre de l'évacuer.

D'autres campagnes, à Naples, en Piémont, rapprochèrent encore la destinée de ces Courten de celle de leur pays d'adoption. Jean-Etienne épousa d'ailleurs une Espagnole, Antoinette de Gonzalès, dont la famille était originaire d'Estramadure.

A la Révolution française, Jean-Antoine de Courten sera parfaitement intégré dans sa nouvelle patrie. Il participe à la campagne du Roussillon, dans la guerre qui opposa l'Espagne à la France de la Convention, deviendra lieutenant-général en 1791, puis gouverneur général de la province d'Aragon en 1795. Il mourut à Saragosse le jour de Noël de l'an 1796.

Les régiments suisses et valaisans sont bien oubliés alors par cette branche espagnole de la famille de Courten. La petite-fille du général Jean-Antoine, Dona Maria-Theresa de Courten, née à Barcelone en 1797 sera dame d'honneur de la fameuse reine Marie-Christine de Bourbon (1806-1878), quatrième et dernière épouse du roi Ferdinand VII, qui obtint de son mari, par la Pragmatique Sanction, l'abandon par les Bourbons d'Espagne de la loi salique au profit de sa fille Isabelle (la future Isabelle II), ancêtre directe de l'actuel souverain d'Espagne. L'époux de Marie-Thérèse de Courten, le comte de Coupigny, combattit à Baylen en 1808 dans les rangs de l'armée royale d'Andalousie: cette célèbre bataille où les Suisses se trouvaient dans les deux camps, et où même des Espagnols allaient tisser des liens avec des Valaisans...

Nous en reparlerons.

¹ Anne-Judith de Hereford était la fille du consul d'Angleterre de cette ville.

² Pour la financer, Louis XIV ira jusqu'à faire fondre tout le mobilier en argent massif ciselé de la galerie des Glaces du château de Versailles.

● TÉHERAN (ATS/Reuter). - Le conseil de la révolution a décidé de nationaliser toutes les compagnies d'assurances, a rapporté hier la Voix de la République islamique.

Le décret pris par le conseil, dont la composition est toujours secrète, précise que les compagnies devront désormais suivre les principes de l'Islam.

La Radio iranienne ne précise pas si les actionnaires étrangers ou iraniens seront indemnisés.

NUL N'EST CENSÉ IGNORER LA LOI

Tentative de suicide et incitation au suicide

Voici un sujet de réflexion qui demeure - malheureusement - très actuel. Entre la conception judéo-chrétienne de «tu ne tueras point» (donc: tu ne te tueras point), «tu ne te détruiras point car tu as été créé à l'image de Dieu» et la conception qui dit «ton corps, ton esprit, ta vie n'appartiennent qu'à toi. Si tu veux te détruire cela ne regarde que toi...» - où faut-il que le législateur se situe? Le suicide considéré comme l'acte suprême de courage ou, au contraire, comme un abandon criminel, en fait, comme la dernière des lâchetés - comment l'ordre juridique se prononce-t-il sur ce dilemme?

Eh bien, il ne se prononce guère. Le Code pénal suisse, comme beaucoup d'autres législations pénales modernes, considère que cette question relève de la conception morale et religieuse de chacun et non pas de la loi pénale. Aussi ni le suicide ni la tentative de suicide ne sont punissables.

Ce qui ne veut pas dire que la loi reste indifférente devant un cas de suicide - consommé ou seulement tenté. Car à chaque suicide se pose - et doit se poser - la question: l'auteur, a-t-il agi de son propre chef? A-t-il été assisté dans son acte? A-t-il été incité de s'ôter la vie? Et si oui: pour quels motifs?

L'article 115 du Code pénal suisse dit ceci: «Celui qui, poussé par un mobile égoïste, aura incité une personne au suicide, ou lui aura prêté assistance en vue du suicide, sera, si le suicide a été consommé ou tenté, puni de la réclusion pour cinq ans au plus ou de l'emprisonnement.»

Plusieurs principes peuvent être retenus de la lecture de cet article. D'abord, une incitation, serait elle très évidente et très dangereuse, n'est punissable aussi longtemps qu'elle n'aboutit au moins à une tentative de suicide.

Deuxièmement, pour que cette incitation ou cette assistance à un acte de suicide soit punissable, il faut que l'auteur agisse mû par un mobile égoïste. Or: qu'est-ce un mobile égoïste?

Il y a, bien sûr, les mobiles égoïstes très apparents: l'auteur est héritier de la personne qu'il pousse au suicide, il tire des bénéfices matériels de sa mort.

Il y a, ensuite, toute une série de mobiles égoïstes à propos desquels l'on peut rencontrer des difficultés de preuve. L'incitation et l'assistance au suicide

peuvent provenir de la rancune, de la haine bien dissimulée derrière les conseils amicaux, d'un désir de vengeance ou d'une jalousie. Ce sont des mobiles qui ne sont pas toujours apparents ni, d'ailleurs, conscients. Or, pour être punies, l'incitation et l'assistance au suicide doivent être des actes intentionnels: conscients et voulus pour un mobile que l'on sait (et que l'on peut prouver) égoïste.

Cependant, il suffit d'établir l'existence d'un mobile égoïste - peu importe si à côté de ce mobile il en existe d'autres qui ne le sont pas. Par exemple: celui qui incite l'autre à se tuer est sincèrement convaincu qu'une personne qui fait faillite en ruinant sa famille doit se donner la mort. Il en ferait de même dans un cas pareil. Ceci dit, il compte bien épouser la veuve dont il est l'amant depuis des années... Ce qui nous ramène à un mobile égoïste.

Enfin, les deux actes - l'incitation et l'assistance - ne sont pas nécessairement commis ensemble ou par la même personne. Parfois ce n'est que la persuasion, l'incitation qui est commise et qui est suivie par l'acte désespéré de l'autre. Parfois il ne s'agit que d'un acte d'assistance (fournir une arme ou un poison) à une personne qui s'est décidée toute seule à mourir. Les deux actes sont en eux-mêmes punissables (à la condition d'être intentionnels, égoïstes et suivis par au moins une tentative de suicide). Lorsque deux personnes les commettent - (l'une incite, l'autre assiste) les deux seront punies. Lorsque les deux actes sont commis par la même personne, la peine n'est pas augmentée puisque les deux actes aboutissent à un seul et même «résultat»...

Portalis

Le Comptoir suisse fête cette année son 60^e anniversaire

Du 8 au 23 septembre 1979, Lausanne vivra à l'heure du Comptoir suisse qui fête cette année son 60^e anniversaire. Quelque 2500 exposants, répartis sur une superficie totale de 145000 m², y présenteront une vaste sélection des produits de l'industrie légère, de l'agriculture, de la viticulture et de l'artisanat. Le secteur des services et du commerce sera représenté par les grandes régions fédérales et par les organes commerciaux s'occupant de la promotion et de la distribution de l'économie helvétique en Suisse et à l'étranger.

Au fil des ans, la Foire nationale, consciente de l'importance pour un petit pays comme la Suisse de s'ouvrir au monde, a acquis une dimension et un rayonnement international grâce en particulier aux participations officielles de pays accueillis en qualité d'hôtes d'honneur. Cette année, elle s'enorgueillit de recevoir deux partenaires économiques de longue date de la Suisse, la Yougos-

lavie, dont une première présentation officielle au comptoir suisse de 1962 avait été très remarquée, et l'Indonésie, ce vaste archipel des îles de la Sonde, constituée en République depuis 1945.

Fier de ses origines paysannes, le Comptoir suisse entend conserver et valoriser ses attaches terriennes en organisant pendant toute la durée de la Foire d'importants marchés-concours de bovins, de chevaux, de menu bétail, d'aviculture et de cyniculture. Une grande exposition canine internationale, qui a pris rang parmi les plus importantes compétitions canines européennes, s'ajoute à la longue liste de présentation d'animaux domestiques. Un secteur des vins et de la viticulture complète l'inventaire de l'économie agricole.

Vaste lieu de rencontres, d'échanges et de commerce, la Foire nationale, chaque automne, demeure la manifestation économique la plus importante et la plus populaire de Suisse.

Réforme dans les études en médecine

A Fribourg, des étudiants discutent avec leurs professeurs

Un nouveau règlement fédéral d'examens en médecine, projeté sur la base d'une phase expérimentale suivant le «Plan Rossi», doit entrer en vigueur au début de l'année 1981. En vue d'une contribution à la consultation, l'association des étudiants en médecine de l'université de Fribourg a organisé récemment une discussion avec quatre professeurs représentant des études de la commission fédérale

ces naturelles qui ne saurait être rattrapée plus tard. Les étudiants désirent surtout des bases plus humaines pour leur future profession: une matière tenant compte du côté psychique de l'homme (psychologie, science du comportement, etc.) et, dans la méthode, une vue d'ensemble de l'homme au lieu du «par cœur». C'est finalement dans les deux examens propédeutiques que se fait la sélection des futurs médecins. Dans la discussion, le médecin a soutenu en principe cette requête, mais a ajouté qu'une bonne base en sciences naturelles peut aussi donner liberté et assurance dans la pratique.

L'association des étudiants reconnut que cette discussion était le commencement, elle les Pays-Bas (0,82% des mesures et la Suède (0,90% contre 0,70%). Le CAD s'est félicité de la progression «rapide et régulière» de l'aide de la Norvège réalisée intégralement sous forme de dons depuis 1974.

PARIS (ATS/AFI). - Les participants étaient de développement à la critique de la gressé en 1978 (0,32% de la formation duit national brut contre 0,4 semestres. 1977), mais reste très en deçà de l'objectif souhaitable de 0,7, tant plus cher que le rapport annuel de l'OCDE des vacances. En 1978, les pays membres avant à la mité d'aide au développement (CAD) ont versé 18,3 milliards de dollars d'aides publiques, soit 3,6 milliards de plus qu'en 1977.

L'aide totale, comprenant les apports du secteur privé, accuse une légère régression en demeurant de l'ordre de 1% du produit national

● LISBONNE (ATS/Reuter). - Le commandant Jose Sanchez Osorio, secrétaire général du petit parti démocrate-chrétien portugais (PDC) a annoncé, hier, qu'il démissionnait du parti.

Ministre de l'information dans le cabinet de l'ex-président Antonio de Spínola en 1974, le commandant Osorio a déclaré que de nombreux membres du PDC et lui-même avaient décidé d'adhérer au parti du centre démocratique (CDS).

● BRASILIA (ATS/AFP). - Le Gouvernement brésilien a décidé, hier, de suspendre ses relations diplomatiques avec le Nicaragua, a annoncé, hier, le porte-parole du Ministère des affaires étrangères, M. Bernardo Pericas.

L'attitude du Brésil est «une interprétation officielle gouvernementale de la résolution prise par l'OEA (Organisation des Etats américains) contre le régime d'Anastasio Somoza», a affirmé M. Pericas.

UN ALMANACH VARIÉ «L'ami des aveugles»

L'Ami des Aveugles se pare d'une jolie robe neuve. La couverture redessinée en quatre couleurs nous rappelle que nos concitoyens aveugles doivent se servir d'une lecture de la canaille. Le livre est maintenant-Zélande (en plus de la lecture depuis 1975), 0,27% pour l'Autriche ne 0,20% pour la Suisse, 0,18% pour la Finlande et 0,10% pour l'Italie.

En 1978, les ressources financières reçues par les pays en voie de développement ont atteint 77 milliards de dollars, soit douze milliards de plus qu'en 1977. Ce sont les pays occidentaux qui ont versé le principal (57 milliards) et l'aide des pays de l'OPEP a diminué de un milliard de dollars par rapport aux 7,6 milliards de 1977. Le déficit de la balance courante des PVD est passée de 44 à environ 52 milliards de dollars, même si un certain nombre de pays ont pu accroître leurs réserves.

portante réalisée par la vente manach est attribuée chaque à la caisse de la Société su aveugles et des handicapés. L'édition 1980 contient timent bien varié d'articles sants, tels notamment, «Le faveur de l'être aveugle» de Dayan et Ezer Weizman, ministres des affaires étrangères et de la défense, et négociateurs préférés des

● LECCO (ATS/AFP). - Un groupe de malfaiteurs italiens a réalisé une première, hier, pour dévaliser une banque de Lecco, en Lombardie. Ces derniers sont passés par le lac de Côme et ont atteint les sous-sols de la banque en remontant par les égouts qui se déversent dans le lac, a indiqué la police.

TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

MOYENS APPROPRIÉS À L'APOSTOLAT DES CAMPEURS

Depuis de nombreuses années, les campings bienfaisants sont en vogue un peu partout dans le monde des vacances. Après les longs mois de

travail intellectuel ou manuel, le corps et l'esprit ont besoin d'un arrêt de repos et de réflexion pour mieux continuer sa vie plus équilibrée dans notre temps de précipitation dans tous les domaines humains et religieux. Parfois nous devenons des automates, des jouets, de la masse amorphe sans assez nous en rendre compte ou trop tard.

Au nom de son mandat divin de

l'apostolat, le ministre israélien de l'intérieur, M. Yossef Burg (à gauche), en est le choix du lieu et des négociations...

se rendre chez les campeurs ou de les recevoir dans les églises. Voici certaines raisons qui motivent généralement un apostolat plus fructueux sur les terrains de camping.

1. Le prêtre de la paroisse ou d'aide d'un ministère durable pendant le temps, doit connaître domicile paroissiens: mentalité. Les obsèques auront lieu à Paris.

Né en 1914, Marc Oraison fait ses études de médecine à Bordeaux. Il est chirurgien dans cette ville avant d'être ordonné prêtre en 1948. En 1951, il soutient une thèse de doctorat de théologie sur la «vie chrétienne et la sexualité», qui provoque de violentes polémiques dans le clergé, l'ouvrage est mis à l'index par le Saint-Office.

2. Il est clair que ce travail est plus facilement accompli aux campings que dans les églises. En effet les prêtres de la paroisse n'ont pas le temps matériel de s'occuper de problèmes humains et religieux d'une manière assez détaillée.

3. Toute cette préparation des prêtres et des cœurs doit aboutir à un moment à la célébration de la messe sur les terrains de camping où l'on s'adapte mieux.

aux messes dans les églises. Comme les sacrements sont faits pour le bien spirituel des catholiques, les prêtres doivent faciliter le mieux possible leur réception. En présence d'un mystère eucharistique si important, il est normal de célébrer, si c'est possible, tous les jours et non seulement les samedis soir et les dimanches.

La célébration de ses travaux par la psychanalyse et de publier ses ouvrages, mais ces mesures ont été levées depuis.

Ses difficultés avec la hiérarchie s'atténuent après le concile. L'aide aux blousons noirs, la participation aux travaux d'un groupe de psychanalistes catholiques et surtout les livres, la radio, la télévision le font connaître du grand public.

Il y a 100 ans... EDISON inventait la

LAMPE A INCANDESCENCE



Pén

VOUS PRÉSENTE LES MODÈLES LES PLUS RÉCENTS:



MODÈLE "ABRICOT"
AVEC FILAMENT EN
ALUMINIUM.
ÉCLAIRAGE NOCIF
PAR FLUORESCENCE...

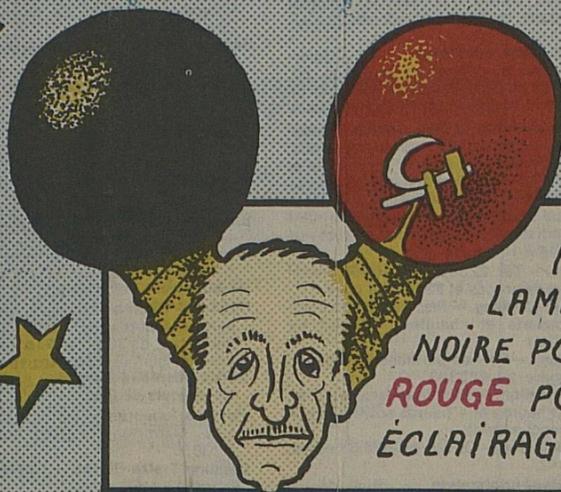
MODÈLE SPÉCIAL
FILAMENT DE TUNGSTEINER, POUR
TRAVAUX ET MISE EN LUMIÈRE DE
L'AUTOROUTE...



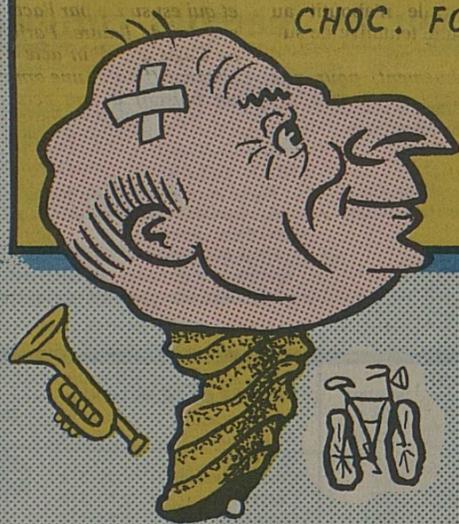
MODÈLE "TVA"
PETIT FORMAT
AVEC GROS CULOT.
ET DEUX PÔLES NÉ-
GATIFS. INUTILISABLE
POUR FAIRE DES
ÉCONOMIES...



MODÈLE "SSR"
LAMPES JUMELLES À LUMIÈRE
NOIRE POUR LES COMPTES ET
ROUGE POUR LES PROGRAMMES.
ÉCLAIRAGE MOLO...



MODÈLE "ARTHUR". RÉSISTANT ET ANTI-
CHOC. FONCTIONNE MÊME
CABOSSÉE. CONTI-
NUE À ÉCLAIRER
UNE FOIS LE
COURANT COUPÉ!



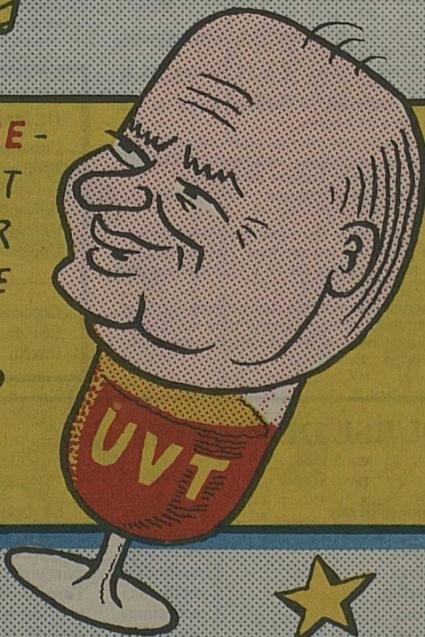
MODÈLE "EXPORT"
LA LAMPE-ROSE
"AUBERT" POUR LE
VOYAGE. ÉCLAIRE
L'ÉTRANGER SUR
"L'IMAGE" DE LA
SUISSE...



MODÈLE SPÉCIAL POUR
CAFÉS, RÉSERVES D'INDIENS,
ETC. SPÉCIALEMENT ADAPTÉ À
L'ÉCLAIRAGE DES TROTTOIRS
NON-FUMEURS...
(DE 1 LITRE À 16 ONNIERS)

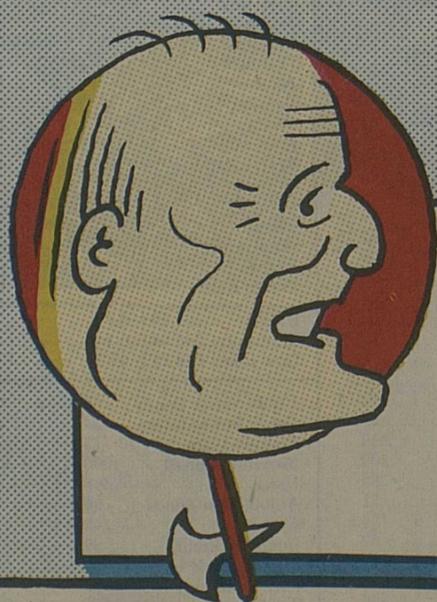


MODÈLE U.V.T., IMPERNE-
ABLE À L'EAU. NE PEUT
FONCTIONNER QUE SUR
COURANT ALTERNATAXE
(DE SÉJOUR).
L'INSPECTEUR GENOUD
PRÉTEND QU'IL Y A
TROP DE "PANNES"...



*) U.V.T. NE SIGNIFIE PAS :
UNION VITICOLE...

MODÈLE "RITSCHARD". SYNTHÈSE
DES CONCEPTIONS "GLOBALES":
ÉNERGIE, TRANSPORTS, ETC...
COURANT NÉGATIF PRÉVU POUR
LA GARE DE BRIGUE ET LES CHE-
MINS DE FER PRIVÉS.
(LAMPE DE BOURREAU)



LA LANTERNE
VENETZIANNE.
TRÈS PRATIQUE
POUR OPAVOISER
SE FIXE COMME
N'IMPORTE QUEL-
LE VALAISAMPOU-
LE.

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Aillet, téléphone 551404.

Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites: en privé: de 10 à 20 heures; en commune: de 13 à 16 heures et de 19 à 20 heures; en pédiatrie: de 15 à 17 heures; en maternité: de 12 à 14 heures, de 15 à 16 heures et de 19 à 20 heures.

Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 55151.

Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.

Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.

Cours: «Soins à la mère et à l'enfant».
Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.

Assistants sociaux: service de la jeunesse, de la famille, du 3^e âge, centre social.

Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).

- Service social pour handicapés (AVHPM)

- Service psycho-social

- Ligue valaisanne contre les toxicomanies

- Office cantonal des mineurs

- Ligue valaisanne contre le rhumatisme

- Caritas Valais

- Service médico-pédagogique / Erziehungsberatung (tél. 571171).

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 552072 et 556042.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance. - SAT, tél. 556363.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages siérois, téléphone jour et nuit: 555550.

Auto-secours siérois. - 24 heures sur 24. Téléphone 552424. SOS - Pannes - Accidents.

Grène Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 581444.

Pompes funèbres. - Jean Amos, téléphone 551016. Eggs et Fils, tél. 551973.

Groupe AA. - Chippis, tél. 557681.

A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143.

Bibliothèque. - Tél. 551964 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 555818. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.

Centre de loisirs et culture Aslec. - Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ainsi que le soir selon programme propre des activités. Tél. 55 65 51.

Centre d'information permanente socio-culturel. - Le programme des manifestations de la quinzaine, tél. 55 66 00.

Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, tél. 027/311269.

Bibliothèque Aslec. - Ouverture: mardi, 17 à 19 heures; mercredi, 15 à 19 heures; jeudi et vendredi, 17 à 19 heures; samedi, 15 à 17 heures.

Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 551826.

CPM centre de préparation au mariage. - Tél. 55 44 33. Rencontres avec un couple tous les vendredis dès 20 heures à l'hôtel de ville de Sierre, entrée ouest, 2^e étage.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 111 renseignera.

Pharmacie de service

Mercredi 27 et jeudi 28, Wuilloud, 224235 et 224168

Vendredi 29 et samedi 30, Zimmermann, 221036 et 232058.

Dimanches et fêtes: 9 à 12 heures, 15 à 21 heures.

Jours ouvrables: 8 heures à 12 h. 15; 13 h. 45 à 21 heures.

En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 212191 (poste de police); surtaxe de 5 francs.

Service dentaire d'urgence. - Téléphoner au numéro 111.

Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 211171.

Permanence Association des parents de Sion et environs. - L'APS répond tous les lundis, de 19 à 21 heures, au numéro de téléphone 22 95 91.

BOURSE DE ZURICH

Tendance générale plus ferme
bancaires soutenues
assurances meilleures
financières meilleures
industrielles meilleures
chimiques soutenues
obligations suisses soutenues
obligations étrangères soutenues

Total des titres cotés 180
dont traités 127
en hausse 85
en baisse 22
inchangés 22

CHANGE - BILLETS

France	37.75	39.75
Angleterre	3.45	3.70
USA	1.63	1.72
Belgique	5.25	5.50
Hollande	80.75	82.75
Italie	19.—	21.—
Allemagne	88.75	90.75
Autriche	12.10	12.40
Espagne	2.40	2.70
Grèce	4.25	5.25
Canada	1.38	1.48
Suède	37.75	39.75
Portugal	3.—	4.—
Yougoslavie	8.—	9.50

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 212191.

Dépannage électricité et carburant. - 24 heures sur 24, tél. 225716.

Auto-secours séduois. - 24 heures sur 24, tél. 231919. SOS pannes - accidents.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage des Alpes, Conthey; Praz et Clivaz, jour et nuit. 361628.

Service de dépannage du 0,8^{vo}. - Téléphone 382363 et 863450.

Dépannage installations frigorifiques. - Samedi et dimanche sans supplément: Val-Frigo-Technic Sion-Crans, tél. 027/231602

Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 221217, Max Perruchoud, tél. 221699, 550302, 551848. Vœffray, tél. 222830.

Gardié. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 228688.

Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.

Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 heures à 18 h. 30.

Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et à l'enfant»: tél. 233096. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.

AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.

Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.

Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchold 20, Sion, tél. 22 86 22 du lundi au vendredi de 8 heures à 11 heures et de 17 à 19 heures.

Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 234648 de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale. - Ouverte les mardi et mercredi de 15 à 19 heures et jeudi et vendredi de 14 à 18 heures.

Baby-sitters. - Tél. 223820 et 229663 durant les heures des repas et 224203 le matin.

Châteauneuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.

Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 223333.

Dancing le Gallon. - Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.

Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 224042.

Consommateur-Information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.

Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 221158, M^{me} G. Fumeaux, avenue Pratfiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

Galerie Grande-Fontaine. - Expo de Charles Monnier et Meili.

OJ du CAS. - La course à la Crête-de-Milon prévue les 30 juin et 1^{er} juillet est reportée aux 7 et 8 juillet pour cause de fête des guides.

Consommateur Information. - Fermé pendant les vacances scolaires. En cas d'urgence: juillet, tél. 027/22 11 36 et août, téléphone 026/6 26 44.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111

Médecin de service. - Appeler le numéro 111.

Hôpital. - Heures des visites, chambres commune tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11

Ambulance officielle. - Tél. 22413 et 21552.

Pompes funèbres. - Ed. Bochaty, 22295. Gilbert Pagliotti, 22502. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22413 et 21552.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 26680.

Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, téléphone 026/23232.

Dépannage et accidents. - Garage des Nations, par Frassa Transports, 24343.

DE PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET C^e, GENÈVE

Chemical Fund	D	7.68	8.39
Technology Fund	D	8.82	9.64
Europafonds	DM	25.19	—
Unifonds	DM	16.82	17.70
Unirenta	DM	37.74	38.90
Unispecial 1	DM	59.03	62.—
Crossbow Fund	FS	3.73	3.82
CSF-Fund	FS	16.06	16.39
Intern. Tech. Fund	D	9.33	9.49

La bourse de Zurich s'est montrée en général ferme ce jour. La cause doit être attribuée à une amélioration du dollar d'une part et à la baisse des taux sur le marché de l'argent d'autre part. Les volumes traités sont en hausse grâce à un réveil de la demande et les plus-values représentent la grande majorité des titres traités.

Les certificats américains se montrent une nouvelle fois meilleurs et se cotent sur une parité de 1 fr. 67. Parmi les valeurs étrangères, les titres du pétrole captent à nouveau l'intérêt des investisseurs; les valeurs allemandes s'améliorent également par rapport à la veille.

Sur le marché des obligations suisses et étrangères, on constate une plus grande fermeté attribuée à la baisse des taux sur le marché de l'argent durant ces derniers jours.

PRIX DE L'OR

Lingot	15 100.—	15 125.—
Plaque (100 g)	1 510.—	1 540.—
Vreneli	122.—	132.—
Napoléon	120.—	130.—
Souverain (Elisabeth)	117.—	127.—
20 dollars or	640.—	690.—

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M^{me} Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 23842. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures

A.A. - Groupe de Martigny, réunion le vendredi à 20 h. 30, local Notre-Dame-des-Champs N° 2. Tél. 026/2 11 55 et 5 44 61 et 8 42 70.

Groupe alcooliques anonymes «Octodure». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les mercredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 24983 et 54684.

Bibliothèque municipale. - Mardi, de 15 à 17 h.; mercredi, de 15 à 17 h. et de 19 h. 30 à 20 h. 30; vendredi, de 15 à 17 h.; samedi, de 15 à 17 h.

Fondation Pierre-Gianadda, musée gallo-romain: du 1.6. au 30.9. de 9 h. à 12 h. et de 13 h. à 18 h.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 651217.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 651212.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 651219, François Dirac, tél. 651514.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Marie Rappaz, chemin des lles, téléphone 652339.

Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 652333.

Taxiphone. - Service jour - nuit, tél. 71 17 17

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Crochetan, tél. 71 15 44.

Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 711192.

Samaritains. - Matériel de secours, téléphone 71 14 54 et 71 23 30.

Ambulance. - Tél. 716262.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le 111.

Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 716262, J.-L. Marmillod, 712204, Antoine Rithner, 713050.

Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.

Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 71 48 84.

Taxiphone. - Service jour - nuit, tél. 71 17 17

CIRENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 716611.

Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 714337.

Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.

Centre Fitness du Chablais. - Tél. 714410. piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les vendredis au café industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 711832; Jean, tél. 711339.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Burlet, 462312.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Central, Naters, 235151.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, avenue de la Gare 9, téléphone 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 237337.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

BOURSE DE ZURICH

Suisse	25.6.79	26.6.79
Brigue-Viège-Zermatt	96 d	96 d
Gornergratbahn	880	870 d
Swissair port.	801	805
Swissair nom.	795	800
UBS	3135	3160
SBS	380	382
Crédit Suisse	2180	2180
BPS	1855	1855
Elektrowatt	1970	2000
Holderbank port.	543	550
Interfood port.	4375	4425
Inter-Pan	71	70
Motor-Columbus	625	625
Oerlikon-Bührle	2430	2440
C* Réassurances port.	5300	5250
Winterthur-Ass. port.	2360	2375
Zurich-Ass. port.	12800	12975
Brown, Boveri port.	1750	1750
Ciba-Geigy port.	1235	1240
Ciba-Geigy nom.	689	687
Fischer port.	715	715
Jelmoli	1425	1435
Héro	3070 d	3085
Landis & Gyr	1260	1260
Losinger	760	740 d
Globus port.	2200	2200 d
Nestlé port.	3500	3500
Nestlé nom.	2275	2280
Sandoz port.	4225	4250
Sandoz nom.	1960	1950
Alusuisse port.	1225	1225
Alusuisse nom.	485	487
Sulzer nom.	2550	2570
Allemagne		
AEG	45	44
BASF	120.5	122
Bayer	113.5	114
Daimler-Benz	236	241
Commerzbank	172 d	173.5
Deutsche Bank	241	245
Dresdner Bank	189	190
Hoechst	110.5	112
Siemens	220.5	225
VW	184	191
USA et Canada		
Alcan Alumin.	55.5	55.75
Amx	63.25	64.25
Beatrice Foods	35	35.25
Burroughs	115	117
Caterpillar	89	89 d
Dow Chemical	45	43.75
Mobil Oil	63	63.5

AUJOURD'HUI madame

Un menu

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
L'AMOUR EN HERBE
Ils sont jeunes... Ils découvrent l'amour et le bonheur d'aimer... Ce film s'adresse à tous les jeunes et aux parents qui le verront avec profit.

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 14 ans
Enfin les aventures du super héros Spider-Man
L'HOMME ARAIGNÉE

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Ce soir à 21 heures - 16 ans
ILS SONT GRANDS CES PETITS
de Joël Santoni
avec Catherine Deneuve et J.-C. Brasseur
Un hold-up sans violence !

HAUTE-NENDA Cinalpin

Aujourd'hui : RELACHE

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL
Un film de Patrick Schulmann
avec Jean-Luc Bideau et Evelyne Dress

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
LES FILLES DU RÉGIMENT
Un film de Claude-Bernard Aubert

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
BILITIS
de David Hamilton
Musique de Francis Lai

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Ce soir : RELACHE
Vendredi et samedi
ORCA

FULLY Michel

Aujourd'hui : RELACHE
Jeudi - 12 ans
SGT PEPPER'S
Dès vendredi - 16 ans
LES ÉGOUTS DU PARADIS

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Dès ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Un nouveau grand « western »
avec Charles Bronson et Lee Marvin
IL ÉTAIT UNE FOIS DEUX SALOPARDS
Bagarres, poursuites, vengeance...

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Dès ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Un nouveau grand « western »
avec Charles Bronson et Lee Marvin
IL ÉTAIT UNE FOIS DEUX SALOPARDS
Bagarres, poursuites, vengeance...

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Dès ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Un nouveau grand « western »
avec Charles Bronson et Lee Marvin
IL ÉTAIT UNE FOIS DEUX SALOPARDS
Bagarres, poursuites, vengeance...

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Dès ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Un nouveau grand « western »
avec Charles Bronson et Lee Marvin
IL ÉTAIT UNE FOIS DEUX SALOPARDS
Bagarres, poursuites, vengeance...

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Dès ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Un nouveau grand « western »
avec Charles Bronson et Lee Marvin
IL ÉTAIT UNE FOIS DEUX SALOPARDS
Bagarres, poursuites, vengeance...

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Dès ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Un nouveau grand « western »
avec Charles Bronson et Lee Marvin
IL ÉTAIT UNE FOIS DEUX SALOPARDS
Bagarres, poursuites, vengeance...

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Dès ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Un nouveau grand « western »
avec Charles Bronson et Lee Marvin
IL ÉTAIT UNE FOIS DEUX SALOPARDS
Bagarres, poursuites, vengeance...

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Dès ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Un nouveau grand « western »
avec Charles Bronson et Lee Marvin
IL ÉTAIT UNE FOIS DEUX SALOPARDS
Bagarres, poursuites, vengeance...

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Dès ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Un nouveau grand « western »
avec Charles Bronson et Lee Marvin
IL ÉTAIT UNE FOIS DEUX SALOPARDS
Bagarres, poursuites, vengeance...

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 16 ans
En Afrique, quand la haine explose !
L'ÉTAT SAUVAGE
D'après le roman de Georges Conchon
« Prix Goncourt 1964 »
avec Marie-Claude Barrault, Claude Brasseur,
Jacques Dutronc et Michel Piccoli

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Film d'art et d'essai
DRÔLE DE SÉDUCTEUR
Un film de et avec Gene Wilder
Dès demain soir à 20 h. 30 - 18 ans
LA TOUBIB DU RÉGIMENT
Elle vide les casernes et remplit les infirmeries !

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Partout un énorme succès !
Plus féroce que les requins !
PIRANHAS
Deux heures de suspense et d'angoisse !

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Un des plus célèbres films d'action de
l'histoire du cinéma !
QUAND LES AIGLES ATTAQUENT
avec Clint Eastwood et Richard Burton

BEX Rex
Tél. 025 63 21 77

Ce soir à 20 h. 30 - Dès 18 ans révolus
Dernière séance
Le célèbre film aux 4 Oscars de M. Cimino
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER
avec Robert de Niro. Bouleversant !

Réemallage

Blanc - Couleur
Polissage - Eclats
La seule maison
donnant 5 ans
de garantie

20 ans d'expériences
14 ans en Valais

RESPO-TECHNIK, SIERRE, 027/55 68 92
(le soir)

LOTÉRIE A NUMEROS

Liste des gagnants du 25^e tirage (23 juin 1979) :

5 gagn. avec 6 N ^{os}	698 877,15
25 gagn. avec 5 N ^{os}	4000.—
+ le N ^o compl.	4000.—
1099 gagn. avec 5 N ^{os}	938,50
30873 gagn. avec 4 N ^{os}	33,40
327930 gagn. avec 3 N ^{os}	4.—

INSPECTEUR Paul TEMPLE

de Scotland Yard

Et Harry ? Nous devons le laisser !

O.K. Spike allons-y !

ET MAINTENANT PAUL TEMPLE PASSE A L'ACTION...

RONGEUR, VOYONS QUELLE SORTIE DE JOUEUR DE BASKETBALL TU FAIS !

JE VAIS T'APLATIR PAR UN DRIBBLE !

MOI, JE PRÉFÈRE LE FOOT !

TÉLÉVISION

tv Suisse romande

17.50 Point de mire
18.00 Téléjournal
18.05 Vacances-jeunesse



- Pierre Fabien et compagnie
1. Le petit monde de Pierre Fabien
- Fables autour du monde : les deux chiens.
- Basile et Pécora : l'utilité des langues.

18.40 Tous les pays du monde
L'Amazonie et ses habitants : Les Caboclos.
Aujourd'hui, 3^e chapitre : Les Garimpeiros, chercheurs de diamants.

19.00 Un jour, une heure 1^{re} partie
19.30 Téléjournal
19.50 Les petits Suisses... et les autres
A l'occasion de l'Année internationale de l'enfant, Bernard Pichon dialogue en toute liberté avec les écoliers d'ici et d'ailleurs.

20.05 Jeux sans frontières
Troisième rencontre mettant en compétition les équipes suivantes :
- Suisse : Weggis
- France : Saint-Chamond
- Yougoslavie : Donji Milavac
- Italie : Castel San Pietro Terme
- Belgique : Theux
- Portugal : Horta
- Allemagne : Starnberg
- Grande-Bretagne : North Walsham.
En Eurovision de Donji-Milavac.

21.30 Enquête sur la santé mentale d'un pays au-dessus de tout soupçon ou la raison du plus fou 1^{er} volet : Les années de la mise au monde.

23.45 Téléjournal

tv Suisse alémanique

17.10 Pour les enfants
Un film tchèque
18.00 Carrousel
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.05 Die unsterblichen Methoden des Franz Josef Wanner

Série avec Beppo Brem et Max Graf
19.35 Point chaud
20.00 Téléjournal
20.20 Des alpes silencieuses dans la nuit
Reportage sur les hiboux et les chouettes (2)

21.05 Jeux sans frontières
Voir TV suisse romande à 20.05
22.25 Téléjournal
22.45-23.45 Raffaella Carrà
Show avec la chanteuse italienne

tv Suisse italienne

18.00 Pierrot
2. Un amour de Butinone
18.05 Itinéraires tessinois « I Dent della Vecchia »
18.20 La publicité
18.55 Téléjournal
19.05 La vie sous-marine
19.45 Magazine régional
20.05 Jeux sans frontières 1979
Voir TV suisse romande à 21.30

21.30 Téléjournal
21.45 La terre des Firbeck
Feuilleton de Den Hannam avec Olivier Tobias, James Condon, Gerard Maguire et Elisabeth Crosby (2^e épisode)
23.00-23.10 Téléjournal

tv France 1

11.15 Réponse à tout
11.33 Midi première
12.00 TF1 actualités
12.37 Les visiteurs du mercredi
12.40 Le coin des 6-10.
12.45 Waldo Kitty.
13.10 La boîte à idées.
13.15 Sibor et Bora.
13.20 Le courrier des 6-10.
13.22 chanson.
13.25 Le jeu des z'animos.
13.30 Mission spatiale santé.
13.35 Du nouveau pour nous.
13.45

16.15 Les nouveautés du disque par Janry Varnel
17.05 En questions par J. Bofford
18.05 Inter-régions-contact
18.20 Soir-sports
18.30 Le journal du soir
19.00 Revue de la presse suisse alémanique
19.05 Actualité-magazine
19.20 Radio-actifs
Quarante minutes de musique, de débats réalisés par les jeunes
20.05 Masques et musique
21.00 Mercredi sport
22.05 Blues in the night par Madeleine Caboche

Radio romande II
7.00 Les titres de l'actualité
7.05 (s) Suisse-musique
Production : Radio suisse alémanique
9.00 Journal à une voix
9.05 Le temps d'apprendre
Cours d'espagnol
9.20 Domaine espagnol
9.30 La préhistoire de Dieu par Jean Markale
10.00 Savez-vous que...
10.30 Radio éducative (pour les élèves de 6 à 8 ans)
11.00 (s) Polyvalence de la musique
L. van Beethoven
12.00 (s) Stéréo-balade par Eric Brooke
12.50 Les concerts du jour
13.00 Formule 2
Le journal de la mi-journée
13.15 (s) Vient de paraître par Demètre Ioakimidis
14.00 Réalités
La courte échelle par Monique Pieri
Ligne ouverte aux enfants de 14 à 18 heures, téléphone (021) 33 33 00
15.00 (s) Suisse-musique
Production : Radio suisse alémanique
17.00 (s) Hot line
Rock line par G. Suter et P. Grandjean
18.00 Jazz line
Ray Brown, par Demètre Ioakimidis
Jazz classique, par Bruno Durring
18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera
19.20 Novitads
Informations en romanche
19.30 Journal à une voix
19.35 La librairie des ondes par G. Valbert et Y. Court
20.00 (s) Les concerts du mercredi
l'Orchestre de chambre de Lausanne
22.00 Le temps de créer
Ce soir : poésie
23.00 Informations

France Régions 3

17.30 FR3 jeunesse
17.55 Tribune libre
18.10 Soir 3
18.20 Actualités régionales
18.40 La télévision régionale
18.55 Les aventures de Tintin
19.00 Les jeux de 20 heures
19.30 Enfants de salauds
Un film d'André de Toth.
Avec : Michael Caine, Nigel Davenport, Nigel Green, Harry Andrews, etc.
21.25 Soir 3

tv Allemagne 1-2-3
ALLEMAGNE 1. - 16.10 Téléjournal. 16.15 Une place pour les animaux. 17.00 Pour les enfants. 17.50 Téléjournal. 18.00 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. 20.15 Madame le juge, série. 21.45 Magazine culturel. 22.30-23.00 Le fait du jour.

ALLEMAGNE 2. - 16.15 Trick-bonnons. 16.30 Pour les enfants. 17.00 Téléjournal. 17.10 Flam-bards, série. 17.40 Plaque tournante. 18.20 Chantons avec Heino. 19.00 Téléjournal. 19.30 Mi-roir du sport. 20.15 Bilan. 21.00 Téléjournal. 21.20 Drôles de dames, série. 22.05 Magazine des consommateurs. 22.10 Le rêve du D' Sun Yatsen. 22.55 Der aufsehenerregende Fall des Studienrats Adam Juracek, téléfilm. 0.25 Téléjournal.

ALLEMAGNE 3. - 18.00 Pour les enfants. 18.30 Telekolleg I. 19.00 Augenweide. 19.50 Du lebst noch 105 Minuten, film. 21.15-22.10 Notes de voyage d'André Malraux, film.

AUTRICHE 1. - 10.30-12.25 Honnigmond, comédie. 17.00 Spectacle de marionnettes. 17.25 Auch spass muss sein. 18.00 Väter der Klamotte, série. 18.25 Téléjournal. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Magazine culturel et sportif. 20.00 A gauche et à droite de Ku'damm. 21.00 Histoires d'Autriche : Wochenendflug. 22.00-22.05 Informations. Sports.

Antenne 2

11.00 Spécial Tour de France
11.30 Quoi de neuf ?
11.45 A2 1^{er} édition du journal
12.25 Tom et Jerry (1)
12.35 Tang (3)
Feuilleton d'André Michel.
Avec : Valéry Inkijinoff, Xavier Gélin, Annie Kerina
13.00 Aujourd'hui madame
Les mercredis d'Aujourd'hui madame
14.05 Super Jaimie
6. Concours de Beauté.
Avec : Lindsay Wagner
15.15 Récité A2
17.35 C'est la vie
17.55 Des chiffres et des lettres
18.20 Actualités régionales
18.45 Top club
19.00 Journal de l'A2 3^e édition
19.35 Mi-fugue, mi-raison
20.55 Colombie
2. La face cachée de la Colombie
21.45 Journal de l'A2 4^e édition

Beromunster
Informations à 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00
6.05 Bonjour
8.00 Notabene
10.00 Agenda
11.55 Pour les consommateurs
12.15 Félicitations
12.40 Rendez-vous de midi
14.05 Musique légère
15.00 Notes et notices
16.05 Pour les aînés
17.00 Tandem
18.30 Sport
18.45 Actualités
19.30 Moussorgsky, Liadow Tchaïkovsky
20.30 Prisme : thèmes de ce temps
21.30 Pour les consommateurs
22.05-24.00 Music-box

Monte Ceneri
Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55
6.00 Musique et informations
9.00 Radio-matin
11.50 Les programmes du jour
12.10 Revue de presse
12.30 Actualités
13.10 La ronde des chansons
13.30 Chants et musiques populaires
14.05 Radio 2-4
16.05 Après-midi musical
18.05 Jeu culturel
18.30 Chronique régionale
19.00 Actualités
20.00 Cycles
20.30 Blues
21.00 Courrier de l'humour
21.30 Disco-mix
23.05-24.00 Nocturne musical

Votre journal

Le chef vous propose...

Un moyen simple, efficace
notre rubrique «Gastronomie».

L'amour c'est...
... lui préparer sa valise.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - all rights reserved
©1977 Los Angeles Times

météo

Un temps de vacances !

Pour toute la Suisse : beau temps, peu nuageux, faible tendance orageuse en soirée le long des Alpes. La température sera comprise entre 27 et 30 degrés cet après-midi. L'isotherme zéro demeure située vers 3500 mètres.

Evolution pour jeudi et vendredi : peu de changement.

A Sion hier à 13 heures : peu nuageux, 24 degrés. 23 à Zurich et Berne, 24 à Genève et Locarno, 25 à Bâle, 9 au Sants, 13 au Havre, 15 à Lille, 17 à Londres, 18 à Bruxelles, 20 à Paris et Vienne, 22 à Francfort, 24 à Nice et Munich, 26 à Lisbonne, 27 à Rome, 28 à Milan, Moscou et Istanbul, 29 à Madrid, 33 à Tunis.

NF l'NF formation en Valais **NF**

AU GRAND CONSEIL: LE MÉNAGE FINANCIER CANTONAL

La transparence de la gestion et la fermeté de M. Wyer

M. Hans Wyer, chef du Département des finances, et ses collaborateurs, spécialement M. König, ont été unanimement félicités, hier, par le Grand Conseil pour l'excellente facture du projet de loi sur le ménage financier cantonal, qui s'intitulera désormais : « Loi sur la gestion et le contrôle financier du canton ».

Tous les groupes ont accepté d'entrer en matière. C'est dans ce sens que sont allées, assorties de remarques et de propositions qui seront développées lors de la discussion des quelque 50 articles de cette loi, les déclarations de MM. Albert Bass (fraction chrétienne-sociale du Haut), Vital Jordan (groupe radical), Pierre Moren (groupe démocrate-chré-

tien), Lucien Rosset (groupe socialiste). Le vote sur cette entrée en matière - d'ores et déjà acceptée puisque non combattue - a toutefois été reporté, afin que les groupes puissent déposer par écrit les amendements annoncés.

M. Edouard Delalay, président de la commission des finances du Grand Conseil, a relevé l'accueil favorable que celle-ci a réservé à un projet qui accroît sensiblement ses compétences et qui, surtout, apporte la garantie de la transparence souhaitée en matière de gestion et fixe exactement des compétences qui, jusqu'ici, ne reposaient sur aucune codification sérieuse.

M. Charles Boissard, président de la commission, a relevé ce si ni l'individu ni l'Etat ne seront jamais à l'abri de la malignité d'hommes malhonnêtes, cette loi va tout de même jusqu'au bout des précautions que l'on peut prendre pour parer à leurs manœuvres. M. Boissard a relevé que la commission, sur les 50 articles de la loi, propose des modifications de fond à 15 de ceux-ci et de forme à 28 autres. Une traduction d'allemand en français laissant à désirer est la cause de ce grand nombre de corrections qui n'enlèvent rien à la qualité du projet quant à sa conception et aux buts qu'il vise.

Les compétences quasi illimitées de l'Inspection cantonale des finances

Le point central de cette nouvelle loi est le nouveau statut prévu pour l'Inspection cantonale des finances.

Dans sa déclaration d'entrée en matière, au nom du groupe DC, M. Pierre Moren a insisté sur le fait que l'Inspection des finances devient libre et autonome. Mais, souligne avec raison M. Moren, « si ce service reçoit de larges compétences, il prend également de lourdes responsabilités. Le patron de ce service devra toujours être quelqu'un possédant de hautes qualités morales et techniques ». Loi indispensable à une saine gestion financière, instrument de travail de qualité, document très important parce que réglant une fois pour toutes les compétences financières du Grand Conseil, du Conseil d'Etat et des délégations de compétences de l'Exécutif, texte apportant des définitions claires de tous les termes utilisés en gestion financière, projet renforçant les pouvoirs de la commission des finances et faisant obligation au gouvernement et aux départements de la renseigner : tels sont les qualificatifs élogieux que M. Moren, ainsi que tous les porte-parole des groupes ont adressés à la nouvelle loi, qui semble ainsi née sous les meilleurs auspices.

M. Hans Wyer : voici la réponse directe du gouvernement aux « affaires »

Les « affaires », ce sont des moments difficiles que nous avons vécus ensemble, a déclaré d'emblée M. Hans Wyer, chef du Département des finances, en prenant la parole au terme du débat sur l'entrée en matière. La nécessité d'une loi sur la gestion, la surveillance et le contrôle des finances, devenait pour chacun évidente et urgente, notre canton ne disposant dans ce sens de vagues règlements, dont certains datent du siècle dernier.

La motion Actis, déposée en 1968, acceptée en 1970, est à l'origine de la

loi présentée aujourd'hui. Elle est, a souligné M. Wyer, « une réponse directe du gouvernement aux « affaires » ».

L'autonomie communale sauvegardée

Au cours de son exposé très détaillé, M. Wyer a clairement indiqué quelles étaient les intentions du gouvernement et par quels moyens il avait choisi de les mettre en pratique.

« La loi a pour objectif général de fixer de manière impérative les plus importants principes de la gestion, des compétences et du contrôle financier de l'Etat. Elle ne s'adresse pas au citoyen ni aux collectivités publiques subalternes, de sorte que ces derniers ne sont pas liés par ces normes. Il s'agit de tenir compte de la volonté maintes fois exprimée de sauvegarder et de renforcer même l'autonomie communale. Par conséquent, les communes doivent être,

Par Gérald Rudaz

en principe, librement responsables de leur ménage financier, ainsi que du contrôle qui s'y rapporte. Il apparaît donc aussi justifié de regrouper les dispositions concernant le ménage financier communal dans la loi sur le régime communal. Une application linéaire aux communes de la loi sur le ménage financier ne correspond pas non plus au caractère de cette dernière, qui constitue un tout par elle-même. Dans ce sens, le présent projet a sciemment opéré une distinction entre ces deux domaines cantonal et communal.

En se basant sur cette distinction systématique de la législation, seules les dispositions concernant le contrôle des finances communales doivent figurer dans cette loi, et ceci uniquement en ce qui concerne les subventions et participations du canton versées aux communes et associations de communes.

Il semble en revanche judicieux que la loi prescrive une collaboration entre le canton et les communes dans les domaines de la politique, de l'économie et de la technique financières. Cela est valable en particulier pour la statistique financière, la planification financière et la coordination sur le plan technique financier. Ainsi est créée également une base pratique, en vue de réaliser l'harmonisation.»

Les clés de la loi

Ayant relevé que la surveillance et le contrôle de l'Etat, au niveau communal, ne s'exerceront qu'en ce qui concerne l'argent versé par l'Etat aux communes, M. Wyer a présenté

les trois chapitres de base de la loi ayant trait à la gestion.

La loi met l'accent sur :

1. la définition des principes de la gestion financière et l'harmonisation de la comptabilité ;
2. la délimitation claire et précise des compétences et de leurs délégations ;
3. la surveillance et le contrôle des finances.

Principes de gestion

En ce qui concerne les principes de la gestion du ménage financier et de la comptabilité, on s'est basé sur le nouveau modèle, harmonisé sur le plan suisse, élaboré et accepté par la conférence des directeurs des finances, a relevé M. Wyer.

Le canton du Valais, comme la Confédération, connaît actuellement le compte financier (qui comprend les dépenses et les recettes de fonctionnement, ainsi que les dépenses et les recettes d'investissement) et le compte de variation de la fortune, qui fait la liaison entre le compte financier et le bilan.

L'objectif de l'harmonisation de la comptabilité publique est la définition uniforme des directives adaptées sur le plan technique et pratique. Un langage standardisé et l'usage uniforme des éléments et des principes fondamentaux doivent rendre la comptabilité publique plus intelligible pour les citoyens et le Parlement et donner à l'Exécutif et à l'administration un instrument de gestion conforme aux exigences modernes.

Les principales caractéristiques du nouveau modèle comptable sont :

- a) la définition uniforme de la dépense dans le compte administratif et la différenciation claire entre le patrimoine financier et le patrimoine administratif ;
- b) la division du compte administratif en un compte de fonctionnement et un compte d'investissement ;
- c) l'harmonisation des principes de couverture, qui doivent assurer un autofinancement approprié des investissements et permettre la comparaison des exercices entre les différentes collectivités ;
- d) un plan comptable uniforme.

Délimitation des compétences

En principe, le Grand Conseil décide de toutes les dépenses qui n'ont pas de base légale, et le Conseil d'Etat décide pour sa part de toutes les dépenses ayant une base légale.

Cependant, dans certains domaines et en dérogation à ce principe, la compétence du Conseil d'Etat en matière de dépenses ayant une base légale est réduite. Dans ces cas, qui sont réglés par la législation spéciale, la dépense est décidée par le Grand Conseil.

L'examen de cette législation spéciale montre que le législateur a délégué au Conseil d'Etat le pouvoir de décision pour des objets de moindre importance, pouvoir qui, de toute évidence, a servi à rationaliser l'activité parlementaire. Cette compétence financière, qui s'élevait à 100 000 francs environ dans les années 1930, a été portée à 300 000 francs dans la législation des années 1960 et à 500 000 francs dans celle des années 1970.

Un deuxième point très important également pour une gestion et un contrôle efficace est la définition de la délégation des compétences financières du Conseil d'Etat aux différents départements, services et institutions. Celle-ci doit s'effectuer sur la base d'un règlement du Conseil d'Etat, qui doit être soumis au Grand Conseil. La nécessité et l'opportunité d'une réglementation des compétences à l'intérieur de l'administration ne se discutent plus.

Surveillance et contrôle des finances

En connaissance de ce qui s'est passé, un contrôle efficace des finances doit sans conteste consister en

un contrôle matériel mieux organisé et plus poussé.

Le Conseil d'Etat est par conséquent particulièrement d'accord de favoriser l'indépendance de l'Inspection des finances comme institution, dans la mesure où son incorporation dans l'administration cantonale le permet, et ceci afin que l'Inspection des finances puisse accomplir ses tâches en toute indépendance. Elle reçoit ce pouvoir de par son rattachement administratif au Département des finances.

L'indépendance organique signifie que l'Inspection des finances est en mesure d'accomplir ses tâches spécifiques dans une sphère libre de toutes directives. Ni le département compétent, ni le Conseil d'Etat ne sont habilités à intervenir, par des prescriptions générales ou des instructions de service, dans son activité de contrôle. L'Inspection des finances se décide librement dans le cadre de la compétence qui lui est impartie par la loi et ne doit pas accepter que des autorités, qui lui sont supérieures administrativement, lui commandent d'omettre certains contrôles ou de les exécuter d'une manière complaisante.

C'est également à l'Inspection des finances à organiser le contrôle du front, c'est-à-dire le contrôle matériel, technique et formel, qui doit se faire dans les différents services et établissements.

Cela ne signifie toutefois pas que le Conseil d'Etat et les chefs de département, comme d'ailleurs le Grand Conseil et la commission des finances, ne puissent confier des mandats précis de contrôle à l'Inspection des finances.

Les renseignements et l'entraide à l'intention de l'Inspection des finances sont fixés de manière claire à l'article 44 et suivants. Cette disposition engage toutes les personnes subordonnées à la surveillance à fournir tous les renseignements utiles. Sans cette obligation, un véritable contrôle ne serait réalisable que de manière limitée. En principe, le devoir d'entraide à l'Inspection des finances prime sur l'obligation juridique de service des fonctionnaires de défendre le secret de fonction. L'exigence de l'Inspection des finances à être renseignée et à recevoir toute l'aide nécessaire est accompagnée de l'obligation du respect du secret de fonction.

Le projet de loi donne à l'Inspection une position importante et autonome, en la plaçant entre les deux organes de surveillance, c'est-à-dire le Grand Conseil et le Conseil d'Etat, dont les tâches et responsabilités

sont bien distinctes et précises de par la Constitution.

Il est évident que l'effectif de l'Inspection doit être renforcé en conséquence. Tout en opérant une réorganisation et une certaine concentration du contrôle à l'intérieur de l'administration des finances, il sera nécessaire d'augmenter les effectifs de l'Inspection des finances de 3 à 4 unités. Une comparaison avec les autres cantons confirme ce besoin. Ceci va entraîner des frais de l'ordre de 200 000 à 250 000 francs.

Les règlements

M. Wyer a terminé son exposé en déclarant que, pour la deuxième lecture de la loi, des avant-projets de trois règlements seront prêts. Ils auront trait : 1) à l'Inspection des finances ; 2) aux compétences et à leurs délégations ; 3) à l'administration des finances.

Un accueil très favorable

La fermeté de M. Wyer face aux conséquences tirées des « mauvais moments passés ensemble » et la transparence de la gestion des affaires publiques qu'apporte le projet de loi en discussion ont été les éléments déterminants de l'accueil très favorable réservé à celle-ci. Le Grand

Conseil va maintenant passer à l'examen des articles et prendre position sur les divers amendements proposés par les groupes.

Les plus-values

La commission (M. Yvon Berclaz, président, M. Adrian Mathier, rapporteur) a lu, hier, son rapport deuxième lecture sur le projet de décret relatif à la perception des plus-values.

Mis au point par le Département de l'intérieur (M. Guy Genoud et ses collaborateurs), ce texte définit juridiquement la plus-value comme une contribution perçue indépendamment des coûts de construction, qui peut être demandée pour tous les travaux déclarés d'utilité publique. La procédure, les voies de recours et tous les détails sont exposés dans ce projet, que les députés vont étudier au cours de cette session.

AUJOURD'HUI : organisation judiciaire

Ce matin, mercredi, un seul objet est fixé à l'ordre du jour. Il s'agit de l'examen en deuxième débats du projet de loi modifiant l'organisation judiciaire, notamment de l'introduction d'un tribunal des mineurs.

LEX FURGLER

Comment attribuer les autorisations ?

Une question écrite de M. Pierre Moren

La nouvelle ordonnance concernant la vente d'immeubles à des personnes domiciliées à l'étranger entrera en vigueur le 1^{er} juillet 1979. Cette ordonnance prévoit un contingent cantonal d'autorisations à accorder. Comment le Conseil d'Etat envisage-t-il de procéder à l'attribution de ces autorisations en tenant compte des diversités et des disparités économiques des différentes régions de notre canton ?

Pierre Moren, député

(Réf.). - Cette question écrite a été déposée hier. Comme le veut le règlement, le Conseil d'Etat répondra par écrit directement à M. Moren mais, étant donné l'intérêt public important de l'objet, il lui accordera certainement le statut de « grande diffusion », c'est-à-dire la communication de cette réponse à tous les députés et à la presse.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Café Chez Zoé, à Sion cherche

sommelière dame de nettoyage

Entrée dès 1^{er} juillet
Tél. 027/22 12 35
36-1304

Jeune homme 21 ans cherche place comme employé de commerce

Région de Martigny
Tél. 026/2 10 38
*36-400678

jeune boulanger ou pâtissier

Tél. 027/31 22 34
Boulangerie Pellet Saint-Léonard
36-27151

Jeune couturière cherche place comme

retoucheuse-vendeuse

Libre dès mi-août, début septembre.
Faire offre sous *
chiffre P 36-301652 à Publicitas, 1951 Sion

Travail accessoire, je cherche

agents locaux

pour la diffusion d'un produit exclusif.

Ecrire à : Sanitary-Boy, case postale 13, 2068 Hauterive.
28-623

Industrie chimique introduite dans hôtels, bars, restaurants, garages, usines, etc., cherche

des représentants

des deux sexes de langue maternelle française avec connaissance de l'italien pour la vente de ses produits.
Tél. au 091/54 14 18 heures de bureau seulement suisses ou domiciliés.
24307.284

Auberge «Au relais du chasseur» 1411 Prahins-sur-Yverdon
Tél. 024/33 11 64, M. Romailier cherche

une serveuse

(débutante acceptée) ainsi qu'

une fille

pour aider au ménage. Nourrie, logée, congés réguliers, vie de famille
36-100433

Cherchons tout de suite un(e) dessinateur(trice) machine ou copiste un(e) employé(e) de bureau facturation

Tél. 025/71 66 63

36-7441

Restaurant de Sion cherche pour tout de suite ou à convenir

une serveuse une serveuse remplaçante

deux jours par semaine

un garçon ou fille de cuisine

Tél. 027/22 53 92

36-1287

Nous cherchons pour deux à trois mois, pour entrée immédiate

employée de bureau

pour aider à la comptabilité, éventuellement à mi-temps. Bon salaire.

Tél. 027/21 21 51
M. Rapillard

36-27149

Cabinet dentaire à Sion, cherche pour le mois d'août ou début septembre

apprentie aide en médecine dentaire

Durée de l'apprentissage: 2 ans.

Faire offre manuscrite accompagnée d'un curriculum vitae et d'une photographie sous chiffre P 36-27150 à Publicitas, 1951 Sion

EN BREF

● LISBONNE (ATS/AFP). - Vingt-six élèves parachutistes portugais ont été blessés, lundi, par l'explosion accidentelle d'une grenade à la base aérienne de Tancos, à 150 km environ au nord de Lisbonne.

Les blessés ont été transportés par des hélicoptères de l'armée portugaise vers des hôpitaux de la capitale, où certains d'entre eux ont été admis dans un état grave.

● LIÈGE (ATS/Reuter). - La mutinerie qui a éclaté à la prison de Liège en protestation contre la reprise du travail des gardiens de prisons après une grève de trois semaines, s'est poursuivie hier.

Les prisonniers avaient lancé lundi des boîtes de conserve et des bouteilles sur les gardiens. En dépit de l'intervention de la police, plusieurs prisonniers avaient réussi à grimper sur les toits de la prison, où les dégâts sont importants.

● WELLINGTON (ATS/AFP). - Les automobilistes néo-zélandais ne rouleront plus, à partir du 30 juillet prochain, que six jours par semaine, par mesure d'économie d'énergie.

Toutes les voitures devront désormais porter un fanion de couleur indiquant le jour pendant lequel l'automobiliste a choisi de ne pas rouler.

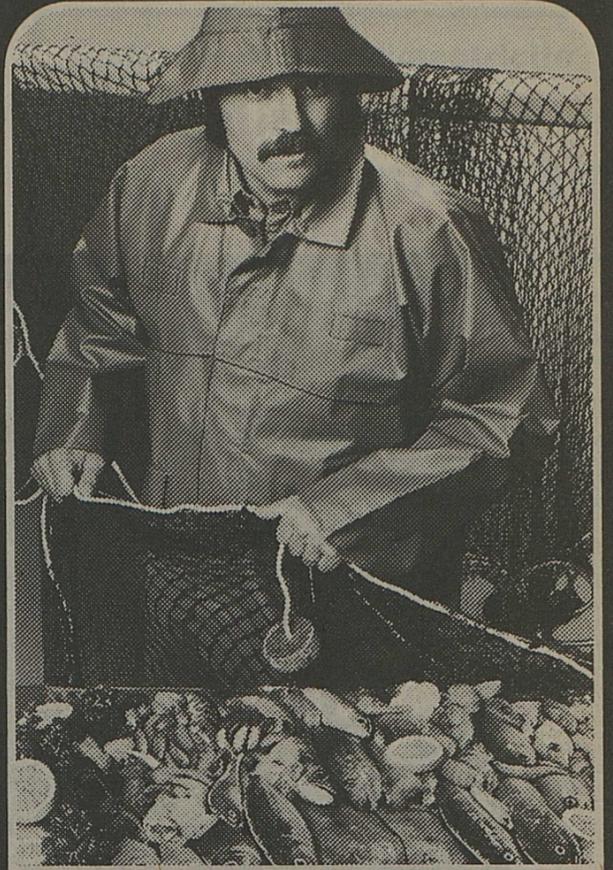
Cette mesure, présentée par le premier ministre, M. Robert Muldoon, fait suite à la décision prise il y a quelques semaines par le gouvernement interdisant les ventes de produits pétroliers pendant les week-ends et l'annonce, la semaine dernière, d'une augmentation de 20% de la facture pétrolière pour le budget de l'Etat.

● NEW DELHI (ATS/AFP). - Au moins 35 personnes sont mortes et une trentaine d'autres ont été sérieusement blessées lundi soir dans un accident de bus survenu près de Bhikmgaon, dans l'Etat de Madhya-Pradesh, dans le centre de l'Inde, apprenait-on hier. L'accident s'est produit lors du passage d'un ruisseau en crue.



Porc

Cou	kg	14.90
Tranches	kg	15.90
Filet	kg	21.90
Filet mignon	kg	27.90



Super-Hit

Côtelettes de porc

1 kg 12.90

Charcuterie

Jambon de derrière	100 g	1.55
Viande séchée Valteline	100 g	3.50
Salami Ticinello	pièce 400 g	4.90
Saucisse de Lyon extra	pièce 700 g	4.25
Grill-pic paire	300 g	1.75

Poisson

Truites (imp.)

100 g 1.90

ACTION

Hachis de boeuf	kg	8.90
Gigot d'agneau N.Z.	kg	9.90
Côtelettes d'agneau N.Z.	kg	13.90
Noix de jambon fumée	kg	16.90

Notre garantie: satisfait ou remboursé!

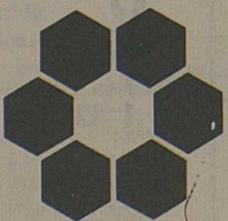
Prix valables du 27.6. bis 30.6. 1979

Pour le grill

Cuisses de poulet (imp. cong.)	kg	5.90
Steak-Gigot	kg	12.90
Rôti de porc épicé	kg	15.90
Saucisse de veau à rôtir	pièce 100g	-.90

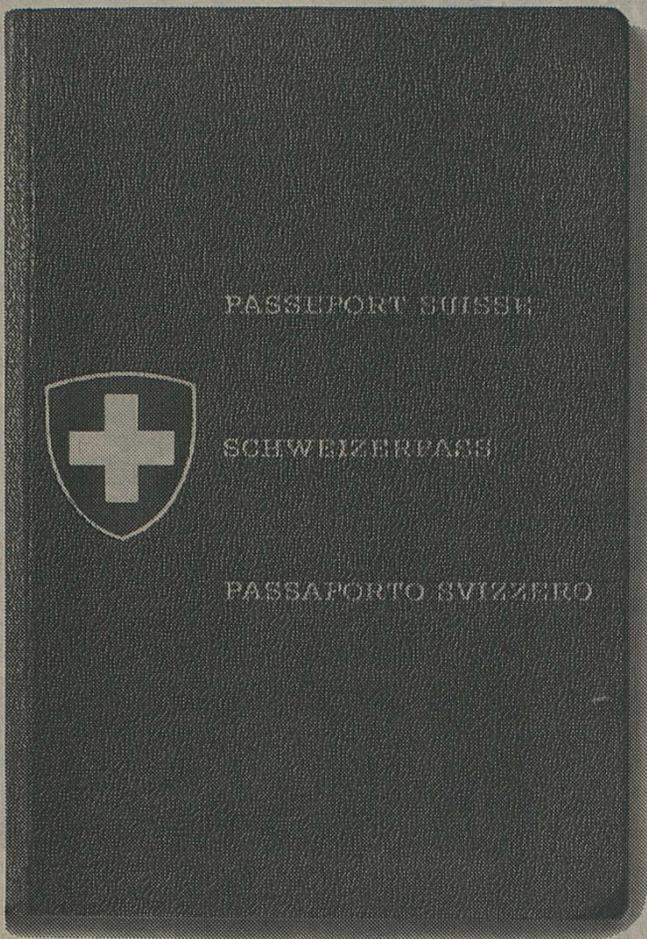
ACTION

Salmon Norvégien frais, ent. s/t.	100 g	2.20
Filets de limandes	100 g	1.60
Colin français	100 g	1.60
Maquereaux de ligne	1 kg	4.50



PLACETTE

No 1
en Suisse Romande



Le titulaire de ce passeport est citoyen suisse et peut rentrer en Suisse en tout temps.

(figure en première page du passeport suisse)



Le titulaire de cette carte est client d'une banque suisse et inspire confiance en tout lieu.

Avec sa croix blanche sur fond rouge, votre passeport suisse fait de vous, dans le monde entier, un hôte bienvenu. Et si vous présentez votre EUROCARD, on saura en plus que vous bénéficiez de la confiance d'une banque suisse. Par conséquent de la confiance du monde entier. EUROCARD vous ouvre les portes de près de 3 millions d'hôtels, restaurants, magasins et entreprises de service de toutes les branches, où *vous pouvez manger, dormir, faire vos achats, prendre un billet d'avion, louer une voiture, etc. sans bourse délier.* Vous n'avez qu'à présenter votre EUROCARD, vérifier la facture et la signer. Avec EUROCARD, vous avez toujours sur vous exactement l'argent qu'il vous faut dans la monnaie du pays où vous vous trouvez.

EUROCARD vous permet de voyager facilement et sûrement. Et s'il vous arrivait de perdre votre EUROCARD, vous répondriez de l'usage abusif qui en serait fait jusqu'à cent francs au maximum.

Et encore: seulement si vous n'aviez pas encore annoncé la perte de votre carte.

D'autre part, *il est plus avantageux de payer avec EUROCARD que de payer comptant*, car vous limitez les pertes de change. Votre décompte mensuel en francs suisses est calculé au cours plus favorable des devises. Sans oublier que, du jour où vous signez une facture jusqu'à celui où elle est portée au débit de votre compte, il peut s'écouler quelques semaines pendant lesquelles votre argent vous rapporte encore des intérêts.

Même si vous êtes déjà membre d'une

autre organisation de cartes de crédit, vous ne voudrez pas renoncer au passeport de confiance des banques suisses. Car aucun système au monde ne vous offre autant de facilités qu'EUROCARD. Et cela *sans finance d'entrée* et pour une cotisation annuelle de 80 fr. Renseignez-vous auprès de votre banque.



Votre passe-partout pour le monde entier. Une prestation de votre banque suisse.

Je m'intéresse à la documentation EUROCARD. NAV 2

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

NPA et localité _____

Adressez-vous à votre conseiller bancaire ou envoyez ce coupon à votre banque (nom de la banque, numéro postal et localité suffisent).



Le coup d'éclat des « Améthystes II » Une victoire aussi pour le chantier Amiguet

SAINT-GINGOLPH. - Une première place au Bol d'Or dix jours après avoir été mis à l'eau, deux premières places en temps réel à la coupe Diane : les « Améthystes II », sortis des chantiers Amiguet de Saint-Gingolph, viennent de faire un malheur dans les milieux de la voile. Si ce succès confirme le génie de celui qui les a conçus, le médecin-dentiste de Saint-Prex, Jean Grobéty, il consacre avant tout le travail de la famille gingolaise qui refuse de sortir des sentiers de l'artisanat.

Incontestablement, le succès rencontré par le nouveau voilier place le chantier bas-valaisan en position privilégiée. Un argument qui n'est pas à dédaigner quand l'on sait les incidences néfastes de la conjoncture sur le marché des bateaux. La famille Amiguet a pour elle, il est bon de le rappeler, une solide réputation. Ne serait-ce qu'à cause de sa fabrication du Corsaire suisse (on en vante la finition) et la mise à l'eau de l'Amigo. Pierre-Marie Amiguet, qui cultive volontiers la modestie, ne cache pas

les espoirs qu'il place dans l'Améthyste II : « Nous n'avions jamais douté du succès de la nouvelle version... nous connaissons les imperfections de l'Améthyste I, nous les avons supprimées. »

Ce « biffage » a constitué en un certain nombre d'opérations : le nouveau voilier est plus long que son frère aîné (1 m), plus large aussi (20 cm). Il affiche un peu plus de hauteur de franc bord et s'affirme avec une voilure améliorée (15 mètres carrés en plus). Ce qui lui vaut les caractéris-

tiques suivantes : 12 m de long, 2 m 40 de large, surface vélique au prés, 85 mètres carrés (spinnaker, 165 mètres carrés), poids : 3 tonnes en ordre de régate dont une tonne de lest.

La construction en bois - une version italienne sortira pour la fin de l'année en aluminium - de l'Améthyste II a imposé au chantier gingolais sept mois de travail soutenu : un véritable forcing pour que la mise à l'eau intervienne dix jours avant le Bol d'Or.

Parlons-en justement de ce Bol d'Or : aucun des concurrents n'a attribué au fruit du hasard la place de vainqueur de « Zoe ». La coupe Diane est d'ailleurs venue confirmer les qualités du voilier.

En feuilletant les photos prises lors des deux compétitions, Pierre-Marie Amiguet donnait ses impressions per-

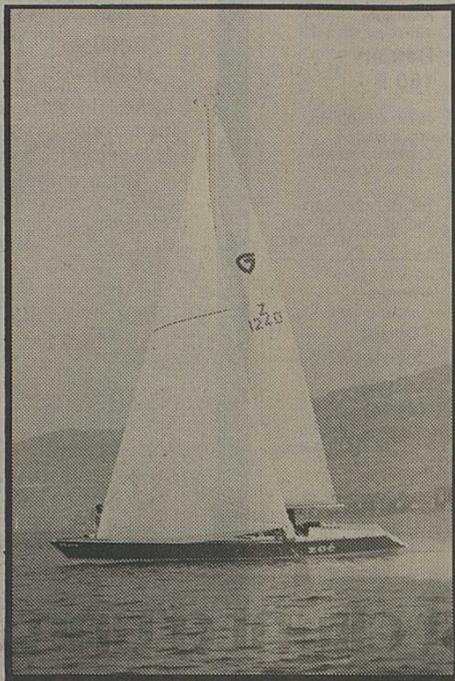
sonnelles : « L'Améthyste II est un bateau fait pour la vitesse qui demande la présence d'un équipage de première »

Le prix du merveilleux « joujou » ? Entre 90 000 et 120 000 francs selon l'acastillage et la garde-robe choisis.

Michel Pichon



Pierre-Marie Amiguet : on y a toujours cru.



UN RENDEZ-VOUS MUSICAL SYMPATHIQUE « La Sarabande » à Bex

BEX (DDK). - Lorsque l'on entre, l'on voit immédiatement le piano noir, un magnifique Bechstein qui trône dans une pièce au plafond très haut et boisé ; un autre piano droit lui fait face et la pianiste et maîtresse de maison, M^{me} Alice Michel, s'assied et pose les mains... Alors c'est l'instant presque magique où la maison prend vie, le piano chante ! Ici l'on est dans un antre où le bonheur de vivre ne s'accommode que des notes du piano. Tout est passion : la musique, l'art de recevoir ses amis autour du piano, le plaisir d'entourer un artiste invité pour une soirée. La villa la « Sarabande » ressemble extérieurement à toutes les jolies maisons de Bex. Mais ici, dans cette grande pièce, seule avec ses deux pianos, M^{me} Alice Michel en a fait un lieu de rencontre musicale, une nouvelle manière de passer une soirée pas comme les autres.

Au début, M^{me} Michel, jeune musicienne et mère de famille, invita une pianiste et quelques amis pour une petite soirée musicale. C'était le 3 octobre 1974 et l'artiste s'appelait Edith Fischer. Schumann, Mozart, les 24 préludes de Chopin... C'était le premier concert « A la maison » et le succès fut tel que M^{me} Michel organisa bientôt une autre soirée, puis bien d'autres, toutes avec le même bonheur. La villa « La Sarabande » devint bientôt un temple artistique.

grande pièce se transforme, en quelques minutes, en salon de concert et l'acoustique y est excellente.

Il faut parler budget, bien sûr. Les artistes invités par M^{me} Michel sont payés et les amis de ce sympathique couple connaissent maintenant la formule : chacun donne ce qu'il veut et l'obole sert ainsi à payer le musicien. Mais ce procédé n'est pas toujours magique et souvent l'on paie l'artiste avec l'argent du ménage !

Alice Michel joue du piano, André Michel, son mari, s'intéresse à tout ce qui touche au son et enregistre ainsi toutes les pièces qui se donnent à La Sarabande. Pour le plaisir de les réentendre... A eux deux, ils ont trouvé l'art de recevoir et de partager des moments de bonheur autour du piano. Leurs deux enfants grandissent dans cette am-

biance où tout n'est que musique.

Nous avons demandé à M^{me} Michel comment se faisait le choix des artistes invités. « Je me rends en auditrice dans les concours ou auditions ou même en concert et j'invite ensuite à La Sarabande celui ou celle que j'ai entendu et qui possède à mon sens le niveau que j'aimerais garder pour nos rencontres. »

Ainsi d'octobre à mars, la villa devient un haut lieu musical avec cinq concerts et des rencontres entre artistes. M^{me} Michel choisit ses dates en fonction du calendrier des Jeunesses musicales de Saint-Maurice ou d'autres concerts de la région. Pour cet automne, les Michel ont des projets musicaux qui feront encore de la villa La Sarabande un lieu où le temps s'arrête un peu autour d'un piano noir.

Société romande d'électricité Les satisfactions d'un 75^e anniversaire

MONTREUX. - Les actionnaires de la Société romande d'électricité ont tenu, lundi, leur assemblée générale ordinaire, sous la présidence de M. Roger Rognon, président du conseil d'administration.

En raison du caractère particulier de cette assemblée en cette année qui marque le 75^e anniversaire de la société, M. Roger Rognon a prononcé une allocution retraçant notamment l'historique de la société depuis sa fondation, en janvier 1904. Après avoir exprimé sa reconnaissance à M. Pierre Payot, administrateur-délégué, pour la part considérable prise au développement de la SRE, le président a remercié les directeurs, les cadres et l'ensemble du personnel. Il remercia en outre les établissements bancaires de la région pour leur confiance appuyée pendant une si longue période, ainsi que les pouvoirs publics et, en particulier, les autorités cantonales et communales, qui ont toujours témoigné à la société bienveillance et compréhension. Il souligna enfin le rôle si important de la presse.

M. Roger Rognon informa ensuite les actionnaires de certaines dispositions prises par le conseil d'administration et la direction, en relation avec le 75^e anniversaire. Il releva notamment qu'afin d'associer le personnel du groupe à cet important événement, chaque collaborateur a reçu une gratification spéciale. Une soirée aura lieu, le 8 septembre prochain, pour tout le personnel, à laquelle les conjoints seront invités. D'autre part, en raison du caractère de service public que la société assume et étant donné les bonnes relations qu'elle entretient avec les autorités et la population, une somme de 50 000 francs sera répartie entre différentes institutions culturelles, locales et régionales.

Après avoir approuvé la gestion du conseil d'administration, le compte d'exploitation et de pertes et profits et le bilan au 31 décembre 1978, et avoir pris acte du rapport des contrôleurs des comptes, l'assemblée a décidé, sur proposition du conseil, de distribuer un dividende de 30 francs brut par action, ce montant comprenant un dividende de 21 francs (7%) plus un bonus de jubilé de 9 francs (3%). Ceci pour leur constante et aimable fidélité.

En ce qui concerne la composition du conseil d'administration, M. Albert Studer a cessé ses fonctions de directeur général de la Banque Cantonale Vaudoise ; il ne siègera plus au conseil d'administration. Il a été vivement remercié par le président pour la part qu'il a prise aux travaux du conseil. Il a été remplacé par M. Francis Pahud, nouveau directeur général de la Banque Cantonale Vaudoise.

L'assemblée a en outre désigné MM. Robert Beck, Marc-Henri Chaudet et Martial Cherbuin comme contrôleurs des comptes pour 1979.

Au pays des Dranses

SOCIÉTÉ DE PÊCHE DU LAC DE CHAMPEX « Elections et dévasage ! »

ENTREMONT. - En présence de M. Bernard Comby, conseiller d'Etat, la société de pêche du lac de Champey tenait récemment ses assises annuelles à Champey.

A cette occasion, la société désignait un nouveau comité ; ce dernier, placé sous la présidence de M. Jean-Claude Reichenbach, entrera en fonction le 1^{er} janvier 1980.

L'association entend, dans la mesure de ses modestes moyens, participer au dévasage rapide du lac. Certains travaux ont déjà été entrepris mais le problème n'est pas résolu et il exige des mesures urgentes. Le grou-

pement a déjà créé un fonds qui s'élève à 14 503 fr 85 ; cette somme est mise à la disposition de la commune d'Orsières et de l'Etat du Valais.

Sous la direction de M. Charly Protet, l'assemblée a décidé de faire appel aux responsables de la pisciculture de Vernayaz afin d'assurer un approvisionnement régulier du lac en poissons calibrés.

Fixé au 20 juillet prochain, le traditionnel concours de pêche du lac de Champey changera quelque peu d'optique cette année : en effet, le comité a décidé de favoriser la participation des touristes et plus particulièrement des

hôtes résidant dans la station et les propriétaires de chalet.

L'assemblée a élu à la vice-présidence M. Jean Gay, M. André Stragiotti occupera la fonction de caissier et M. von Barman celle de secrétaire ; M. Charly Protet, ancien président devenant membre.

Plusieurs personnalités de la région ont participé à ces débats ; parmi celles-ci ont remarqué MM. Pierre Rouiller, chef du service de la pêche ; Charles Abbet, sgt, chef du poste de police d'Orsières, et Marc Laurent, délégué de l'office du tourisme de Champey.

Sembrancher: pour la Saint-Jean

SEMBRANCHER. - En ce 24 juin, croix du Christ en tête, la procession partie de l'église paroissiale a gravi la colline en chantant les litanies des saints et a atteint, en une heure, la chapelle de Saint-Jean.

Annoncée la veille au soir par le traditionnel « feu de la Saint-Jean », la fête a connu une affluence peu commune.

On devait, en effet, ouvrir à la vénération des paroissiens et des nombreux amis, un sanctuaire rénové.

« Discrète de jour, illuminée la nuit », la chapelle fatiguée par les ans avait besoin d'un sérieux rajustement. Grâce à un comité et à l'aide de tous, la paroisse a réussi au-delà de ses espoirs.

Les travaux ont permis de vérifier l'hypothèse du chanoine A. Pellouchoud, auteur aussi modeste que sérieux d'un Essai d'histoire de Sembrancher. Il pensait que la chapelle aurait pu avoir été construite dans une ancienne tour de garde. Il concluait : « L'examen de l'architecture de la chapelle expliquera peut-être son origine. »

C'est chose faite. En 1460, la chapelle a vraiment été construite dans une ancienne tour de garde.

La restauration a respecté scrupuleusement les socles gravés, les armoiries des fondateurs et bien mis en valeur les tufs des arcs gothiques. Pour rendre plus pieuse et plus expressive l'atmosphère du petit sanctuaire, on y a placé des vitraux. Ils sont l'œuvre de M^{me} Béatrice Cenci, artiste florentine, mais qui habi-

te Mex, le charmant village vaudois près de Bussigny. M^{me} Cenci a été heureuse de travailler pour « saint Jean-Baptiste », qui est aussi le protecteur de sa chère Florence. Elle nous l'a montré dans un baptême du Christ sur qui plane, au milieu de rayons lumineux, la colombe, tandis que le Père est représenté par une très ancienne sculpture de bois qui se trouve au-dessus du vitrail... Trier de son trésor des choses nouvelles et anciennes : Nova et Vetera. Un autre vitrail nous offre Jésus enfant, qui joue avec saint Jean. Jésus tient le globe dans sa petite main et Jean lui tend la croix qui permettra à l'Enfant-Dieu de sauver notre monde. Quant au 3^e vitrail, il éclaire des mille couleurs de la palette de M^{me} Cenci.

Si le chœur a retrouvé sa splendeur première, la nef l'a dépassée ! On lui a fait un plafond à la mode ancienne, qui accentue l'unité de la chapelle ; on a rafraîchi tous les bancs.

Quant au toit, recouvert de cuivre, il demeure entièrement bordé de dalles du pays qu'on vient de tirer des carrières.

Une fête paroissiale sur la colline a conclu très heureusement la journée d'inauguration, qui avait été honorée de la présence du doyen du diocèse, le chanoine M. Giroud, prieur de Martigny. Dans son homélie, il nous a montré combien était actuelle la prédication de Jean.

Félicitons les jeunes d'abord, qui ont travaillé avec enthousiasme à cette restauration si bien réussie, félicitons tous ceux qui ont mis la main à l'ouvrage. Remercions ceux qui ont montré ou montreront leur générosité pour ce travail qu'il fallait faire et qui a été bien fait.

« Discrète de jour, illuminée la nuit », la chapelle de Saint-Jean rappellera aux habitants des lieux et aux voyageurs, l'Agneau de Dieu, le Fils du Père, le seul Sauveur des hommes.

R. G.

Inalpe sur les hauts de Verbier

ENTREMONT (Set). - Les inalpes se sont poursuivies dans l'Entremont, le week-end dernier.

A La Marlène, sur les hauts de Verbier, il fallut attendre, avant de voir, à la grande satisfaction du propriétaire, M. Ami Giroud, la victoire de « Promise ».

M. Gino Oreiller, lui, n'a pas eu de chance, puisque sa « Gitane », malheureusement blessée, a dû être désalpée.

Aux Grands Plans, « Mignonne », appartenant à M. Louis Bircher, du Châble, s'est imposée devant près de 160 concurrentes.

Enfin, à La Léchère-Plan de la Chaux, la reine vient de Martigny-Combe. Il s'agit de « Tornaïse », qui appartient à Bernard Hugon, des Rappes ; la seconde place est revenue à « Fauvette », propriété de M. Pierre Reuse, d'Orsières.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Tirage contrôlé : 38 122 exemplaires (FRP 26.5.1977)

Le quotidien du Valais romand Atteint plus de 69% des ménages

TARIF DE PUBLICITE NOIR-BLANC dès le 1.1.1979

Annonces :	10 col. x 25 mm.	— 58,5 le mm.
Réclames :	6 col. x 44 mm.	2,35 le mm.
Réclames tardives :	6 col. x 44 mm.	2,80 le mm.
Communiqués de sociétés :	6 col. x 44 mm.	1,20 le mm.
Gastronomie :	6 col. x 44 mm.	1,40 le mm.
Mortuaires :	6 col. x 44 mm.	— 90 le mm.

Contrats d'annonces :			
1 000 mm.	3 %	15 000 mm.	12,5 %
2 500 mm.	5 %	22 500 mm.	15 %
5 000 mm.	7,5 %	30 000 mm.	17,5 %
10 000 mm.	10 %	40 000 mm.	20 %

Contrats de réclames :	1 mm. réclame = 1 mm. annonce	
Rabais de répétition :	2 x 5 %	13 x 10 %
	6 x 7,5 %	26 x 15 %

Annonces sans rabais : avis et remerciements mortuaires - in memoriam annonces politiques

TARIF COULEUR dès le 1.1.1979

noir + 1 coul. vive	— 75 le mm. (min. 500 mm.)	2,65 le mm. (min. 150 mm.)
noir + 1 coul. vive (sociétés locales)	— 73 le mm. (min. 500 mm.)	
noir + 2 coul. vives	— 86 le mm. (min. 1/4 p.)	2,90 le mm. (min. 150 mm.)
noir + 3 coul. vives	— 98 le mm. (min. 1/4 p.)	3,30 le mm. (min. 1/8 p.)
trichromies	— 98 le mm. (min. 1/4 p.)	3,30 le mm. (min. 1/8 p.)
quadrichromies	— 98 le mm. (min. 1/4 p.)	3,30 le mm. (min. 1/8 p.)

Rabais : comme pour noir/blanc (contrats et répétition)

TARIFS SPECIAUX dès le 1.1.1979

Pavé en manchette à gauche du titre	Fr. 121.—
Pavé en manchette cahier sports	Fr. 110.—
Supplément pour emplacement prescrit	20% du brut

Ni un lieu public, ni un vase clos

La formule est heureuse, les invitations à une soirée musicale se font sur la base d'adresses, un cercle de gens, d'amis et de mélomanes. La villa ne saurait devenir un lieu public de concert mais elle est néanmoins ouverte aux gens qui aiment la bonne musique. Lors d'un récital, la

Action

Crème à Fouetter

(Crème entière)

Du mercredi 27 juin au 10 juillet
vous économisez
Fr. 1.- par litre.
au moins

Dans tous les magasins.
La crème est un produit frais,
pur et naturel.

Rien ne remplace
la crème!

UCPL

A vendre pour cause de départ:
VW Golf GTI
35 000 km, 1977, gris métallisé, lecteur
de cassette, 4 pneus d'hiver plus chaînes
Garantie anti-rouille de 5 ans.
Fr. 10 500.-
Tél. 027/55 25 06 36-301651

Occasion

Austin Mini 1000
Simca 1301 Spéciale
57 000 km

Renault Estafette 1000
bâchée, 48 000 km.

Prix intéressant.
Véhicules expertisés.

Garage du Rovra
1893 Muraz
Tél. 025/71 17 82 *36-425368

FRAISES

à cueillir self-service,
tous les jours (y compris le diman-
che) de 8 h. à 20 h. Prendre ré-
cipient avec soi.
Prix Fr. -.80 la livre

Tél. 027/55 04 34 36-26857

Argenterie

à bon prix pour
changement des
modèles:
6 cuillers,
6 fourchettes,
6 couteaux,
6 à moka, 1 grande
fourchette,
1 cuiller à pot,
1 louche
pour Fr. 75.-
Même service pour
12 personnes,
total 51 pièces,
pour Fr. 150.-
remboursement.
Dem. prospectus.

Ugo Valentini
Case postale 126
6094 Lugano
85-68076

Utilitaires

A vendre

VW
pick-up
70, avec bâche
VW
pick-up
72.
Véhicules expertisés

Tél. 027/55 61 31
55 61 96
36-2930

A vendre

camion
Bedford

1974, diesel
Pont fixe bâché.
Charge utile, 7 t.
Expertisée.

Dépôt Cardinal
1880 Bex
Tél. 025/63 21 51
22-1207-16

A vendre

Datsun
180 B

1978, 50 000 km,
gris métallisé.
Expertise du jour.

Tél. 027/23 56 01
midi et soir dès 19 h.
*36-301642

A vendre

Toyota
Corolla 1200
station-
wagon

Mod. 76, 34 000 km.

Tél. 027/55 61 31
55 61 96
36-2930

A vendre

Renault
4 L

Modèle 1976,
27 000 km,
expertisée.

Tél. 027/55 61 31
55 61 96
36-2930

A vendre

Volvo 144
de Luxe

8.72, 80 000 km,
parfait état mécani-
que, carrosserie.
Expertise du jour.

Tél. 027/23 56 01
midi et soir
*36-301641

CS Prêt personnel

avantageux,
discret et
rapide

Voici quelques exemples de notre tarif

Crédit	Mensualités pour remboursement en			
	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
2 000.-	178.85	95.05	67.10	53.15
9 000.-	798.75	421.85	296.25	233.40
10 000.-	882.95	464.40	324.85	255.10
15 000.-	1324.45	696.60	487.30	382.65
20 000.-	1761.45	924.45	645.45	505.95
24 000.-	2113.75	1109.35	774.55	607.15

Inclus l'intérêt, tous les frais ainsi que la prime pour l'exonération des mensualités en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité et du solde de la dette en cas de décès. **Aucun supplément** particulier ni autres frais.

Tenez compte de ces avantages en comparant, cela en vaut la peine!

Je désire un prêt personnel de

62

Fr.

remboursable
par mensualités
de Fr.

Nom _____ Prénom _____

NP/Localité _____ Rue/No _____

Habite ici depuis _____ Téléphone _____

Domicile précédent _____

Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____

Lieu d'origine _____

Chez l'employeur _____

actuel depuis _____

Revenu mensuel _____

total _____

Loyer mensuel _____

Date _____

Signature _____



CREDIT SUISSE
CS

A envoyer au CREDIT SUISSE, 1951 Sion, Av. de la Gare 23, 027/23 35 45.
3963 Crans-Montana, Immeuble Grand'Place, 027/41 32 32. 1920 Martigny 1,
Av. de la Gare 21, 026/2 33 22. 1870 Monthey, Place de Tübingen 2,
025/71 14 77. 1907 Saxon, Rue Gottefréy, 026/6 28 47. 3960 Sierre,
Av. Général-Guisan 11, 027/55 46 01, ou à une autre succursale du
Crédit Suisse.

A vendre

Yamaha DT
125 MX
Enduro
fin 78, état de neuf

Fr. 2000.-

Tél. 027/22 36 92
bureau ou
22 09 78
bureau
*36-301639

A vendre, cause dou-
ble emploi,
bonne occasion

Mini 1000
58 000 km, moteur:
5000 km,
jantes larges
Prix: Fr. 3700.-

S'adresser:
tél. 027/65 19 20
midi ou soir
*36-27079

AUDI
60 L

vert foncé, 1971

GARAGE
DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

AUDI
80 GT

jaune, 1975

GARAGE
DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

Chaque jour
1 plein chariot
à gagner!
Valeur Fr. 450.-



durant la fameuse semaine
du lundi 25
au samedi 30 juin.
Tous les soirs à 18 heures,
tirage au sort du gagnant.
Pour participer à la tombola,
déposez s.v.pl. à nos caisses
le bulletin ci-joint dûment
rempli.

BENJAMIN FOURRURES

Une griffe qui vous différenciera des autres

BENJAMIN FOURRURES

Des modèles qui se remarquent par leur élégance
Des prix qui ont tout pour plaire

... Arrivée de Paris... la nouvelle collection
Christian Dior Boutique Fourrure ... Arrivée de Paris ...
la nouvelle collection ...

benjamin
fourrures
Lausanne

13, rue Haldimand
17, rue de Bourg
Galeries du Lido



PNEUS SERVICE

TYVALUG

Le meilleur service aux meilleures conditions

NEUFS + REGOMMÉS
Ouvert samedi matin

Rue de la Dixence
Sion - 027/22 56 95

A louer à Saint-Pierre-de-Clages

studio

Loyer intéressant. Date d'entrée
1^{er} juillet ou à convenir

Agence imm. Armand Favre, Sion
Tél. 027/22 34 64

36-207

A louer à bas prix, à Ovronnaz,
à la semaine, au mois ou à l'année

2 studios meublés

belle salle de bains.
Plein sud, avec balcon

Tél. 027/86 24 01 - 86 32 04

36-27137

Devenez PROPRIÉTAIRE de votre appartement en payant votre loyer!

A Basse-Nendaz, chalet résidentiel avec vue imprenable sur la vallée

Exemple: magnifique appartement, vendu en pleine propriété inscrite au registre foncier

Deux chambres à coucher, un séjour, une cuisine équipée, un grand balcon, une cave et un box fermé

Mise de fonds initiale **Fr. 20 000.-**
Redevances mensuelles **Fr. 890.-**
(charges comprises)

Renseignements et visites:

FAT

Propriété à tous **022/48 44 22**
Rue Peillodex 39, 1225 Chêne-Bourg
18-2946

A remettre dans ville du centre du Valais

très joli bar à café

conviendrait à dame seule, évent. à pâtisseries. Prix de remise Fr. 60 000.- facilités de paiement.

Ecrire à case postale 104, 1950 Sion 2 Nord *36-301635

A louer à Sion, promenade du Rhône 27

local de 150 m2

entièrement équipé, pouvant servir d'atelier ou affectations diverses, 5 portes d'entrée pour voitures et places de parc à disposition. Libre le 1^{er} septembre.
Tél. 027/22 74 09 entre 11 h. 30 - 13 h. 45 ou à partir de 18 h. 36-27139

A louer à Sion, av. Grand-Champsec 7

appartement 4 1/2 pièces

immeuble HLM, 7 chaînes TV. Fr. 545.- par mois charges comprises. Libre dès le 1.9.79 mois de septembre gratuit.
Tél. 027/23 31 79 heures des repas - 22 60 49 heures de bureau *36-301647

A vendre à 3 km de Montana-Crans

villa 7 pièces

avec un petit appartement indépendant. Tranquillité. Très belle situation

Ecrire sous ch. P *36-301649 à Publicitas, 1951 Sion

A louer à Verbier

côté départ Savoleyres, beau chalet de 7-8 pièces, salle à manger, salon, 5 chambres, 2 salles de bains, cuisine, grande cave à l'année, seulement Fr. 1200.- par mois environ. A discuter. Meublé ou partiellement

Date à convenir.

Ecrire sous ch. T 317920-18, Publicitas, 1211 Genève 3

MODE MARTIGNY

Culotte fantaisie

coton pour enfants **dès 3.-**

Slip messieurs

fantaisie 100% coton **5.-**

Nouveau!

Rayon chaussures

dames, messieurs, enfants et bébés

En action cette semaine

Clark en daim bleu

pointures 28 - 35

25.-

Aux intéressés de Saxon et des environs

L'ancien hôtel Vernay, exploité durant les années fastes du casino de Saxon et dont on sait qu'il fut incendié en bonne partie en septembre dernier, est reconstruit.

Les propriétaires ont voulu conserver son aspect de l'époque et chacun s'accorde à dire que c'est une réussite. On a rendu les appartements confortables et plus spécialement l'aménagement de la cuisine. Il est facile d'aménager, pour qui s'y intéresse, deux appartements en un, l'un faisant office de partie « nuit », l'autre de « jour ».

Ces appartements de 3 1/2 et 2 1/2 p. sont à vendre ou à louer.

Profitez d'aller visiter...

... et pour tous renseignements, l'administrateur

Marcellin Clerc, avenue de la Gare 39, 1951 Sion
tél. 027/22 80 50, est à votre disposition.

36-239

Nos super ACTIONS

pendant des Chanoines Provins, 7/10	Fr. 5.50	Moutarde Thomy, tube 280 g	Fr. 1.-
ère valaisanne, sixpack	Fr. 3.-	Bouillon gras Maggi, kg	Fr. 12.60
op grenadine Obermeilen, litre	Fr. 1.90	Farine fleur, 5 kg	Fr. 4.50
op Cusenier, fraise ou cassis, 7/10	Fr. 3.30	Spaghetti La Chinoise, 500 g	Fr. 1.40
s d'orange Cantelli, litre	Fr. -.80	Suchard Express, 100 portions	Fr. 17.40
s de pomme, Pomdor, litre	Fr. -.80	Crème à café, 12 g, 100 portions	Fr. 7.10
halco, sixpack	Fr. 3.20	Incarom, 800 g	Fr. 9.40
hisky Ballantines, bte 7/10	Fr. 28.60	Lait UP, litre	Fr. 1.20
nar, litre	Fr. 13.10	Bidon de glace Frisco, 2 litres	Fr. 6.90
artini rouge ou blanc, litre	Fr. 9.-	Sugus, 400 g	Fr. 2.50
astis 51, litre	Fr. 25.50	Duo Wander, kg	Fr. 11.30
au de vie de pomme, litre	Fr. 14.50	Dawamalt, kg	Fr. 6.90
ble Tradition Orsat, bte 7/10	Fr. 5.50	Chips Famille, 270 g	Fr. 2.60
omat Knorr, 1 kg	Fr. 7.90	Thé Lipton, 1 1/2 g, 100 portions	Fr. 4.20
ornichons Chirat, 850 g	Fr. 3.30	Fromage à raclette 1er choix, le kg	Fr. 10.50
ayonnaise Thomy, tube 265 g	Fr. 1.40	Huile arachide Saïs, 3 litres	Fr. 11.40
		Vinaigre Kressi, litre	Fr. 1.45
		Multi Niaxa, 4,500 kg	Fr. 11.90
		Ambra, 1,500 kg	Fr. 6.-

GRAND CONCOURS

De beaux voyages intervilles, par avion, pour 2 personnes.

BERLIN - BUDAPEST - LONDRES - PRAGUE
PARIS - ROME - VIENNE.

Le 30 juin à 16 h. 30, tous les bulletins déposés durant la semaine feront l'objet d'un tirage au sort pour désigner les bénéficiaires des voyages.

Dish Lav, 4 kg	Fr. 12.50
Persil, 4 kg	Fr. 10.50
Comfort, 4 litres	Fr. 6.-
Omo, 5 kg	Fr. 13.80
Solo liquide, 780 g	Fr. 1.90
Génie lavabo, 2,100 kg	Fr. 8.50
Farmer's Best lessive, tambour 5 kg	Fr. 12.60
Dentifrice Colgate fluor, 115 g	Fr. 2.20
Tahiti douche, 165 ml	Fr. 2.50
Langes Susi, 48 pièces	Fr. 3.60
Café Tea-Room, kg	Fr. 10.50
Sucre 2 portions, 5 kg	Fr. 8.90
Sucre 5 x 1 kg, poudre	Fr. 4.70
Huile arachide Saïs, 25 kg	Fr. 95.-
Rôti de porc pour broches kg	Fr. 11.80
Saucisse de veau 10 x 130 g	Fr. 10.-
Lard sec kg	Fr. 9.60

Nom:.....

Prénom:.....

Adresse:.....

MARTIGNY CET ÉTÉ

126 km de films et une riche animation

MARTIGNY (M.P.). - Consciente de sa position privilégiée sur l'axe européen nord-sud, Martigny n'a jamais négligé ses hôtes. Surtout lorsque s'en vient la pleine saison. Cela explique que d'année en année, les milieux touristiques s'attachent à peaufiner un programme d'animation et de divertissements riche en suggestions. L'été 79 ne faillira pas à la règle comme l'ont relevé hier au cours d'une conférence de presse M. Roby Franc, président de la société de développement, Georges Soudan, directeur de l'office du tourisme, Raphy Darbellay et Emile Fellay de Ciné-Exploitation, et Georges Laurent, photographe-animalier. Neuf soirées principalement consacrées au folklore et 42 films constitueront autant de raisons pour les vacanciers de choisir Martigny comme étape.

Le programme estival, tel qu'il a été présenté par M. Soudan, comprendra donc neuf ren-

dez-vous sur la place Centrale fixés chaque jeudi, sauf pour la Fête nationale du 1^{er} août, la



Il ne suffit pas d'avoir une place Centrale accueillante, encore faut-il savoir l'animer...

date tombant un mercredi. Le 5 juillet, le cœur de la ville accueillera l'Ensemble valaisan de cuivres. Suivront dans l'ordre, le 12, la Comberintze de Martigny (qui, soit-dit en passant, sera appelée à jouer un rôle prépondérant dans la préparation des Européades du folklore en 1981), le 19, Nos s'atro bon Bagna (groupe qui assumera en 1980 l'organisation de la Fête cantonale des costumes), le 26, les Zachéos de Sierre, le 9, le photographe-animalier Georges Laurent qui présentera de nouvelles diapositives sur la faune des Dranses, le 16, l'Arc-en-ciel d'Evolène, le 23, l'Arbarintze de Saxon et le 30 la Chanson de la Montagne de Nendaz. S'agissant de la fête du 1^{er} août, le programme reste à déterminer, mais d'ores et déjà, l'on peut affirmer que l'accent sera porté sur la décoration.

42 films en 6 semaines

La formule du 17^e Festival d'été du cinéma gardera quant à elle le schéma éprouvé des trois dernières années : un film par jour, deux séances, à 20 et 22 heures, un panorama des films les plus marquants et les plus divers. En tout, ce sont quelque 126 kilomètres de pellicule qui seront projetés sur l'écran de la salle de l'Etoile. Réalisateurs retenus : Altman, Bergman, Boorman, Brooks, Bunuel, Cavalier, Costa-Gavras, Fellini, Herzog, Jancso, Leone, Risi, Saura, Scialoja, Taviani, Yersin et Zimmermann.

Les soirées du lundi et du mardi consacreront des films d'art et d'essai en première vision (*Dona Flor et ses deux maris*, *Martin et Léa*, *Un mariage*, *Nosferatu*, *fantôme de la nuit*, *Dernier amour* et *Les petites fugues*), alors que les grands classiques trouveront place les mercredi, jeudi et vendredi. Un créneau aussi (le samedi) pour les best-sellers (*Le fantôme de Barbe noire*, *Astérix le Gaulois*, *Mary Poppins*, *La cage aux folles*, etc.), le dimanche étant réservé en matinée aux enfants et aux familles et le soir aux westerns et à l'aventure.

En marge de l'animation proprement dite, M. Roby Franc a encore fait part à la presse de la sortie prochaine d'un nouveau prospectus dont les photos sont l'œuvre du Prix de la ville de Martigny, Michel Darbellay. En guise de conclusion, il a rappelé le slogan choisi depuis quelques années qui situe à merveille l'attrait de la cité : « Le Midi commence à Martigny. » Un slogan qui, pour la petite histoire, a inspiré les milieux touristiques sierois ; ceux-ci ont en effet décidé d'imprimer sur leurs dépliant : « Sierre, c'est déjà le Midi. »

Jaloux les Martignerains ? Non, fiers de leur trouvaille. Un tantinet amusés quand même...

Les «retailons» d'Octodure

Invasion de serpents dans le quartier de la gare !

MARTIGNY (emb). - Décidément, ce quartier de la gare n'a pas fini de faire parler de lui.

Après la paillotte, dans laquelle on n'a vu jusqu'à présent aucun cannibale, on nous signale que des serpents - inoffensifs, il faut le préciser - sont échappés d'un vivarium installé près de l'hôtel Terminus.

Joyeuse promenade pour ces reptiles dont quelques-uns dépassent largement le mètre de longueur.

On en a vu sur les pelouses. D'autres se sont réfugiés dans des caves dont les vastes étaient entrouverts.

On nous a dit qu'une personne cardiaque, effrayée par le spectacle, a dû être conduite à l'hôpital.

Dans notre bonne ville, on devra dès lors abandonner la chasse aux sorcières pour se livrer à celle des serpents ! A sonnettes !

Martigny : pas de vacances pour les conseillers généraux

Une usine de turbinage et une centrale de chauffage à distance à la clé !

MARTIGNY. - Il n'y aura pas de «vacances en juillet» pour les conseillers généraux de Martigny ! En effet, l'administration communale vient de convoquer le conseil général pour une très importante séance qui se tiendra le jeudi 12 juillet prochain. « Très importante séance » est vraiment la locution adéquate puisque les conseillers généraux devront désigner un nouveau vice-président en remplacement du regretté Bernard Lonfat. Les soixante représentants de la population martigneraise devront ensuite ratifier diverses ventes et achats de terrains communaux, se prononcer sur le plan de zone de Chemin-Dessus et sur quelques modifications à apporter au règlement des constructions. Toutefois, deux autres objets feront l'essentiel du débat : l'aménagement hydro-électrique du Marioty et la construction d'une centrale de chauffage à distance à Martigny. Un ordre du jour extrêmement chargé donc que l'on peut aujourd'hui déjà analyser de manière plus détaillée.

Election du vice-président

Lors de la mise sur pied du conseil général, les fractions politiques en présence s'étaient « accordées » pour confier la vice-présidence à la fraction démocrate-chrétienne. Il faut simplement souhaiter que cette convenance soit maintenue puisqu'elle a fait ses preuves, le conseil général d'Octodure ne s'étant d'ailleurs jamais laissé entraîner sur un chemin de « polémique » et ayant toujours œuvré dans l'intérêt général.

Ventes et achats de terrains

Le conseil communal propose l'achat de deux parcelles : - la parcelle N° 1164 de 2604 m², sise aux Bonnes Luites, propriété de M. Léonard Gianadda pour le prix de 85 francs le m² ; - et la parcelle N° 387, située à l'angle des rues d'Octodure et du Forum, propriété de M. René Lesage pour le prix de 100 francs le m².

Avec ces deux achats la commune entend poursuivre sa politique de développement par l'acquisition de terrains dans des zones décentralisées de la localité. L'achat de la parcelle René Lesage pouvant, elle, éventuellement s'inscrire dans le cadre de la future amélioration du quartier du coin de la ville.

Le conseil propose ensuite la vente de la parcelle 19 601, d'une surface de 1909 m² constituant l'ancienne route du Guercet, tronçon intersection de la route du Levant - voie du chemin de fer Martigny-Orsières. Un taxateur officiel, un représentant de la commune et un représentant de la maison Orsat qui désire acquérir la parcelle a fixé un prix d'estimation arrêté à 65 francs le m². Le conseil communal propose donc de ratifier sa décision prise le 3 avril dernier à savoir, céder la parcelle à la maison Orsat pour un total de 124 085 francs.

Modifications de zone à Chemin

Afin d'entrer dans « la bonne logique des choses » le conseil communal rappelle que son plan d'aménagement n'a pas prévu de zones d'habitation à Chemin-Dessus. C'est la raison pour laquelle il soumet les modifications du plan d'aménagement, entraînant le passage en zones d'habitation de différentes parcelles situées à Chemin-Dessus en limite de zones d'habitation de la commune de Vollèges.

Règlement des constructions

Le 16 février 1978 le conseil général acceptait le nouveau règlement des constructions qui fut adressé pour homologation au Conseil d'Etat. Par lettre du 16 mars 1979 le service du contentieux du Département de l'intérieur a fait part à l'administration des différents préavis émis par les services cantonaux consultés. Les propositions de modifications ont fait l'objet d'un rapport établi par l'Office cantonal de planification. Après étude, le conseil communal a retenu plusieurs articles dont il proposera la modification au conseil général.

Aménagement hydro-électrique du Marioty

L'aménagement hydro-électrique des eaux du Marioty n'est pas une idée nouvelle. Ce projet déjà émis en 1947, fut repris en 1972 avec des analyses périodiques puis a fait, dès 1975, l'objet d'études systématiques qui ont déjà obtenu des crédits d'étude en 1975 et 1978. Aujourd'hui, l'administration communale

conclut que le projet revêt un intérêt certain pour la commune de Martigny et que la décision de passer à sa réalisation peut être prise en connaissance de cause.

Quel est le but d'une telle opération ? De manière très schématique et avant même d'avoir eu toutes les explications qui ne manqueront pas d'être données lors de la prochaine séance du conseil général, l'on peut écrire que la commune de Martigny essaie de faire un « coup double » : d'une part, continuer à utiliser les eaux du Marioty de manière encore plus rationnelle et surtout plus épurée grâce au turbinage et, d'autre part, s'assurer une assez remarquable source d'énergie puisque l'usine prévue fournirait à l'administration communale plus de 5 millions de kw par année à un prix de revient des plus abordables.

Un facteur conjoncturel très important entre également en ligne de compte puisque la construction amènerait un nouveau volume de travail pour la région de l'ordre de 4 200 000 francs répartis de la manière suivante : génie civil : 2 820 000 francs, équipement : 1 220 000 francs, divers 160 000 francs. Les frais d'amortissement et d'exploitation ont également déjà été calculés. Compte tenu de tous ces facteurs dont la rentabilité est susceptible de s'améliorer encore, l'administration communale sollicite l'autorisation de passer à l'exécution des travaux et de contracter l'emprunt nécessaire estimé à 4,2 millions de francs.

Une centrale de chauffage à distance

L'Office fédéral de l'économie énergétique a étudié les possibilités d'implantation de chauffage à distance dans les principales villes suisses. De l'étude entreprise par l'office il ressort qu'environ 85 agglomérations devraient s'équiper de telles installations. Les critères qui y sont définis situent la ville de Martigny dans une position favorable quant à une telle implantation, du fait des importantes constructions qui y sont projetées pour ces deux prochaines années. Il faut encore savoir que le chauffage à distance comporte plusieurs avantages par rapport au chauffage individuel. Il s'agit d'abord d'une amélioration du point de vue écologique car, le rendement d'une telle centrale est meilleur que celui d'une installation individuelle. Le rejet des cendres et d'imbrûlés est presque totalement éliminé par une filtration efficace. Les cheminées sur les toits font place à quelques cheminées de grande hauteur qui assurent une meilleure dilution des émissions. La réduction du nombre de réservoirs des combustibles et par conséquent du nombre de transvasements ainsi que le contrôle effectué par un personnel qualifié diminue considérablement les risques de pollution dus au mazout.

Outre l'aspect écologique il faut retenir les aspects économiques, de sécurité énergétique de la solution « chauffage à distance » : l'installation utilise une huile lourde meilleur marché que le mazout léger, les frais d'entretien à l'utilisation (ramonage, révision de chaudière, brûleur, citerne, etc.) sont supprimés. Le coût du transport de la chaleur est minime comme d'ailleurs les pertes de chaleur.

Mais au fait, pourquoi une telle installation à Martigny ? Voici ce qu'en dit le message du conseil communal :

L'idée de la construction d'une centrale de chauffage à distance est entrée dans la voie des études au moment où la SI Saverma a décidé définitivement la construction de son important centre commercial du Manoir. On a alors constaté que la construction de ce centre et d'un véritable nouveau quartier derrière les écoles primaires de la ville assurait à la centrale de chauffage une chance maximum de réalisation raisonnable à la condition bien entendu que ces gros utilisateurs s'engagent à s'y raccorder. Le conseil communal prenant acte de ces faits chargea la commission d'édilité, des travaux publics et d'ur-

banisme de faire procéder à l'étude d'une centrale de chauffage à distance. Le mandat d'étude fut confié aux bureaux de la place. Il a été présenté aux utilisateurs potentiels qui eurent l'occasion de faire leurs remarques et de poser les questions qu'ils jugeaient nécessaires. Le conseil communal, de son côté, prit connaissance de l'étude et autorisa la commission à poursuivre les opérations tendant à sa réalisation.

Sur le plan technique, la centrale pourrait se construire dans la région de la route du Levant. Dans une première étape on desservirait les quartiers à forte concentration urbaine entre la centrale de chauffage et la place du Manoir où se construisent de nouveaux immeubles potentiels importants. Le raccordement des bâtiments publics (hôtel de ville, salle communale, écoles, église) serait prévu dans un proche avenir. Les installations coûteraient, suivant la solution choisie de 3 300 000 à 3 900 000 francs. Là aussi les coûts d'exploitation ont été très sérieusement étudiés.

D'autre part une série de précautions importantes ont été prises pour éviter certains risques aussi bien techniques que financiers ne dépassant d'ailleurs pas les bornes d'une gestion prudente des deniers publics. Au vu d'un très long rapport l'administration communale demande d'approuver le projet de construction et en conséquence :

- a) d'autoriser le conseil municipal à signer des contrats de fourniture de chaleur ;
- b) de passer mandat définitif aux bureaux d'étude chargés de la réalisation du projet ;
- c) d'engager les dépenses découlant des études et porter dans le budget 1980 les tranches de crédit correspondant aux travaux prévus.

Dernier point

Et pour couronner le tout... les conseillers généraux devront encore se prononcer dans la même séance sur le règlement d'assainissement urbain autrement dit sur la taxation des ordures ménagères et industrielles. Ce chapitre, qui a déjà défrayé la chronique en ville de Martigny, ne sera certes pas le moindre et nous y reviendrons dans une prochaine édition. Finalement, et avant même que les conseillers généraux de Martigny ne se prononcent, il est intéressant de constater que la cité octodurienne fait quasiment figure de pionnière valaisanne en matière de recherches comme d'économie d'énergie. Et le sujet est... on ne peut plus actuel !

SET

En direct de Vaison-la-Romaine

MARTIGNY (Set). - Si Martigny attend avec impatience la date du 14 juillet prochain qui consacrerait son jumelage avec la cité de Vaison-la-Romaine, les futurs amis français ne sont pas en reste comme nous l'apprend la lecture du Provençal dans lequel notre confrère de « la locale » écrit notamment :

« Un jumelage ce n'est pas du tout la rencontre plus ou moins officielle de personnalités qui se rendent visite ». C'est la volonté d'échanges multiples et permanents, intéressants toutes les associations, tout ce qui « bouge » dans une commune. Et d'ailleurs le tout premier soin de M. Meffre, maire de Vaison, ne fut-il pas de réunir autour de lui une centaine de personnes représentant l'éventail complet, total de toutes les activités de la ville, afin de mettre en œuvre ce jumelage avec Martigny ?

Ainsi comme l'indiquent les dirigeants au sommet du conseil de l'Europe : « un jumelage doit être populaire ou ne doit pas se faire. » C'est pourquoi dès la pre-

mière cérémonie, la rencontre entre les deux villes se célébra comme une grande fête où participèrent absolument toutes nos sociétés dont les présidents ont formellement assuré de leur présence. Nos amis suisses font de même et une centaine de membres de leurs associations viendront se mêler aux nôtres les 14 et 15 juillet.

En septembre 1980, ce sera dans la même atmosphère de liesse, d'amitié que les Vaisonnais, à leur tour, seront reçus à Martigny. Ainsi préluèderont de fructueux échanges sur tous les plans (touristiques, culturels, sportifs, colonie de vacances, etc.).

Dans un prochain article nous répondrons à la deuxième question : pourquoi Martigny-en-Valais ?

Eh bien, comme on peut le constater, c'est véritablement tout Vaison qui attend Martigny. Le pourquoi de cette attente ? Nous espérons bien l'obtenir par un prochain courrier dans les colonnes du Provençal !

Un baptême de l'air pour deux écolières studieuses



MARTIGNY (Set). - Dans le cadre de ses activités extra-scolaires, une classe mixte du cycle d'orientation du collège Sainte-Marie avait mis à son programme une étude sur... la chaussure !

Cette étude, au-delà du travail de recherches qu'elle engendrait, avait le mérite de faire découvrir à toute une classe une des plus anciennes fabriques de Martigny : la fabrique « Alpina S.A. », propriété depuis toujours de la famille Galtoni-Henriot. Cette proximité citadine devait permettre à toute la classe d'effectuer dans un premier temps un travail de groupe, puis une visite dans les locaux de cette exploitation octodurienne et finalement de fournir une réflexion encore plus poussée sur l'ensemble.

Devant le très beau résultat obtenu, M. Emile Gattoni, en connaisseur et grand amoureux de la chaussure, ne pouvait rester insensible et il décida d'offrir aux deux meilleurs travaux un baptême de l'air !

C'est ainsi que dernièrement, M^{lles} Isabelle Pillet et Armelle Bruchez, toutes deux de Saxon, voyaient leur travail récompensé et avaient la chance de découvrir les Alpes « par en haut ». C'est à leur retour... des cieux que nous les avons surprises en compagnie de M. Gattoni, qu'elles remercient par l'entremise de notre journal.

1951 Sion, Tel. 027/23 35 45
3963 Crans-Montana, Tel. 027/41 32 32
3960 Sierre, Tel. 027/55 46 01
1870 Monthey, Tel. 025/4 14 77
1920 Martigny 1, Tel. 026/2 33 22
1907 Saxon, Tel. 026/6 28 47

CREDIT SUISSE
CS

Toujours des prix Placette

79130



Ensemble coton,
6 mois à 2 ans

12.-

Robe bain
de soleil,
18 mois à 3 ans

9.-



Sandale dame,
cuir beige,
35/40

25.-



Chaussure tennis,
27/45

5.-



T-shirt garçon,
rayé,
4 à 14 ans

5.-



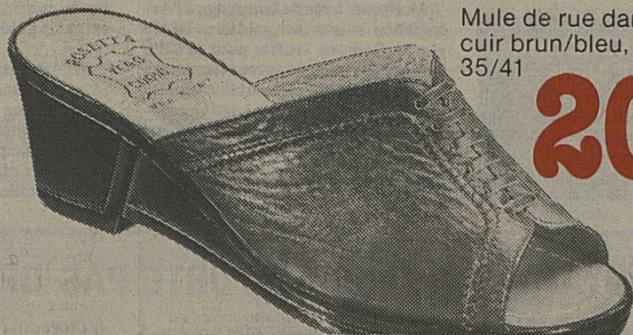
7.-

Mule dame éponge unie,
35/41



Mule de rue dame,
cuir brun/bleu,
35/41

20.-



Sabot orthopédique homme,
noir,
39/45

20.-



Short grisettes,
4 à 14 ans

6.-



Ensemble,
blouse et jupe

18.-

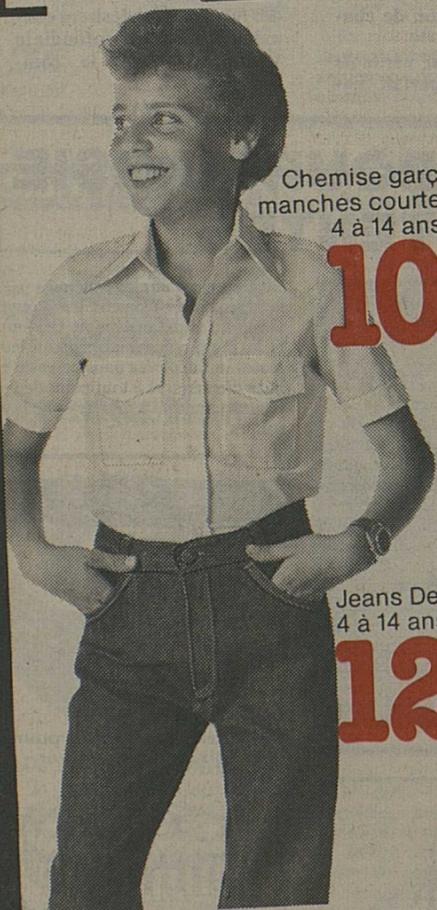
Barboteuse
stretch,
Tailles
56/68/80/92

9.-



Chemise garçon,
manches courtes,
4 à 14 ans

10.-



Jeans Denim,
4 à 14 ans

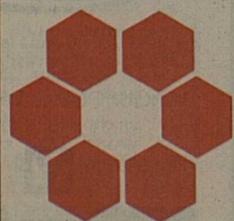
12.-



T-shirt fillette,
4 à 14 ans

6.-

Notre
garantie:
satisfait
ou
remboursé!



PLACETTE

A Monthey
et Sierre
Essence-Manor-
Super
-.89



Economies

Chacun se souvient encore de ces années de folie économique dites de haute conjoncture. Certains, en évoquant cette période d'euphorie, affirment, comme pour trouver une consolation: «Ce boum ne pouvait pas se prolonger indéfiniment!»

La récession économique actuelle est devenue la grande préoccupation de tous. Et aujourd'hui, il n'est plus question que d'économies.

Une sentence latine dit bien: «Il n'y a pas de source de profits aussi sûre que les économies.»

Notre gouvernement, m'a confié une personnalité politique, doit s'inspirer de cette considération. En effet, tout dernièrement, il a refusé, pour des raisons d'économie, de se joindre à la municipalité et la bourgeoisie de Sion pour acheter le vin d'honneur offert lors de la fête cantonale des costumes.

Economisons, économisons...

- gé -

★ REDACTION DE SION
Gérard Mabillard
Tél.: (027) 23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél.: 38 23 47,
1961 Champlan

Les aspirants guides péruviens reçus par le préposé à l'Office cantonal du tourisme



Lors de la réception à la cave de Châteauneuf (de gauche à droite), M. Carruzzo, ingénieur agronome, M^{me} Jacquemet, M. Bornet, préposé à l'Office du tourisme, et quelques aspirants guides péruviens.

CHATEAUNEUF (gé). - Hier après-midi, à la cave de l'école cantonale d'agriculture, M. Bernard Bornet, préposé à l'Office cantonal du tourisme, a reçu les aspirants guides péruviens. M. Carruzzo, ingénieur agronome, collaborateur du directeur de l'école, et M^{me} Jacquemet, responsable de la cave, ont servi le verre de l'amitié.

M. Bornet a rendu hommage à l'Association suisse des guides présidée par M. Bernard Truffer pour la belle action entreprise en faveur des futurs guides péruviens, sans oublier le guide Camille Bourmisen qui les accompagne. Ces aspirants guides viennent de terminer le premier cours. Dimanche, ils participeront à la fête cantonale des guides à Bettmeralp et

lundi matin, ils commenceront les cours de guides proprement dit.

M. Bornet a encore précisé: «Comme futurs guides de votre pays, vous pouvez apporter beaucoup au développement du tourisme. Autrement que par des théories, par des mots, il y a effectivement une solidarité internationale entre les gens de la

montagne. Je souhaite que vous soyez des guides heureux et formule des vœux de succès dans votre pays.»

Pour sa part, M. Carruzzo a fait une brève présentation de l'Ecole cantonale d'agriculture et a présenté deux vins.

La fête du « bouquet » ... en voie de disparition ?

SION (gé). - La tradition veut, lorsque le gros œuvre d'un immeuble ou d'un ouvrage de génie civil est terminé, qu'il y ait une fête. C'est l'occasion choisie pour poser au sommet de l'ouvrage le «bouquet» fait, le plus souvent, d'un sapin enguirlandé.

L'origine de ce «bouquet» remonte à une coutume italienne qui voulait que le maître de l'œuvre ou le propriétaire offre à boire et à manger à tous ceux qui avaient participé au coulage de la dalle. Un contremaître qui a vécu de très nombreuses fêtes du «bouquet» nous a affirmé tout dernièrement qu'actuellement avec les sévères dispositions relatives à la protection de l'environnement, il devient de plus en plus difficile de se procurer gratuitement un sapin. Lorsqu'il s'agit d'acheter un sapin, les responsables regardent à deux fois. D'autre part, le nombre des constructions d'immeubles et de villas diminue sans cesse.

Savez-vous que les ouvriers ont recours à un petit code pour informer les collègues du chantier ou d'un autre chantier lorsque la fête du «bouquet» n'a pas eu lieu? Ils placent, par exemple, un mannequin, la tête tournée vers le sol, sur la façade principale, ou à défaut de mannequin, ils disposent quelques fiasques avec le goulot tourné vers le sol.

La fête du bouquet, pour le monde des ouvriers, n'est pas uniquement l'occasion de boire un verre de vin et de profiter d'un repas, mais c'est aussi le signe extérieur d'une réussite. Il serait dommage que cette tradition disparisse.



Un «bouquet»

D'UNE INCONTESTABLE UTILITÉ
Un guide touristique du Valais sort de presse

SION. - En cette veille des vacances d'été, un ouvrage de plus de 200 pages est sorti de presse à Sion portant pour titre *Valais: guide touristique*. Cette publication entièrement nouvelle pour le canton est due à M. Guy Gessler. Elle est illustrée de nombreux dessins et photos provenant notamment de l'Union valaisanne du tourisme et est agrémentée de textes d'écrivains du canton dont notamment Maurice Zermatten.

Ce guide présente tout d'abord le Valais dans son contexte historique, politique,

géographique, économique, puis aborde le chapitre des vins, de la gastronomie, du folklore. Il parle aussi bien des combats de reines que des «raccards», de la route du vin que de la raclette, des 4000 à gravir que des sentiers pédestres, des costumes que des coutumes et donne mille renseignements touchant le patois, les tunnels, les pourboires, les pistes de ski, les lacs de montagne, la presse, les cols alpins ou la location de chalets de vacances.

Il s'agit là d'un véritable vade-mecum du parfait Va-

laisan ou de l'ami du Vieux-Pays.

L'essentiel de l'ouvrage est composé de la liste détaillée de certaines de localités à visiter avec toutes les caractéristiques concernant les voies d'accès, les monuments, l'artisanat, les hôtels et renseignements divers.

«Ce guide, note son auteur, M. Guy Gessler, a été conçu pour satisfaire aux exigences des touristes qui désirent connaître de façon approfondie le Valais et mieux le comprendre.»

UN MALVOYANT SUR CINQ NE PORTE PAS DE LUNETTES

Les 57 % du peuple suisse ont des difficultés visuelles, mais seuls 46 % portent des lunettes ou des lentilles de contact. Sur les 11 % de personnes malvoyantes, 3 % n'en avaient pas conscience et 8 % n'avaient rien entrepris pour les corriger. Tels sont les résultats inquiétants d'une enquête menée par Publites à Zurich sur demande du Centre d'information pour l'amélioration de la vue (CIAV). Cette enquête a touché l'année passée 962 jeunes gens et adultes dans tout le pays et leurs déclarations ont été ensuite vérifiées par un contrôle oculaire.

Cette enquête révèle deux choses: elle donne, tout d'abord, une idée de l'état de la vue du peuple suisse; elle montre ensuite que nombre de malvoyants négligent leurs yeux et sont inconscients des dangers qu'une mauvaise vue peut leur faire courir, notamment dans la circulation. La campagne d'information menée depuis plusieurs années par le CIAV est par conséquent non seulement utile mais indispensable.

Qui a des lunettes de recharge ?

Il est recommandé aux automobilistes, en Suisse et à l'étranger, d'avoir toujours dans la boîte à gants une seconde paire de lunettes. A ce propos, l'enquête a aussi

révélé que la moitié des conducteurs porteurs de lunettes n'en possèdent qu'une paire.

Autre constatation: 60 % des lunettes portées ont moins de cinq ans d'âge, 30 % ont entre cinq et quinze ans et 7 % plus de quinze ans. Les 7 % des personnes dont les lunettes ont plus de quinze ans oublient un fait capital: les yeux se modifient au cours d'une vie, mais pas les lunettes. Quand on doit porter des lunettes, il est indispensable de les faire contrôler au moins tous les deux ans, car on ne peut pas se rendre compte par soi-même si l'adaptation est toujours correcte. En effet, les yeux se modifient lentement et on a tout le temps de s'habituer à cette lente diminution de la capacité visuelle.

Un opticien connu recommande à ses clients de porter les nouvelles lunettes pendant une semaine et ensuite de rehausser les anciennes pour établir une comparaison. Ce n'est qu'à ce moment-là que la différence est nettement sensible. Bien des gens se demandent alors comment ils ont eu le courage de s'engager dans la rue avec leur vieille paire de lunettes!

Une vue parfaite dans la circulation

Aujourd'hui, on travaille avec des objets bien plus petits qu'autrefois. Dans nos journaux, revues et livres, les caractères ont tendance à s'amenuiser par mesure d'économie. Tout cela fatigue davantage nos yeux.

La densité et la complexité de la circulation automobile exige également une bonne vue. La valeur limite pour accorder un permis d'éleveur-conducteur a été fixée à 0,6 de vision. Celui qui s'enorgueillit d'une valeur de 1,0, donc 100 % d'acuité visuelle, peut déchiffrer les panneaux de signalisation et repérer des barrières fermées, des enfants, etc., à une distance presque deux fois plus grande que le conducteur dont la vision est de 0,6.

Un ophtalmologue de Munich, spécialiste des questions de circulation, estime que seules des personnes disposant d'une acuité visuelle optimale devraient être admises dans la circulation routière et qu'il est parfaitement justifié d'établir une relation entre la vitesse à laquelle on roule et l'acuité visuelle personnelle. L'enquête du CIAV démontre précisément qu'une catégorie importante de conducteurs, ceux qui ont entre 25 et 40 ans, n'attachent que peu ou pas d'importance à leurs capacités visuelles.

Testez vos yeux en jouant

Le Centre d'information pour l'amélioration de la vue recommande, outre un contrôle des yeux tous les deux ans par un ophtalmologue ou un opticien, de tester notre acuité visuelle par un jeu. Quand nous nous promenons en compagnie, on tente de constater à partir de quel moment on peut voir ou déchiffrer un panneau, une barrière, une enseigne de restaurant. Les différences entre les personnes d'un même groupe sont une indication de l'acuité visuelle de chacun. Le jeu peut être amusant. C'est aussi un moyen très simple de détecter une insuffisance de la vue.

CAMPING DE LA BOURGEOISIE: LES PREMIÈRES TENTES



SION. - Le camping aménagé par la bourgeoisie de Sion aux Iles a ouvert ses portes au début du mois. Ces jours-ci, les premiers clients ont planté leurs tentes multicolores dans ce vaste espace bien équipé à tout point de vue. Nous souhaitons à tous de bonnes vacances.

Conseil BPS 5

Qu'offrir à ses parents pour leur soixantième anniversaire ?



Le livret des 60 ans à la BPS, car le taux d'intérêt en est plus élevé.

BANQUE POPULAIRE SUISSE un choix qui s'impose



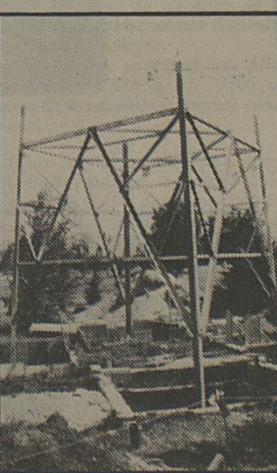
Pylônes déplacés

SION (gé). - Par étapes, la bourgeoisie de Sion aménage son centre de loisirs et de sport, sur les terrains des Iles. Depuis quelques années, les travaux se poursuivent normalement. Un vaste espace vert, garni d'arbres, compris entre la route Sion-Aproz, la digue du Rhône et le plan d'eau, est déjà à disposition des sociétés, des familles, pour un pique-nique ou une grillade. Des foyers ont été construits sur place et des tables et des bancs sont à disposition.

Afin de poursuivre les aménagements prévus, les pylônes des lignes à haute tension, plantés au centre des terrains et du plan d'eau vont être déplacés.

Ces pylônes sont construits sur un tracé plus au sud, vers la digue du Rhône. Des équipes de spécialistes procèdent ces jours-ci au montage des nouveaux pylônes.

D'ici quelque temps, la ligne électrique à haute tension pourra être déplacée et les travaux d'aménagement se poursuivront normalement.



La base d'un nouveau pylône a été montée.

★ **GASTRONOMIE** ★

Motel Transalpin Martigny

A partir du 15 juin Assiette du jour Fr. 8.- Grillades au feu de bois

Tous les jeudis soir: Spécial grillades Salle pour banquets et noces

Famille E. Grognez-Biseli
Tél. 026/2 16 68

★ **★**

★ Votre journal

★ **★**

★ Votre quotidien

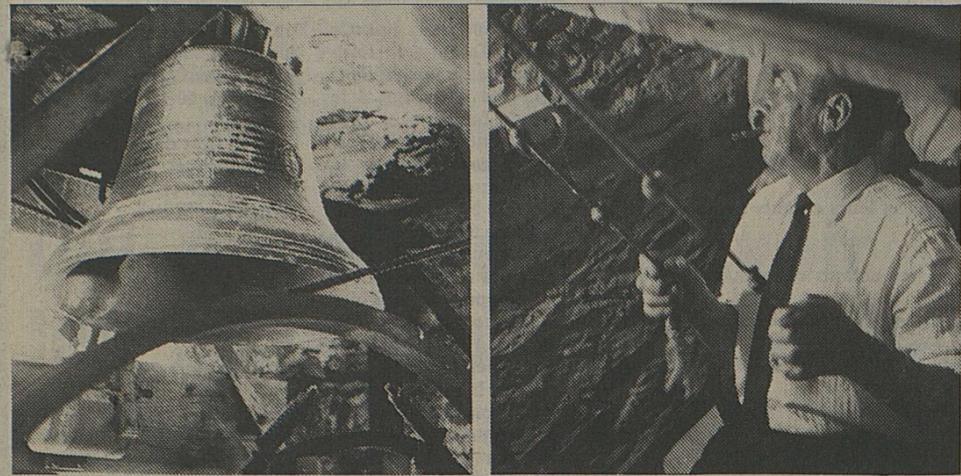
La fête du carillon à Vercorin

VERCORIN (ag). - La Société de développement, placée sous la présidence de M. Armand Perruchoud, et l'Office du tourisme de Vercorin, dirigé par M. Edmond Théodoloz organisent, dimanche 1^{er} juillet, la 17^e journée du carillon.

Le programme de cette journée se présente comme suit: de 8 heures à 8 h. 30: sonnerie du carillon (libre); de 8 h. 45 à 9 h. 45: messe radiodiffusée sur l'antenne de la Radio

Suisse romande, avec la participation de la Chanson de Vercorin; de 9 h. 45 à 10 heures: sonnerie du carillon; de 10 heures à 11 heures: messe du dimanche; de 11 heures à

11 h. 15: sonnerie du carillon. Concert sur la place centrale du village, apéritif et dîner en commun, précéderont le concert de carillon qui se déroulera de 14 à 16 heures. Comme chaque année, cette fête du carillon attirera dans la région de Vercorin de nombreux hôtes et vacanciers, ainsi que tous les amoureux de la conservation des traditions valaisannes.



A Vercorin: une fête pour les carillonneurs.

Les activités de l'ASLEC en chiffres

SIERRE (ag). - Les membres de l'Association sierroise de loisirs et culture, placés sous la présidence de M. Antoine Maillard, tenaient récemment leur assemblée générale.

Le centre de l'ASLEC, situé à l'avenue du Marché, est souvent considéré comme pilote par bien des spécialistes en matière d'animation socio-culturelle et de loisirs et culture.

Qui fréquente le centre sierrois, animé par M. Marc-Antoine Biderbost? Quelles sont les activités qui s'y déroulent?

Voici quelques statistiques:

Membres

Total des membres cotisants au 31.12.78: 382. (Moins 9, soit une diminution de 2,3% environ).

Par classes d'âges:

- de 14 ans	5
14 à 15 ans	5
16 à 17 ans	18
18 à 19 ans	23
Sous-total	51
20 à 24 ans	59
25 à 29 ans	56
30 à 39 ans	86
40 à 49 ans	49
50 à 59 ans	35
60 à 64 ans	12
Sous-total	297
65 à 69 ans	12
70 et plus	21
Sous-total	33

En plus des activités qui lui sont propres, l'ASLEC donne à divers groupements la possibilité de se réunir et de travailler sous son toit:

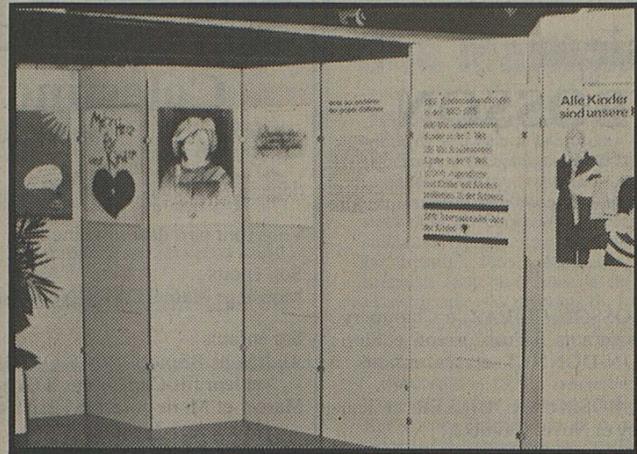
Activités extérieures exerçant leur action à l'ASLEC:

	Total/AN	Fréquence	Moyenne
Aéromodélistes	205	32	7
Club d'échecs	549	59	10
Club du jumelage	57	5	12
Conseil pastoral	51	3	17
Cours de couture	278	30	10
Cours du CVPC	77	3	26
Cours de bricolage	267	25	11
Cours d'échecs	219	9	25
Groupe Pro env.	69	15	5
Jazzclub (fin)	51	7	8
Mycologues	132	14	10
Patoisants	482	34	15
Philatélistes juniors	97	15	7
Photo-Cl. du Soleil	129	17	8
Université populaire (pour aînés)	31	1	31
Séances diverses	228	13	18
Total non-ASLEC	2922	282	11
Total général	13 588	1327	11
Jours d'activités publiques:	287	(78,6% par an)	
Fréquentation moyenne par jour d'activité publique			48

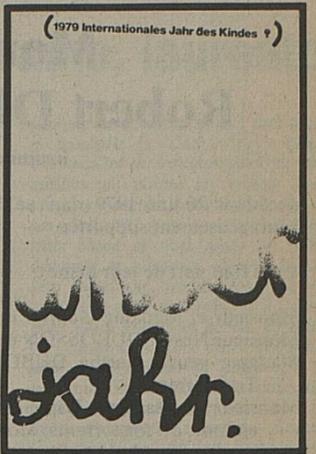
En conclusion, et si l'on considère les années 1975, 1976, 1977 et 1978, on peut relever une remarquable stabilité des résultats. Depuis la réduction à un seul animateur, on note une tendance à développer les activités propres de l'ASLEC.

SIERRE ET MONTHHEY

EXPOSITION D'AFFICHES POUR L'ANNÉE DE L'ENFANCE



Quelques-unes des affiches actuellement présentées à Noës.



Le premier prix, signé Rudi Baur et Lars Muller.

SIERRE (ag). - La Commission suisse pour l'année de l'enfance, décrétée en 1979, avait mis au concours un projet d'affiche pour la promotion de l'Année internationale de l'enfance.

Cette action, qui avait pour but de mettre en évidence les objectifs de cette année, s'adressait aux élèves des classes de graphistes des écoles d'art de notre pays, ainsi qu'aux apprentis graphistes domiciliés en Suisse.

Cent dix travaux parvenaient ainsi aux initiateurs, parmi lesquels furent choisis 39 projets constituant une exposition itinérante. Après le Musée des arts et métiers de Zurich, le public est actuellement invité à découvrir ces réalisations dans la halle du Centre commercial de Noës. Du 2 au 14 juillet, les habitants de Monthey pourront, eux aussi, admirer ces affiches.

«L'exposition fait preuve de beaucoup d'imagination et surtout d'une réflexion profonde sur le but et les thèmes de l'année de l'enfance. Par une exécution graphique impeccable, des idées et des messages ont été traduits en langage visuel. Cette exposition fort impressionnante invite tout visiteur à réfléchir

et pour tous ceux qui veulent faire de l'année de l'enfant leur propre année, elle est source de suggestions pour des actes ou attitudes en faveur des enfants...

«La qualité des projets montre que la nouvelle génération des graphistes est à même de maintenir la grande réputation de l'art graphique suisse.»

Vers la fin de cette année enfin, la Commission suisse pour l'année de l'enfance, qui a son siège à Zurich, et dont M. Hans Hürlimann assume la présidence d'honneur, organisera une vente aux enchères. Les personnes qui souhaiteraient acquérir l'un ou l'autre des projets d'affiche peuvent s'inscrire dans le cadre de ces expositions.

Photographes sierrois en balade



Le groupe de Sierrois invité par M. Gérard Salamin.

SIERRE (ag). - Bien connu dans la cité du soleil, M. Gérard Salamin, photographe, invitait récemment une trentaine de Sierrois, passionnés comme lui de ce mode d'expression.

Le groupe valaisan, en car, gagna donc Renens près de Lausanne où sont établis les laboratoires d'une

grande marque de films. Le développement des épreuves couleurs, ainsi que les différentes étapes qui conduisent à la photo terminée leur furent détaillés par des spécialistes en la matière.

Une sortie sympathique qui groupa de nombreux membres des photos-clubs sierrois.

Cours de sauveteurs pour élèves conducteurs

SIERRE. - La section sierroise de la Société suisse des troupes sanitaires organisera très prochainement des cours de sauveteurs destinés aux élèves conducteurs.

Pour tous renseignements et inscriptions, on peut s'adresser au numéro de téléphone 55 26 23.

Samedi prochain: inalpe à Tracuit-Vercorin

C'est samedi 30 juin 1979 qu'aura lieu à Tracuit sur Vercorin l'inalpe où se retrouveront également les passionnés et amoureux de la belle et noble race d'Hérens.

Cette montée à l'alpage d'une bonne centaine de vaches ne se déroulera pas sans soulever les passions des propriétaires de bétail et naturellement celles du toujours et nombreux public.

Aussi, il faut bien reconnaître que

le combat de reines c'est plus qu'une tranche particulièrement épicée du folklore valaisan.

C'est aux yeux des spécialistes l'élément principal qui a permis de conserver à cette race d'Hérens l'attachement que le Valais lui porte.

D'autre part, samedi dernier avait lieu l'inalpe des génisses.

Sion, Hérens, Conthey

SIGNAUX ROUTIERS À PROFUSION...



SION (gé). - Le conducteur consciencieux - celui qui ne l'est pas n'a pas sa place sur les routes - doit, en un temps record, prendre connaissance de nombreux signaux de la circulation et se conformer à leur prescription.

C'est primordial, car il en va de sa vie et de celle des autres usagers de la route. Mais sur la route Riddes-Aproz, en bordure du Rhône, peu avant le pont du chemin de fer qui

enjambe le fleuve ceux-ci se multiplient de façon presque abusive. Ce qui a pour conséquence, que les automobilistes ne respectent pas le premier signal qui fixe la vitesse à 40 km/heure.

Comme quoi, il ne faut abuser de rien, même pas de la signalisation routière. Il serait tout de même paradoxal que cette dernière soit la cause d'accidents...

PAROLE DE CITOYEN

Traduction

DAS FULL HORN

De Sitten, Bahnhofstrasse 5, la propagandastelle für Erzeugnisse der Walliser Landwirtschaft nous fait parvenir des Mitteilungen für die Presse avec la générosité que l'on prête d'habitude aux Füllhorn. (Voir ci-dessus photo).

Heureusement que le texte en français nous donne les résultats d'une exposition d'étiquettes, à Sion, dont les lauréats ont tous des patronymes d'un Valais bien romand.

Espérons que l'entrée en vigueur de la loi sur l'OPAV permettra l'achat d'un dictionnaire à l'organisation.

H.

Pour votre publicité

027 21 21 11

AIDS CAISSES ANKER

dès maintenant nouveau numéro de téléphone: **027/55 08 35**

Service technique Exposition/conseil/accessoires

Dans une usine de renommée mondiale de Winterthur, nous avons rencontré Monsieur Willi Schum. Il est chargé du montage préliminaire de moteurs de bateaux.

«La précision suisse - chez nous, nous savons bien ce que cela signifie et ce que cela exige. Pour soutenir mon effort de concentration tout au long de la journée, je bois de l'Ovomaltine de l'automate.»

petite pause pause Ovo

WANDER

Brigue

Concert au château de Stockalper

BRIGUE. - Le concert que donna, samedi soir, l'ensemble de cuivres valaisans dans la cour du château de Stockalper a connu un éclatant succès. Dans ce cadre merveilleux que sont les vieux murs de la bâtisse centenaire, on ne pouvait trouver un endroit pouvant se prêter aussi bien à ce genre de spectacle. Sous l'expertise direction de M. André Mathier de Salquenen, nos musiciens nous ont offert un bel éventail d'œuvres qu'ils interprétèrent avec cette assurance que nous leur connaissons.

Une seule petite ombre au tableau. Il semble que les mélomanes de la région auraient pu être plus nombreux.

M.



Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui

Monsieur Robert DUBOSSON

instituteur retraité

décédé le 26 juin 1979, dans sa 79^e année, après une longue maladie courageusement supportée.

Vous font part de leur peine :

Monsieur et Madame Gabriel DUBOSSON-CLIVAZ, à Champéry ;
Monsieur Nestor DUBOSSON et ses enfants, à Troistorrents et Sion ;
Madame veuve Marthe DUBOSSON-DONNET et ses enfants, à Troistorrents ;
Monsieur et Madame Raphaël DUBOSSON-ROUILLER et leurs enfants, à Troistorrents, Monthey et Novel (France) ;
Madame veuve Marie GEX-FABRY-DUBOSSON et ses enfants, à Val-d'Illiez et Hérémece ;
Madame veuve Bertha GEX-FABRY, à Val-d'Illiez ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

L'ensevelissement aura lieu à Val-d'Illiez, le jeudi 28 juin 1979, à 10 heures.

Domicile mortuaire : chapelle ardente à Troistorrents où le corps sera transporté aujourd'hui mercredi après-midi.

Une prière collective se déroulera en l'église de Val-d'Illiez, aujourd'hui mercredi 27 juin 1979, à 19 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La Société de chant de Val-d'Illiez

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Robert DUBOSSON

son dévoué organiste et membre Bene Merenti.

Les membres de la société sont priés d'assister aux obsèques.

Madame et Monsieur Jean-Claude BONTEMPO-RUBIN et leur fille Martine, à Meinier ;
Les petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Théophile RUBIN, à Sainte-Croix, Vevey, Apples et Bellinzone ;
Les enfants et petits-enfants de feu Charles CHAPUIS, à Montcherand, Orbe, Vallorbe, Moudon et L'Auberson ;
Monsieur et Madame Raymond BURDET, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Albert MAGNIN, en Valais, à Zurich, Pully, Bellinzone et au Canada ;
Les familles parentes, alliées et amies,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Théodore RUBIN

chef de bureau technique PTT retraité

leur cher papa, oncle, grand-oncle, cousin, beau-frère, parrain et ami, survenu à Sainte-Croix, le 25 juin 1979, dans sa 86^e année.

*Aimer, prier, élever vers les cieux
nos regards, nos cœurs, nos pensées.
Et de nos âmes oppressées,
nos requêtes seront tôt ou tard exaucées.*

L'ensevelissement aura lieu au cimetière de Martigny, le jeudi 28 juin 1979, à 15 h. 30.

Culte au temple à 15 heures.

Un culte du souvenir aura lieu à Genève, en la chapelle des Rois, le vendredi 29 juin 1979, à 10 h. 30.

Domicile mortuaire : hôpital de Sainte-Croix.

Domicile de la famille : à Sainte-Croix : W. Gilgien ; à Meinier : Jean-Claude Bontempo-Rubin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La direction et le personnel de la Société d'agriculture de Fully

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur René ARLETTAZ

frère de leur collaborateur et collègue Jean-Luc.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui l'âme de sa fidèle servante

Madame Célestine OSTRINI

née DEGLI-ESPOSTI dite Titine

dans sa 70^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Vous font part de leur peine :

Son époux :
Monsieur Marcel OSTRINI, à Monthey ;

Ses enfants :
Andrée et Bruno GROSS-OSTRINI, à Monthey, leur fille Christine et leur fils Christophe, à Genève et Monthey ;
Marcel et Marie-José OSTRINI-CREPIN et leurs enfants Fabrice et Mélanie, à Monthey ;

Madame Marthe LORENZ, à Monthey, ses enfants et petits-enfants, à Ollon, Brigue et Monthey ;
Madame Rosine TERRANI, à Monthey, ses enfants et petits-enfants, à Monthey et Sion ;
Les enfants et petits-enfants de feu Louis JACQUENOUD, à Monthey ;
La famille DEGLI-ESPOSTI, à Bologne (Italie) ;

Monsieur et Madame Jean HUSER-OSTRINI, à Monthey, leurs enfants et petits-enfants, à Monthey ;
Monsieur et Madame André BERNARD-OSTRINI, à Monthey, leurs enfants et petits-enfants, à Monthey ;
Madame Clémence HILTY-OSTRINI, à Prilly, ses enfants et petits-enfants, à Lausanne et Genève ;
Monsieur et Madame Louis OSTRINI-VOLERY, à Monthey, leurs enfants et petits-enfants, à Monthey et Ollon ;
Monsieur Charles MAX, à Bourg-Saint-Pierre ;
Les familles parentes : OSTRINI et BASELDIA à Lausanne, KAISER et LEIBZIG à Estavayer-le-Lac et Genève, MAX à Liddes et Evionnaz, RODUIT à Saint-Maurice.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Monthey, le vendredi 29 juin 1979, à 10 h. 30.

Départ du convoi : place de l'Eglise.

Le corps repose en la chapelle du Pont à Monthey, où la famille sera présente le jeudi 28 juin 1979, de 19 heures à 20 heures.

Domicile de la famille : rue de Venise 15B, 1870 Monthey.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

La société Adolphe Saurer S.A., à Arbon ainsi que les succursales de Morges et Lausanne

ont le profond regret de faire part du décès de

Madame ZWYSSIG

épouse de M. Fritz Zwysig, directeur de la région romande.

L'incinération aura lieu dans l'intimité, le jeudi 28 juin 1979, à 15 h. 15.

Adresse mortuaire : famille Zwysig, Krematorium Bern, Weyermannstrasse 1, 3000 Bern.



La classe 1938 de Martigny

a le pénible devoir de faire part du décès de

Stephan TACCHINI

fils de leur contemporain Bernard.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Les copropriétaires et locataires de la Tour du Stand à Martigny

ont le regret de faire part du décès de

Stephan TACCHINI

fils de leurs amis Maria et Bernard.



La famille de

Monsieur Cyrille GARD

tient à vous dire combien vos témoignages d'affection et de sympathie lui ont été bienfaisants en ses jours d'épreuve.

Elle vous exprime sa gratitude et ses remerciements.

Reconnaissance toute particulière :

- aux amis du « Tzeppiet » ;
- aux amis « Jasseurs » ;
- à la jeunesse de Bruson ;
- à la société de chant « Alpenrose » ;
- à la classe 1911 ;
- à la Diana ;
- au Ski-Club de Bagnes ;
- à la Société des cafetiers de Bagnes et de Vollèges.

Juin 1979.

CHAÎNE DU BONHEUR

Magnifique succès

Plus de 4 millions et demi en une seule journée pour les réfugiés

A l'occasion de la Journée nationale d'aide aux réfugiés, plus de quatre millions et demi ont été versés à la Chaîne du bonheur, en provenance de tout le pays. C'est en Suisse romande que la collecte a duré le plus longtemps, les émissions radio ayant même été rallongées. A minuit et demi environ, lorsque la Radio romande a bouclé ses comptes, le total des sommes récoltées en Suisse s'élevait à 4 530 000 francs environ (près de 1 900 000 francs pour la Suisse romande). Des écoles aux sociétés, des enfants aux vieillards, en passant par les industriels, les salariés plus ou moins nantis, les professions libérales, etc., les dons sont venus de toute part. Les sommes ont varié entre 1 fr 70 - une petite fille - et 38 000 francs - les réfugiés hongrois. La Radio suisse romande avait un central occupé par 30 personnes pour recevoir les annonces de dons. A noter enfin que la Journée nationale

de la Chaîne du Bonheur est terminée, mais que des envois peuvent encore être faits au CCP : 10-15 000, à Lausanne.

Deux tiers de la somme seront attribués aux réfugiés indochinois et un tiers aux réfugiés en Suisse.

Don d'un million de francs du synode des Eglises protestantes

Le synode des Eglises protestantes du canton du Zurich a décidé, hier, d'accorder une aide d'un million de francs en faveur des réfugiés du Sud-Est asiatique. Cette somme sera prélevée sur une réserve de 1,65 million de francs, affectée à de tels buts et constituée, selon le Conseil synodal, un appel aux paroisses et aux fidèles du canton à faire de même dans la mesure de leurs moyens.

Ainsi, avec la somme récoltée par la Chaîne du bonheur, ce sont plus de cinq millions et demi qui pourront être mis à disposition des réfugiés.



EN SOUVENIR DE

Max BORNET



1978 - 1979

Pourquoi si tôt, à l'aube de ses 67 ans, lui qui aimait tant la vie, ses yeux se sont-ils clos ? Son étoile qui guida nos pas, nous conduira un jour vers lui.

Ton épouse, tes enfants et petits-enfants

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église de Fey, le vendredi 29 juin 1979, à 19 h. 30.



La classe 1921 de Nendaz

a le regret de faire part du décès de leur contemporaine et amie

Madame Yvonne CLAIVAZ

L'ensevelissement a lieu à Haute-Nendaz, aujourd'hui mercredi 27 juin 1979, à 10 heures.



Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues à l'occasion de son grand deuil, la famille de

Madame Hélène RIQUEN-VERGÈRES

à Ardon

vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos messages de condoléances, de vos dons de messes, de vos envois de fleurs et couronnes et vous prie de trouver ici l'expression de sa sincère reconnaissance.

Un merci spécial :

au professeur Lazareski de l'hôpital de Sion ;
au docteur Held et son dévoué personnel à Ardon.

Ardon, juin 1979.

Les terrains du « Régent » rachetés CONSTRUCTIONS PLUS MODESTES EN VUE

Autour du « Régent » et des constructions projetées, toute une polémique s'est volontiers installée pour dénoncer par exemple une fâcheuse mégalomanie.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Selon des informations qui nous sont parvenues, nous pouvons maintenant préciser que les terrains, propriété du « Régent S.A. » - les terrains et non pas la société - ont été récemment vendus. Ils ont été acquis (pour un montant de 9 millions de francs environ) par un groupe de trois promoteurs valaisans, qui seraient MM. Jean-

Jacques Bagnoud, Yves Besse et François Rielle.

Selon ces mêmes informations, le projet sera complètement modifié. En ce sens que la construction du grand immeuble est abandonnée, et que la construction de deux immeubles de dimension plus modeste est prévue.

D'ailleurs, les autorisations de construire seraient déjà accordées.

Ainsi se tournerait une page, ainsi se comblerait un trou...

Qui pousse au pouvoir les dictatures latino-américaines ?

Pour la première fois depuis 15 ans, je me trouve en désaccord avec un article du *Nouvelliste*. Dieu sait, mon cher Germanier, que je suis souvent fier de vous avoir comme compagnon de lutte, mais, exceptionnellement, je dois vous demander la permission de répondre aux vues que vous avez développées sur la situation au Nicaragua, car je les crois dangereuses pour notre combat commun.

Vous commencez en force sur le thème de la corruption. Or, il est en général piégé. C'est toujours sous cette bannière de la morale que les communistes ont conduit leurs pires attaques contre les pouvoirs du tiers monde qui leur résistaient : ils sont corrompus, criaient-ils tant et tant, que les plus sages finissaient par croire qu'on avait bien raison de vouloir les éliminer. Accusation perfide, car elle se véhicule sans preuve et mobilise facilement les indignations. Ce fut le ressort qui amena le monde entier à désertir la défense du Vietnam du Sud : ses chefs n'étaient-ils pas corrompus ? Tout le monde était convaincu que M^{me} Nhu avait placé en Europe les milliards dont elle avait détourné son pays. Or, après la chute de Saïgon, ses enfants ont dû vivre dans une chambre de bonne, avenue de Suffren à Paris, et elle, aux environs de Rome, telle ment démunie, que nous avons dû payer le billet de train qui lui permit de venir enterrer sa fille à Paris. Depuis cette expérience, je me suis juré de ne plus jamais croire *a priori* une accusation de corruption qui sert les desseins communistes.

Mais il y a plus grave. Admettons que Somoza était effectivement très corrompu. ET APRÈS ? Ça justifierait qu'on le remplace par un leader libéral honnête, en aucun cas par un régime, communiste, qui fera souffrir le peuple incommensurablement plus. Comment mettre sur le même pied la prévarication, avec 100 millions d'innocents assassinés par le communisme, avec l'Etat policier, le rideau de fer, la délation généralisée, la censure opaque, le dantesque goulag, bref, la pire tyrannie de l'histoire, doublée de la pire fabrique d'incurie et de misère ? D'autant que, pour faire bonne mesure, les régimes communistes sont, eux aussi, corrompus jusqu'à la moelle. Staline selon le témoignage de sa fille Svetlana, puisait directement, pour ses besoins, dans le trésor public d'un pays, dont il avait fait sa chose personnelle bien plus complètement que Somoza ne l'a fait du Nicaragua. Non vraiment, si un peuple, pour se débarrasser de ses punaises, introduit la peste, il commet une folie suicidaire contre laquelle notre devoir est de le mettre en garde. Beaucoup de gens ne sont choqués que par le goût des dirigeants pour les gros sous et restent impavides devant leur goût pour le pouvoir absolu, tellement plus néfaste. Les aspirants oppresseurs ont tout intérêt à cultiver cette hémiplegie politique. Ne leur donnons pas satisfaction.

Il est vrai que vous écrivez qu'il n'est pas évident que les sandinistes soient communistes. Mais si, cher ami, mais si, c'est tout à fait évident. Leurs armes, aujourd'hui plus puissantes que celles des troupes gouvernementales, sont toutes tchécoslovaques ou soviétiques. On a retrouvé de nombreux textes purement marxistes-léninistes signés de leurs chefs. Leurs instructeurs et leur inductance sont cubains, La Havane s'étant d'ailleurs empressée de reconnaître leur « gouvernement », ce qui est un aveu. Ici encore, rappelez-vous le Vietnam. En dehors de la corruption des Diem, l'autre grand volet de la propagande vicieuse qui a trompé le monde, prétendait que les Viet-Cong incarnaient un « soulèvement populaire authentique » et n'étaient nullement communistes. Avons-nous eu les oreilles rebattues avec la « troisième composante » ? On a vu ce qui resta de cette énorme imposture 24 heures après l'entrée des communistes à Saïgon.

Vous savez pourtant bien, cher ami, que l'un des plus constants et

plus pernicieux services que la gauche mondiale apporte au communisme, c'est de dissimuler la présence de ce dernier dans les troubles du monde. Rappelez-vous ! Selon la glose pateline de ces gens, Mao n'était pas communiste, Ho Chi-minh non plus, Neto non plus, ni Castro, ni Bosch, ni Arbenz, ni personne. Et lorsque, à l'abri de ce rideau de fumée, un régime s'installe quelque part, jette son masque et se révèle communiste, alors il est trop tard. Les bateaux de la géhenne emmenant les réfugiés desperados apparaissent sur les mers, et les braves gens versent d'abondantes larmes, oubliant qu'ils avaient cru au grimage des oppresseurs en libérateurs. Veut-on que cette affreuse tragédie recommence au Nicaragua, où le peuple a peut-être été plumé par Somoza, jamais poussé à s'enfuir sur des Hai-Hong, ce qui arrivera inéluctablement après un an sous les sandinistes ?

Une autre idée fautive, mais très répandue que je trouve, cher ami, dans votre article, c'est que le gouvernement de Washington soutiendrait « vingt Somoza » à travers tou-

Par
Suzanne Labin

te l'Amérique latine. Voulez-vous me les citer ? M'en citer dix, ou cinq, ou deux ? La vérité sur ce continent, que j'ai longuement visité et étudié, la voici. Au Mexique, Carter flatte éperdument un pouvoir démocratique très gauchiste. Au Guatemala, le gouvernement est certes très anti-communiste, mais civil et régulièrement élu par un suffrage populaire indiscutable. Au Panama, Carter jole un général communiste et lui cède le canal. Costa-Rica est une démocratie impeccable, à la Suisse, dominée par une petite intelligentsia gauchiste très prisée à Washington. Le Honduras possède un régime fort, mais propre, que Washington boude parce que trop à droite. Le Venezuela est une démocratie parlementaire gauchisante, la Colombie, une République florentine aussi permissive que l'Italie. En Equateur, l'avocat Roldos, très proche des communistes, vient d'emporter les élections, le Pérou était jusque tout récemment sous la coupe d'officiers marxissants, et Washington adore tous ces régimes. Carter a envoyé à Roldos un télégramme effusif. Orlando Millas, ministre des finances d'Allende, a révélé dans un exposé public, que sous son règne, les banques américaines, loin de boycotter comme on le croit le régime marxiste, lui ont accordé des crédits et moratoires importants. Vous savez bien que l'intelligentsia américaine a puissamment soutenu l'accession au pouvoir de Fidel Castro, et a obtenu pendant quatre ans encore après, que l'Amérique achète son sucre AU-DESSUS DU COURS MONDIAL.

Mais la plus criante preuve de ce que la politique des USA est polarisée dans le sens contraire à celui que vous dites, a été fournie par la campagne de Carter sur les droits de l'homme. Elle s'est avérée truquée au profit des pouvoirs communistes et au grand dommage des pouvoirs anticommunistes. S'agissant des premiers, l'offensive a tourné court et ne s'est traduite par aucun geste concret. Par contre, quelle pugnacité n'a-t-elle pas montrée contre les régimes ANTI-communistes du Chili, de l'Argentine, de l'Uruguay et du Brésil. Là, des violations des droits de

l'homme dix mille fois moindres que celles que commettent quotidiennement les régimes communistes, furent sanctionnées par la punition la plus forte : Carter SUPPRIMA L'AIDE ECONOMIQUE ET MILITAIRE que Washington accordait à ces pays.

C'est encore un stratagème connu des communistes. Tout en empochant discrètement les cadeaux politiques ou économiques qui tombent dans leur besace du fait des faiblesses de Washington à leur endroit, ils discréditent Washington en le présentant comme le protecteur des petites dictatures réactionnaires d'Amérique latine et d'ailleurs. Double profit ! L'une des vérités cardinales dont nous devons rendre conscients nos lecteurs, c'est que s'il est vrai que le PEUPLE américain reste foncièrement anticommuniste, et qu'à l'échelle historique, la nation américaine reste le grand contrepois à l'ambition communiste, le gouvernement de Washington, lui, soumis à l'« establishment » libéral, n'a cessé, à court terme, d'avaliser presque toutes les entreprises communistes, depuis les sinistres abandons de Yalta jusqu'à la livraison de l'Afrique en passant par l'abominable retraite au Sud-Est asiatique.

Vous dites que le communisme en Amérique latine tire ses chances de la colère des peuples contre des régimes corrompus de droite, que les démocraties extérieures soutiennent par peur bornée du communisme. C'est encore une idée très répandue et que les faits infirment. Au Guatemala, le crypto-communiste Arbenz renversa par surprise un régime démocratique respectable et installa ensuite une terreur telle qu'il ne put plus être chassé que par une reconquête militaire depuis les pays voisins. Au Chili, le marxiste Allende déplaça le très honnête et très libéral chrétien-démocrate Frey, puis ruina et opprima le pays à tel point que le peuple quasi unanime appela l'armée au secours. Au Brésil, le super démagogue Goulart prit la succession d'un président fort correct et assez efficace, et fit si dramatiquement

glisser le pays vers le communisme (il avait déjà préparé l'extinction de la monnaie en cours et son remplacement par des billets qu'on retrouvera tout imprimés A L'EFFIGIE DE LÉNINE) que là encore, l'armée dut intervenir en extrémis. En Uruguay et en Argentine, les pronouciements sanctionnèrent le pourrissement avancé du climat social par un terrorisme communiste (les Tupamaros et Montoneros) qui en était arrivé au rythme d'un assassinat toutes les cinq heures ! Or, dans ces cinq cas, les forces procommunistes purent désoler à loisir leurs pays parce qu'elles étaient entourées par un immense manchon de sympathies et de soutiens, tissé par tout ce que le monde compte de beaux esprits « progressistes ». Il faut donc retourner votre schéma : LOIN QUE LE COMMUNISME SOIT LA RANÇON DE LA COMPLAISANCE DES DEMOCRATIES POUR LES DICTATURES DE DROITE, LES DICTATURES DE DROITE SONT LA RANÇON DE LA COMPLAISANCE DES DEMOCRATIES POUR LE COMMUNISME.

Résumons. Le communisme constitue aujourd'hui le mal suprême. En quelque lieu et sous quelque circonstance qu'apparaissent ses tentacules, tous les hommes qui veulent sauver la civilisation doivent immédiatement et en haute priorité faire front contre lui. Si quelque part surgissent des abus d'une autre source qu'il faille corriger, alors de deux choses l'une : ou bien des résistants authentiquement démocratiques rassemblent assez de forces pour défendre leur cause eux-mêmes, et alors qu'ils y aillent, on les bénira. Ou bien, ils sont incapables d'un tel assaut clair et propre, et alors, tant pis pour eux, mieux vaut qu'ils prennent en patience le mal dont ils souffrent, plutôt que de S'ALLIER au diable communiste, dont l'intervention engendrerait un mal incommensurablement plus terrible.

Qu'un Somoza soit culbuté par nous, applaudissons. Qu'il le soit par Castro, pleurons.

Suzanne Labin

Trois Valaisans à l'honneur au concours des recettes culinaires de la « Fête à Lausanne »

Une Martigneraise, lauréate

Comme chaque année dans le cadre de la « Fête à Lausanne » qui se déroulera exceptionnellement cette année à Ouchy, en même temps que les Fêtes du Rhône ce prochain week-end, un concours de recettes culinaires typiquement régionales a été organisé. Plus précisément, ce concours était placé sous le thème « Cuisine aux vins du cours du Rhône », ce qui nous emmène tout naturellement pour les vins du Valais au Midi de la France.

Cette édition 1979 a rencontré un immense succès puisque quelque 300 recettes émanant de 90 personnes ont été jugées par un jury présidé par M. Jacques Montandon.

C'est à l'hôtel de ville de Lausanne, dans la salle du conseil communal, qu'a eu lieu la distribution des prix et nous avons eu le plaisir de découvrir dans les vingt premiers lauréats deux Valaisannes : M^{me} Léonie Peiry et Renée Chappaz de Martigny, ainsi que M. Martin Bagnoud, ancien restaurateur, de Crans-Montana, habitant Chavannes-près-Renens.

Nos vives félicitations à ces trois gagnants et surtout à M^{me} Léonie Peiry de Martigny qui est une « récidiviste » puisqu'elle participe régulièrement à ce concours et qu'elle a déjà été classée dans les premières.

Pour ce concours 1979, c'est la toute belle victoire, la toute première place avec l'une de ses merveilleuses recettes qu'elle a dû collectionner au temps où elle exerçait le métier de chef de cuisine jusqu'à la retraite.

M^{me} Peiry n'a pu se déplacer à Lausanne. Aussi l'avons-nous jointe par téléphone à son domicile et nous avons eu le plaisir de lui apprendre sa victoire quelques jours avant son départ en vacances, puisqu'elle s'envole vendredi pour la Sardaigne. Elle a bien voulu nous confier par le détail sa « Culotte de bœuf froide à la royale » :

« Prendre une culotte de bœuf de 3 kg, la piquer de lard gras et de jambon de part en part, bien la ficeler et la faire revenir au beurre couleur blonde, ajouter trois gros oignons, trois carottes, deux livres de jarrets de veau et autant de jarrets de bœuf. Bien faire revenir et ajouter une bonne goutte de notre eau-de-vie, faire flamber et ensuite, quand la

flamme est éteinte, ajouter une bonne bouteille de « Côtes rôties ». Couvrir, ajouter un bouquet garni et une cuillère de poivre en grains, huit tomates fraîches écrasées, six gousses d'ail, 300 g de couenne de lard frais blanc et trois pieds de veau désossés et blanchis. Quand le jus sera bouillant, fermer hermétiquement et mettre la braisière au four pour deux heures et demie. Ensuite transvaser dans une autre braisière plus petite, passer et dégraisser le jus, puis le verser sur la nouvelle braisière, cuire pendant une heure et demie en arrosant souvent. - Ensuite, mettre la culotte dans une terrine, le jus doit baigner toute la viande et avoir la consistance d'une gelée. Laisser refroidir pendant 24 heures. Servir avec diverses salades. »

De quoi vous mettre les papilles en extase de longues heures durant !

Le temps de déguster « la truite du Trient à la petite arvine » de M^{me} Renée Chappaz de Martigny, la « soupe aux cerises » de M. Martin Bagnoud, Chavannes, ou quelques autres tout aussi appétissantes recettes pour lesquelles souvent les vins valaisans ont été mis à contribution. Ainsi, je me demande bien comment ce concurrent qui est en 11^e position, M. Adalbert Hollerbach, d'Eberbach en Allemagne, a bien pu avoir connaissance du concours, d'une part, et, surtout, présenter un dessert à la « dôle blanche » à la confiture d'abricots entre autres ingrédients.

Simone Volel

Grengiols : une voiture quitte la route

3 blessés

GRENGIOLS. - Hier, vers 11 h. 20, M. Karl Schlaginhausen, né en 1910, domicilié à Wabern (BE), circulait au volant de sa voiture de Lax en direction de Mörel. Au lieu dit Bader, à proximité du village de Grengiols, pour une raison indéterminée, son véhicule quitta la route dans un virage à gauche. Le conducteur ainsi que ses passagers, soit M. Fritz Lauper et M^{me} Marie Lauper, furent blessés et hospitalisés.

Doyenne de la vallée d'Aoste, M^{me} Césarine Jaccod, 104 ans, est morte

AOSTE (emb). - Césarine Jaccod est née en 1875, à Morgex. Issue d'une famille d'agriculteurs, âgée de 23 ans, elle émigra en France comme beaucoup de ses compatriotes privés de moyens d'existence pour y gagner sa vie.

Cuisinière dans la haute bourgeoisie de ce pays, Césarine épousa, à l'âge de 40 ans, un Français.

Devenue veuve, elle retourna au bord de la Doire-Balté en 1938 où elle fut recueillie par un neveu habitant Morgex.

C'est dans son appartement qu'elle rendait, hier, le dernier soupir.

Césarine Jaccod était la doyenne de la vallée.

Lettre ouverte à Arthur Bender auteur de « Notes politiques »

SUITE DE LA PAGE 1

Vous l'avez intitulé modestement « Notes politiques ». Modestement ? N'y a-t-il pas un rapprochement à faire avec les « Pensées » d'un Pascal, les « Maximes » de La Rochefoucauld et d'autres titres qui a priori ne séduisent pas le lecteur ? Soit dit en passant, vous avez eu de la chance en renonçant à « Matières à réflexion ». Le mot matières, s'il n'évoque rien que de très digne à votre esprit élevé, ne sent pas très bon au nez de gens qui, comme moi, manquent de délicatesse.

Bref, vous avez écrit un livre. Comme Horace, qui le disait en latin, vous vouliez élever un monument plus impérissable que l'airain. Hélas ! ce qui devait être un best-seller n'a pas volé très haut. Que voulez-vous : ce peuple est moins cultivé que ses champs. Ah ! si, au lieu de la justice, de la police et de la santé corporelle, on vous avait confié le ministère

de la culture, vous auriez été le Maurice Troillet de l'esprit.

Voire ! Les cerveaux, quelques diaboliques progrès que l'on ait faits dans leur manipulation, ne se laissent pas modeler comme le limon. Louis Perraudin le disait : il faudra quelque chose de plus puissant que nous pour soulever cette masse amorphe. « Nous », ce pourrait être vous-même et votre parti. La masse amorphe, c'est le Valais indémodablement conservateur.

Quand ceux (celle) qui avaient lu les bonnes pages de votre livre nous eurent promis qu'on allait voir ce qu'on allait voir, on se prit à espérer : le jour de gloire est arrivé. Je dirai un autre jour quel en fut le lendemain.

(A suivre)

Note pour le lecteur. - Ce n'est pas par irrespect que

j'intitule ces lignes « Lettre à Arthur Bender », en dépit de l'hiatus, et non pas à M. Arthur Bender. Arthur Bender est désormais un écrivain : on ne dit pas M. Victor Hugo ou M. Maurice Métral.

S. M.

Berne : nouvel ambassadeur d'Iran

BERNE (ATS). - Le poste d'ambassadeur d'Iran à Berne, qui était vacant depuis la fin du mois de mars, est à nouveau occupé. L'ambassadeur de ce pays a fait savoir, à Berne, que M. Gholam-Ali Farivar avait pris ses fonctions, au début de la semaine, en qualité de nouvel ambassadeur d'Iran. M. Farivar, qui est âgé de 74 ans, a fait ses études en France. Il a ensuite été professeur à la faculté technique de l'université de Téhéran, puis délégué commercial de son pays en Europe (de 1950 à 1954). Il a aussi été ministre de l'industrie et des mines en 1960 et 1961. Le nouvel ambassadeur n'a pas encore remis ses lettres de créance.

Coup d'œil sur le petit écran

Dire que l'heure passée hier soir en direct avec Anne Cunéo m'a toujours passionné serait exagéré. En vérité, l'ennui m'a souvent frôlé alors que j'essayais de me concentrer sur les propos de ce jeune écrivain qui refuse d'ailleurs de porter ce titre ou cette étiquette.

En effet, la révolte d'Anne Cunéo avait des sources trop simplistes pour attirer mon adhésion et sa tendance à tomber dans une banalité simpliste et gauchisante sans originalité aucune n'a suscité en moi que quelques bâillements plus désabusés qu'énergés. Pourtant, la sincérité avec laquelle cette jeune femme s'exprimait est arrivée à « faire passer » certaines banalités qui n'auraient, sinon, mérité que des haussements d'épaules.

Sa révolte, Anne Cunéo est tout de même parvenue à nous la rendre poignante, peut-être était-ce parce que, arrivée désarmée devant les caméras, elle a su, avec simplicité, sans user des ficelles que connaissent les habitués du petit écran, établir la communication, brancher le courant avec ses interlocuteurs et les téléspectateurs. Il faut croire que la recherche de la vérité a des accents qui ne sauraient laisser personne indifférent...

Prix. Qualité. Choix.

MIGROS ★ VALAIS

Aktion

27-30.6



Demi-langouste garnie **6.-**
au lieu de 7.-

Action

DES LE 27-6

Salami d'Italie
1^{er} choix



Action

27-30.6



Filet de plie



Action

Fromage suisse à raclette
"COMBE 22,"
Provenance: St Imier



Abricots de Grèce **1.90**
kg

1.90

Demi-Coulommier Vallières **1.90**
bte 150g

1.90
au lieu de 2.30

Le pain

Migros qualité, prix, fraîcheur

Pain mi-blanc	500 g	-95
Pain tessinois	300 g	-90
Baguette parisienne	360 g	1.-
Petit pain double	200 g	-75
Croissants parisiens	150 g - 5 pces	125
Petits parisiens	300 g - 3 pces	120
Ballons	300 g - 5 pces	125
Petits pains	300 g - 5 pces	125
Pain bâlois	500 g	125
Flûte parisienne	250 g	-75

OFFRE SPÉCIALE 27-30.6

Chaussons aux poires **1.30**
3 pièces 225g au lieu de 1.50



88

Mon bel oranger



Droits de presse: Cosmopress, Genève

José Mauro de Vasconcelos

— En route, diabolotin. Tu n'es même pas coiffé ; tu devrais faire comme Totoca qui est toujours prêt à l'heure.

Elle était allée chercher un peigne et lissait ma petite frange blonde.

— Ce chat jaune n'a pas trois poils à coiffer.

Elle m'avait fait lever de ma chaise et m'examinait des pieds à la tête. Est-ce que ma chemisette était propre, et mon pantalon ?...

— Maintenant en route, Zézé.

Totoca et moi mettions notre sacoche en bandoulière. Dedans il n'y avait que nos livres, nos cahiers et un crayon. De goûter, pas question, ça c'était pour les autres enfants.

Glória tâta le fond de ma sacoche ; elle sentit le poids des billes et sourit ; nous tenions à la main nos sandales de tennis que nous enfilerions à la hau-

teur du marché, avant d'arriver à l'école.

A peine étions-nous dans la rue, que Totoca prenait ses jambes à son cou, me laissant seul en arrière. Alors, mon malin génie se réveillait. J'étais content que Totoca m'abandonne pour pouvoir agir à ma guise. Ce qui me fascinait, c'était la route Rio-São Paulo. Faire la *chauve-souris*. C'est ça, faire la *chauve-souris*. M'accrocher à l'arrière des voitures et sentir le vent de la route, la vitesse dans le crissement des pneus. C'était la plus merveilleuse chose du monde. Nous le faisons tous ; Totoca m'avait appris, en me recommandant surtout, de bien me tenir à cause des voitures qui pouvaient venir par-dérrière. Rapidement, j'avais cessé d'avoir peur et le goût de l'aventure m'incitait à prendre les voitures les plus difficiles.

(A suivre)

Les plus belles listes de cadeaux de mariage

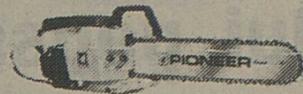


Constantin
fils s.a. sion



avec photo couleur et ristourne

PIONEER



4,5 kg, 5 ch Fr. 490.-
10 modèles de 5 à 8 CV

Fleisch SA, Saxon
Machines agricoles - 026/6 24 70
J. Niklaus-Stalder
Sion
Quincaillerie, Grand-Pont
Tél. 027/22 17 69
Pierre Antille, Sierre
Apiculture moderne
Tél. 027/55 39 82

36-2416

CARROSSERIE S.A.

PLATTA

Tél. 027/23 23 24
PLATTA - SION

- Peinture au four ou normale
- Traitement antirouille
- Travaux garantis 6 mois
- Prix modérés

Auto-secours 24 h. - Sion
027/23 19 19

DÉCAPAGE

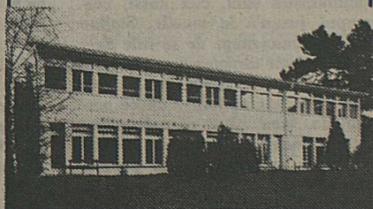
de peintures sur bois - métaux

026/2 17 40 025/26 22 78

Agences de T.I.S. SEREX S.A.
Tél. 028/46 21 87 28-565

ÉCOLE PRATIQUE DE RADIO ET D'ÉLECTRONIQUE S.A.

Avenue du Tribunal-Fédéral 31
1005 LAUSANNE



Devenez **INGÉNIEURS-TECHNICIENS-ÉLECTRONICIENS** par des études complètes en électronique, avec formation pratique indispensable, recommandées par l'industrie. Renseignements et prospectus sur demande à la direction de l'école au 021/22 16 19.
Admission chaque début de mois.
139.375.545

Elle s'écroule devant sa porte De la crise cardiaque à l'assassinat

KRONBÜHL / WITTENBACH (ATS). - Ce qui avait tout d'abord été interprété comme une crise cardiaque s'est en fait révélé être un crime. M^{me} Marlies Feusi-Kaufmann est en effet morte samedi dernier à Kronbühl/Wittenbach (SG), victime d'un crime. C'est ce qu'indique la police cantonale, qui précise que la victime a été abattue au moyen d'une arme de petit calibre.

M^{me} Feusi-Kaufmann s'est écroulée samedi soir, peu avant 20 heures,

devant son domicile. Transportée à l'hôpital, le médecin n'a pu que constater son décès, concluant à une crise cardiaque. L'autopsie a toutefois permis de constater que la malheureuse avait été tuée par une balle. L'enquête a révélé que plusieurs coups de feu avaient été tirés sur la victime. Une importante somme d'argent a par ailleurs disparu. La thèse du cambriolage semble donc actuellement la plus vraisemblable. L'enquête continue.

Les socialistes et l'Iran Réveil brutal après avoir trop... rêvé!

GENEVE (ATS). - 183 délégués au congrès du parti socialiste suisse ont signé un télégramme de protestation adressé au Gouvernement iranien, annoncent-ils dans un communiqué. Le télégramme proteste contre l'arrestation de neuf membres du parti socialiste des travailleurs iraniens et qui sont menacés de mort, et demande leur libération immédiate. «En Iran aujourd'hui, le mouvement ouvrier et la gauche sont menacés par la répression. Les droits démocratiques et syndicaux ne sont pas garantis», indique encore le télégramme.

Etre piéton en Suisse

350 morts et 4500 blessés chaque année

LAUSANNE (ATS). - Le tribut payé par les piétons aux accidents de la circulation est lourd en Suisse: environ 4500 blessés et 350 morts chaque année. C'est ce que signale le Centre d'information de l'Association suisse d'assurances, à Lausanne, qui précise que les piétons les plus vulnérables sont les personnes âgées et les enfants. De plus, il y a davantage d'hommes et de garçons que de femmes et de fillettes parmi les victimes: 58% du sexe masculin et 42% du sexe féminin.

49% des accidents mortels surviennent la nuit, 46% durant la journée et 5% au crépuscule. La plupart des accidents de piétons se produisent dans les agglomérations: en 1977, sur 359 accidents mortels, 271 sont survenus dans les localités.

Parmi les lésions graves décelées chez les piétons renversés par une voiture en 1977, les blessures à la tête et à la face étaient les plus nombreuses (1888), suivies de celles aux membres (1926), aux différentes parties du tronc (721) et à la colonne vertébrale (82).

Alpes suisses: 206 tués en 1978 De plus en plus d'imprudents

LAUSANNE (ATS). - Au cours des trente dernières années, 16 000 personnes ont trouvé la mort dans l'ensemble du massif alpin (France, Italie, Suisse, Autriche, Allemagne). En Suisse, en 1978, 206 personnes se sont tuées dans les Alpes (36 de plus qu'en 1977, presque le double de 1975). Cette augmentation constante des victimes de la montagne incite le Centre d'information des assureurs suisses, à Lausanne, à rappeler que l'alpinisme n'est pas un sport que l'on peut pratiquer à la légère. L'imprudence, la témérité, la méconnaissance de la montagne, jointes au manque d'entraînement physique et à un équipement ou à un matériel inapproprié ou insuffisant, peuvent être la cause de drames dont on ne revient pas vivant. L'un des moyens les plus sûrs d'éviter les accidents de montagne réside dans la pratique de l'alpinisme à plusieurs, de préférence sous la conduite d'un guide.

Il faut relever que, parmi les 177 hommes et les 29 femmes qui ont perdu la vie dans les Alpes suisses, l'année dernière, près de la moitié étaient étrangers: 99, dont 57 Allemands. Le nombre élevé des victimes allemandes est attribué au fait que beaucoup d'alpinistes de cette nationalité s'obstinent à vouloir faire des ascensions en dépit des mauvaises conditions atmosphériques et des conseils de prudence que leur donnent les guides et les gardiens de cabanes.

En Valais

Rien que sur le territoire valaisan, 750 opérations de sauvetage en montagne ont été entreprises officiellement en 1978, au cours desquelles on a dénombré 62 morts et des centaines de blessés. Le Cervin, à lui seul, a tué quatorze fois.

Une campagne de solidarité terrienne sans précédent en Suisse romande Vers le succès

LAUSANNE (ATS). - M^{me} Barbara Fonjallaz, veuve d'un vigneron d'Epesses, et ses enfants pourront vraisemblablement rester sur le domaine paternel: le grand-père, domicilié en France, qui voulait vendre la ferme et les vignes et en chasser sa belle-fille et ses petits-enfants, a finalement accepté, après 17 mois de négociations, de vendre l'ensemble de l'exploitation à ses trois petits-enfants eux-mêmes, pour la somme de 450 000 francs, compromis entre la valeur de rendement et la valeur vénale. C'est ce qu'a annoncé, hier soir à Lausanne, le comité de soutien à la famille Barbara Fonjallaz, que préside M. Paul Girardet, vigneron et député au Grand Conseil vaudois. Le grand mouvement de solidarité déclenché en janvier 1978 va se poursuivre: pour permettre aux enfants Fonjallaz d'entrer en possession d'un do-

maine viticole viable, une souscription est lancée aujourd'hui même, sous la forme d'une vente de 2000 bouteilles de «Calamin 1978», produit par le domaine qu'exploite M^{me} Barbara Fonjallaz. Grâce aux 200 000 francs que le comité espère ainsi réunir, l'emprunt hypothécaire serait ramené à 250 000 francs.

Le grand-père Fonjallaz, retiré à Mareuil-en-France, voulait morceler et vendre le domaine familial d'Epesses, à Lavaux, exploité par sa belle-fille, veuve, et ses petits-enfants, mais il s'est heurté à une vive opposition des autorités et des vigneron du village. Après un long conflit, il a commencé par accepter, en octobre 1978, de céder la maison, mais sans les vignes. Ayant reçu, en réponse, une offre d'achat de 400 000 francs pour l'ensemble de l'exploitation, il a admis, en mai 1979, le principe d'un tel ac-

Pour promouvoir notre tourisme aux Etats-Unis Valaisans, Vaudois et Genevois s'unissent

LAUSANNE (ATS). - Pour la première fois, l'Union valaisanne du tourisme, l'Office du tourisme du canton de Vaud et l'Office du tourisme de Genève ont décidé d'entreprendre ensemble un voyage de deux semaines sur le continent américain dans le but de faire un effort tout particulier pour promouvoir notre tourisme en Amérique du Nord.

A la fin de septembre et au début d'octobre, une vingtaine de personnes représentant les associations cantonales des hôteliers et les stations vaudoises, valaisannes et genevoises se rendront

successivement à Montréal, Toronto, Chicago, San Francisco, Dallas et Houston, sous la conduite des directeurs des offices du tourisme cantonaux: MM. Fritz Erne (Valais), Jean-Jacques

Schwarz (Vaud) et Daniel Perrin (Genève).

Ce voyage, qui a été mis sur pied en collaboration avec l'Office national suisse du tourisme et Swissair, permettra aux quelque vingt délégués de présenter les atouts de notre tourisme aux grands du voyage américains et à la presse étrangère. Des films, tournés dans les trois cantons, seront projetés lors de toutes les séances. Les représentants des régions et des stations auront

l'occasion de décrire les nombreux attraits de notre offre touristique et surtout de nouer de précieux contacts avec les spécialistes américains du voyage.

Cette «première» fera date, puisqu'elle va réunir trois cantons. Elle s'inscrit dans l'effort entrepris par les milieux touristiques en vue de coordonner les campagnes pour renforcer les positions du tourisme romand en Amérique du Nord.

Avortement: il n'y a pas de «solutions»!

BERNE (ATS). - Pour la 6^e fois, la commission du Conseil national chargée d'étudier les initiatives parlementaires et de cantons relatives à l'interruption de la grossesse s'est réunie et séparée sans avoir obtenu de résultat. La longue durée des délibérations montre bien à quel point les commissaires ont des avis partagés. La prochaine séance aura lieu le 27 août. Il est évident que le sujet ne sera pas mûr pour un débat au Conseil national avant la fin de la législature actuelle. On sait que diverses solutions fédéralistes sont en discussion qui laisseraient aux cantons une marge de décision plus ou moins grande. D'un autre côté, la commission examine une initiative parlementaire visant à faire admettre les indications sociales et médicales sans exiger une deuxième expertise.

Regensdorf: quatrième évasion pour Walter Stürm - Gardien blessé

ZURICH (ATS). - Un détenu du pénitencier de Regensdorf (ZH) s'est évadé durant la nuit de lundi à hier grâce à une aide extérieure. Un gardien a été blessé au cours de l'opération. Le fuyard, Walter Stürm, 37 ans, qui purgeait une peine de huit ans et demi de réclusion pour brigandage, en est à sa quatrième évasion.

Selon les premières informations données par la police, les hommes venus libérer Stürm ont escaladé le mur de l'établissement et sont entrés par la fenêtre dans la chambre du 3^e étage, où dormait le gardien. Après avoir assommé ce dernier - il souffre d'une commotion cérébrale - ils se sont emparés de ses clés, ont ouvert la cellule de Stürm et ont pris le large avec lui par le même chemin.

L'évasion a été découverte hier au petit matin, le gardien étant demeuré sans connaissance.

Walter Stürm est un spécialiste de l'évasion: après avoir été condamné en 1972 à Zurich, il s'était échappé du pénitencier de Bâle en 1974. Repris en 1976, il s'était évadé une première fois du pénitencier de Regensdorf la même année. Arrêté en 1977 en Italie, il avait été extradé en Suisse et incarcéré à la prison de district de Lenzbourg (AG) dans l'attente d'être jugé pour les délits commis «en cavale», mais s'en était également échappé, pour peu de temps, il est vrai.



Un commerçant genevois se noie près d'Evian en voulant sauver son fils

ÉVIAN (ATS/AFP). - Un commerçant suisse de 58 ans s'est noyé, lundi en fin d'après-midi, dans le lac Léman, près d'Exceveux (Haute-Savoie), en tentant de sauver son fils de cinq ans tombé à l'eau, a-t-on appris, hier, auprès de la police. Son corps n'avait pas été retrouvé hier matin.

M. Claude Pochelon, demeurant à Vézenaz (GE) naviguait

avec sa famille à bord d'un petit voilier, lorsque son fils de cinq ans tomba dans le lac. Il se jeta à l'eau pendant que sa femme parvenait à hisser l'enfant à bord du bateau, grâce à une perche.

Lorsque M^{me} Pochelon se retourna, elle ne vit plus son mari. Des recherches, menées lundi soir et hier matin, n'ont donné aucun résultat.

Fermeture des ateliers CFF de Biasca LE TESSIN S'INSURGE

BELLINZONE (ATS). - Le Tessin mettra tout en œuvre pour s'opposer à la fermeture des Ateliers des chemins de fer fédéraux (CFF) à Biasca et à leur transfert à Bellinzona. Les autorités de la commune de Biasca, le Conseil d'Etat tessinois et le groupe tessinois des Chambres fédérales ont demandé, à la suite d'informations indiquant que le gouvernement prendrait une décision de fermeture cette semaine encore, au Conseil fédéral de reporter sa décision.

Les autorités de la commune de Biasca ont adressé un télégramme au président de la Confédération, Hans Hürlimann, ainsi qu'aux conseillers fédéraux Willi Ritschard, chef du Département fédéral des

transports, communications et de l'énergie, et Fritz Honegger, chef du Département fédéral de l'économie publique. Ils appellent les conséquences d'une telle décision sur la région de Biasca, région décrite par les autorités fédérales comme «menacée du point de vue économique».

Les femmes et la politique Le Jura en retard

Le bureau de la condition féminine de la République et canton du Jura vient de rendre publiques les conclusions d'une enquête relative à la présence de femmes dans les exécutifs et législatifs communaux du canton. Elles permettent de vérifier que, dans le nouveau canton, comme dans les autres Etats confédérés, les femmes restent les parents pauvres, tant en raison de leur propre désintérêt que du fait de la prépondérance des hommes lors d'élections. C'est ainsi que sur 82 communes, 41 ne comptent aucune femme au sein du conseil communal. Sur

les 558 sièges, 49 seulement sont occupés par des femmes, soit 8,8%. Les pourcentages varient peu selon l'importance des localités, de même que selon les districts. Contre toute attente, c'est même dans le district de Delémont que la proportion de femmes présentes au conseil communal est la plus faible (0,44% par conseil, contre 0,66% à Porrentruy et 0,68% aux Franches-Montagnes). Le bureau de la condition féminine ne fait pas savoir quelles mesures ou actions il entend entreprendre en vue de remédier à la situation, dont les résultats de l'enquête font état.

V.G.

Le concubinage est toujours interdit à Saint-Gall

SAINT-GALL (ATS). - Le Grand Conseil saint-gallois a maintenu, dans sa séance d'hier, l'interdiction du concubinage, ancrée dans la loi cantonale d'introduction au Code pénal, en refusant d'adopter une motion déposée par un député indépendant, demandant au nom des libertés individuelles, la suppression de cette infraction. La majorité démocrate-chrétienne s'est opposée à l'abolition de cette interdiction, qui permettrait aux concubins de jouir de privilèges économiques et fiscaux par rapport aux couples mariés.

Mort du poète Charles Mouchet

GENEVE (ATS). - Le poète-éditeur genevois, Charles Mouchet, est décédé, lundi à Genève, à l'âge de 59 ans, des suites d'une maladie. Instituteur, il avait d'abord fait un stage d'enseignement en Tunisie. Revenu à Genève, il avait fondé en 1952 les éditions «Jeune Poésie», qui publièrent de nombreux recueils jusqu'en 1967, notamment de Weideli, Vahe Godel, Michel Soutter, Branchetto, Charles Aubert, Chessex et Chap-paz. Parmi ses propres œuvres, on peut citer *Le mot poésie* (1953), *17 poèmes écrits à la craie* (1955), *Débris* (1958) et *Morte ou vive* (1969).

Videotex: un problème politique

Quant au «Videotex», ou texte transmis par téléphone sur écran de télévision, c'est un service électronique d'information et de communication. Les textes, mémorisés dans une banque de données, sont obtenus sur le réseau téléphonique public et visualisés à domicile, sur le poste de TV. Un essai sera fait en Suisse à partir de cet automne. S'il donne un résultat favorable, une étude de marché est prévue en 1981-1982. Aucune décision n'a encore été prise sur l'introduction définitive de ce système, qui pose quelques problèmes politiques sur le genre d'informations et sur l'autorisation de les diffuser.

**Bel élan
de solidarité
du peuple suisse
pour les réfugiés**
Voir page 16

Pétrole: le monde industrialisé à un tournant

SOMMET DE TOKYO

Vers un affrontement entre Américains et Européens?

BERNE (ATS). - La crise énergétique sera au centre des discussions qu'auront les sept puissances industrialisées non communistes - les Etats-Unis, le Japon, le Canada, la France, l'Allemagne fédérale, l'Angleterre et l'Italie - lors du sommet économique de Tokyo les 28 et 29 juin prochains. Face à l'impasse énergétique dans laquelle se trouve le monde industrialisé les hommes d'Etat réunis dans la capitale japonaise auront à prendre des décisions primordiales pour l'avenir. Ainsi, la position commune arrêtée vendredi à Stasbourg par les « Neuf » de la CEE sera-t-elle présentée et défendue à Tokyo dans le but de rallier les deux grands consommateurs de pétrole, les Etats-Unis et le Japon.

En effet, lors du Conseil européen de Strasbourg, les pays membres du Marché commun ont adopté un plan commun pour faire face à la crise énergétique. La décision prise par les « Neuf » est de stabiliser, pour les six années à venir, leurs importations de pétrole au niveau de 1978, soit 470 millions de tonnes. Il s'agit, en fait, d'un plafond au-dessous duquel devront se situer les importations d'ici à 1985.

Cependant, le succès de cette décision dépendra, en grande partie, de l'attitude qu'adopteront les Etats-Unis à ce sommet de Tokyo. Pays le plus grand consommateur de pétrole, les Etats-Unis ont augmenté de 42,5 % leurs importations de pétrole entre 1973 et 1978, alors que la communauté économique a diminué les siennes de 19,5 % pendant la même période.

Les quatre pays européens qui seront présents à Tokyo (France,

RFA, Grande-Bretagne et Italie) présenteront donc un front uni fondé sur une proposition concrète, mettant ainsi au pied du mur les Etats-Unis et le Japon.

L'inconnue américaine

A ce jour, rien n'a encore filtré sur la position qu'adoptera le président américain lors de ce sommet. Il semble cependant, selon les observateurs, que l'administration Carter demeure réservée à l'égard du projet européen.

Selon eux, tout gel des importations américaines de brut provoquerait une réduction de la consommation intérieure, compte tenu de la diminution constante de la production nationale. Toute réduction de la consommation américaine provoquerait surtout un ralentissement de l'activité économique, voire une ré-

cession. Il semble également, que les responsables de la politique américaine soient soucieux d'éviter une confrontation avec les pays producteurs.

La voie japonaise

Pour sa part, le Japon, deuxième grande inconnue pour le Front européen, a élaboré une politique de base en cinq points en prévision du sommet qui se déroulera dans sa capitale. De source bien informée, on a appris, vendredi dernier à Tokyo, que ce plan prévoit, notamment, que les sept pays participant devront s'abstenir de tout achat de pétrole sur le marché du disponible à des prix élevés. Est également prévue la constitution d'un registre mondial de toutes les transactions pétrolières sur le disponible, constitution déjà décidée par les pays du Marché commun.

Cependant, deux jours plus tôt, le ministre japonais du commerce international et de l'industrie, M. Masumi Esaki, devait déclarer que le Japon étudiait les propositions américaines et françaises de fixation de quotas sur les importations de pétrole, mais qu'il ne serait pas prêt à accepter une telle mesure durant le sommet des sept pays industrialisés.

L'objectif principal du Japon est, actuellement, de réduire sa consommation de 5 %, a encore déclaré M. Esaki. En revanche, la fixation de quotas d'importation demande que l'on tienne compte des situations particulières à chaque pays.

OPEP: on tourne autour du baril

GENÈVE (ATS). - La première séance de la conférence ministérielle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), ouverte mardi à 11 h. 30 à Genève, s'est terminée vers 13 h. 30 et les délégations des 13 pays membres de l'organisation se sont donné rendez-vous pour une seconde séance dès 17 heures.

Le président de la conférence, M. Oteiba, ministre du pétrole des émirats arabes, s'est borné à déclarer qu'il était trop tôt pour donner des précisions sur le cours des discussions. Il semblait toutefois que la question des prix du pétrole n'avait alors pas encore été abordée. La discussion aurait porté essentiellement sur la situation mondiale du marché du pétrole.

« La deuxième séance de la conférence ministérielle de l'OPEP s'est déroulée dans une atmosphère détendue et agréa-

ble », a déclaré à son issue le ministre du pétrole des émirats arabes unis, M. Oteiba, qui a indiqué que la conférence reprendrait ce matin à 10 heures. La deuxième séance, ouverte à 17 heures s'est terminée peu après 20 heures.

Un conseiller de la délégation iranienne, M. Cyrus Ebrahimzadeh, a indiqué pour sa part que la question du prix du pétrole n'avait pas été évoquée par les ministres mais qu'elle ferait l'objet d'un entretien entre experts des 13 délégations dans la soirée et peut-être aussi au cours de la nuit.

En revanche, a indiqué le conseiller iranien, la conférence a abouti à un accord de principe sur le problème de l'aide aux pays en voie de développement (PVD) importateurs de pétrole qui souffrent des augmentations des prix de cette matière première. Une somme de 800 mil-

lions de dollars pourrait être mise à disposition de ces PVD par les membres de l'OPEP.



M. Oteiba: « Une atmosphère détendue et agréable... »

Ghana: on fusille toujours

ACCRA (ATS/Reuter). - Le général Fred Akuffo et le général Kwasi Afrifa, anciens chefs d'Etat, ont été fusillés, hier, en public, à Accra, par un peloton d'exécution.

Le colonel Roger Felli, ancien commissaire (ministre) aux affaires étrangères, l'amiral Joy Amedume, ancien commandant en chef de la marine, le général Robert Kotei, ancien chef d'état-major de la défense, et le vice-maréchal George Boakye, ancien commandant en chef de l'armée de l'air ont également été exécutés, hier, à Accra.

Ces six exécutions interviennent dix jours exactement après les exécutions du général Acheampong, ancien

chef de l'Etat, et du général Utuka, ancien commandant des gardes-frontière.

« Répugnant »

Le premier ministre britannique, M^{me} Margaret Thatcher, a qualifié hier de « répugnant » l'exécution de l'ancien chef de l'Etat ghanéen.

Dans une déclaration à la Chambre des communes, M^{me} Thatcher a sévèrement condamné le nouveau Gouvernement ghanéen, dirigé par le capitaine Jerry Rawlings. L'exécution de six membres de l'administration renversée par le capitaine Rawlings est « un acte horrible », s'est-elle exclamée.

30 000 policiers sur les dents

BERNE (ATS). - Après les Jeux olympiques de 1964 et l'Exposition universelle d'Osaka en 1970, le sommet économique de Tokyo des 28 et 29 juin est considéré, par le Japon, comme l'événement diplomatique le plus important depuis la guerre.

En effet, grande puissance isolée en Extrême-Orient, le Japon voit, dans l'organisation d'une telle rencontre qui réunira les plus grands chefs d'Etat, une occasion d'attirer l'attention du

monde entier sur lui. Ce sera la première fois que le Japon sera amené à présider une réunion à un tel niveau, d'où l'importance mise dans l'événement par le gouvernement de M. Ohira.

Trente mille policiers seront mobilisés pour assurer la sécurité des chefs d'Etat participant au sommet. Un quartier général spécialement chargé de la sécurité a été établi. Depuis la semaine dernière déjà, les mesures de sécurité ont été renforcées, notam-

ment dans l'édifice gouvernemental qui accueillera le sommet, mais aussi à l'aéroport international de Tokyo et dans les deux principaux hôtels qui hébergeront les chefs de gouvernement et leur suite. D'ores et déjà, face à la menace d'extrémistes de droite et de gauche, dix mille policiers, armés jusqu'aux dents et munis de boucliers, sont à pied d'œuvre dans les quartiers stratégiques de Tokyo. Jamais de telles mesures de sécurité n'avaient été prises au Japon.



Le palais Akasaka, où se tiendra le sommet.

● MILAN (ATS/AFP). - Cinq personnes ont été arrêtées hier matin à Milan au cours d'une vaste opération menée par la police milanaise et les carabinieri chargés de la lutte contre le terrorisme.

● LUSAKA (ATS/AFP). - Vingt guérilleros nationalistes ont été tués et 30 blessés hier matin lors du raid rhodésien en Zambie, a annoncé un communiqué du Gouvernement zambien publié à Lusaka.

● PARIS (ATS/AFP). - La France a décidé d'accueillir immédiatement sur son territoire 5000 réfugiés indochinois, a annoncé hier M. Pierre Hunt, porte-parole de la présidence de la République.

CISJORDANIE ET GAZA

Accord sur un point: « On s'est ensablé »

HERZLIYA (ATS/AFP). - L'Egypte et Israël ont annoncé, hier, pour début juillet ou début août un compromis sur l'ordre du jour de leurs pourparlers pour un régime d'autonomie palestinienne en Cisjordanie et à Gaza.

Autrement dit, des divergences subsistent et les trois participants aux négociations (Egypte, Israël, Etats-Unis) n'ont fait que dresser un constat de leurs désaccords lors de leur troisième session au niveau ministériel, lundi et mardi à Herzliya, près de Tel Aviv. Le communiqué commun est parfaitement clair sur ce point. La délégation égyptienne a échoué dans sa tentative de publier « une déclaration de principe » mettant en valeur les droits légitimes des Palestiniens et la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies. Le communiqué ne fait allusion qu'à la « position du Gouvernement égyptien sur les objectifs du travail futur sur la base de l'accord cadre de Camp David et de la lettre commune » de MM. Begin et Sadate au président Carter le 26 mars dernier.

« Je comprends très bien les Egyptiens, a déclaré à la presse le numéro un de la délégation israélienne, le ministre de l'intérieur, M. Yossef Burg. Ils veulent prouver aux Arabes du front du refus qu'ils n'abandonnent pas les Palestiniens. Mais je crois pour ma part que si les discussions portent d'abord sur l'élection d'un conseil administratif autonome, les Palestiniens verront plus facilement notre sincérité. » Concrètement, Israël propose d'examiner tout de suite quatre sujets : la structure du futur conseil autonome, sa composition, ses pouvoirs et son mode d'élection.

La prochaine réunion est prévue pour les 5 et 6 juillet à Alexandrie ; la suivante n'aura lieu qu'un mois plus tard, les 5 et 6 août, de nouveau à Herzliya, pour permettre entre-temps à l'Egypte de participer à la conférence de l'Organisation de l'unité africaine. Mais, entre-temps

aussi, il y aura, le 10 juillet, à Alexandrie, une rencontre au sommet entre le président Sadate et le premier ministre israélien, M. Menahem Begin. C'est de cette rencontre que les observateurs attendent la plus forte impulsion pour débloquer la situation.

Espagne - AELE

Les barrières tombent

GENÈVE/MADRID (ATS). - Un accord de libre-échange multilatéral entre les 7 pays membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE) et l'Espagne a été signé, hier à Madrid.

Pour l'Espagne, il a été signé par M. M. Oreja Aguirre, ministre des affaires étrangères, et M. J. A. Garcia Diez, ministre du commerce. Du côté de l'AELE, l'accord a été signé par les ambassadeurs d'Autriche, de Finlande, de la Norvège, du Portugal, de la Suède et de la Suisse (par le ministre Carlo Jagmetti).

L'accord vise à supprimer tous les droits de douane et autres restrictions au commerce sur la quasi-totalité des échanges entre les 7 pays de l'AELE et l'Espagne.

L'accord aura pour effet immédiat de réaliser le même niveau de libéralisation des échanges entre les pays de l'AELE et l'Espagne que celui qui existe entre l'Espagne et la Communauté économique européenne. L'accord entrera en vigueur dès que les 8 pays l'auront ratifié. Les négociations multilatérales

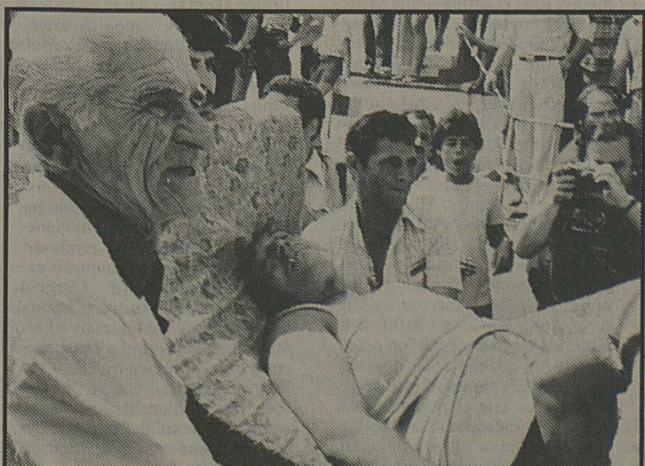
qui ont abouti à la conclusion de l'accord ont débuté à la fin juin 1977. L'accord traduit un net attachement des Etats signataires à l'objectif du libre-échange et prévoit que toute concession future que l'Espagne accordera à la Communauté européenne sur les produits industriels sera accordée également aux pays de l'AELE et que toute concession consentie par la CEE à l'Espagne sera aussi accordée par les pays de l'AELE. En outre, on examinera chaque année les possibilités d'adopter de nouvelles mesures de libéralisation des échanges, et, avant la fin de 1982, on étudiera en détail la possibilité de réaliser des progrès substantiels vers la suppression des obstacles aux échanges qui subsisteront.

Avec l'adhésion de l'Espagne à la Communauté européenne, l'accord deviendra caduc et sera remplacé par les accords de libre-échange conclus entre l'AELE et la CEE.

Bangkok

Menaces de mort contre 82 réfugiés

82 réfugiés vietnamiens, dont le bateau avait été repoussé dans les eaux internationales il y a une semaine par les autorités thaïlandaises, ont échoué sur une île de la province de Chanthaburi, au sud de Bangkok, après que leur embarcation eût chaviré. Les autorités thaïlandaises ont déclaré que ces Vietnamiens, dans un état d'épuisement critique, seraient considérés comme réfugiés si un pays acceptait de les accueillir. Dans le cas contraire, ils seront à nouveau repoussés à la mer si leur bateau peut être réparé.



L'arrivée des blessés à Fiumicino.

COLLISION AU LARGE DES CÔTES ROMAINES

Les marins plongent pour fuir le brasier

ROME (ATS/AFP). - Quatre personnes ont été tuées et 26 blessées, selon un bilan officiel, lors d'un abordage entre un cargo français et un pétrolier italien, survenu hier matin au large des côtes romaines, entre les ports de Fiumicino et Civitavecchia.

Une nappe de pétrole s'est échappée du « Vera Berlingieri », se dirigeant rapidement vers le littoral. Les pompiers ont mis en place les dispositifs antipollution à l'entrée du port de Fiumicino.

Selon le commandant de la capitainerie du port de Civitavecchia, 54 personnes au total se trouvaient à bord des deux navires, 30 sur le cargo français « Emmanuel Delmas » (15 000 tonnes) et 24 sur le pétrolier italien « Vera Berlingieri » (5000 tonnes).

Les deux bâtiments ont été fortement endommagés et de nombreux marins ont sauté à la mer pour échapper à l'incendie qui s'est déclaré à bord du pétrolier italien. Hier après-midi, la plupart des marins français

n'avaient pas été encore localisés.

L'un des officiers du pétrolier italien a expliqué qu'à 6 h. 40 du matin, son bâtiment avait « été abordé par un cargo battant pavillon français ». « Notre radar nous avait signalé la présence d'un navire sur notre route et nous avions changé notre cap pour l'éviter. Mais très vite, nous nous sommes aperçus que le navire français faisait une étrange manœuvre. Le choc a été très violent et un incendie s'est aussitôt déclaré dans notre salle des machines. »

Les nombreux secours dépêchés sur place ont cherché à localiser les rescapés. Mais les opérations de sauvetage étaient rendues difficiles en raison de la chaleur de l'incendie et des risques d'explosion.

Sept vedettes de la capitainerie du port de Civitavecchia, deux garde-côtes, deux remorqueurs, trois ferry boat, un dragueur de mines et quatre hélicoptères ont été affectés aux opérations de secours.

RÉALISATION: F.-GÉRARD GESSLER

Service de l'enseignement primaire et des écoles normales

Le Service cantonal de l'enseignement primaire et des écoles normales est une subdivision administrative du Département de l'instruction publique. Sa responsabilité, dans la mesure où elle concerne l'Etat du Valais, s'étend à l'école enfantine et à l'école primaire. De plus, et pour qu'existe une bonne cohérence entre la formation des enseignants et leur engagement ultérieur dans les secteurs précités, les écoles normales sont intégrées dans ce même service. Enfin, et bien que son activité s'étende à d'autres ordres d'enseignement, l'Office de documentation et d'information scolaires, désigné plus communément par son sigle «ODIS» fait également partie de ce compartiment administratif.

Nous avons demandé à une inspectrice, M^{me} Yvonne Savioz, de Sion, de présenter les écoles enfantines. Un inspecteur, M. Michel Zuber, de Sierre, traitera de l'école primaire. Quant à l'abbé Johann Roten, directeur de l'école normale des instituteurs, il fera mieux connaître les trois établissements qui forment, en Valais, les enseignantes et les enseignants pour les classes enfantines et primaires. De son côté, M. Jean-Pierre Rausis, directeur de l'ODIS, décrira les tâches et les responsabilités confiées à son office.

Voilà pour ce qui concerne la présentation du service dans ses structures essentielles.

Il nous a paru nécessaire d'aller plus loin et d'entretenir le lecteur de quelques considérations relatives à l'enseignement spécialisé à l'éducation physique à l'enseignement de la langue allemande à la mathématique aux activités créatrices manuelles et aux examens de promotion.

Ce sont là, en effet, des thèmes qui ont plus particulièrement sensibilisé les parents et l'opinion publique ces dernières années. Aussi avons-nous demandé aux personnes directement responsables de ces disciplines une brève relation sur ces branches des



programmes. M. André Berclaz, M. Paul Curdy, M^{me} Monique Pannatier-Dubuis et M. Décaillet, M. Roger Sauthier, M^{me} Maria Jean et M^{me} Suzanne Dubois et M. Jean-Pierre Salamin ont donc rédigé les chapitres se rapportant respectivement à ces objets.

Il est bien clair que d'autres thèmes auraient mérité considération, l'enseignement de la langue maternelle, l'éducation artistique, la catéchèse par exemple. Nous avons cependant voulu limiter à ce qui, pour le moment, présente un aspect nouveau, déconcertant peut-être, nous réservant de revenir ultérieurement sur d'autres enseignements dont la refonte est à l'étude.

L'école est un organisme vivant. Comme telle, elle grandit et se développe. Elle peut connaître aussi ses crises de croissance. Le pire serait qu'elle demeure immobile.

C'est sa progression qu'il importe de régler. Aux yeux de certains, la vitesse sera toujours trop rapide tandis que pour d'autres elle peut paraître insuffisante. C'est dire qu'ici, comme dans d'autres secteurs qui appartiennent au domaine public, il est difficile de contenter tout le monde et son père.

Nous espérons néanmoins que les développements présentés ci-dessous seront pour tous les lecteurs une source d'information, une possi-

bilité de mieux connaître une institution destinée à aider la famille dans l'instruction et l'éducation de la jeunesse.

Encore un dernier mot avant de céder la plume aux collaborateurs de notre service. Les délais très courts qui nous ont été impartis, la période de fin d'année scolaire dans laquelle nous nous trouvons et qui occasionne un supplément de travail n'ont peut-être pas permis dans tous les cas une étude approfondie des objets traités. Qu'on veuille bien nous en excuser.

Anselme Pannatier
Chef du service
de l'enseignement primaire
et des écoles normales

SPÉCIAL
●
EDUCATION
●
ENSEIGNEMENT
●
FORMATION
●
PROFESSIONNELLE

Eduquer, c'est avant tout se rendre inutile. D'un enfant qui nous est confié, petit et démuni, il s'agit de faire un adulte responsable ou, plutôt, de lui permettre de se faire lui-même adulte responsable, tout en lui donnant un bagage de connaissances et d'attitudes dont il aura besoin.

L'éducateur ne peut accomplir sa tâche que s'il est accepté par l'enfant. Il importe donc d'établir avec lui un monde de relations, un environnement affectif créant la sécurité, mais aussi et toujours davantage, au fur et à mesure que l'enfant grandit, il faut qu'il devienne le partenaire et l'interlocuteur. Et l'éducation doit s'achever, si possible, par une amitié entre adultes.

Les parents sont les acteurs principaux de cette éducation. Les maîtres participent à ce bonheur du contact avec l'enfant. Il y a donc lieu de cultiver tout naturellement entre maîtres et parents un climat de dialogue aboutissant à une véritable collaboration.

Cette partie de l'éducation qui permet le contact avec l'enfant, en est la plus belle part. Mais l'école, quant à elle, suppose tout un arrière-plan légal, administratif, financier qui, pour être moins proche de l'homme, n'en est pas moins nécessaire. La nature collective de l'enseignement, par exemple, suppose des programmes et des horaires qu'il faut établir. Il existe un domaine propre à l'Etat et un domaine propre à la commune, et tout doit se passer dans le respect des

compétences mutuelles. La loi du 4 juillet 1962 sur l'instruction publique qui dit en son article 3 - un des plus beaux textes que je connaisse en la matière: «L'école valaisanne a pour mission générale de seconder la famille dans l'éducation et l'instruction de la jeunesse», nous invite à résoudre également ce genre de problème dans la concertation. Elle suggère aux fonctionnaires, aux enseignants et aux parents l'ambition d'un contact et d'un dialogue.

Les textes légaux sont, certes, un des modes d'expression de la volonté populaire et parentale: les respecter, c'est déjà dialoguer. Mais il est important de chercher à aller plus loin et à animer l'application de ces textes dans le meilleur accord possible avec le milieu familial.

Or, la technique de ce dialogue entre un petit nombre de responsables et une population entière est fort difficile. La réussite de cette entreprise dépend grandement de la presse, de sa qualité et de sa bienveillance.

Je suis heureux que le *Nouveliste* ait, dans un numéro spécial sur l'école, donné à plusieurs de mes collaborateurs animés de ce souci de dialogue, l'occasion d'exprimer en public leurs problèmes et leurs convictions. Je pense qu'une telle initiative est de nature à mettre davantage l'école valaisanne au service de la population et au service de nos enfants. Et j'en remercie très sincèrement le journal et ses responsables.

Le chef du Département
de l'instruction publique:
A. Zufferey

* L'ÉCOLE ENFANTINE *

La première année primaire groupe, dès l'automne 1975, date de l'adhésion du Valais au concordat romand, des enfants de 6 à 7 ans. Ainsi, la période préscolaire se voyait amputée d'une année. L'inventaire des objectifs établis pour cette période de développement de l'enfant, postulait en faveur du maintien de deux années préscolaires.

Le rajeunissement de la population enfantine a exigé l'élaboration d'un programme nouveau pour la 1^{re} année et une adaptation de celui de 2^e année. Cette période scolaire respectera deux caractéristiques importantes à savoir:

- facultativité quant à la fréquentation
- particularité de l'esprit de travail.

Suivant les régions, l'école enfantine répond à l'appellation: d'école maternelle ou de jardin d'enfants. Parler de la «maison des enfants» traduit avec justesse le caractère familial de ce type d'école. C'est, me semble-t-il, l'appellation la plus heureuse.

Accueillir un enfant à l'école enfantine, c'est l'introduire dans une autre cellule de la société. Il est en droit d'en attendre: chaleur, affection, camaraderie. Il va découvrir tout un petit monde régi par des lois propres, des consignes à respecter, autres que celles de la vie familiale. L'intégration des petits à ce groupe social, ne va pas toujours de soi. La maternelle attention de l'institutrice et le respect de règles élémentaires de psychologie permettront de résoudre, en partie, les difficultés d'adaptation.

L'enfant va découvrir un monde à sa mesure, merveilleux, plein de

choses à observer, à utiliser, à respecter, un monde où il va pouvoir créer. Une des particularités de l'école enfantine est le caractère ludique de son enseignement. A la maison, l'enfant a beaucoup joué, mais il a joué plus gratuitement qu'à l'école. En section enfantine, les activités proposées à l'enfant ont un caractère de jeu mais s'inscrivent dans une progression vers un concept à percevoir. Le jeu constitue l'activité première d'un enfant. Il en est la motivation profonde indispensable, la seule vraie démarche par rapport à l'approche d'une notion. C'est en agissant que l'enfant apprend. En agissant il joue et met en action tout un processus de tâtonnements, d'échecs, de réussites, qui va déclencher chez lui, observation, réflexion, connaissance. «Le jeu est une étude et l'étude à cet âge doit être un jeu. Le seul fait que ce dernier suppose un but et un effort, lui confère une valeur éducative de premier rang. Si la vie est faite de luttes et de victoires, le jeu se trouve être une admirable préparation à la vie car lui aussi, est fait essentiellement de luttes et de victoires.»

Durant la 2^e année enfantine, les activités proposées à l'enfant, se polarisent progressivement vers la prélecture, la pré-écriture et la pré-mathématique. Cette étape amène certaines leçons plus structurées à objectifs plus directement axés vers les apprentissages futurs. Ceux-ci, pour se dérouler d'une façon sûre et

But

Le but de l'enseignement à l'école primaire est clairement défini par l'article 34 de la loi du 4 juillet 1962 sur l'instruction publique:

harmonieuse, bénéficient de toute une préparation au niveau de la maîtrise de l'espace et du temps par le jeune enfant.

Savoir lire, c'est être capable de discriminer des sons, des signes, de les organiser dans une certaine structure pour obtenir un signifié: le mot.

Savoir écrire, c'est être capable de connaître et de maîtriser des signes graphiques au niveau du tracé. Celui-ci, doit se réaliser dans la détente, le respect du rythme, l'occupation judicieuse de l'espace graphique.

Il est nécessaire que l'enfant ait une préparation lointaine à ces fonctions plus complexes qu'on ne le pense.

Bien des générations ont évidemment appris à lire et à écrire sans avoir passé par la pratique de ces préliminaires. Il n'en reste pas moins vrai que de nombreux apprentissages se sont vu confronter à bien des difficultés. Ils ont laissé chez certains, bien trop tôt, un goût amer pour l'école.

L'école enfantine est régie par un programme cadre qui permet le respect des étapes du développement de l'enfant. Elle évite d'être prématurément «scolaire» afin de laisser à l'enfant une grande autonomie dans le choix de ses activités. Elle offre aux petits, une multiplicité de moyens d'expression.

Ainsi conçue, l'école enfantine aura atteint son but: celui d'être attentif à l'enfant, à ses besoins affectifs et intellectuels.

Yv. Savioz, insp. scol.

* L'ÉCOLE PRIMAIRE *

«L'école primaire assure l'éducation morale, intellectuelle et physique des écoliers et leur donne les connaissances élémentaires utiles pour les études ultérieures et pour la vie pratique.»

Effectifs - Organisation

Sur les neuf années que comprend actuellement la scolarité obligatoire dans notre canton, les six premières appartiennent à l'école primaire.

Pour les élèves de langue française, on compte 712 classes avec un effectif moyen de 23,4 élèves par classe; pour ceux de langue allemande, il y en a 374 avec un effectif moyen de 22,4 élèves.

Sur les 1086 classes primaires de notre canton, la moyenne des effectifs est de 23,1 élèves pour l'année 1978-1979.

Le canton est divisé pour l'inspection de l'enseignement primaire en six arrondissements: quatre pour la partie romande et deux pour le Haut-Valais.

Les inspecteurs exercent leur fonction conformément aux directives du Service cantonal de l'enseignement primaire auquel ils sont directement subordonnés.

Depuis l'introduction des nouveaux programmes on a fait appel à des animateurs pour seconder les inspecteurs dans leur rôle de conseiller pédagogique.

Groupés autour d'un responsable qui a en général une formation universitaire ces enseignants, déchargés d'une partie de leurs heures de cours, se sont spécialisés dans une discipline pour venir en aide à leurs collègues.

La tâche des animateurs consiste en fait à participer au recyclage des maîtres, à donner des «leçons-modèles», voire à visiter les classes.

Evolution de l'enseignement

Le maître qui a aujourd'hui cinquante ans a enseigné les vingt premières années de sa carrière sans que des changements importants n'interviennent ni dans les programmes ni dans les méthodes et les moyens utilisés.

En exagérant à peine on peut dire qu'il dispensait à ses élèves le même enseignement qu'il avait reçu lui-même quand il fréquentait l'école primaire.

Bien sûr, il y a eu de tout temps

des pionniers, des chercheurs qui s'ingéniaient à trouver de nouveaux procédés d'enseignement mais le fruit de leur travail ne profitait guère qu'à leurs élèves ou, tout au plus, aux écoliers qui fréquentaient le même bâtiment scolaire.

La seule exception qui mérite d'être signalée est l'intérêt certain qu'a suscité chez nos enseignants, vers les années 1960-1965, le travail de l'instituteur belge G. Cuisenaire. Il avait créé et répandu un matériel constitué de réglettes de couleur et de grandeur différentes destiné à l'enseignement de la mathématique.

Alors que sur le plan économique, social, technique notre canton subissait des changements profonds, l'école pour un temps a été maintenue à l'écart de cette évolution.

Ce n'est qu'à partir du moment où la coordination scolaire romande a cessé d'être une «idée abstraite» pour devenir une réalité qu'un renouvellement a été jugé nécessaire. C'est en 1967 que la Conférence intercantonale des chefs de départements de l'instruction publique de Suisse romande et du Tessin a donné mandat à la CIRCE (Commission interdépartementale romande de coordination de l'enseignement primaire) d'élaborer un plan d'étude romand.

Ecole d'autrefois Ecole d'aujourd'hui

Il est difficile de faire des comparaisons sans prendre le risque de trop simplifier.

On peut cependant affirmer que le rôle premier du maître d'autrefois était de dispenser les connaissances. Aujourd'hui cette tâche ne revient plus à l'enseignant tout seul. Quantité d'informations sont véhiculées par les mass-media.

Il appartient à l'école d'expliquer, de préciser, de clarifier et surtout d'aider à découvrir et à retenir l'essentiel.

Trop longtemps on a fait appel presque uniquement à la mémoire de l'enfant. Maintenant c'est toute sa personnalité qu'on fait intervenir: la main, le cœur, l'intelligence. L'écolier est appelé à manipuler, à expérimenter, à découvrir, à inventer... En faisant appel à toutes les facultés de l'enfant c'est une pédagogie nouvelle que l'on est en train d'instaurer.

A titre d'exemple citons le programme d'activités créatrices ma-

nuelles établi pour remplacer les leçons d'ouvrages manuels données autrefois aux filles uniquement. Voici quelques titres de chapitres qui nous renseignent sur les objectifs poursuivis:

- créer la confiance indispensable à toute liberté d'expression
- respecter la personnalité enfantine
- stimuler les facultés créatrices
- assurer la réalisation proprement technique de la création
- valoriser l'activité créatrice...

Ecole dans la vie Ecole pour la vie

Il est de première importance de ne pas isoler l'école.

Cependant, il est parfois difficile de participer au mouvement de coordination et de rénovation qui se développe un peu partout en évitant cet écueil.

Ainsi lors de l'introduction du nouveau programme de mathématique, malgré toutes les précautions prises, on n'a pas pu éviter entièrement ce risque.

Les conférences, les cours du soir organisés à l'intention des parents n'ont pas permis de dissiper complètement cette impression de coupure entre l'école et le milieu familial.

Parmi les disciplines qui ont subi des modifications en vue de la coordination romande, la connaissance de l'environnement qu'on appelle aussi étude du milieu est celle qui, à mon avis, marque le mieux le désir de l'école de coller aux réalités de la vie.

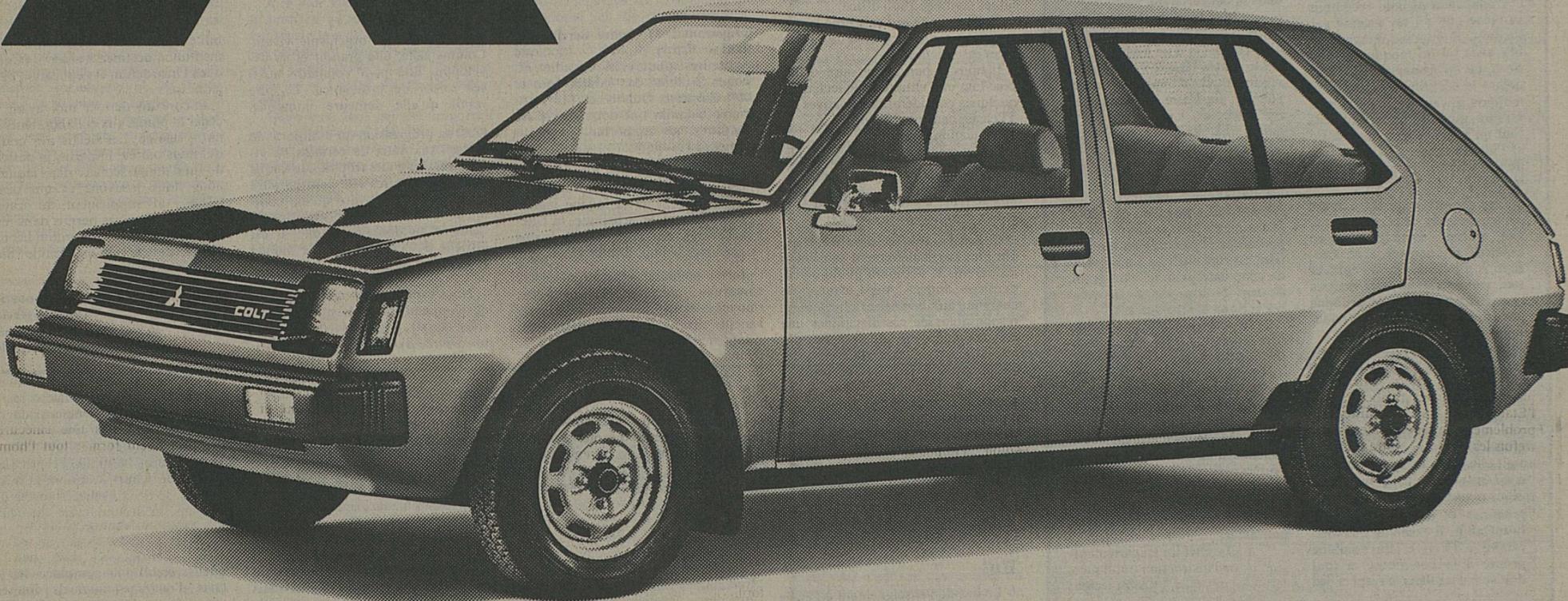
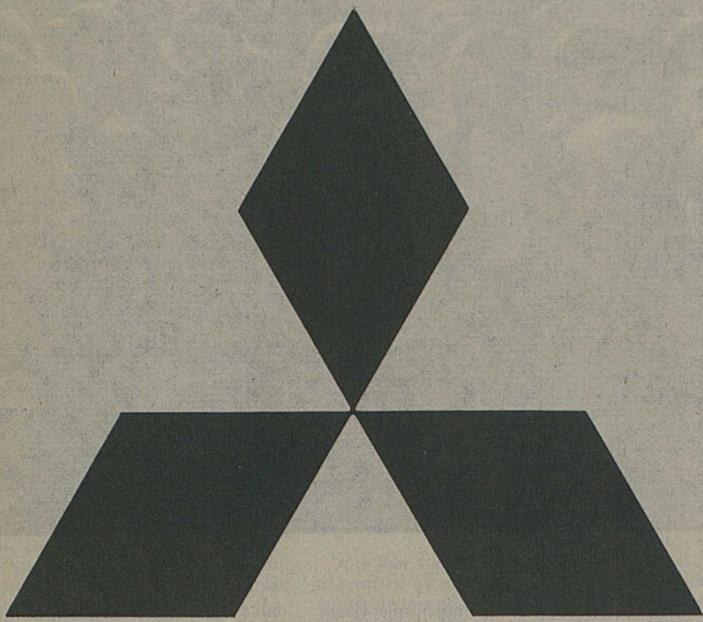
Il est facile de le constater à travers quelques activités proposées aux élèves:

- observation de minéraux, de végétaux et d'animaux dans leur milieu naturel
- étude de la germination en visitant un jardin, en interrogeant un agriculteur, en faisant des expériences en classe
- visite d'un atelier, d'une boulangerie, d'une ferme
- enquête auprès d'un artisan du village ou du quartier
- interview de personnes âgées pour s'informer des conditions de vie d'autrefois.

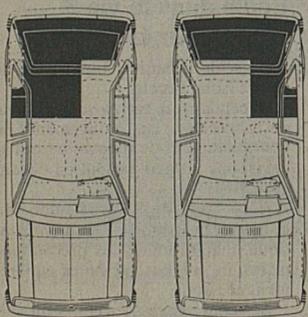
Le programme relatif à la connaissance de l'environnement pour la troisième année primaire qui entrera en vigueur cet automne prévoit l'étude du village ou du quartier.

(suite en page 23)

Nouveauté! Traction avant au succès confirmé, la Mitsubishi Colt existe désormais en version 5 portes avec un plus grand empattement.



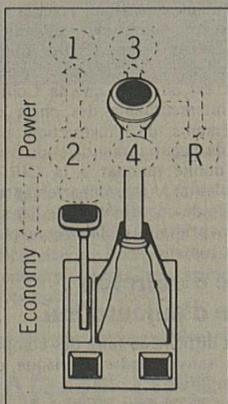
Résout tous les problèmes de transport sans problème.



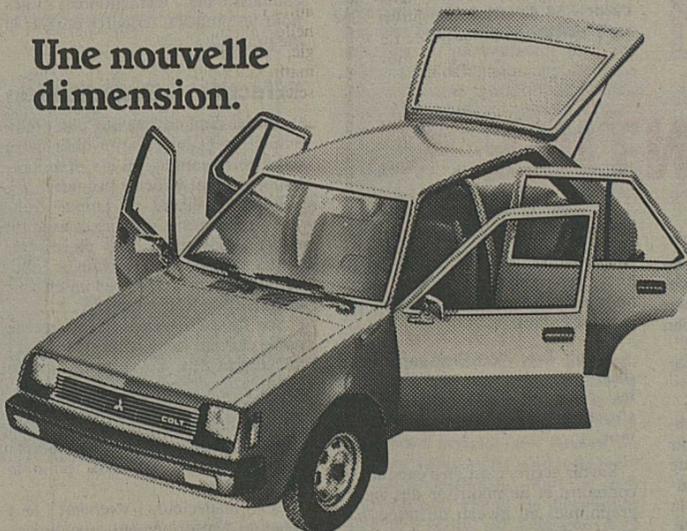
La Colt dispose d'un coffre d'un volume variable. En effet, le dossier de la banquette arrière comporte deux parties asymétriques qui peuvent être rabattues séparément. Et à l'avant on trouve des sièges couchettes.

Voiture de sport et voiture économique.

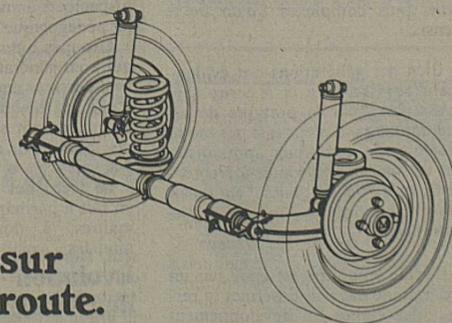
La Colt 1400 GLX avec Super-Shift possède 4 vitesses pour sprinter et 4 vitesses pour économiser. Tout en roulant, il suffit d'un geste pour transformer sa voiture de sport en une voiture économique. Et vice-versa.



Une nouvelle dimension.



La Colt 5 portes n'a pas simplement été dotée de deux portes supplémentaires qui comportent des crans de sûreté pour les enfants. Mais encore, l'empattement a été augmenté de 8 cm. Pour que les portières aient des dimensions correctes et pour gagner de la place dans l'habitacle.

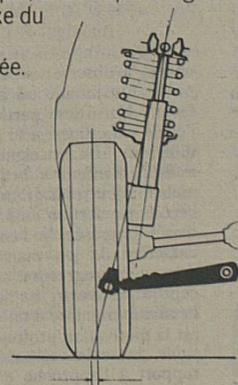


A l'aise sur chaque route.

La Colt a une tenue de route qui ne saurait être meilleure. Car à l'arrière aussi, elle possède des roues indépendantes à carrossage négatif. Et une nouvelle suspension: une stabilité remarquable est assurée par des bras oscillants qui étayent toute la largeur de véhicule.

Sûre dans chaque virage.

La Colt se montre d'une stabilité exemplaire dans les virages. Grâce à la traction avant, à la suspension à roues indépendantes avec jambes élastiques Mc Pherson, aux ressorts hélicoïdaux placés excentriquement par rapport à la jambe élastique, et au départ négatif de l'axe du pivot de fusée.



Le signe aux trois diamants est propre à Mitsubishi. Parce que toutes les Mitsubishi possèdent trois caractéristiques qui leurs sont propres. Une technique et une ligne d'avant-garde; un comportement routier et un équipement de grande classe; une finition et une fiabilité parfaites.

A partir de Fr. 9990.-. Au choix.

Désormais la gamme des Colt est encore plus étendue:
 Colt 1250 EL, 3 portes, 4 vitesses, 55 CV/DIN, Fr. 9'990.-;
 Colt 1250 GL, 3 portes, 4 vitesses, 55 CV/DIN, Fr. 11'290.-;
 Colt 1250 GL, 5 portes, 4 vitesses, 55 CV/DIN, Fr. 11'790.-;
 Colt 1400 GLX, 3 portes, Super-Shift, 70 CV/DIN, Fr. 12'290.-;
 Colt 1400 GLX, 5 portes, Super-Shift, 70 CV/DIN, Fr. 12'790.-.

Coupon. Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir une documentation concernant la Mitsubishi Colt.

Nom/Prénom: _____
 Rue: _____
 No postal/localité: _____
 A adresser à: MMC Automobiles SA, Steigstrasse 26, 8401 Winterthur (Tél. 052/23 57 31).



SPÉCIAL

EDUCATION
ENSEIGNEMENT
FORMATION
PROFESSIONNELLE

L'ÉCOLE PRIMAIRE

(suite de la page 21)

Il est facile de s'imaginer la multitude d'enseignements que l'enfant peut tirer d'un tel apprentissage.

Cette étude aide l'enfant à comprendre son milieu et à le respecter; à découvrir les beautés de son coin de terre et à s'y attacher.

Que voilà un programme qui met en évidence la volonté de l'école de s'attacher aux réalités de la vie!

L'école pour la vie c'est amener l'élève à acquérir un certain nombre de connaissances indispensables qui lui serviront tout au long de son existence. Mais l'école pour la vie n'est-ce pas aussi développer chez l'enfant la faculté de s'adapter et lui donner « une ouverture d'esprit capable d'envisager tous les changements »?

Ecueils à éviter

Alors que toutes les voix autorisées font chorus pour affirmer qu'on

ne doit pas surcharger les programmes, dans la réalité des faits l'école doit résister constamment à la pression des milieux économiques, politiques... qui interviennent à chaque instant en vue d'introduire de nouvelles disciplines à l'école primaire.

Ainsi l'introduction de l'enseignement de la deuxième langue à partir de la troisième année accueillie favorablement par les élèves, par leurs parents et par les maîtres a néanmoins contribué à alourdir les programmes.

L'article 3 de la loi sur l'instruction publique stipule que l'école valaisanne a la mission générale de secondariser la famille dans l'éducation et l'instruction de la jeunesse.

Ainsi, bien que le législateur ait accordé la première place à l'éducation, certains enseignants affirment ne plus avoir le temps nécessaire

pour accorder aux problèmes d'ordre éducatif toute l'attention voulue.

A la suite des décisions prises sur le plan fédéral et romand, le Département s'est efforcé de répartir les heures d'enseignement en maintenant un juste équilibre entre les diverses disciplines. Il importe que les maîtres en tiennent compte dans leur travail de tous les jours.

Par ailleurs des consignes ont été données pour éviter d'accorder à la nomenclature une importance exagérée.

Il faut laisser aux élèves le temps de découvrir, de digérer, de maîtriser et les aider à ne retenir que le plus important.

C'est à ces conditions seulement que l'école peut remplir pleinement sa mission.

Michel Zuber, inspecteur

L'école normale aujourd'hui

L'école normale d'aujourd'hui n'est pas celle d'hier. Point n'est besoin d'entendre certaines voix critiques parler de l'école normale pour mesurer l'importance des transformations de tous ordres qui ont touché l'école normale valaisanne depuis une vingtaine d'années. Certains clichés qui circulent encore dans ce canton semblent avoir la vie dure... Le moment semble donc venu pour informer la population de ce canton de ce qu'est l'école normale d'aujourd'hui, du contenu des programmes, des finalités de l'éducation qu'elle prétend poursuivre, de la valeur éducative de cette école dont on sait qu'elle a toujours été soucieuse de transmettre les vraies valeurs religieuses, sociales et culturelles, tout en regardant résolument vers l'avenir.

Collaboration active à l'école romande. Les écoles normales ont participé activement par l'intermédiaire de plusieurs professeurs aux efforts qui ont été faits pour créer une école romande dans le respect des particularités cantonales.

Rajeunissement du corps professoral. Depuis une dizaine d'années, dans les trois écoles normales du canton, un sang neuf a été insufflé par la nomination de nombreux professeurs, tous licenciés, jeunes. C'est ce rajeunissement du corps professoral qui a grandement favorisé l'ouverture de l'école normale à de nombreux problèmes.

Ouverture dans beaucoup de domaines. En dépit de ses références nombreuses au patrimoine culturel gréco-latin, par le fait que les langues anciennes ne sont pas au programme, l'école normale peut plus facilement se tourner vers les réalités du monde contemporain. Les études à l'école normale sont plus proches des réalités de la vie quotidienne, de la vie d'aujourd'hui: le normalien et la normalienne n'ont pas autant que le collégien l'impression de faire des études en dehors de la vie. Concrètement, l'école normale forme les jeunes aux moyens de communication sociale, aux MAV (moyens audio-visuels). Elle aborde les problèmes économiques, civiques, des questions d'écologie et d'environnement. A l'école normale, des cours de cinématographie ainsi que l'analyse de la presse écrite et télévisée font partie du programme, ce qui représente une nouveauté pour bon nombre d'écoles secondaires du second degré en Suisse romande.

Principaux accents. L'école normale, à l'instar des autres écoles secondaires du second degré, accorde une grande importance à la formation générale, assurée notamment par les disciplines qui gravitent autour des langues (langue maternelle, allemand, anglais, psychologie, histoire, philosophie) et des mathématiques (physique, chimie, sciences naturelles, géographie).

Mais, et ceci est propre à l'école normale, il faut également mettre en lumière la grande importance accordée aux disciplines d'éveil. Il est capital, et c'est une des raisons majeures pour lesquelles nous croyons le type actuel d'école normale, le système dit intégré, au moins équivalent sinon supérieur au système fractionné de rappeler le rôle des branches d'expression, telles que la musique (piano, flûte et guitare), le chant, les ACM (activités créatrices manuelles pour lesquelles un pavillon vient d'être construit à l'ENF), l'expression artistique, l'art dramatique et la sensibilisation aux valeurs artistiques.

L'éducation aux valeurs. Le *Livre blanc de l'école normale des instituteurs* vient de rappeler l'importance, dans l'éducation, des valeurs à cultiver. Par les cours de philosophie, de religion, de sociologie et de littérature, et plus particulièrement par les cours de psychologie - orientés autant vers la pratique statistique que vers la dimension métaphysique, - l'école normale entend promouvoir une véritable éducation des valeurs. Hiérarchie des valeurs, enracinement dans le patrimoine culturel et sociologique traditionnel du canton et ouverture aux vraies valeurs du monde contemporain, telles sont les intentions et les finalités que cultivent les écoles normales aujourd'hui.

Contact avec le pays. L'école normale n'a cessé de maintenir et de développer le contact avec le pays: avec le monde de la politique par un enseignement civique d'actualité et par la présence en ses murs de personnalités politiquement engagées:

- avec l'Eglise par des expériences catéchétiques nouvelles;
- avec le monde de l'économie;
- avec les sociétés locales du canton, de Gletsch à Port-Valais: mouvements de jeunes, sociétés sportives et toutes sortes, fanfares et chorales. Qui dira, par exemple, le nombre d'instituteurs membres des chorales et des fanfares et directeurs de ces sociétés? L'école normale, plus qu'une autre école, est un lieu de formation par et pour ce canton.

Apprentissage de la participation. Le difficile apprentissage de la participation a lieu dans les trois écoles normales. Des responsabilités, qui varient d'une année à l'autre, ont été accordées aux jeunes représentés à la conférence des professeurs, représentés à la conférence des notes, représentés dans diverses commissions: commission culturelle, commission des études, commission religieuse, commission des sports, commission sociale, et même à la commission de coordination. A l'ENG, dans ces commissions, les normaliens sont aussi nombreux que les enseignants.

Formation professionnelle. Il est bien évident que la formation professionnelle prend une importance toute spéciale à l'école normale. L'école normale entend former des éducateurs et des enseignants. Cette formation professionnelle s'acquiert par l'étude, théorique et abstraite, des doctrines psychologiques, pédagogiques, méthodologiques et didactiques d'une part, et d'autre part, par l'exercice pratique qui se réalise à travers des journées de sensibilisation, des matinées dans les classes d'application et certaines classes de la ville de Sion, enfin par deux stages de trois semaines en 4^e et 5^e année d'études. L'initiation à la méthode Ward, à la méthode Petit, à l'enseignement renouvelé du français, à la pédagogie de la mathématique moderne, aux didactiques de l'environnement, à la catéchèse... est poussée dans les trois écoles normales.

L'équilibre des tensions. L'école normale essaie de réaliser le difficile équilibre entre la théorie et la pratique, les démarches concrètes et abstraites, l'enseignement inductif et déductif, entre un humanisme désincarné et une technocratie sans esprit. Il s'agit là d'un réel équilibre des tensions, qui n'est pas sans grandeur! Les actuelles études pédagogiques ne sont pas une sinécure, elles prétendent former tout l'homme: le cœur, la main, l'esprit. Le système des cours à option, la mise sur pied de deux cycles (1^{er} cycle de trois ans, et second cycle de deux ans), la préparation de programmes communs aux trois écoles normales, le nouveau règlement de maturité et de promotions, et même le règlement - fort discuté dans la presse - des admissions, tout a contribué, dans cette dernière décennie, à faire de l'Ecole normale une école de qualité qui honore le Valais.

Abbé Johann Roten
directeur de l'ENG

L'éducation spécialisée

L'époque n'est pas très lointaine où l'école était encore réservée aux enfants aptes à suivre un enseignement officiel ordinaire. L'inaptitude de certains les reléguait au rang d'anormaux ou de malades incurables pour lesquels des institutions charitables essayaient de trouver des moyens d'éducation plus ou moins appropriés. Il en restait toutefois un certain nombre, abandonnés à leur sort, que l'on n'osait même pas montrer...

Fort heureusement la situation a changé et notre génération ne peut qu'être fière des progrès réalisés. Cependant, ne sommes-nous pas tentés quelquefois de croire que les efforts entrepris par l'Assurance invalidité et l'Etat auraient fait disparaître les problèmes que rencontraient autrefois les écoliers? Notre société aurait-elle subi de telles mutations? Si tel était le cas nous en serions ravis mais en réalité nous devons constater que la vie continue avec ses problèmes et que ceux-ci ne se résolvent pas aussi simplement que nous le disent certains protagonistes qui pensent que l'intégration en milieu scolaire ordinaire est le remède universel.

La pédagogie spéciale

Nous croyons fermement que, même si la société d'aujourd'hui tolère mieux les enfants inadap-

tés, la pédagogie spéciale a sa raison d'être. Dans un climat de meilleure compréhension, elle ne pourra que gagner en efficacité.

La pédagogie spéciale consiste à donner aux enfants en difficulté une éducation et un enseignement à «leur mesure». Cette science suppose la connaissance approfondie des causes de l'inadaptation et des potentialités de chaque élève. Si tout doit être mis en place pour permettre à l'écolier de développer le maximum de ses possibilités, le maître spécialisé sait également que l'école doit être un lieu d'épanouissement: épanouissement par la réussite scolaire à travers ses exigences, épanouissement dans les relations avec les camarades, avec les éducateurs, avec la société en général.

L'enseignant spécialisé sait aussi que ce qui se passe souvent si naturellement avec la plupart

des enfants, ne se réalise que très lentement et difficilement pour les handicapés. Ce n'est qu'à travers une somme d'efforts soutenus et fournis dans un climat relationnel approprié que certains parviendront à de modestes résultats.

Les parents

Loin de nous l'intention de reléguer les parents au deuxième plan! Bien au contraire, ils sont les premiers artisans de l'éducation de leurs enfants. Pour les écoliers en difficulté, plus que pour tous les autres, leur attitude est prépondérante.

Savoir raison garder, ne pas vouloir l'impossible, accepter l'enfant avec ses problèmes, l'aider à surmonter les difficultés... toutes ces qualités, n'est-ce pas beaucoup exiger d'un père et d'une mère qui peut-être ne comprennent pas pourquoi leur enfant n'arrive pas à suivre la filière scolaire ordinaire? Face aux situations pénibles, l'insécurité momentanée des parents est certes compréhensible. Le rôle de la société n'est-il pas de les aider à assumer leurs responsabilités?

André Berclaz
Chef de l'office
en faveur des handicapés

L'ODIS: recherche, documentation, information

L'office de documentation et d'information scolaire est issu de la loi scolaire de 1947. C'est en fait en 1956 qu'il voit réellement le jour sous le nom d'office de l'enseignement. L'organisation actuelle qui repose sur la loi de 1962 s'est progressivement mise en place en fonction des besoins de l'enseignement dans le canton.

1. Histoire de l'office

Le législateur de 1962 a mentionné que «l'office est un organe de recherche, de documentation et d'information. Il est chargé notamment de tenir le personnel enseignant au courant des méthodes et techniques d'enseignement». Il s'agit donc d'une mission orientée vers les appuis pédagogiques à fournir aux enseignants, appuis définis en fonction de l'évolution de l'enseignement et qui se concrétisent par une organisation définie ci-dessous. Pour remplir sa fonction d'information, l'office assure la rédaction de *L'Ecole valaisanne*, revue mensuelle (10 numéros par an) du personnel enseignant.

2. Organisation et structures de l'office

Pour accomplir sa mission, l'office s'est structuré en différents secteurs:

Le secteur documentation

Dans l'optique de l'éducation active et concrète, l'enseignant re-

court de plus en plus à des documents d'appuis pour son enseignement. Il s'agit donc de mettre à sa disposition un large éventail de documents qui lui serviront, soit à la préparation, soit à l'illustration de son cours. Parmi ces documents, nous pouvons citer:

- tous les ouvrages de références généraux (encyclopédies, monographies, etc.)
- les documents en relation avec telle ou telle matière (français, mathématique, etc.)
- les revues pédagogiques qui permettent aux enseignants de se tenir régulièrement au courant de l'évolution de leur métier
- les lectures suivies qui offrent à chaque classe qui le désire l'occasion de travailler un ouvrage de lecture (album, roman) en groupe et d'apprécier une bonne littérature pour enfant,
- les documents audio-visuels de tous genres tels que diapositives, cassettes son ou vidéo (copies des émissions de radio ou de télévision éducative), transparents pour rétro-projecteurs, etc. L'ensemble de ces documents permettent aux enfants des appuis concrets dans

de nombreux domaines de l'enseignement (géographie, histoire, sciences, expression orale, etc.)

- les ouvrages de formation pour les enseignants qui leur apportent des compléments de formation en psychologie, pédagogie et méthodologie, fort utiles, voire nécessaires, pour toujours mieux adapter l'enseignement à l'évolution et au développement de l'enfant.

L'ensemble du secteur documentation représente une évolution réjouissante puisque l'on a pu enregistrer près de 14 000 demandes durant l'année 1978.

Le secteur activités créatrices manuelles

Pour répondre aux besoins engendrés par l'évolution des travaux à l'aiguille et des travaux manuels, l'ancien dépôt des ouvrages féminins a été rattaché à l'ODIS. Ce secteur d'activités offre aux enseignants des appuis au niveau des réalisations de travaux et assure la vente d'un matériel peu courant sur le marché.

Le secteur audio-visuel

L'évolution technique est continue. Il en est de même dans le secteur des moyens audio-visuels utilisés dans les classes. Suivre l'évolution de cette technique, apporter des informations à tous ceux qui envisagent l'achat de tels appareils, telles sont les activités de ce



secteur sur le plan de l'apport technologique. En ce qui concerne les appuis pédagogiques, les enseignants peuvent s'initier à l'utilisation de ce matériel, réaliser des documents nécessaires à leur enseignement. Des efforts dans ce domaine sont actuellement en cours pour développer la télévision éducative qui vise aussi comme objectif l'éducation de l'enfant aux moyens de communication et d'information.

Le centre de documentation catéchétique

L'ODIS abrite également le centre de documentation catéchétique. Le service de prêt est assuré par l'office alors que le travail de mise en place et de conditionnement est pris en charge par l'abbé Pralong. L'ensemble des documents (livres, revues, montages audio-visuels, etc.) est

utilisé par les prêtres et les enseignants pour les cours d'éducation religieuse.

L'Ecole valaisanne

La revue pédagogique mensuelle *L'Ecole valaisanne* est adressée aux enseignants de la scolarité obligatoire, aux commissions scolaires et aux directions d'écoles ainsi qu'aux associations de parents du canton. Les objectifs essentiels sont les suivants:

- informer les enseignants (communiqués officiels ou didactiques),
- apporter des éléments de formation continue (articles de fond sur des thèmes pédagogiques ou sur des aspects de l'éducation),
- permettre les échanges entre enseignants autant sur les aspects corporatifs que dans le domaine de la démarche de travail.

L'Ecole valaisanne tente de contribuer par ses publications à une collaboration toujours plus intense entre les enseignants des différents degrés de l'enseignement.

Les offices régionaux

Les offices décentralisés de la bibliothèque cantonale et ODIS de Brigue et de Saint-Maurice sont comme leur dénomination le précise, des organes régionaux de la bibliothèque cantonale auxquels a été rattaché un secteur de documentation pédagogique. En ce qui concerne cet aspect pédagogique, ils visent à long terme à réaliser les mêmes objectifs que l'office de Sion auquel ils sont rattachés administrativement.

Jean-Pierre Rausis
directeur de l'ODIS

ANGLAIS À LONDRES

Angloschool, l'école spécialisée. Méthodes d'enseignement modernes.
COURS INTENSIFS: Fr. 255.- par semaine (30 leçons), y compris chambre et pension chez une famille choisie.
 Cours particuliers pour managers. Cours d'été pour enseignants.

Prospectus - Renseignements - Inscription:
Anglostudy, L. Stelner, Thüringstrasse 21, 3018 Berne tél. 031/55 13 97

... Difficultés scolaires passagères, inadaptation au milieu, situation familiale ou professionnelle

... Peut-être une réponse à votre problème:

INSTITUT ST-JOSEPH

«Don Bosco»
 Sion

Internat - Demi-pension - Externat
 Pour garçons - 5e et 6e années primaires

Renseignements auprès du père directeur.
 Tél. 027/22 18 48 - 22 18 49

Collège alpin La Pléiade
 1936 Verbier
 Tél. 026/7 64 24

Ecole de culture générale

4e, 5e, 6e primaire et cycles
 Français intensif pour élèves de langues étrangères.
 Mixte, interne et externe.
 Inscription possible en cours d'année

Cours de vacances et sports de 6 à 18 ans

Renseignements: dir. Raymond Abbet

Institut Kandersteg

Cours d'allemand 9-28 juillet 1979

dans la belle région des Alpes de l'Oberland bernois, pour garçons et jeunes filles à partir de 10-14 ans.

Excursions - Sports - Jeux

Leitung: Dr. J. Züger
 3718 Kandersteg, Telefon 033/75 14 74

A vendre sur la commune de Chamoson

très belle villa

7 pièces, trois salles de bains, garage, etc., avec jardin aménagé d'environ 750 m2.
Prix Fr. 380 000.- à discuter
 Hypothèque Fr. 300 000.- à disposition.

Renseignements: 027/41 10 40 *36-301600

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Votre journal

Chaque jour, près de 40 000 exemplaires

Institut d'études pratiques en informatique et en gestion

(Ouverture des inscriptions pour la rentrée 1979-1980)

- Opératrice de saisie
- Programmeur de gestion
- Programmeur d'application
- Analyste-programmeur
- Analyste-organisateur
- Gestion appliquée

- Cours du jour
- Cours du soir

Nom et prénom _____
 Adresse _____

Tél. _____
 (Précisez votre choix d'une CDIA, 11, r. Céard, 1204 Genève, tél. 022/21 94 44

Nous construisons à Vouvry

villa jumelle

de 5 pièces + sous-sol et combles
 Prix Fr. 297 000.-
 y compris garage au sous-sol - une place de parc et environ 500 m2 de terrain.
 Avec Fr. 32 000.- de fonds propres, intérêts et amortissement de Fr. 1160.- par mois.

Noth SA
 Tél. 021/28 54 28
 140263.280

Monthey - Martigny

Devenez propriétaire d'une villa jumelée, comprenant sur environ 200 m2 habitable: six pièces, cuisine équipée, y compris machine à laver la vaisselle, deux salles d'eau, trois WC, deux caves, buanderie avec machine à laver le linge ainsi que garage et terrain entièrement arborisé.
 Prix, clefs en main avec libre choix de tapisserie, carrelage et moquette suivant mise de fonds à partir de Fr. 800.- par mois.
 Pour Monthey villa témoin à disposition.

Rens. et visite: Ag. imm. G. Evéquo
 Tél. 025/71 64 20 143.266.981

A vendre

grenier à démonter

3.40 x 3.40 x 4 m.

Tél. 027/43 25 42 36-27143

A vendre

Toyota Carina 1600 modèle 1972
Toyota Corolla 1200 modèle 1973
Simca Rallye II modèle 1974
Austin Allegro modèle 1974
VW Golf LS modèle 1974
 Véhicules expertisés.

Tél. 027/55 61 31 55 61 96 36-2930

A vendre, cause de décès

Datsun 1300

Expertisée juillet 78

Fr. 1500.-

Tél. 027/22 95 81 *36-301655

A vendre

Land Rover

Modèle 1972, 75 000 km. Expertisée.

Tél. 025/71 32 19 dès 19 heures *36-425367

Etudiante universitaire

serait disponible durant le mois d'août pour donner des cours à des élèves en âge de scolarité

Tél. 027/22 98 18 *36-301644

A vendre

grande tente de camping

5-6 places, à enlever pour Fr. 350.-

Tél. 027/38 13 64 heures des repas *36-301640

A vendre

belle Mazda 616

70 000 km

Tél. 027/86 15 19 dès 19 heures 36-27144

A vendre

Datsun 1200

en circulation, mod. 71, 120 000 km

Fr. 700.-

Tél. 027/22 15 41 *36-301648

A vendre de particulier

Ascona 19 SR

mod. 74, 55 000 km. Expertisée.

Prix à discuter.

Tél. 027/22 23 94 22 72 19 *36-301650

A vendre

Chambre Gentille jeune fille cherche

chambre

à Sion - Centre.

Vie de famille souhaitée.

Tél. 027/81 13 45 36-27146

A vendre à Crans-Montana

deux pièces

meublé pour 4 pers. + place de parc. Prix intéressant. Agence immobilière G. Evéquo

Tél. 025/71 64 20 143.266.981

A vendre

à Port-Valais, différentes parcelles entre 550 m2 et 850 m2. Prix de vente Fr. 45.- le m2
 Ag. imm. G. Evéquo
 Tél. 025/71 64 20 143.266.981

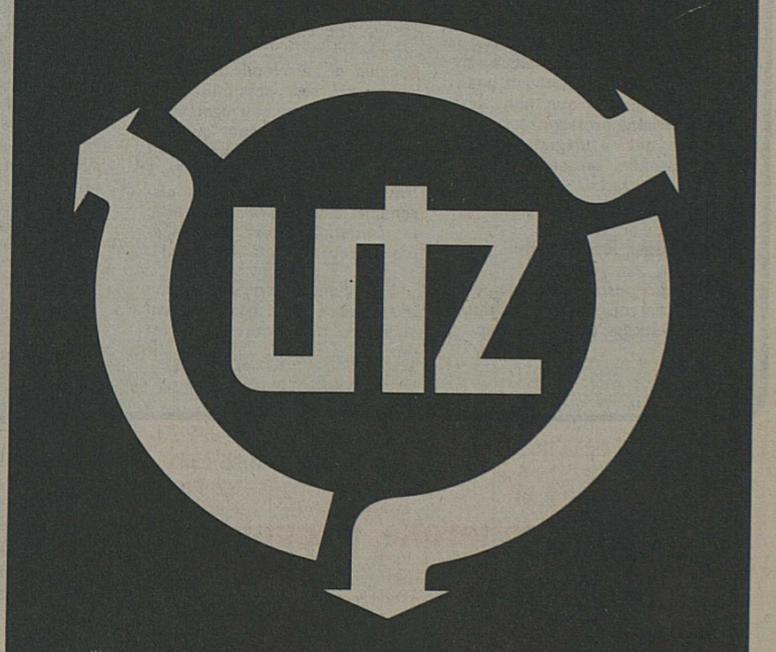
A vendre à Martigny

appartement 3 1/2 pièces

parking souterrain. Prix intéressant.

Agence immobilière G. Evéquo
 Tél. 025/71 64 20 143.266.981

Si vous voulez transporter des marchandises frigorifiées pendant plusieurs heures sans dommages, je vous recommande notre glacière Freezing Box qui a fait ses preuves.



GEORG UTZ AG 5620 BREMGARTEN ☎ 057 54040

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais Pour être bien informé

On cherche à louer à Martigny et Sierre

local de 20 à 30 m2

pour donner cours.
 Tél. 027/22 95 45 36-4918

A louer à Loye-Grône dans chalet

appartement 2 1/2 pièces

été éventuellement à l'année.
 Tél. 027/58 21 35 le soir *36-301645

Montana-Crans A louer à l'année

appartement 4 1/2 pièces

Fr. 450.- par mois plus charges.
 Tél. 027/55 01 10 55 03 42 36-27136

On cherche à louer à Sion ou environs

dépôt de 50 à 60 m2 env.

accessible avec véhicule.
 Tél. 027/22 95 45 36-4918

Je cherche à louer

studio

Du 15 juillet à fin août.
 Région Sion - Châteauneuf.
 Tél. 027/22 21 12 36-27128

A louer à Sion à la rue des Amandiers
appartement de 3 pièces dernier étage, de préférence à couple d'un certain âge. Libre 1^{er} juillet ou à convenir.

Ecrire sous chiffre P 36-301637 à Publicitas, 1951 Sion

Jeune homme

français, cherche emploi pour le ramassage de fruits du 15 juillet au 15 août.

Ecrire sous ch. C 317940-18, à Publicitas 1211 Genève 3

Deux jeunes filles de 16 ans cherchent emploi

dans tea-room ou gardes d'enfants

Tél. 027/38 16 19 *36-301632

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

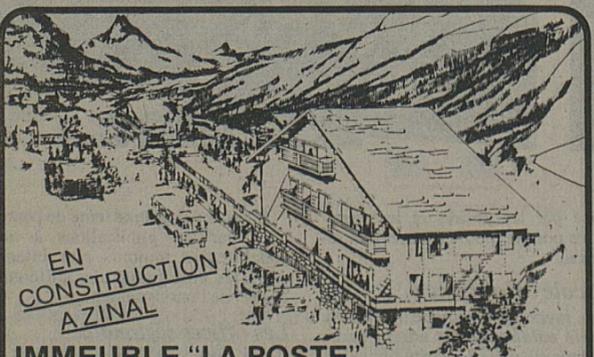
Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Banque Procrédit

1951 Sion, Avenue des Mayennets 5
 Tél. 027 - 23 50 23

Je désire Fr. _____
 Nom _____ Prénom _____
 Rue _____ No. _____
 NP _____ Lieu _____



EN CONSTRUCTION A ZINAL

IMMEUBLE "LA POSTE"

à quelques mètres du téléphérique Zinal-Sorebois

Choisissez dès aujourd'hui votre résidence de week-end et de ski:

- 2 pièces-duplex 37 m2 Fr. 83 000.-
- 2 pièces 50 m2 Fr. 101 000.-
- 3 pièces 58 m2 Fr. 118 000.-

Un coup de fil au No 027/65 14 04*, et vous recevrez une documentation détaillée!
 *Robert Métraux, Anniviers-Promotion, Zinal



L'éducation physique en Valais

Sans mettre en cause les avantages évidents de l'autonomie cantonale en matière de scolarité, il faut reconnaître que la législation fédérale de 1972 encourageant la gymnastique et les sports a donné une impulsion efficace à l'éducation physique à l'école.

Le règlement d'avril 1977 par lequel le Conseil d'Etat du Valais précise les modalités d'application des ordonnances fédérales prévoit (article 23) que ces mesures interviendront «progressivement, en tenant compte du personnel enseignant et des installations disponibles».

Or, deux ans après la mise en vigueur de ce règlement, on peut déjà constater des progrès réjouissants, tout particulièrement au niveau de l'école primaire. Le mérite en revient surtout à l'initiative et à l'effort généreux des communes et des autorités scolaires locales.

Nous n'allons pas passer en revue chacun des points de ce règlement cantonal, mais esquisser un tableau de la situation dans ses points essentiels.

Les trois leçons hebdomadaires d'éducation physique pour filles et garçons figurent maintenant au plan horaire de la grande majorité des classes primaires; les quelques exceptions ne tarderont pas à disparaître. Il faut cependant admettre que ces trois leçons n'existent parfois que sur le papier, et que trop souvent, les élèves en sont partiellement privés. Cela se rencontre surtout dans les classes qui, ne disposant pas d'un local de gymnastique, ne peuvent assurer la régularité de cours dépendant des conditions atmosphériques. Fort heureusement, bon nombre de communes ont su profiter de la haute conjoncture pour développer leur équipement sportif, et actuellement, sur quelque 700 classes du Valais romand, une certaine à peine est encore dépourvue de salle de gymnastique. Sous ce rapport l'explosion démographique a placé nos villes dans une situation plus précaire que la campagne. C'est ainsi que les classes primaires de Sierre, Martigny et Monthey n'ont que deux leçons par semaine en salle, la troisième heure pouvant heureusement se donner en piscine chauffée ou à la patinoire artificielle. Sion, malgré tous ses investissements en faveur de l'équipement de ses écoles, compte un bon nombre de classes qui ne disposent qu'une fois par semaine d'une salle de gymnastique, alors que nombreuses sont les classes de montagne ou de cam-

pagne dont les trois leçons hebdomadaires peuvent se dérouler dans des salles modernes, bien équipées et se terminer régulièrement par la douche comme il se doit.

La natation connaît un essor considérable, et l'on peut s'en réjouir lorsque l'on songe à ses effets bénéfiques sur la tenue et l'équilibre de nos enfants. Malgré l'absence de subventions, les bassins couverts se sont multipliés dans le canton, permettant l'enseignement tout au long de l'année. Grâce à l'initiative des autorités locales, on voit s'organiser des cours de natation un peu partout, parfois au prix de coûteux transports jusqu'aux piscines des communes voisines. Plus de la moitié des classes primaires du Valais romand (380 sur 690) ont ainsi l'occasion d'apprendre à nager.

Un autre domaine où l'évolution donne satisfaction, c'est celui des appuis pédagogiques prévus à l'article 10 règlement cantonal. On sait que les ordonnances fédérales comme les dispositions cantonales demandent qu'en principe l'éducation physique à l'école primaire reste dans les mains du titulaire de la classe. Le législateur a voulu par là souligner la priorité à donner à cet âge à l'éducation sur la technique. Autrefois, nos principales villes «déchargeaient leurs instituteurs et institutrices des cours d'éducation physique qu'elles confiaient à des spécialistes. Ces «décharges» se font de plus en plus rares et tendent à disparaître. Toutefois, il est évident que le maître «généraliste» a besoin d'une aide particulière dans le domaine de l'éducation physique. Le vaste éventail des activités qu'elle comporte, qui va de l'éducation de la tenue à la pratique du ski, en passant par l'initiation à l'athlétisme, à la gymnastique aux agrès, aux jeux, à la natation, etc., les conditions d'enseignement si différentes d'une classe à l'autre, les problèmes d'organisation des cours spéciaux, l'évolution de l'équipement et des techniques, tout cela rend quasi indispensable l'intervention d'un conseiller technique. Il est réjouissant de constater que non seulement les centres les plus importants, Sierre, Sion, Martigny, Monthey, mais aussi des

communes rurales comme Nendaz, Veysonnaz, Ayent, etc., ont pris conscience de l'utilité de cet appui pédagogique, et ont réussi à le mettre en place. En ce moment déjà, près de 350 classes bénéficient de ce soutien dans la seule partie romande du canton.

Cette brève étude ayant fait large part aux problèmes de l'école primaire, elle ne peut qu'effleurer les autres secteurs.

Au niveau de l'enseignement secondaire, les quelques cycles d'orientation qui n'ont pas encore trois leçons hebdomadaires d'éducation physique à leur horaire peuvent invoquer le manque de salles, bien que l'on ait vu certaines heures se donner en plein air durant toute l'année. Ici et là des cycles souffrent encore de la pénurie de maîtres d'éducation physique diplômés qui régnait à leur naissance. Il faut espérer que la pléthore qui s'annonce, ainsi qu'une saine politique dans le choix des enseignants, va bientôt normaliser ces situations parfois peu satisfaisantes pour les élèves.

Au second degré, nous nous arrêterons à la situation des trois grands collèges. Il est réjouissant de savoir que Brigue construit enfin sa deuxième salle de gymnastique, que Sion entrera cet automne dans sa triple salle que des parois mobiles permettent de transformer en une vaste salle de sport, que Saint-Maurice va mettre en chantier une salle double. Nos étudiants peuvent donc espérer recevoir bientôt durant tout leur collège les trois heures d'éducation physique hebdomadaires auxquelles ils ont droit.

Quant à la formation professionnelle, elle s'interroge encore sur les modalités d'introduction de la gymnastique obligatoire pour tous les apprentis. Il semble que l'on s'achemine vers la construction de six nouvelles salles, l'engagement d'une dizaine de maîtres, tout cela pour imposer à tous ces jeunes gens et jeunes filles une demi-heure de gymnastique par semaine. Le jeu en vaut-il la chandelle?

Nous ne pouvons poser une question aussi impertinente puisqu'il s'agit pour nous d'exécuter une décision de la Confédération.

Paul Curdy,
inspecteur d'éducation physique

L'enseignement des mathématiques à l'école primaire: un changement conduit et maîtrisé

En automne 1973 les premiers effets de la coordination scolaire sur le plan romand se font sentir. En effet, dès cette date, tous les élèves de première année primaire de Suisse romande suivent un enseignement des mathématiques assez éloigné de celui reçu par leurs parents.

Aujourd'hui le renouvellement de l'enseignement des mathématiques touche toutes les classes de l'école primaire.

Ainsi, l'école évolue dans le domaine de l'enseignement des mathématiques. Les parents s'interrogent: dans les programmes que suivent leurs enfants, ils ne reconnaissent plus ce qu'ils faisaient eux il y a trente ou quarante ans. Ils constatent que leur enfant utilise des expressions et symboles nouveaux, que les notions n'apparaissent pas dans le même ordre qu'auparavant et qu'on appelle maintenant «mathématique» certaines activités qu'on classait auparavant sous observation, dessin, raisonnement, ingéniosité, etc. Pour eux, «mathématique moderne» représente aussi un changement au niveau des devoirs à la maison. C'est quelque chose de mystérieux, d'où les bonnes vieilles recettes ont disparu, où les règles de calcul semblent même s'appliquer différemment.

Caractérisée par une meilleure prise en compte de la manière d'apprendre des enfants et une concordance plus grande avec les étapes de développement de l'enfant, la conception actuelle de l'enseignement des mathématiques est tout d'abord nouvelle sur le plan pédagogique.

En effet, les notions développées dans le nouveau programme romand de mathématique n'ont rien de bien «moderne» puisqu'elles remontent pour la plupart au XIX^e siècle. Il y a

bien sûr des aspects nouveaux par rapport aux anciens programmes, mais ce sont de vieilles connaissances des mathématiciens.

Enfin des formules raccourcies laissent imaginer qu'il y a opposition entre la mathématique telle qu'enseignée aujourd'hui et la mathématique traditionnelle. Or, les contenus des programmes moderne et traditionnel ont de larges chapitres communs, avec des différences au niveau de la présentation, de l'ordre d'introduction et du degré d'entraînement. Ce n'est pas parce qu'un enfant suit le nouveau programme romand qu'il ne fera plus de calcul, qu'il ne saura plus résoudre les problèmes simples de la vie courante: il va acquérir toutes ces aptitudes, mais à des moments différents de sa scolarité par rapport à ses aînés qui ont suivi un programme traditionnel.

Mais cette réforme est-elle valable, critiquable...? Dès 1974 l'IRD (Institut de recherche et de documentation pédagogique à Neuchâtel) entreprend l'évaluation du nouveau programme introduit en première année primaire. Une enquête soignée auprès des maîtres fait ressortir chez une forte majorité d'entre eux du plaisir à enseigner la mathématique selon le programme romand. Ce sentiment serait encore plus net chez les élèves. Or, un plus grand plaisir dans le travail signifie «meilleures relations maîtres élèves, motivations renforcées».

Des groupes d'enseignants de première année furent mis sur pied dans les cantons romands afin de critiquer les ouvrages utilisés par le maître et par les enfants. Cette démarche porte aujourd'hui ses premiers fruits. Dès la rentrée scolaire de l'automne 1979 une deuxième génération d'ouvrages de mathématique remplaceront en première année primaire ceux introduits en 1973. Ils tiennent compte des multiples suggestions, remarques, observations enregistrées dans les classes. Ainsi un ajustement de trajectoire vient d'être effectué pour la première année primaire. Le même processus va se répéter pour les années suivantes.

Signalons enfin de manière générale que le programme romand actuellement en vigueur en sixième primaire se situe au point de convergence de diverses évolutions des programmes de mathématique élaborés un peu partout dans les autres cantons suisses et à l'étranger: programme français 1977 et programme belge 1978.

Dans le cas particulier de la mathématique à l'école primaire, la Suisse romande a choisi une voie novatrice, conséquente et rationnelle pour mener à bien une adaptation continue du programme prenant en compte à la fois la réalité de la classe, les besoins de la société, les possibilités et intérêts des élèves. N'est-ce pas là la garantie d'un changement maîtrisé?

Roger Sauthier
responsable de l'enseignement de la mathématique

Pourquoi une seconde langue à l'école?



Le développement sans cesse amélioré des moyens internationaux de communication et leur actuelle rapidité, l'élargissement du champ d'application des activités humaines qui en est le corollaire (industries, tourisme, marché de l'emploi, nomadisme engendré par la profession, déplacement de l'habitat familial), la multiplication des contacts et relations qu'ils entraînent, l'enrichissement intellectuel et humain qu'ils contribuent à favoriser, la nécessité enfin de promouvoir par eux une compréhension et, partant, une qualité de vie meilleure entre hommes de toutes races et de toutes nations, sont des thèmes de réflexion qui préoccupent la société contemporaine.

L'école ne saurait ni ne peut demeurer à l'écart de ces grands courants d'idées qui préoccupent le monde aujourd'hui. Sous la pression d'une idéologie qui prit corps au sein du conseil de l'Europe, elle fut sollicitée de dispenser aux enfants en des formes de modalités que les milieux de la pédagogie seraient appelés à déterminer, des éléments de connaissances d'une autre langue que celle apprise sur les genoux de leur mère.

Née à ce niveau, la préoccupation suscita l'intérêt en maints colloques et gagna du terrain. Le monde politique se saisit de la question et, en notre Grand Conseil valaisan des députés intervinrent demandant que soit introduit dans nos écoles l'apprentissage d'une seconde langue. Franchissant enfin l'ultime échelon de la rampe, ladite seconde langue atteint nos classes.

La ville de Sion était autorisée dès 1969 à tenter une expérience d'étude de l'allemand par la méthode «Lingua Prim». Ça et là démarraient quelques essais non suivis et apparemment sans liens aucuns entre eux, sinon peut-être une commune option dans le choix de langue seconde. Quelques communes avaient libéré d'importants crédits pour l'acquisition d'un matériel et pour la mise en place des installations que nécessitaient certains processus d'enseignement. Il est à remarquer que cet enseignement n'avait cependant point encore droit de cité et ne disposait d'aucune place dans les programmes.

Le Département de l'instruction publique nanti de ces tentatives entreprend, en pleine conscience de ses responsabilités, d'y mettre bon ordre. Il adopte une attitude positive et,

par une procédure de consultation, s'entoure d'un maximum d'informations. Une commission est constituée chargée d'examiner toutes les méthodes d'enseignement de la langue allemande existantes et auxquelles l'on pourrait avoir recours si le dit enseignement devait être introduit, officialisé, voire généralisé.

Choix de l'allemand

De plusieurs sondages effectués en Suisse romande et en Valais en particulier, il ressort nettement que le choix de la seconde langue devait se porter sur l'allemand.

Le bilinguisme de fait dans lequel vit notre canton et la très importante majorité germanophone de la population helvétique ont certes encore influencé l'option en faveur de l'allemand.

Les institutions officielles enfin de notre pays et celles qui lui sont liées (administrations à l'échelon fédéral et cantonal, postes, chemins de fer, douanes, etc.) exigent le plus souvent de leurs fonctionnaires et collaborateurs la connaissance de cette seconde langue. L'incompétence de postulants francophones en la matière a parfois été cause d'un effet éliminatoire dans la procédure d'embauchage.

Autant de considérations qui ont pesé dans le choix et conduit les organes de décision à opter en faveur de l'allemand.

L'expérience a de plus démontré que la connaissance d'une seconde langue constitue un premier palier qui facilitera grandement par la suite l'acquisition d'autres langues.

A ce moment, 1972, la commission Gilliard, instituée par les instances officielles romandes aboutissait au terme de son rapport aux mêmes conclusions que la commission valaisanne présidée par M. l'inspecteur Praplan, quant au choix de la langue et de la méthode. L'autorité scolaire valaisanne pouvait donc désormais déférer aux postulats du Grand Conseil et aux vœux, difficiles à contenir, de tout un peuple. Le Haut-Valais avait, en effet, un an auparavant introduit l'étude du français à l'école primaire... Aujourd'hui, après six ans d'activité, s'impose le constat d'aboutissements concluants. Ces aboutissements s'entendent pour les élèves concernés dans la possession de structures simples appartenant au langage parlé, acquises de la manière dont on appréhende les structures de la langue maternelle. Si, délibérément, l'on reporte l'écriture de la seconde langue, c'est dans le but d'éviter des

troubles et des confusions peu souhaitables à l'âge précis où l'enfant est confronté, par les programmes, aux sérieuses difficultés orthographiques de sa langue première.

Il n'est d'autre part, plus à prouver qu'une langue est avant tout dans nos relations contemporaines un véhicule oral de la pensée et de la communication.

Certes, ledit enseignement est encore perfectible et c'est à quoi s'emploient maîtres et responsables. L'un des points les plus épineux, en raison de la diversité des moyens mis en œuvre par les deux ordres d'enseignement (dissemblances fondamentales des méthodes et options) est d'assurer une continuité sans heurts. La bonne volonté, cependant évidente, qui tend à faciliter le passage pâtit d'un traditionalisme dont on ne saurait s'accommoder.

Les autres cantons romands, après longs examens et tergiversations ne sont pas parvenus à faire l'unité sur une méthode existante mais ont opté pour la création d'une nouvelle méthode encore en gestation et, de l'avis même du principal responsable de sa parution, il ne saurait être question d'envisager son application généralisée avant 1990. Quoi qu'il en soit, la décision de l'autorité scolaire cantonale est prise en ce domaine. Elle a la teneur suivante:

Le Valais attendra la parution de ladite méthode.

Il examinera sa mise en application et comparera les résultats obtenus à ceux dont il dispose.

Il optera pour cette méthode que le jour où preuve sera administrée de la qualité supérieure de ce nouveau moyen d'enseignement.

Maîtres et élèves valaisans peuvent donc poursuivre leurs efforts et ne sont point victimes d'un emballement irréfléchi.

Nos enfants, loin, désormais des querelles d'adultes, sacrifiant leurs droits légitimes à une formation qui répond aux besoins actuels ont, sur leurs camarades des autres cantons, le privilège inestimable de progresser dans l'acquisition de possibilités de contacts et de communications dont l'opportunité n'est plus mise en cause et dont l'utilité, non plus, n'est plus à démontrer.

Puissent nos enseignants être pour eux des guides avertis sous la conduite desquels s'élaborent des acquisitions linguistiques de jour en jour plus nécessaires!

Monique Pannatier-Dubuis
André Décaillet,
respons. enseignement de l'allemand à l'école primaire



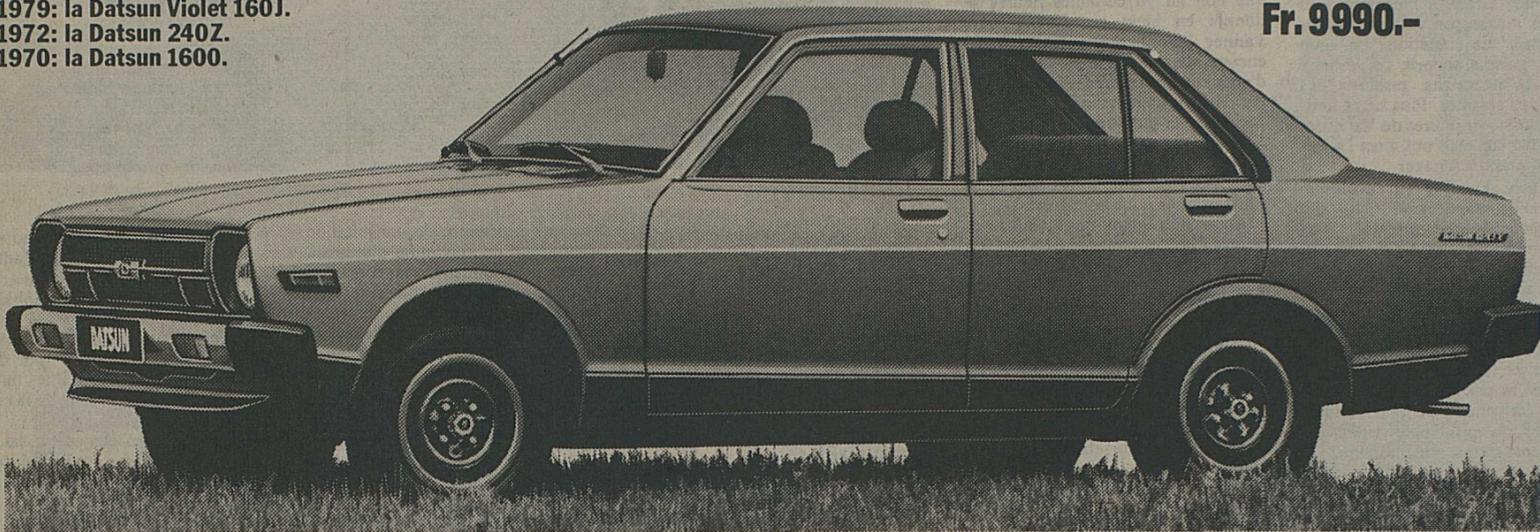
Nouveau: Datsun Sunny. Plus d'auto pour Fr. 9990.-

Le succès de la Datsun Sunny a été immédiat: 4 500 000 exemplaires ont été vendus depuis son lancement.

Entretiens, la Sunny est devenue encore meilleure, encore plus fiable et son «design» est encore plus européen. Résultat: une contre-valeur optimale pour votre argent! Faites la tentative de recevoir «plus d'auto» pour Fr. 9990.-! Au lieu d'une modeste «petite voiture» sans accessoires, Datsun vous offre une confortable 4 portes de 1200 cmc.

La fiabilité, la sobriété et l'économie proverbiales de la Datsun sont comprises dans son prix. Des tests indépendants ont prouvé que la Datsun Sunny revient jusqu'à Fr. 20.- meilleur marché par semaine que ses concurrentes. La nouvelle Sunny est livrable en cinq versions différentes: deux limousines, un coupé, un combi 1200 cmc et une «Estate» de 1400 cmc. Demandez aujourd'hui encore une course d'essai à votre concessionnaire Datsun. Vous comprendrez immédiatement ce qui a fait de Datsun le quatrième constructeur d'automobiles du monde.

Gagnante du East African Safari Rallye:
1979: la Datsun Violet 160J.
1972: la Datsun 240Z.
1970: la Datsun 1600.



Equipement de la série Sunny

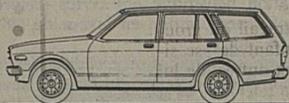
- glaces teintées
- pare-brise en verre stratifié
- chauffage de la vitre arrière
- phares halogènes
- clignotants d'avertissement
- phares de recul
- rétroviseur extérieur
- sièges couchettes avec appuie-tête à l'avant
- sièges garnis de tissu
- nattes de sol
- ouverture automatique du coffre (Limousine)
- allume-cigarettes
- rétroviseur avec dispositif anti-brouillard
- console centrale
- pare-soleil
- lampe-témoin du frein à main
- cercles enjoliveurs de roues
- pneus ceinturés du type SR
- freins assistés
- système de freinage à deux circuits
- freins à disque à l'avant
- lave-glace électrique
- essuie-glace à intervalles
- pare-chocs avec bouts en caoutchouc
- moulures latérales (140Y Limousine, Coupé, Estate)
- essuie-glace et lave-glace
- vitre arrière (120Y Wagon, 140Y Limousine, Coupé + Estate)
- sièges arrière rabattables (Coupé, Combi, Estate)
- montre à quartz (140Y Limousine, Coupé, Estate)
- boîte à cinq rapports (Coupé, Estate)
- volant gainé de cuir (140Y Limousine, Coupé, Estate)

Avec l'équipement de la Datsun Sunny 140Y GL, toute autre voiture vous coûterait jusqu'à Fr. 1200.- de plus.

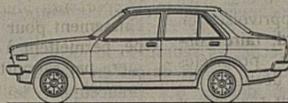
Limousine Sunny 120Y.
1171 cm³, 52 CV DIN (38 kW).
Fr. 9990.-

Une Sunny, biensûr! Mais laquelle?

La limousine, si confortable? Le coupé, si plaisant à l'œil? L'Estate, d'allure si cossue? Trois cinq-places dotés des dispositifs de sécurité les plus actuels; sûr comportement en marche; confort de route raffiné, superéquipement de haut confort. Garantie de l'usine: 1 an sans limite de kilométrage.



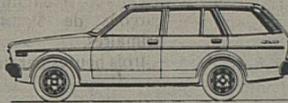
Break Sunny 120Y.
1171 cm³, 52 CV DIN (38 kW).
Fr. 10950.-



Limousine Sunny 140Y GL.
1397 cm³, 63 CV DIN (46 kW).
Fr. 10980.-



Coupé Sunny 140Y GL.
1397 cm³, 63 CV DIN (46 kW), 5 rapports.
Fr. 11900.-



Estate Sunny 140Y GL.
1397 cm³, 63 CV DIN (46 kW), 5 rapports.
Fr. 12490.-

Technologie de la rentabilité

Datsun, le quatrième constructeur automobile du monde, applique dans le développement et la production de ses voitures une technologie qui vise à faire de chaque Datsun un véhicule d'une rentabilité optimale se contentant d'un minimum d'essence, d'entretien, de réparations et roulant le plus longtemps possible, en toute fiabilité.

Moins d'essence

Dans les tests officiels de consommation effectués ces dernières années aux Etats-Unis, les Datsun se sont révélées les voitures les moins gourmandes d'essence. A cet égard, la championne toutes catégories a été une Datsun Sunny. En Finlande (juin 1978), les examinateurs sont parvenus à des résultats analogues. Voiture la plus économe au-dessous de 1600 cm³: la Datsun 140Y avec 6,58 l aux 100 km.

Un meilleur investissement

Il est démontré qu'une Datsun est plus rentable, plus fiable et plus durable que les voitures comparables d'autres marques. Etendez la comparaison à la sécurité active et passive, au confort de route, au luxueux superéquipement, à l'esthétique soignée, au plaisir de la conduite et vous constaterez qu'une Datsun représente le meilleur investissement que vous puissiez faire. Faites connaissance avec votre future Datsun en l'essayant sur route. Vous avez le choix entre 26 modèles.



DATSUN

Datsun (Suisse) SA
8902 Urdorf, tél. 01/734 2811

Conthey: S. Weiss, Garage Edelweiss, 027/36 12 42. - **Martigny:** P.-M. Ramuz, Garage du Levant, 026/2 14 47. - **Massongex:** Albert Morisod, 025/71 37 35. - **Sierre:** Garage de Finges, J. Zermatten, 027/55 10 06. - **Sion:** Garage Théler, 027/2 48 48.

Ayent: Garage du Wildhorn, G. Dussex, 027/38 14 76. - **Saint-Léonard:** Garage Stop, R. Zwimpfer, 027/31 22 80. - **Saxon:** Raymond Metroz, Garage International, 026/6 35 35. - **Veyras:** Garage du Muzot, G. Perren, 027/55 12 25.

Garage de Martigny

en bordure de route à gros trafic
cherche
pour entrée immédiate ou à convenir

laveur-graisseur

avec responsabilité de la station-service

- Place à l'année
- Bien rémunéré
- Eventuellement appartement à disposition

Ecrire sous chiffre P 36-900268 à Publicitas, 1951 Sion.

Nous cherchons pour une entreprise industrielle connue du nord-ouest de la Suisse un

ingénieur ETS

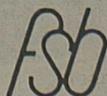
entreprenant, en qualité de

chef du groupe «construction»

Vous serez responsable de la construction et de la mise en exploitation de machines hautement spécialisées destinées à notre propre production. Vous serez assisté d'un petit groupe de collaborateurs efficaces pour l'exécution de toutes les questions de détail.

Nous attendons de vous une formation d'ingénieur ETS en mécanique. Vous devriez pouvoir justifier d'une première expérience pratique dans la construction. Des connaissances de la langue allemande seraient souhaitables.

Si, en tant que technicien doué d'un esprit créatif, cette tâche suscite votre intérêt, nous nous réjouissons de faire votre connaissance. Envoyez-nous votre offre, accompagnée d'un bref curriculum vitae et de quelques notes manuscrites. Nous vous garantissons une discrétion absolue.



Unternehmensberatung in Personalfragen AG
Schneidergasse 24
4051 Basel, Tel. 061 25 03 99

Publicitas 027/21 21 11

Urgent!

On cherche

serruriers de construction monteurs- électriciens

Travaux en Suisse romande.

Salaire élevé.

Tél. 025/71 58 91

36-6836

Pour tea-room à Sion, je cherche

une serveuse

capable de prendre quelques responsabilités. Fermé le soir et le dimanche
Tél. 027/38 12 08 le soir ou
021/62 22 86 *36-301634

On cherche à Sierre

apprenti pâtissier-confiseur

Entrée tout de suite ou à convenir

Tél. 027/55 10 15

36-27118

Stans-Ville - lac des Quatre-Cantons

Famille de médecin cherche pour mi-juillet 1979 une

aide de ménage

capable, aimant les enfants. De préférence non-fumeuse, pour s'occuper d'un ménage moderne avec jumeaux de 9 mois et une fille de 5 ans.

S'adresser au tél. 041/61 63 26 ou jusqu'au 7 juillet 038/25 62 66
25-161006

Entreprise Jean-Louis Berclaz à Mollens, cherche

monteur en chauffage

aide monteur

en chauffage

apprenti monteur

en chauffage

éventuellement

monteur sanitaire

Tél. 027/41 22 59

36-27126

On cherche

commis de cuisine

sommelier(ère)

Entrée tout de suite

Tél. 027/36 13 21
Restaurant-pizzeria La Cambuse
1963 Magnot-Vétroz

36-27140

Boucherie Rossier, Leytron, Ovronnaz

cherche pour entrée tout de suite ou à convenir

garçon de plot boucher-charcutier

Tél. 027/86 26 28

86 26 06 privé

36-27130

Conciergerie à repourvoir

Dans immeuble en copropriété à Verbier. Poste libre dès le 1er octobre.

Pour tous renseignements, s'adresser à: Fiduciaire Charles Rogivue S.A., Grand-Chêne 2, Lausanne.
Tél. 20 32 41 22-2237

Nous engageons, pour le début juillet

un apprenti magasinier-vendeur

Connaissance de l'allemand souhaitée.

S'adresser à la maison Edgar Nicolas, Bosch-service, avenue de Tourbillon 43, 1950 Sion, tél. 027/23 22 62.

36-4822

SPÉCIAL
 EDUCATION
 ENSEIGNEMENT
 FORMATION
 PROFESSIONNELLE

Education visuelle et manuelle et activités créatrices à l'école primaire

SPÉCIAL
 EDUCATION
 ENSEIGNEMENT
 FORMATION
 PROFESSIONNELLE

Cadre familial, éducation personnelle
ECOLE TOEPFFER
 Internat - Externat
 Enseignement primaire et secondaire
 et cours d'été.
 Av. Eugène-Pittard 21, 1206 Genève.
 Tél. 022/47 29 94

**Apprenez
la coiffure**
 en 8 mois
 Pour tous renseignements
**Ecole des arts
de la coiffure**
 5, Grand-Rue - 1204 GENEVE
 Au cœur de la Vieille-Ville
 Tél. 21 92 32
 36-26476

**COURS
D'ALLEMAND
accélééré à Zurich**
 Méthode audio-visuelle,
 tous niveaux.
 Début toutes les 4 semaines du-
 rant toute l'année.
 Prochaines sessions: 9 juillet,
 6 août, 3 septembre.
 Cours superintensif 6 heures par
 jour du 23 juillet au 17 août.
 Documentation sur demande
**AUDIOVISUELLES
SPRACHTINSTITUT**
 Limmatquai 110, 8001 Zurich
 Tél. 01/32 66 25
 36-26671

**Vous qui désirez
apprendre la coiffure
pour dames**

**L'ACADÉMIE
DE COIFFURE**
 Première école de Genève
 dirigée par Alain Zenger,
 champion suisse, maîtrise fédérale
 et 20 ans d'expérience,
**garantit une formation complète
de coiffure pour dames**
 avec examen en un stage
 de 8 à 12 mois au prix de Fr. 1500.-
**Rue du Cendrier 12
GENÈVE**
Tél. 022/32 27 11
 18-27359



Depuis quelques années, un nou-
 veau sigle est apparu dans les
 programmes des écoles primaires du
 Valais romand: les ACM, **activités
créatrices manuelles**.

Cette appellation recouvre trois
 secteurs:

a) **l'éducation artistique (EA)**, plus
 connue sous le nom de dessin et
 peinture;

b) les **travaux manuels**, que nous
 avons pris l'habitude d'appeler
 les **activités créatrices manuelles
(ACM)** (que les puristes nous le
 pardonnent!), à raison de:

- trois heures par semaine pour
 les filles et les garçons de 1^{er} et 2^e
 primaire, ainsi que pour les
 garçons de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e
 primaires,

- trois heures par quinzaine pour
 les filles de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e
 primaires.

c) les **travaux à l'aiguille (TA)** à
 raison de trois heures par quin-
 zaine pour les filles de 3^e, 4^e, 5^e
 et 6^e primaire.

L'école a longtemps cultivé, d'une
 manière exagérée, les seules facultés
 intellectuelles de l'enfant, les plaçant
 au sommet d'une hiérarchie arbitrai-
 re.

Les **activités créatrices manuelles**
 visent au développement harmo-
 nieux de la personnalité globale de
 l'enfant:

- Développer son **esprit d'observa-
tion**, lui apprendre à «voir» la
 beauté d'un oiseau, d'une fleur,
 d'un papillon, d'un caillou... la
 beauté d'une œuvre d'art ou de sa
 reproduction.

- Nourrir le «souffle créateur» de
 l'élève au contact du beau, créer
 un climat qui en favorise la
 contemplation. **L'émotion** ressentie
 par l'enfant est une source impor-
 tante de création.

- Enrichir sa provision d'images
 intérieures et personnaliser son
imagination, pour la libérer des
 préjugés et des stéréotypes.

- Stimuler la faculté d'invention,
 l'audace, l'originalité, l'ingéniosité
 de l'enfant, lui révéler ses propres
 capacités créatrices. L'enfant a un
 sens inné de l'expérimentation;
 l'enseignant doit mettre à profit
 cet esprit de recherche autant sur
 le plan des idées que des réalisa-
 tions.

- Apprendre à l'enfant à maîtriser
 des **techniques indispensables** à
 toute création.

«La matière se traite avec
 respect; il faut l'approprier. en
 deux temps: d'abord, faire con-
 naissance avec ses propriétés
 particulières; ensuite découvrir les
 techniques qui lui sont adaptées et
 en acquérir une certaine maîtrise,
 au moyen d'un outillage varié:
 pinceau, aiguilles, ciseaux, cou-
 teau, équerre, scie à découper,
 métier à tisser élémentaire...»

Pénétrer les secrets de la
 matière: terre glaise, bois, étoffe,
 carton, sagex, siporex... invite à
 une étude passionnante et ensei-
 gne en même temps une science
 de vie, le respect des lois de la
 nature. Un habile discours peut
 justifier des idées aberrantes, mais
 la matière ne permet pas qu'on la
 traite de façon aberrante. Il faut se
 soumettre à ses lois pour en
 devenir maître.» (D'après sœur
 Jean-Baptiste, dans *La flamme*, de
 l'ENF).

- Favoriser une approche de l'art,
 des artistes, des artisans, en aidant
 l'enfant à découvrir des analogies
 possibles entre sa propre démar-
 che créatrice et celle des artistes
 du passé et du présent.

L'enfant sera intéressé par le
 travail du céramiste, du tisse-
 rand...; il sera sensible à la beauté
 d'un vitrail, d'une mosaïque..., si
 lui-même, en classe, avec la
 naïveté, la spontanéité, la frai-
 cheur, mais aussi... la maladresse
 du débutant, aura réalisé du
 modelage, du tissage, un vitrail,
 une mosaïque..., même avec du
 papier coloré. Et acceptons que
 l'enfant ne «réussisse» pas du
 premier coup tout ce qu'il entreprend
 en classe; l'artiste non plus ne
 «réussit» pas toujours toutes ses
 œuvres!

Des réalisations collectives, où
 l'apport individuel est source d'en-
 richissement pour le travail du
 groupe, permettent à l'enfant de «se
 situer» par rapport aux autres, de lui
 faire découvrir que la **tolérance** et la
compréhension mutuelles sont à la
 base du respect d'autrui.

Les **travaux à l'aiguille (TA)** ont
 aussi heureusement évolué ces der-
 nières années. Comme les ACM, ils
 font appel au raisonnement, à la ré-
 flexion, à l'imagination, à la fanta-
 sie, à l'originalité de nos écolières.

Finies les longues réalisations
 d'autrefois, ennuyeuses à force
 d'être monotones, engendrant lassi-
 tude et parfois dégoût.

Aujourd'hui, les TA sont bien
 adaptés au temps qui leur est im-
 parti en classe, ainsi qu'aux capaci-
 tés réelles des filles de 3^e à 6^e
 primaire. TA et ACM se combinent
 souvent avec bonheur dans la réali-
 sation d'un même objet.

Par exemple, des filles de 6^e
 primaire ont confectionné, en couture,
 des sacs, doublés de tissu fantaisie,
 avec poches intérieures permettant

(suite en page 28)

ANGLAIS FRANÇAIS ALLEMAND

**24 h. sur 24
A la montagne
à Villars**

- 1 semaine d'immersion
totale
- en six jours, faites
le maximum de progrès

**ou à Genève
2 semaines
«superintensif»**

- 36 h. de cours
- pension complète
à l'hôtel
- loisirs compris

Pour tous renseignements:

ASC Audio-visual
System of
Communication
 72, rue de Lausanne - 1202 GENEVE
 Tél. 31 85 20/31 19 40

collège alpin de morgins

Alpes valaisannes
 Altitude 1400 m
 Institut de jeunes gens
 (45 internes)

- **Section primaire**
(4e - 5e - 6e)
- **Cycle d'orientation**
- **Tous les programmes
secondaires**
- **Ecole de commerce** (diplôme -
préparation au certificat fédéral
d'employé de commerce - prépa-
ration à la maturité)

Petites classes, enseignement indivi-
 dualisé, raccourcissements, rattrapages,
 programmes adaptés aux exigences
 de tous les cantons.

Prochaine rentrée: 18 sept. 1979.
1875 Morgins - Tél. 025/8 31 71

Pour des enfants présentant un ren-
 dement scolaire insuffisant et inap-
 proprié aux classes traditionnelles
 (retards, dyslexie...)

**Prise en charge
logopédique**

«Le Petit Prince»
1898 Saint-Gingolph (Suisse)
Tél. 025/81 29 34

Internat et externat mixte
 4^e à la 6^e année primaire.

Renseignements: écrire ou télépho-
 ner (du 8.7. au 20.8.)
 0033/33 47 00 48)

36-26917

**Institut
Sainte-Clotilde**
 Mon Séjour - 1860 AIGLE
 Tél. 025/26 21 12
 Admission après la 4e primaire
 - Section socio-économique prépa-
 rant à la maturité E et aux écoles
 de commerce ou autres
 - Section classique préparant à l'en-
 trée au collège Regina Pacis, à St-
 Maurice: maturité B reconnue
 Education chrétienne - Climat familial
 Internat - Externat


**ECOLE MONTANI
SION**
 Rentrée: 5 septembre

Visitez le

Musée suisse des PTT

Helvetiaplatz 4, 3030 Berne

Expositions temporaires sur l'histoire et les tendances actuelles des PTT.
 Collection philatélique des PTT, expositions permanentes et spéciales.
 Ouvert les jours ouvrables, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures.
 Les jours fériés, de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.
 Fermé le lundi matin et les jours fériés principaux.

Entrée libre.

Ecole Roche

Rue de la Tour 8 bis
 1004 Lausanne
 Tél. (021) 22 63 52

Nouveaux cours:
 6 août à 14 heures
 27 août à 14 heures

Direction
 E. Affolter, J.-P. Roche

Une petite école
 Une école vivante
 Une grande expérience

MATURITE FEDERALE
 HOTESSES
 SECRETARIAT
 DE DIRECTION
 COMMERCE
 PREGYMNASE dès 13 ans)

ECOLE MONTANI SION

**Ton école est ton avenir
Choisis ta propre chance!
C'est pour une vie entière!**

La solution de votre problème scolaire
 Raccordement à tout programme et réintégration à l'ensei-
 gnement officiel à tous les niveaux

Demandez prospectus Ecole Montani
 Avenue de France, 1950 Sion 027/22 55 60

Primaires (assure l'entrée au cycle) **Préparatoire**

Cycle d'orientation (formule différente)

Commerce - Langues - Secrétariat

Commerce et industrie, banques, assurances, prof. sociales

Tourisme et hôtellerie, administration, PTT, CFF, douanes

**Certificat de capacité fédéral d'employé de bureau
et de commerce**

COURS D'ÉTÉ 30.7 - 18.8

dès 4e primaire
 cycle d'orientation, 1re collège

Education visuelle et manuelle et activités créatrices à l'école primaire



Que les esprits chagrins cessent de se lamenter: nos grandes filles de 10-12 ans ne tricotent plus, comme jadis, des pulls et des chaussettes à l'école primaire! Qu'ils reconnaissent honnêtement que les mamans en réalisaient souvent une bonne partie à la maison! Qu'ils comprennent que «l'objet» réalisé en classe n'est pas un objectif en soi!

Nos grandes filles ne viennent pas à l'école primaire pour produire une paire de chaussettes, un pull ou une jupe... L'objet réalisé est le résultat visible, tangible, d'une démarche visant avant tout au développement des facultés de l'élève, à l'épanouissement de sa personnalité. **L'école doit avant tout se soucier de l'enfant;** l'objet vient ensuite.

Des réalisations moins prétentieuses, moins compliquées, moins longues à exécuter, mais **réalisées entièrement par l'élève en classe**, sous la responsabilité de la maîtresse spécialisée, apportent à l'écopière con-



fiance en soi, joie et fierté légitimes.

Les personnes qui ont eu l'occasion de visiter l'exposition de poupées, ouverte jusqu'au 30 juin 1979, à la bibliothèque ODIS de Saint-Maurice, ont eu un aperçu, très incomplet et partiel, du renouveau de l'enseignement des TA dans les écoles primaires du Valais romand. Il est heureux que nos élèves, filles et garçons des écoles primaires, aient la possibilité d'ouvrir leur es-

prit au monde de l'art, de l'artisanat. Plus tard, ils pourront contribuer avec bonheur à l'éveil artistique de leurs enfants, à l'esthétique du milieu de vie, à la qualité de l'environnement socio-culturel; ils pourront apporter des éléments «spirituels» dans notre monde aujourd'hui triplement matérialiste.

Suzanne Dubois, inspectrice
Maria Jean, inspectrice ACM

(suite de la page 27)

l'application de deux techniques au choix: le biais posé à cheval ou la pose de la fermeture à glissière.

Chaque élève a dessiné elle-même les poignées qu'elle a ensuite découpées à la scie dans du contre-plaqué et décorées, avec goût et originalité,

de motifs floraux peints à la gouache et vernis.

Le programme des TA n'a pas la prétention de vouloir tout apprendre à nos filles des écoles primaires, mais il veut leur faire acquérir, de manière attrayante, des techniques

de base sûres en broderie, crochet, tricot, couture à la machine, techniques qu'elles pourront, par la suite, étendre et perfectionner.

Nous vous donnons, ci-dessous, le **tableau des techniques** étudiées à l'école primaire:

Travaux à l'aiguille Broderie Tricot Crochet

3^e primaire
4^e primaire
5^e primaire
6^e primaire

Emploi correct du dé
Points de piqûre
Points de piqûre surjetés
Arrêt des fils

Motif dessiné par l'élève

Points à choisir en fonction du motif dessiné par l'élève:
- points de tige
- points de chaînette, etc.

Motif dessiné par l'élève, sur papier quadrillé

Points de croix
Arrêt soigné des fils

Sur tricot: point de maille; motif dessiné par l'élève, sur papier quadrillé

Sur tissu: points à choisir dans «Mains à l'ouvrage», en fonction du motif dessiné par l'élève

Tenue correcte du crochet et de la laine (sur deux doigts)

Mailles en l'air ou mailles chaînette

Tenue correcte du crochet et de la laine (sur deux doigts)

Mailles serrées
Brides simples

Tenue correcte du crochet et de la laine (sur deux doigts)

Augmentations
Diminutions
Demi-bridés

Crochet en rond

Déchiasser une théorie; «décoder» les abréviations

Tenue correcte de la laine
Montage des mailles
Maille à l'endroit, point mousse
Maille lisière, le nœud
Arrêt des mailles

Tricot en rond:
- montage des mailles
- point mousse, maille à l'envers
- point de jersey
- arrêt des mailles

Tricot en rond ou lisière double

Côtes 2 x 2 ou côtes 1 x 1
Diminutions inclinées à droite ou à gauche

Changement de laine, manière d'ajouter

Lisière double
Augmentations
Manière de remonter une maille lâchée

Assemblage, au point glissé, de pièces tricotées (couture invisible)

Couture

Connaissance de la machine
Couture sur papier, sans fil
A la machine, sur tissu:
- couture ouverte
- zigzag
A la main
- points de faufil
- points de surjet

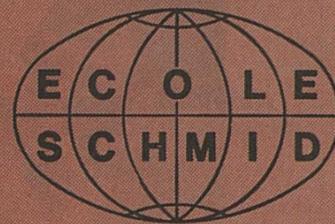
Connaissance plus approfondie de la machine à coudre

Ourlés piqués à la machine
Arrêt soigné des coutures

A la main: coudre un bouton

Application de motifs dessinés par l'élève

Au choix:
- pose du biais chevalé
- pose de la fermeture à glissière



ECOLE SCHMID
Belalpstrasse 1
3900 Brig

Tél. 028/23 44 43
44 15 96

L'école de langues spécialisée

Enseignement audio-visuel des langues - Laboratoire de langues
Semaine de cinq jours / Externat et internat pour filles et garçons

Elèves des deux sexes ayant des notions suffisantes de la langue allemande:

Ils sont intégrés directement dans les classes de langue allemande de notre école de commerce et d'administration; ils peuvent obtenir en deux ans le diplôme de commerce reconnu dans toute la Suisse. Ces élèves reçoivent un enseignement intensif de 10-15 heures d'allemand par semaine, et en plus des leçons d'anglais, de mathématiques, de dactylographie et de différentes disciplines commerciales (éventuellement de français comme langue maternelle).

Elèves des deux sexes ayant peu ou pas de notions de la langue allemande:

Ils choisissent les branches: allemand (env. 20 heures hebdomadaires), anglais, mathématiques et dactylographie (éventuellement de français comme langue maternelle). Après une année, ces élèves peuvent poursuivre leurs études dans notre école de commerce et d'administration.

Prenez contact avec nous, nous vous conseillerons avec plaisir.

INSTITUT SAINTE-AGNÈS à Sion

est ouvert aux enfants de 7 à 13 ans, garçons et filles, présentant des difficultés scolaires causées par un retard en lecture et en orthographe (troubles dyslexiques et dysorthographiques)

Il dispose d'un personnel spécialisé: enseignants - éducateurs - logopédistes - psychomotricien - psychologue.

Tous visent à créer un style de vie permettant à l'enfant de s'épanouir, d'affermir sa personnalité et d'acquérir son autonomie affective, intellectuelle et sociale.

Pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser à la direction.
Tél. 027/22 81 51 - 22 81 52

Internat

Semi-internat

Cours commerciaux de Genève

Renseignements et inscriptions:
Place des Augustins 19, tél. 022/20 11 55
8 h. à 12 h. - 14 h. à 19 h. Samedi excepté

Centre d'éducation permanente de culture générale et de perfectionnement professionnel

COURS DIURNES - COURS DU SOIR

- Formation de base
- Préparation au CFC art. 30
- Maîtrises fédérales
- Ecole supérieure pour la formation des cadres
- Examens supérieurs de langues

NOUVEAU à SION

ECOLE ARDEVAZ

De jeunes professeurs diplômés d'université vous préparent aux examens de

MATURITE FEDERALE

Type D (langues modernes) et type E (socio-économique)

Cours du jour

32 heures par semaine, mercredi après-midi et samedi toute la journée libres. Méthodes modernes, ambiance agréable, 10 à 15 élèves par classe

Cours du soir

3 à 4 soirs par semaine, de 19 à 22 heures

Autres cours

- Diplôme supérieur de comptabilité
- Commerce

Durée des cours

Deux ans environ, selon les connaissances antérieures

Début des cours

Mi-août 1979

Inscriptions jusqu'au 25 juillet 1979

Renseignements et inscriptions:

ECOLE ARDEVAZ

Case postale 53 - 1912 LEYTRON



LES EXAMENS DE PROMOTION

L'objet de cet article n'est pas de nous prononcer sur le sujet des examens. Une abondante littérature pédagogique en fait un large écho depuis qu'Henri Piron, vers 1920, a «inventé» la docimologie (discours critique ou science des examens). Rappelons simplement que le but commun de toutes les réformes de l'examen entrepris actuellement consiste à ne plus chercher à quantifier des connaissances ou à apprécier les aptitudes des individus en fonction de critères plus ou moins rigoureux (tests de personnalité, d'intelligence...), mais d'évaluer des objectifs de formation.

C'est cette optique qui a guidé, une nouvelle fois, la préparation des examens de promotion 1979.

Les objectifs que se propose l'enseignement peuvent être multiples. La pédagogie actuelle s'attaque à décrire des objectifs qui ressortissent au domaine intellectuel, affectif ou psychomoteur. Parmi les ouvrages consacrés à ce problème «La taxonomie des objectifs pédagogiques» de Benjamin-S. Bloom (Education nouvelle, Montréal, 1968) est un des plus connus. Bloom, chercheur en pédagogie américain, détermine six grandes catégories d'objectifs applicables à n'importe quelle discipline et à n'importe quel niveau de scolarité.

Cette classification place au bas de l'échelle la **mémorisation** (de faits, de principes, d'un vocabulaire). La **compréhension** est située au niveau immédiatement supérieur: elle est le fait d'un élève qui sait utiliser la connaissance qui lui a été communiquée. Ensuite vient l'**application** des connaissances (principes et règles) à la résolution des problèmes nouveaux. Puis l'**analyse**, à un échelon plus élevé, est un comportement permettant de diviser une communication en ses divers éléments soit pour faire apparaître leur hiérarchie soit pour rendre explicites les relations entre ces éléments. La **synthèse** vient ensuite: elle consiste à pouvoir combiner des éléments pour constituer une nouvelle structure n'existant pas au départ. Enfin, au sommet de l'échelle est située l'**évaluation** basée sur l'esprit critique et le jugement de valeur.

L'intérêt de cette classification est surtout d'attirer l'attention sur la diversité des buts qui peuvent être poursuivis par un enseignement et sur la multiplicité des épreuves que l'on peut imaginer si l'on veut vérifier que ces objectifs ont été atteints.

Pour élaborer une épreuve d'examen il s'agit donc de définir pour chaque discipline du programme d'une année scolaire l'objectif recherché, de déterminer les notions sous-jacentes à cet objectif et de spécifier le comportement attendu de l'élève face à chacune de ces notions: doit-il les connaître, doit-il pouvoir appliquer certains principes, doit-il analyser les relations entre les idées apprises, doit-il faire preuve de créativité ou encore être capable d'esprit critique? Il est bien évident que la construction d'épreuves de ce genre est un travail difficile. Néanmoins, l'élaboration des examens a été faite dans ce sens depuis 1972 et, dans la mesure du possible, elle sera poursuivie ces années prochaines.

Comme toutes les épreuves construites dans le canton, l'élaboration

des examens de promotion a été confiée à des enseignants réunis en commissions sous la présidence d'un inspecteur scolaire. Ces commissions ont été d'accord d'œuvrer, avec la collaboration du conseiller pédagogique du Département de l'instruction publique, dans l'esprit de la classification des objectifs de Bloom. Les épreuves ont ainsi l'avantage de ne plus porter uniquement sur l'aspect technique ou de mémorisation de l'apprentissage (application, analyse, synthèse) et de jugement (évaluation). Sans vouloir entrer dans plus de détails théoriques (des ouvrages d'objectifs pédagogiques sont à votre disposition à l'ODIS) nous pensons sensibiliser le lecteur en présentant des exemples de questions susceptibles d'avoir été rencontrées par les élèves aux derniers examens de promotion. Ces exemples sont ordonnés selon la classification des objectifs de Bloom.

1. Connaissance

Dans 57 cm, que représente le chiffre 5: le m, le dm ou le cm?

Remplace les points par m ou n: Jea... allume la la...pe.

Au printe...ps, la ca...panule pousse da...s le gazo..., etc.

Combien de temps la terre met-elle pour tourner sur-elle-même? 1 mois, 1 semaine, 1 jour, 1 an.

Réponse
Quel roi de France a été vainqueur à Marignan?

2. Compréhension

Le nombre 515 n'est pas pair. Combien doit-on lui ajouter pour qu'il puisse le devenir?.....

Relie par un trait chaque expression de gauche à l'expression de droite qui convient:

Un pigeon blanc comme une boule
Un poussin rond comme

un éléphant
Une nuit noire comme la neige

Je souffle du Sud, je fais fondre la neige au printemps, qui suis-je?

Pour quelles raisons les cantons de Schwytz, Uri et Unterwald ont-ils fondé la Confédération?

3. Application

Avec des pièces de monnaie, comment composerais-tu la somme de Fr. 48.- en employant le moins possible de pièces?

Construis des phrases sur le modèle suivant: un adjectif démonstratif - un nom - un adjectif qualificatif - un verbe et un complément d'objet direct.

Je lance un petit bateau dans le Rhône à Sion. Dans quelle direction part-il? Souligne la bonne réponse.

Vers Brigue - vers la source du Rhône - vers Saint-Maurice - vers Viège.

4. Analyse

Mets le nombre qui va bien dans

les cases vides.

3 | 6 | | 12 | 15 | 21

Barre le mot de trop:

- a) frisé, roux, châtain, blond,
- b) un gilet, le maillot, le gant, la jaquette, etc.

Souligne les lacs artificiels: lac Léman, lac de Mauvoisin, lac de Champex, lac de Moiry, lac souterrain de Saint-Léonard, lac de Derborence.

5. Synthèse

Un texte est à lire. Thème: deux alpinistes gravissent le Mont-Blanc par une voie difficile. Quel titre pourrais-tu donner à ce texte? Entoure la lettre de la case où la réponse paraît correcte.

- Les 50 derniers mètres A
- Tempête en haute montagne B
- Faut-il redescendre? C
- Plus une minute à perdre D

Une carte est donnée: colorie sur la carte le canton qui, par son étendue, son relief, sa population, son tourisme s'apparente au Valais.

Voici quelques faits et personnages historiques. Groupe-les en trois périodes. Donne le nom de ces périodes: bataille de Morgarten; découverte de l'Amérique; Charles le Téméraire; bataille de Marignan; Congrès de Vienne; Pacte de Brunnen; Luther; la Réformation; Talleyrand; guerre de Sonderbund; etc.

6. Evaluation

Jacques décide de repeindre sa chambre. Pour cela il lui faut 6 kg de peinture. Au magasin, il a le choix entre deux solutions: soit acheter un bidon de 6 kg à 6 fr. 15 le kilo, soit douze boîtes d'une livre à 3 fr. 45 l'une. Quelle est la solution la plus avantageuse?

Fais une croix (x) quand ce que disent les phrases te paraît impossi-

ble; fais un zéro (0) quand ce qu'elles te disent te paraît possible.

- a) Pierre est âgé de dix ans;
- b) Le charpentier cloue les tranchées;
- c) Les élèves travaillent; etc.

Les guerres d'Italie ont eu lieu: - parce que les Français voulaient obtenir des limites naturelles; - parce qu'ils voulaient être maîtres du passage du Saint-Gothard; - parce qu'ils voulaient posséder les marchés du Milanais; etc.

Pour que les examens soient adaptés aux connaissances des élèves et pour que la cotation soit juste et unanime, ils doivent être expérimentés dans des conditions similaires au jour d'examen. Ainsi, au début du mois de juin 1979, chaque épreuve de promotion de l'année prochaine (1980) a été essayée dans trois ou quatre classes du canton.

Durant cet été, ces épreuves feront l'objet d'une analyse minutieuse dont les résultats seront remis aux enseignants ayant préparé leur première version. Une fois perfectionnées, elles seront soumises à la commission de préparation des examens et, enfin, transmises à l'impression: la réalisation d'une épreuve cantonale est un travail de longue haleine.

Contrairement à une croyance fort répandue, les examens de promotion ne sont pas faits pour sélectionner les élèves ou pour sanctionner la fin d'une année scolaire mais pour mesurer un certain bagage de connaissances nécessaires à la poursuite des études. De plus, tout en précisant les objectifs annuels, ces épreuves peuvent ap-

porter aux enseignants de nombreuses suggestions didactiques.

Jean-Pierre Salamin, conseiller pédagogique



Institut de Commerce Sion

Fondé en 1941

Rue des Amandiers 9
Direction: Dr Alexandre Théler

Cours commerciaux complets de 6 à 9 mois

Rentrée 10 septembre

Préparation aux examens d'admission des PTT et CFF
Enseignement individuel donné par des professeurs spécialisés avec grade universitaire

- Diplôme de commerce et de secrétaire en 6 et 9 mois
- Diplôme d'anglais de l'institut de commerce de Londres
- Classes pour élèves débutants et avancés
- Etude surveillée

Demandez le programme d'études à la direction

Tél. 027/22 23 84

ÉCOLE PÉDAGOGIQUE PRIVÉE

FLORIANA

Direction: E. Piotet, Pontaise 15, LAUSANNE

Formation de **JARDINIÈRES D'ENFANTS**
et d' **INSTITUTRICES PRIVÉES**

Tél. 021/24 14 27



Foyer de la jeune fille

Gravelone 11, SION
Tél. 027/22 24 51

Foyer Beausite

SIERRE
Tél. 027/55 15 18

Foyer Bernadette

MARTIGNY
Tél. 026/2 36 05

Chambres et pension pour apprenties, étudiantes, repas pour externes
COURS D'ALLEMAND pour débutantes et avancées, du 5 au 25 août

Foyer Saint-Paul

Avenue de France 7, SION
Tél. 027/22 50 51

Chambres et pension pour jeunes gens, apprentis, étudiants, repas pour externes

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE VITICULTURE, D'ŒNOLOGIE ET D'ARBORICULTURE TECHNICUM SUPÉRIEUR DES BRANCHES AGRICOLES SPÉCIALES

Fondée en 1948, l'école supérieure de viticulture, d'œnologie et d'arboriculture assume la formation professionnelle théorique des branches spéciales de l'agriculture (viticulture, œnologie, arboriculture, technologie des fruits). Travaillant en étroite collaboration avec le personnel scientifique de la Station fédérale de recherches agronomiques, elle peut offrir à ses élèves et étudiants un enseignement moderne et constamment renouvelé en fonction des progrès réalisés par les chercheurs.

Niveau d'apprentissage: durée: trois ans (début septembre)
- cavistes-œnologues
- arboriculteurs
- maraichers

Formation supérieure:

Cours supérieurs de 32 semaines
- cours supérieur de viticulture - œnologie
- cours supérieur d'arboriculture

Technicum, durée: trois ans

- formation d'ingénieurs-techniciens en viticulture-œnologie
- formation d'ingénieurs-techniciens en arboriculture et technologie des fruits et légumes

Pour tous renseignements, inscriptions, conditions, écolage, horaire des leçons, prière de s'adresser à: Ecole et technicum de Changins, 1260 Nyon, tél. 022/61 54 51.

ÉCOLE TAMÉ - SION



Commerce - Administration - Langues

Direction: Baptiste Premoselli

Imm. «Eden-Scex B», rue du Sex 21
Tél. 027/23 23 05 ou 22 40 55 app.
Non-réponse: Mayens-de-Riddes
Tél. 027/86 38 47

COURS DE COMMERCE COMPLETS
COURS D'ADMINISTRATION
COURS DE SECRÉTARIAT ET DE STÉNOGRAPHIE } 9-10 mois
(Sections pour débutants et élèves avancés)

Cours préparatoires aux examens d'apprentissage de commerce
Cours préparatoires examens d'admission CFF, douanes, PTT-CCP
Cours de langues étrangères français, allemand, anglais, italien } 6-10 mois

DIPLÔMES et CERTIFICATS { de commerce, de secrétaire de sténodactylo, de langues

NOUVEAUX COURS

10 septembre

Demandez conditions et prospectus gratuits à la direction de l'école.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS



FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA.
NEUCHATEL

La division des ventes de nos produits bien connus: **Marlboro - Muratti - Philip Morris - Brunette - Filint - Bastos, etc.**, cherche un **jeune représentant** (21 - 25 ans) pour la région Valais - Vaud avec domicile de préférence dans le Bas-Valais.

Le poste de travail:

- bonne formation commerciale de base et/OU expérience de la vente (service externe)
- grande facilité de contact aussi bien avec les consommateurs qu'avec nos partenaires commerciaux
- bonne présentation, entretient
- très disponible de son temps
- permis de conduire
- langue maternelle française, bonnes connaissances d'allemand souhaitées

Nous offrons:

- formation de base et formation continue par nos soins
- autonomie dans le travail et appui efficace
- excellent esprit d'équipe, jeune, enthousiaste et dynamique
- conditions de travail et de rémunération d'une grande entreprise
- prestations sociales de premier ordre

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres complètes, accompagnées des documents usuels, ainsi que la mention du journal et la date de parution de l'annonce, aux

Fabriques de tabac réunies S.A., service de recrutement, 2003 Neuchâtel.

FTR 2003 NEUCHATEL

OFRATANS A
Universal Montage

cherche, pour compléter ses équipes de montage en Suisse et à l'étranger

soudeurs
serruriers
ferblantiers
installateurs sanitaires
monteurs électriciens
peintres en bâtiment
menuisiers

Les personnes intéressées à un travail sérieux, à de bonnes conditions de salaire et sociales, sont priées de téléphoner ou de se présenter à: **OFRATAN S.A.**, Universal Montage, 2502 Bienne. Rue Dufour 12, tél. 032/23 41 91

80-503

On cherche

monteurs-électriciens
câbleurs
serruriers-tuyauteurs
serruriers de construction
monteurs en chauffage

Travaux en Suisse romande.

TIME
Davet Frères
Rue du Coppet 1
1870 Monthey
Tél. 025/71 58 91

36-6836

Nous engageons

un jeune mécanicien pour installations de laiteries et d'étables.

Si possible avec quelques années de pratique, naissances d'allemand.

Nous offrons place stable et avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres à **FLAV** Service technique
Route de Bramois
Sion

ou téléphoner au 027/23 38 95.

36-2407

Cherche

sommelière remplaçante pour un mois. Avec expérience.

Tea-room de la Gare, Aigle
Tél. 025/26 55 50

36-100436

Entreprise Polli & Cie à Martigny
Tél. 026/2 21 67

cherche

mécanicien d'entreprise

avec certificats de capacité - mécanicien automobile, si possible permis de conduire cat. A.D.

36-90313

Entreprise de transports engage pour entrée tout de suite ou à convenir

un chauffeur poids lourd

ayant expérience train routier. Pour la Suisse et l'étranger.

Tél. 026/5 36 60 heures de bureau ou se présenter chez: **Gay & Cie, transports, Charrat**
36-27133

Albert Cerutti, menuiserie, charpente, agencement intérieur
3960 Sierre

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

menuisiers charpentiers ébénistes

Places à l'année. Bon salaire à personnel qualifié.

Tél. 027/55 11 56

36-27148

CRANS-MONTANA
Magasin de sport-confection, cherche

vendeuse bilingue aide-vendeuse

Entrée tout de suite ou à convenir

Ecrire à: Primavera Sport, case postale 5, 3962 Montana, tél. 027/41 24 37

36-27125

Lucky-Meubles
Avenue du Marché 20, Sierre

cherche, pour quelques mois

une employée de bureau

Tél. 027/55 67 87

36-4430

Migros Valais
cherche, pour compléter l'effectif du personnel à sa centrale de distribution de Martigny

manutentionnaire-ouvrier d'entrepôt

pour travail en équipe.

Salaire et prestations sociales propres à une grande entreprise.

Les candidats peuvent prendre contact directement par téléphone avec le service du personnel de la **Société coopérative Migros Valais**
Route du Simplon
1920 Martigny
Tél. 026/2 35 21

36-4630

Entreprise de la place de Sion engage, pour entrée immédiate ou date à convenir

menuisiers et ébénistes et bons manœuvres

Salaire au-dessus de la moyenne pour personnes capables.

Faire offre par téléphone au 027/22 02 27 ou 22 42 51

36-26877

Sensible, tendre et romantique

Pour combler tous vos goûts, nos rayons de **robes longues et robes** se sont emplies des dernières nouveautés. **Tailles 36 au 48.**

Au Brin de Laine

G. Amos-Romailer - Rue du Rhône - Sion

Le café de Lausanne à Sion
cherche

serveuse

à la demi-journée

Tél. 027/22 12 39

36-27131

Gravière du Rhône Genetti SA, Riddes
cherche

machiniste

avec permis de poids lourd.

Faire offre avec prétention
Tél. 027/86 39 20 ou 86 13 61

143.151.353

De l'argent comptant immédiat

sur demande avec des mensualités spécialement réduites!

Chez nous vous pouvez étaler votre remboursement même sur 60 mois. La mensualité s'en trouvera réduite d'autant!

p. ex. Fr. 3'000.-, remboursables en 60 mensualités de Fr. 68.40 seulement. Sur demande, mensualités plus grandes pour un remboursement plus rapide.

Assurance pour solde de dette avec triple protection contre les risques comprise: libération du paiement des mensualités. **1.** en cas de maladie/accident, **2.** en cas d'invalidité, **3.** paiement du solde de la dette en cas de décès.

Paiement intégral du montant de crédit désiré garanti sans aucune déduction, sans frais supplémentaires!

Bien entendu discrétion absolue! Nous garantissons: attitude compréhensive en cas de situation difficile involontaire.

Remplir, détacher, expédier à l'adresse ci-dessous!

OUI, je désire un crédit de _____ **Mensualité désirée** _____

Fr. _____ env. Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue/no _____

N.P./lieu _____

Né(e) le _____ Etat civil _____

Profession _____

Employeur _____

Salaire mensuel Fr. _____ Revenu de l'épouse Fr. _____

Date _____

Signature _____

Banque Rohner

1211 Genève 1, Rue du Rhône 68,
Tél. 022/28 07 55

Herzog BSR



LA COORDINATION SCOLAIRE

Comme on le sait, les Etats qui composent la Confédération helvétique ont gardé et préservé une autonomie encore considérable dans le domaine de l'enseignement et de l'éducation. Cet avantage précieux, qu'il faut s'efforcer de maintenir, ne va pas cependant sans quelques inconvénients auxquels il importe de trouver remède.

Libres de leurs mouvements, les cantons ont édifié, au cours des années, des structures scolaires, ils ont élaboré des programmes en rapport avec leur propre situation et leurs nécessités spécifiques. Il en est résulté avec le temps, une mosaïque de systèmes aussi nombreux et différents que le sont les cantons. Lorsque leurs frontières étaient relativement fermées, on pouvait se satisfaire de cet état de choses. Mais, les conditions de vie ont changé, les moyens de communication se sont développés permettant des migrations internes de population plus importantes. Dès lors apparurent avec une acuité accrue les inconvénients de ce compartimentage cantonal. Toujours plus nombreux, les parents obligés de changer de domicile, de choisir un lieu de travail dans une autre région du pays se plaignaient d'y trouver une organisation scolaire

inconnue nécessitant des efforts d'adaptation considérables et provoquant surtout des retards dommageables.

Par ailleurs, la conduite même de l'école devint plus difficile, plus compliquée au point de réclamer une union, une coordination des efforts autrefois isolés et dispersés.

Ce sont, très sommairement décrites, les raisons principales qui ont amené les Départements d'instruction publique des cantons suisses à envisager, puis à mettre au point, des mesures d'harmonisation dont les premiers effets sont apparus dans notre canton avec l'abaissement de l'âge d'entrée à l'école puis, progressivement, avec l'introduction des programmes nouveaux.

On peut l'imaginer, il s'agit là d'une entreprise complexe, difficile et délicate. Comment trouver des dénominateurs communs pour des po-

pulations très diverses? Comment déterminer des objectifs analogues pour des nécessités parfois contradictoires? Comment concilier les intérêts souvent divergents des régions urbanisées et ceux des contrées à caractère rural?

Et pourtant, il faut agir. Il faut que de leur plein gré les cantons recherchent et découvrent des voies communes, des itinéraires semblables, faute de quoi, c'est la Confédération qui imposera, dans un avenir plus ou moins rapproché, ses propres exigences en matière de coordination.

Pour l'instant, les degrés de l'enseignement primaire ont été pratiquement les seuls touchés par les mesures concrètes de la coordination. En 1972 furent acceptés par la conférence des chefs de Département de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin les programmes harmonisés pour l'école enfantine et pour les quatre premiers degrés de la scolarité obligatoire. Ces programmes reçurent l'aval des Conseils d'Etat de chaque canton avant d'entrer en vigueur d'une manière très étalée dans le temps.

Le 31 mai 1979, donc tout récemment, la même conférence réunie à

Morat prit à nouveau une importante décision, celle d'adopter à l'unanimité le plan d'études que lui proposait, pour les degrés 5 et 6 de la scolarité obligatoire, CIRCE II (Commission intercantonale romande de coordination de l'enseignement). Les programmes de CIRCE II concernent les branches suivantes: français, mathématiques, environnement (histoire, géographie, sciences naturelles), éducation artistique (dessin, chant, travaux manuels) et éducation physique.

Cette décision devra, à son tour, être ratifiée par les Conseils d'Etat des cantons intéressés.

A l'heure actuelle, c'est-à-dire à partir du début de la prochaine année scolaire 1979-1980 la situation, dans le domaine de l'introduction des programmes coordonnés se présentera en Valais de la manière suivante:

Légende: CIRCE = application généralisée et globale des plans d'études romands au 1^{er} septembre 1979.

CANT = application des programmes cantonaux anciens, non encore renouvelés et coordonnés.

Comme on le constate, la mise en place des programmes romands, commencée en automne 1972 avec la mathématique en première P, est une entreprise de longue haleine, qui s'étalera vraisemblablement sur une quinzaine d'années.

Mais le proverbe qui dit «Le temps défait ce qui se fait sans lui» est certainement juste. «Hâte-toi lentement», dit une autre maxime. C'est ce que fait l'école d'aujourd'hui, engagée irréversiblement dans un processus de réforme et de renouvellement qui doit la rendre apte à éduquer les générations d'élèves actuelles et celles de l'an 2000.

Anselme Pannatier

Ecole nouvelle de langues, Sion

Notre enseignement s'adresse à tous, aux jeunes comme aux adultes désirant apprendre une langue étrangère ou développer leurs connaissances en matière linguistique dans un minimum de temps. Notre programme est établi selon les méthodes modernes de la psycholinguistique appliquée.

Dans l'établissement de notre programme des cours, nous donnons la priorité à la personnalité de l'étudiant. Ainsi, nous proposons différents schémas définis au départ et rigoureusement étudiés afin de permettre à l'ensemble de nos élèves d'assimiler rapidement la matière des cours dans les meilleures conditions.

Notre équipement, permet d'appliquer avec efficacité les principes fondamentaux d'une méthode naturelle: «ECOUTER, COMPRENDRE ET PARLER». Les cours d'anglais, d'allemand et de français sont divisés en trois niveaux:

Le niveau 1 s'adresse aux personnes n'ayant aucune connaissance de la langue qu'elles désirent apprendre. Ce cours apporté à l'élève une connaissance rapide et suffisamment étendue de la langue parlée couramment. Chaque leçon est complétée par des exercices structuraux, faits individuellement en laboratoire. Le vocabulaire de base, mille mots, et les structures grammaticales sont simples à apprendre.

Le niveau 2 approfondit et élargit systématiquement les connaissances acquises au niveau 1. Les structures grammaticales et la syntaxe sont intégrées au programme par des exercices pratiques. Ce niveau est complété par des notions de grammaire théorique.

Le niveau 3, le plus complet, permet aux élèves d'entretenir des conversations, de suivre des dialogues et d'écrire sur des sujets simples.

Soucieux d'offrir un enseignement personnalisé, nous proposons des tests soigneusement élaborés qui permettent d'orienter nos élèves au niveau qui leur convient.

En principe, les cours ont lieu deux fois par semaine à raison de deux heures par séance. Celle-ci comprend une heure en classe et 50 minutes de travail individuel en laboratoire.

Sur demande, nous offrons des cours accélérés à des conditions spéciales qui sont définies de cas en cas. En cas d'absence motivée, le cours peut être rattrapé sans supplément la semaine suivante.

Nous donnons également des cours de perfectionnement pour l'anglais, l'allemand ou le français commercial ainsi que l'anglais technique pour les personnes possédant de sérieuses notions dans ces langues. Par ailleurs, nous donnons des cours de français (orthographe-grammaire-rédaction) pour les personnes désireuses d'approfondir leurs connaissances. Nous organisons également des cours de vacances (juillet et août) qui permettent aux étudiants de combler leur retard par un programme de rattrapage.

Enfin, notre service de traduction est à disposition pour toute traduction commerciale ou technique pour les entreprises ou commerces entretenant des relations avec l'étranger.

M^{me} Luce Blech-Lidolf
D^{es} lettres
(Photo: C. Solioz)

N.B. - La rentrée d'automne aura lieu le 24 septembre 1979. L'école reste ouverte en juillet et en août pour des cours de rattrapage d'anglais et d'allemand.

Disciplines	1 P	2 P	3 P	4 P	5 P	6 P
Français	CANT	CANT	CANT	CANT	CANT	CANT
Ecriture	CIRCE	CIRCE	CIRCE	CANT	CANT	CANT
Mathématique	CIRCE	CIRCE	CIRCE	CIRCE	CIRCE	CIRCE
Deuxième langue			CANT	CANT	CANT	CANT
Education physique	CIRCE	CIRCE	CIRCE	CANT	CANT	CANT
Education artistique						
- activ. créatr. manuelles	CIRCE	CIRCE	CIRCE	CIRCE	CANT	CANT
- éducation musicale	CANT	CANT	CANT	CANT	CANT	CANT

A l'abri

Formation
A l'abri de tous soucis financiers: la Banque Cantonale du Valais assure à la jeunesse le financement de sa formation. Nombreuses facilités.

BCV
Votre banque cantonale

Ecole valaisanne de nurses Sion

Formation théorique et pratique pour les soins à donner aux petits enfants.
Durée du cours: douze mois, prolongé de six mois de stage hospitalier en maternité, nursery, pédiatrie et crèche.
Entrée: le 1er avril et le 1er octobre.

Demander le prospectus à la direction de l'école, 1950 Sion.
Tél. 027/22 15 66

Notre diplôme - votre avenir
COMMERCE
Prépar. cert. féd. cap.
SECRETARIAT
Egalement secr. de direction

Ecole Schulz
GENÈVE
Quai de l'île 15
Tél. 022/28 70 91

Début des cours: 3 septembre 1979

7 raisons de choisir l'Ecole Lémania

- professeurs compétents et dévoués,
- méthodes pédagogiques éprouvées,
- enseignement individualisé,
- ambiance favorable à l'étude,
- large éventail de possibilités de formation,
- situation privilégiée, au centre, dans un cadre de verdure,
- externat, internat.

Demandez notre documentation détaillée ou téléphonez

écolé lémania
lausanne
021/20 15 01

BON pour une documentation gratuite et sans engagement

Maturité fédérale
 Baccalauréat français
 Baccalauréat commercial
 Diplôme de commerce ou de secrétariat
 Français intensif pour élèves de langue maternelle étrangère
 Collège secondaire et primaire supérieure

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
Localité _____

A envoyer à l'Ecole Lémania 1001 Lausanne 1
Chemin de Prévile 3 Tél. 26600

Le plus vaste choix de voitures japonaises en Suisse est constitué par les 40 types de Toyota, allant de la Toyota Starlet 1000 à la Toyota Crown 2600.

Le N°1 japonais du monde.
Le N°1 japonais de Suisse.

Toyota SA, 5745 Safenwil, 062/67 93 11

TOYOTA



Toyota Starlet 1000, dès fr. 8990.-
Toyota Starlet 1200, dès fr. 10 480.-

Toyota Corolla 1200, dès fr. 10 780.-

Toyota Corolla 1200 Liftback, fr. 11 950.-
Toyota Corolla 1600 Liftback, fr. 14 950.-

Toyota Tercel 1300, dès fr. 10 600.-

Toyota Tercel 1300 Liftback, fr. 11 500.-

Toyota Carina 1600 Sedan Deluxe, dès fr. 13 280.-

Toyota Celica 1600 ST Coupé, fr. 14 550.-
Toyota Celica 2000 XT Coupé, dès fr. 16 950.-

Toyota Celica 2000 ST Liftback, fr. 15 550.-
Toyota Celica 2000 GT Liftback, fr. 19 450.-

Toyota Corona 1800 Liftback Grand Luxe, dès fr. 14 990.-

Toyota Cressida 2000 Sedan Grand Luxe, dès fr. 16 650.-

Toyota Crown 2600 Sedan Deluxe, dès fr. 21 900.-

Toyota Starlet 1200 Station Wagon, fr. 11 200.-

Toyota Corolla 1200 Station Wagon, fr. 12 500.-

Toyota Carina 1600 Station Wagon, fr. 13 980.-

Toyota Cressida 2000 Station Wagon, dès fr. 16 750.-

Toyota Crown 2600 Custom Station Wagon, dès fr. 24 150.-

Toyota Hi-Ace 1600, dès fr. 14 650.-
Toyota Hi-Ace 2000, dès fr. 17 650.-

Toyota Land Cruiser, dès fr. 22 350.-

Toyota Dyna, dès fr. 20 350.-

Toyota chariot élévateur (plus de 80 modèles de base)

Zoo - Aquarium

H. Loretan
Rue de la Dixence 17
1950 Sion - Tél. 027/22 35 27

Plus de problèmes pour vos vacances.
Nous prenons vos oiseaux et petits animaux en pension.
Bons soins assurés. 36-4425

Visitez sans engagement notre exposition permanente de carrelages de toutes marques tapis, moquettes cheminées françaises

Choix et nouveautés aux plus bas prix

Favre & Rossier, Sion
Rue de l'Industrie 40
Tél. 027/22 86 21

Publicitas 21 21 11

DETTES: SOUCIS

Assistance efficace
discretion assurée

Tél. 025/77 13 70

18-1431

Machine à laver

linge - vaisselle

Retour d'exposition légèrement griffée à céder avec gros rabais
Miele - Schulthess
AEG - Bauknecht
Gehrig - Bosch
Indesit - Hoover
Crosley - Zanker
Livraison et pose gratuites
Facilités de paiement
Location dès Fr. 30.- par mois.
Réparations toutes marques

MAGIC VALAIS

Tél. 027/22 73 21
Lausanne
Tél. 021/36 52 12
83-7506

A vendre

Renault 5 TL
1977, 55 000 km
Fr. 5500.-

BMW 320
automat., 19 000 km
toutes options
Fr. 14 500.-

Véhicules expertisés.

Tél. 027/86 36 03
86 44 60
36-26905

A vendre

Alfetta 1800

43 000 km

Prix à discuter

Tél. 027/23 52 91
heures des repas
*36-301630

A vendre

BMW 2016

Jantes spéciales.
Radio-stéréo.
Expertisée.

Fr. 3800.-

Tél. 027/55 19 34
36-27076

A vendre

BMW 3.0 CS

mod. 73, 53 000 km.
Prix intéressant.

Tél. le soir dès 19 h.
au 026/5 43 71
36-27114

MACHINES A LAVER LINGE ET VAISSELLE

marques suisses, d'exposition, neuves avec garanties

Gros rabais

Facilités de paiement

Fr. 30.-

par mois
12 mois minimum
Nos occasions dès Fr. 390.-
Réparations toutes marques sans frais de déplacement

SAM

appareils ménagers
SION

027/23 34 13



Plus avantageux en été*

D'Amérique du Sud, une jaquette en renard, coloris naturel, façon longue à la mode. Fermeture à glissière sport renforcée du cuir. Dernière nouveauté: un col droit formé de petites queues. Un modèle exclusif à prix exceptionnel. Tailles 36 - 42.

998.-

* Acheter maintenant, plaisir double.
- Une importation directe et une calculation au plus juste nous permettent de vous offrir une collection de fourrures aux prix les plus avantageux.

- Il suffit d'un petit acompte pour que nous vous réservions le modèle dont vous rêvez jusqu'à l'automne où jusqu'au jour où vous serez impatiente de l'inaugurer. Un coup d'oeil à notre assortiment vous convaincra: chez C&A le prix de l'élégance est surprenant.



Carrelages

Grès d'Artois

20x20 AR 1er choix
20x20 MF 1er choix
30x30 MF 1er choix

Faïences

15x15 dès Fr. 7.50 le m2
10x20 dès Fr. 15.— le m2
Fond émaillé 20x20 dès Fr. 15.— le m2

Colle ciment Fr. 9.75 le sac de 25 kg

Tous les modèles exposés sont en stock

Exposition ouverte samedi jusqu'à 16 heures

Le plus grand choix de Suisse romande (en stock)
36-4655

MAJJO

1907 Saxon
Tél.
026/6 27 27/28

A vendre

Peugeot 404
pour bricoleur
Fr. 300.—

ainsi qu'un

moteur 404

Tél. 025/71 31 22
*36-425366

Vends

un rouet
un morbier

Tél. 027/22 54 25

36-4424

Centre d'enseignement professionnel - Vevey

Le centre d'enseignement professionnel de Vevey organisera, dès le 23 août 1979, un cours préparatoire pour l'obtention du

diplôme fédéral de comptable

(selon les exigences fédérales)

Durée: 5½ ans, 2 soirs par semaine.

Une séance d'information, à l'intention des candidats éventuels, aura lieu

jeudi 28 juin, à 19 h. 30
au centre Doret, av. Nestlé 1, Vevey, salle 204, 2e étage.

Tous les soirs

Attractions internationales
au cabaret Red Rose
à Brigue-Glis



avec
Della Monte, Angleterre
Zina, Maroc (médaillon)
Youki, Singapour,
Maite, France et Chabela, Brésil.
Orchestre au dancing
Tambourin : cette
semaine, Samy Gérald

Seulement jusqu'au 30 juin!

Grande exposition

Ouverte tous les jours de 8 à 18.30 h - Samedi jusqu'à 17 h

Entrée libre!

Tél. 027 - 22 38 09

«Monde fascinant du beau meuble»

Meubles - Meubles rembourrés - Tapis de fond - Rideaux - Tapis d'Orient

Les plus récents modèles!

Les plus riches idées pour fonder ou

embellir votre foyer!

Prix sensas!

COOP CITY

«L'Etoile»

SION

Rue du Scex

Essence gratuite/
Remboursement du billet CFF
pour tout achat dès Fr. 500.—

Pfister Meubles

Profitez vous aussi encore!

AE 38-4

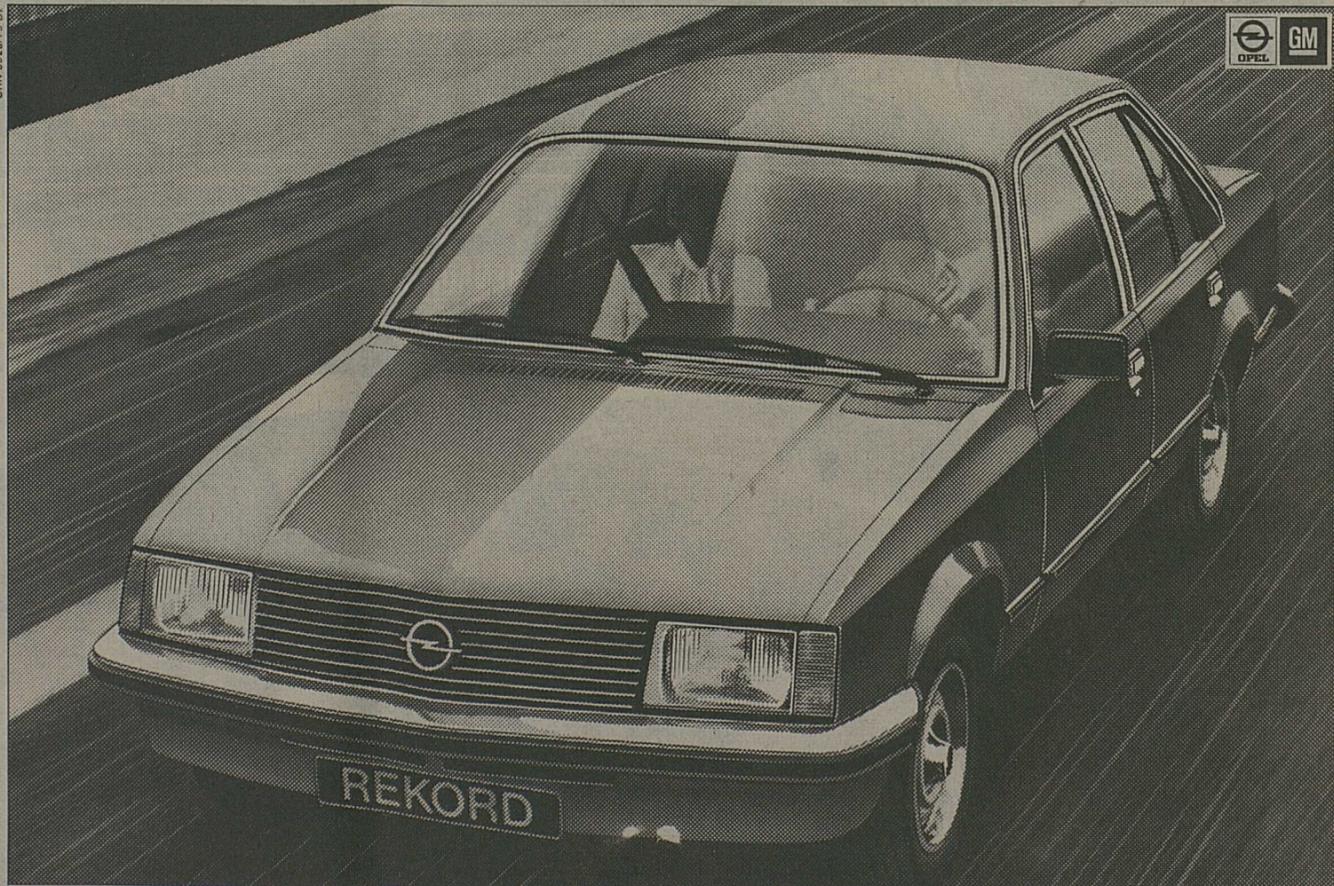
Opel Rekord. Son succès ne doit rien au hasard. Essayez-la. Vous comprendrez pourquoi.

La Rekord est la voiture la plus vendue dans sa catégorie. Et ce succès n'est pas dû au hasard; il est le résultat des techniques d'avant-garde utilisées lors de sa conception: un mélange harmonieux de parfaite maniabilité, de confort sur route plus que convaincant et de grandes performances. Ces performances sont assurées par une gamme de puissants moteurs, allant du moteur 1,9 l N au 2.0 l à injection.

Produite spécialement pour la Suisse:
Rekord Special 2.0 S, 4 portes.

Voyez chez votre concessionnaire Opel à quel point l'équipement de cette voiture à succès est complet. Et le prix, lui aussi, est fait pour vous convaincre: Fr.

15'975.-



REKORD

Alliance de technique d'avant-garde et d'aérodynamisme.

Sur tous les modèles: le programme de sécurité en 24 points et la garantie Opel: 1 année sans limitation de kilomètres.

Sur demande: la boîte automatique GM. Crédit ou leasing auprès de la GMAC Suisse S.A.

Aigle Garage des Mosses; Martigny J.-J. Casanova; Sion Garage de l'Ouest

et les distributeurs locaux à: Ardon Garage du Moulin; Bex Garage J.-J. Chérix; Chesières Garage d'Orsay SA; Chippis Garage de Chippis; Fully Garage Carron; Leysin Garage Gassmann; St-Maurice Pierre Addiks; Veyras-sur-Sierre Autoval SA; Villeneuve Garage du Simplon.

innovation

**10%
A L'EMPORTER**

- Meubles de jardin
- Camping
- Tondeuses à gazon
- Motoculteurs
- Cabanes de jardin
- Balançoires

Sur l'exposition de plus de 250 m² sur notre parking
Ouvert le lundi matin

MARTIGNY

Parking gratuit - Tél. 026/2 28 55 - Livraison à domicile

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre
à Verbier
côté départ Savoleyres, parcelle pour chalet environ 700 m². Calme, vue.
Prix bas à discuter.
Ecrire sous ch. 0317918-18, Publicitas, 1211 Genève 3

Chablais
locaux industriels
avec appartement de 5 pièces, bordure route cantonale
S'adresser au: 021/62 55 11 interne 216 ou 352
22-18318

A louer à Saint-Maurice
appartement de 3 pièces
Libre tout de suite.
Fr. 360.- + charges.
Tél. 026/2 16 40 143.266.161

Notre exposition à Sion

vous présente de nombreuses

salles de bains

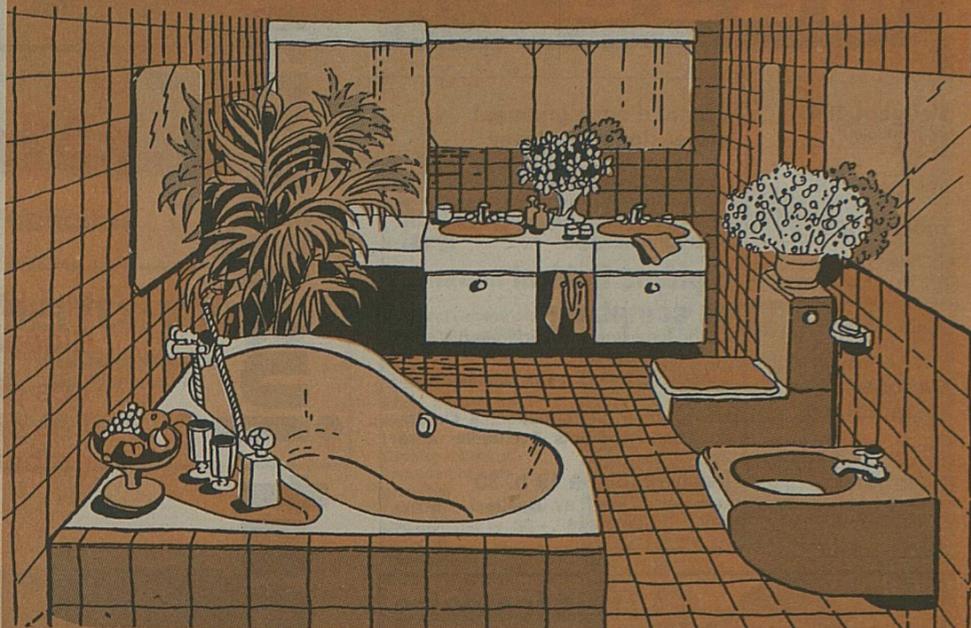
entièrement équipées

Vous y trouverez la vôtre sobre ou colorée simple ou luxueuse mais toujours élégante et fonctionnelle.

Et vous serez conquis par nos prix.

Sur place, le plus grand choix de **carrelages** pour sols et murs s'harmonisant aux teintes des appareils.

Autres programmes: cuisines - saunas - cheminées - revêtements en bois - plafonds isolants - pierres naturelles pour jardins - matériaux de construction.



SION
rue de la Dixence 33
Tél. 027/22 89 31

Autres expositions à Genève - Lausanne - Vevey - Aigle - Château-d'Oex - Viège

GETAZ ROMANG SA



Renault 20TS.

Maintenant avec boîte à 5 vitesses.

Le dynamisme d'une 2 litres et une économie étonnante.

Son puissant moteur de 2 litres encore plus silencieux avec la nouvelle boîte à 5 vitesses, allie performances souveraines (109 ch) et économie étonnante (7,7 litres/100 km à vitesse stabilisée à 90 km/h et 12,4 litres/100 km en parcours urbain selon norme ECE).

Conduite sans effort grâce à la direction assistée, montée en série. Maîtrise de toute situation grâce à la traction avant éprouvée. Confort souple grâce à la suspension très élaborée.

L'intérieur est spacieux, l'équipement exemplaire à tous égards (p. ex. condamnation électromagnétique des 4 portes, lève-vitres électriques à l'avant).

Une conception à la mesure de ceux qui désirent découvrir la race et le confort d'une voiture dynamique.

Dans la même gamme: Renault 20 TL (96 ch) et Renault 20 GTL (96 ch).

En option: boîte automatique.

1 an de garantie, kilométrage illimité. 5 ans de garantie anti-rouille Renault ACP5.

Financement et leasing par Crédit Overlease SA, 8105 Regensdorf.

Renault 20TS
La meilleure solution.

Renault préconise elf



SUR NOS ECRANS

par Hermann Pellegrini



Le Beaujolais nouveau est arrivé

Le cinéma ne connaît pas de pause estivale. Les salles présentent les dernières nouveautés de la saison et s'apprêtent à offrir aux spectateurs des programmes composés de reprises ou de films qui n'ont pas obtenu le succès escompté en première exclusivité.

A Martigny, le Festival d'été, fidèle à une formule éprouvée, pratique un heureux mélange des genres. Son programme copieux satisfera aussi bien les cinéphiles que les amateurs de divertissements. Les enfants n'ont pas été oubliés. La matinée du dimanche leur est réservée.

Cette semaine, vous vous divertirez en allant voir *Le Beaujolais nouveau est arrivé*, une œuvre sympathique et goguenarde d'un débutant, Jean-Luc Voulfow, ou *Et la tendresse, Bordel!* une comédie leste au titre inutilement vulgaire, ou encore *Le pot de vin*, un policier à la napolitaine.

Dans une banlieue boueuse, cernée par des tours de béton et d'acier, quelques joyeux compères attendent l'arrivée du beaujolais nouveau. Ils se retrouvent au bistrot où ils parlent du divin breuvage. Parmi ces mousquetaires du zinc, Camadule (Jean Carmet) se vante de connaître une vieille comtesse, propriétaire de vignobles. Là-bas, dit-il le raisin mûrit doucement «grâce au soleil du matin». Une mauvaise nouvelle désole les clients du troquet: à la suite d'un accident de la circulation, la cargaison tant attendue s'est répandue sur la chaussée du périphérique. Catastrophe!

Un véritable conseil de guerre décide l'envoi d'une expédition dans le Beaujolais. Camadule en prendra la direction, un coq facétieux perché sur son épaule. Il choisit son assistant en la personne du Capitaine (Michel Galabru). Un travailleur immigré, chassé de son emploi complète l'équipe.

Le trio prend la route. Il va connaître toute une série d'aventures cocasses avant de parvenir à des-



Le Beaujolais nouveau est arrivé de Jean-Luc Voulfow, avec Michel Galabru, Jean Carmet et Rabah Goucif.

tinuation. Ces nouveaux Pieds Nickelés se bagarrent, se font coffrer, chapardent, bouleversent l'ordre établi, flanquent la pagaille partout où ils passent. D'expédient en expédient, ils finissent par ramener des côteaux dorés du Beaujolais, un camion chargé de vin.

Ce film est l'adaptation d'un roman savoureux de René Fallet, membre de la confrérie des Compagnons du beaujolais, taster émérite, chantre inspiré de l'amitié et des breuvages au bouquet fruité et à la «jolie jupe». Jean-Luc Voulfow a surtout retenu le ton populiste du récit de René Fallet, y ajoutant une note picaresque bienvenue. Il nous fait partager sa sympathie pour les trois personnages principaux, gais lurons, farceurs, que Carmet, en connaisseur, décrit comme des «aristo-

de Jean-Luc Voulfow

crates de la pensée vinicole, toujours, en contravention avec la vie.» On les suit avec plaisir sur la route sinueuse du vin, savourant au passage leurs propos de banlieusards anarchisants. Jean Carmet, philosophe de comptoir, conteur délicieux; Michel Galabru, bougon au cœur tendre et l'étranger, pittoresque à souhait, Rabah Goucif semblent directement sortis d'une chanson de Georges Brassens. Ces comédiens possèdent un sens inné du comique bon enfant. Et ils nous font oublier les longueurs du récit, quelques imperfections formelles, les défauts d'un cinéaste débutant, qui laisse voir de belles promesses dans sa mise en scène sans fioritures.

En résumé, un cru de bonne cuvée!

Sierre, cinéma Casino

LE POT DE VIN

de Sergio Corbucci

On l'appelle «maître», mais il n'est pas avocat. Il usurpe le titre de «mandataire commercial». Il vit d'expédients, de petites combines, ce Sasa Jovine, un sympathique napolitain qui donne ses consultations dans un café. Un jour, il loue ses services à Don Michele Milleti qui le charge de retrouver sa fille, partie avec des dossiers compro-

mettants. Aussitôt, les attentats se multiplient, les cadavres tombent comme des mouches. Sasa Jovine se retrouve mêlé à d'incroyables scandales familiaux et immobiliers. La mafia napolitaine mène le bal.

Cette comédie pastiche *Le grand sommeil*. Les scénaristes utilisent, dans un registre drôle,

les situations, les clichés du film «noir». Sergio Corbucci, touche-à-tout parfois inspiré, manque de brio ici. Mais heureusement, il peut compter sur l'efficace collaboration de Nino Manfredi, extraordinaire faux Marlowe.

Martigny, Etoile; Saint-Maurice, Zoom, séances d'art et d'essai



Le pot de vin, avec Nino Manfredi: un pastiche du film «noir».

Avec ce titre provocant, Patrick Schulmann, un autre débutant, a sans doute voulu piquer la curiosité des spectateurs. Le procédé est douteux et va à l'encontre des intentions du cinéaste qui prône réellement la tendresse, un sentiment exclu à priori la vulgarité.

Patrick Schulmann montre en alternance trois couples. Dans le premier, Monsieur, phalocrate triomphant, impose sa volonté à une compagne accueillante, disponible. Il la trompe, toujours à la recherche de nouvelles conquêtes. L'argent lui ouvre de nombreuses couches. C'est un muflé, un goujat. La tendresse? Il ne la connaît guère.

Couple N° 2: deux timides, myopes, empruntés, s'embarfloquent dans les conventions du romantisme. En réalité, ils travestis-



Et la tendresse?... Bordel!... un vaudeville décontracté.

ET LA TENDRESSE?... BORDEL!

de Patrick Schulmann

sent ainsi en délicatesse guindée une hypocrisie qui finira par s'affirmer d'une façon éclatante.

Seul le troisième couple, celui de la tendresse, échappe aux coups de griffes de Patrick Schulmann. Il est chômeur, elle est infirmière. Aucun incident de la vie ne parvient à rompre leur union. Ils s'aiment simplement. Ils sont heureux, enjoués, farceurs. Ils attirent la sympathie. La tendresse produit des miracles.

Le phalocrate sera puni. Le ro-

mantique, devenu notaire provincial courra à son tour les jupons. Le couple tendre attend un enfant.

Ainsi, ce vaudeville décontracté offre une conclusion moralisatrice, après avoir présenté des histoires de sexe souvent très lestes. C'est trop beau! En réalité, la leçon manque de naturel. Patrick Schulmann force la note chaque fois qu'il dénonce la goujaterie et le refoulement, et rentre ses griffes lorsqu'il filme le comportement du couple tendre. Cette démarche

didactique, une volonté évidente de provocation tournent au procédé. La caricature stylise par trop les personnages et la vie alors se fige, le charme est rompu. La gaïloiserie de certaines situations, la crudité des dialogues nuisent au propos principal.

La mise en scène de Patrick Schulmann épouse la fantaisie des associations d'idées et de mots. Elle galope dans tous les sens.

Sion, cinéma Arlequin

Festival d'été de Martigny

du 9 juillet au 19 août, au cinéma Etoile

Parmi les quarante-deux films du programme de ce festival très populaire, les cinéphiles ne manqueront pas la projection des films suivants:

- le 12 juillet: *Trois femmes*, de Robert Altman.
- le 13: *Z*, de Costa-Gravas.
- le 25: *La strada*, de Fellini.
- le 26: *Julia*, de Fred Zinnemann
- les 30 et 31: *Nosferatu, fantôme de la nuit*, de Werner Herzog.
- le 1^{er} août: *Cria Cuervos*, de Carlos Saura
- les 6 et 7: *Dernier amour*, de Dino Risi
- le 8: *Une journée particulière*, d'Ettore Scola
- le 9: *Harold et Maude*, de Hal Ashby
- le 15: *Padre padrone*, des frères Taviani



Sophia Loren dans Une journée particulière.

- le 16: *Délivrance*, de John Boorman
- le 19: *Rocky*, de John Avildsen.



La vie devant soi, avec le regretté Claude Dauphin et l'émouvante Simone Signoret.

Et surtout, les cinéphiles, les spectateurs épris de découverte, noteront un rendez-vous important: les 13 et 14 août, deux soirées consacrées à la présentation des *Petites fugues*, d'Yves Yersin, le film qui fut le plus justement remarqué à Cannes, dans la section «Un certain regard».

Les amateurs de westerns reverront avec plaisir *Pour quelques dollars de plus*, de Sergio Leone (le 22 juillet) et *Les professionnels*, de Richard Brooks, un spectacle éclatant de vitalité, avec Burt Lancaster, Lee Marvin et Robert Ryan (le 12 août).

Il serait injuste de ne pas ajouter à cette première sélection quelques films qui, à des titres divers, vous feront passer une agréable soirée: *Leçon en amour*, *Retour*, *La vie devant soi*, *Diabolo Menthe*, *La fureur de vivre*.

Aux enfants, on peut recommander surtout la vision du *Fantôme de Barbe-Noir* et de *Mary Poppins*.

Ce programme varié accorde enfin la place qui convient aux divertissements, tous les samedis notamment.

Hermann Pellegrini

30 juin - 1er juillet



Fête cantonale des guides

Samedi: assemblée des délégués
Dimanche: 9 h. 30, office divin en plein air
13 h. 30, cortège des groupes

Les guides de la section d'Aletsch vous souhaitent la bienvenue!

36-12991

Vaste exposition de céramique pour carrelage revêtement avec mise en œuvre

- Accessoires pour salle de bains
- Cheminées de tout genre dès Fr. 295.-
- Carreaux en céramique pour revêtement dès Fr. 6.- par m2

F.T.L. Tout pour le bâtiment

de Dellapiazza Geom. Ezio

Domodossola - Croppo di Trontano (Italie)
Zona Industriale - Tél. 44684 - 40284 - 94 000 46-1914-27

Toutes vos annonces par Publicitas **21 21 11**

Chamby-sur-Montreux
Institut Le Mirador
(en face de la gare)

Judi 28 juin
et vendredi 29 juin
de 14 à 19 heures

Visite: de 12 à 14 h.

GRANDE VENTE AUX ENCHÈRES

En prévision de la transformation de l'institut en appartements, les soussignés vendront aux enchères tout le matériel et le mobilier d'exploitation, soit:

MOBILIER

Armoires - Commodes - Bureaux - Tables - Chaises - Lits de camp - Petites cuisines agencées - Grandes armoires de classement - Bibliothèque - Salons, etc.

DIVERS

160 radiateurs, la chaufferie, le sanitaire, 3000 m2 de parquets de 22 mm, 380 m2 de tuiles à pétrin, 1 poutraison Welsteg de 140 m2, poignées de portes, serrures, portes avec encadrements, tissus d'ameublement, frigos, cuisinières, fours, congélateurs, machines à laver le linge et la vaisselle, toute la cuisine avec 1 fourneau Sursee gaz à feux et plaque chauffante, 1 friteuse à 3 paniers, 1 frigo 3 portes, 1 braisière, 1 machine à laver le linge Cleiss 20 kg, 1 calandre, 1 machine comptable Hermès C-3, diverses machines à écrire, à calculer et à photocopier, 1 pointeuse, 1 perceuse multibroches, bibelots, matériel pour éclairage, lustres, etc.

Conditions de vente

Vente à tout prix et prix minima, sans garantie aucune. Enlèvement immédiat de la marchandise aux risques et périls de l'acheteur. Paiement comptant. Echute 2%.

Organisation de vente

LE CAGNA
MM. Bianchi - Dupont
Av. Vinet 24, 1004 Lausanne
Tél. 021/37 12 72
ou dès 19 h. 021/37 57 09
Guy Dupont, commissaire-priseur

Daihatsu Taft FKR 4x4

neuve avec cinq roues supplémentaires, équipées de Michelin radial. Garantie d'usine.

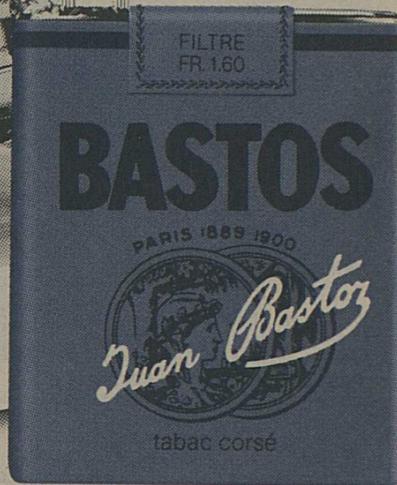
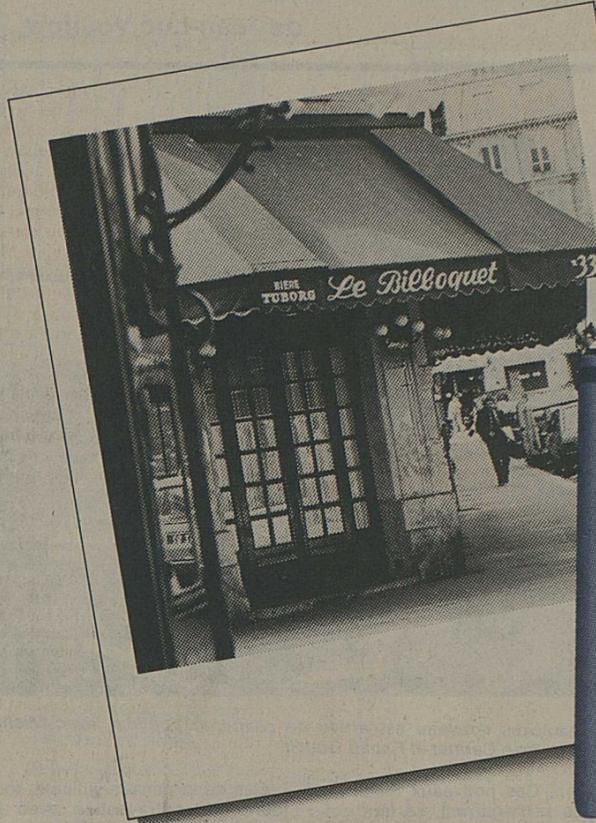
Prix tarif sans roues suppl. Fr. 18 400.-
Notre prix net pour le tout Fr. 15 000.-

Etablissements Ed. Fell S.A., Auguste-Quiquerez 68-74, 2800 Delémont.
Tél. 066/22 11 71 14-202

Demain,
dernière chance.

TABAC NOIR ET NUITS BLANCHES.

Il est 5 heures, vous venez de quitter le Palace, vous avez descendu la rue St-Denis, et vous êtes assis, épuisés devant une soupe à l'oignon au Bilboquet, rue du renard. Vous côtoyez des voies et des visages célèbres, Bonjour, quand vous aurez gagné les 2 nuits blanches à Paris pour 2 personnes offertes par Bastos.



Savoir fumer. Bastos. Fr.1.60

Afin que votre fraîcheur quotidienne vous soit encore plus agréable, la Migros vous offre maintenant

une réduction de 50 cts. sur tous ses déodorants.



Déodorants aérosols Iduna «Sport» et «Safari» 165 g

2.- au lieu de 2.50 (100 g - 121^g)

Parfumdéos Magic «Twenty» et «Dreamland» 110 g

3.10 au lieu de 3.60 (100 g - 281^g)

Déodorant spray Marc Aurèle 150 g

3.- au lieu de 3.50 (100 g - 2-)

Déodorant spray Activ fit 110 g

1.90 au lieu de 2.40 (100 g - 172^g)

Antitranspirants à bille Iduna «Sport» et «Safari» 50 ml

1.90 au lieu de 2.40 (100 ml - 380)

Antitranspirant à bille Iduna «Marine» 45 ml

1.90 au lieu de 2.40 (100 ml - 422^g)

Déodorant non-aérosol Iduna fresh 120 ml

3.30 au lieu de 3.80 (100 ml - 275)

Stick déodorant Iduna «Sport» 40 g

1.20 au lieu de 1.70 (100 g - 3-)

MIGROS

Prix. Qualité. Choix.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Sports

Transat : « Gaya d'Anzère » a perdu un rang !

Le seul fait marquant de cette journée d'hier fut le recul du bateau suisse «Gaya d'Anzère», qui s'est fait passer par «Joséphine». Ainsi, sa 26^e place détenue depuis pratiquement le début de la course, l'équipage Molino - Zaugg l'a perdue et se trouve maintenant en 27^e position. Il n'est néanmoins pas le dernier, puisque «Moby Dick», après un arrêt, a repris la route, et que «Jipsian» se trouve en position de lanterne rouge, à 800 km de «Gaya d'Anzère». Aucun autre bateau n'a tourné la bouée, hier. Les positions à 17 heures étaient les suivantes : 1. «Paul Ricard» 48-395, 17-753 ; 2. «VSD» 48-779, 19-394 ; 3. «Télé 7 Jours» 47-496, 21-544 ; 4. «Kriter V» 47-146, 22-466 ; 5. «Fernande» 49-140, 27-706 ; 6. «Serenissima» 47-624, 33-577 ; 7. «Pen Duick III» 47-507, 34-660 ; 8. «Kriter VI» 44-326, 34-550 ; 9. «Avi 3000» 45-153, 35-638 ; 10. «Biotherm» 45-739, 37-832 ; 17. «Saiga» 42-677, 44-814 ; 19. «Nouvelliste» 41-892, 44-417 ; 27. «Gaya d'Anzère» 32-568, 58-003.

PAS DE GRANDS ÉCLATS Günthardt passe le cap du 1^{er} tour

se rendre en Angleterre, à l'invitation des organisateurs et voir sa fille défendre son titre. Sur un plan purement sportif, Martina Navratilova a battu au premier tour la Sud-Africaine Tanya Hartford à laquelle elle a dû néanmoins céder le set initial avant de s'imposer facilement.

Une surprise a été enregistrée dans le simple dames avec l'élimination de la Britannique Sue Barker (tête de série numéro 12) par l'Argentine de 18 ans Ivana Madruga. En revanche, les autres favorites ont franchi le premier tour, comme par exemple l'Américaine Chris Evert-Lloyd aux dépens de sa compatriote Marita Redondo.

GÜNTHARDT PASSE LE CAP !

Dans le simple messieurs, un résultat notable a tout de même été enregistré en fin



L'Australien John Alexander sera le prochain adversaire du Suisse Heinz Günthardt.

de journée avec l'élimination de l'Italien Corrado Barazzutti (tête de série numéro 16) par le Rhodésien Andrew Pattison. Et puis, côté suisse, une belle satisfaction a été enregistrée avec le succès, en trois sets, de Heinz Günthardt sur le Sud-Africain Bernie Mitton. Certes, le Suisse précède le Sud-Africain au classement ATP (60^e rang contre 65^e rang à Mitton). Mais Bernie Mitton s'était souvent illustré à Wimbledon où il avait notamment atteint le stade des quarts de finale, il y a deux ans. Heinz Günthardt a démontré à cette occasion qu'il était parvenu à surmonter ses déboires de la coupe Davis.

Au deuxième tour, Heinz Günthardt aura affaire à forte partie puisqu'il sera opposé à l'Australien John Alexander, lequel est classé tête de série N° 11 et a éliminé facilement au premier tour l'Américain Dick Stockton.

RÉSULTATS

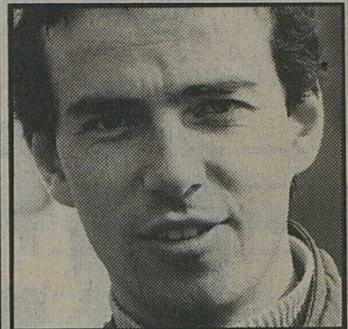
Simple messieurs, premier tour : R. Lutz (EU) bat R. Genois (Can) 6-3, 6-2, 6-2 ; J. Connors (EU) bat J.-F. Caujolle (Fr) 6-3, 6-7, 7-5, 6-3 ; R. Ramirez (Mex) bat J. Andrew (Ven) 6-2, 6-3, 6-1 ; P. Portes (Fr) bat F. Taygan (EU) 1-6, 6-4, 6-4, 6-4 ; G. Moretton (Fr) bat J. Cortes (Col) 7-5, 6-7, 6-2, 1-0, abandon sur blessure ; S. Smith (EU) bat D. Carter (Aus) 6-1, 2-6, 6-4, 6-1 ; J. Smith (GB) bat A. Gardiner (Aus) 1-6, 4-6, 6-3, 6-2, 6-4 ; C. Letcher (Aus) bat K. Warwick (Aus) 7-6, 6-1, 2-6, 7-6 ; J. Sadri (EU) bat I. El Shafei (Egy) 3-6, 6-3, 7-6, 6-7, 6-4 ; A. Munoz (Esp) bat D. Collings (Aus) 7-6, 6-3, 3-6, 7-5 ; F. Buehning (EU) bat R. Meyer (EU) 6-3, 6-4, 6-4 ; Tim Gullikson (EU) bat M. Cahill (EU) 6-4, 6-2, 6-4 ; G. Vilas (Arg) bat R. Taylor (GB) 6-3, 6-2, 6-4 ; P. Dominguez (Fr) bat P. Hutka (Tch) 6-3, 6-4, 6-4 ; J. James (Aus) bat V. Iskersky (EU) 6-2, 6-1, 6-4 ; C. Kirmayr (Bré) bat J. Feaver (GB) 6-1, 4-6, 3-6, 6-3, 6-4 ; F. Gonzales (EU) bat R. Beven (GB) 4-6, 6-2, 6-2, 6-4 ; O. Bengtsson (Su) bat J. Lloyd (GB) 6-3, 6-4, 6-1 ; J. Austin (EU) bat E. Drysdale (AS) 6-2, 7-6, 6-3 ; A.

Panatta (It) bat A. Gimenez (Esp) 6-3, 6-3, 6-4 ; J. Borowiak (EU) bat P. Kronk (Aus) 6-2, 6-2, 6-4 ; J. Damiani (Uru) bat C. Motta (Bré) 7-5, 6-3, 6-4 ; B. Taroczi (Hon) bat R. Crawford (EU) 6-2, 6-2, 6-4 ; R. Case (Aus) bat W. Martin (EU) 7-5, 6-7, 6-2, 4-6, 6-2 ; J. Kriek (AS) bat P. Feigl (Aut) 4-6, 6-3, 6-3, 6-0 ; R. Dent (Aus) bat R. Fisher (EU) 7-5, 6-1, 7-6 ; V. Pecci (Par) bat S. Stewart (EU) 7-5, 6-4, 6-3 ; Heinz Günthardt (S) bat Bernie Mitton (AS) 6-4, 6-1, 6-3 ; A. Pattison (Rho) bat C. Barazzutti (It) 6-3, 6-4, 5-7, 4-6, 6-4 ; T. Smid (Tch) bat H. Ismail (Rho) 7-5, 7-6, 6-2 ; P. Fleming (EU) bat J. Fillol (Chi) 3-6, 6-3, 6-2, 6-4.

Simple dames, premier tour : A. Mouton (EU) bat M. Tyler (GB) 6-4, 6-3 ; D. Fromholtz (Aus) bat B. Hallquist (EU) 6-3, 6-2 ; S. Collins (EU) bat I. Budarova (Tch) 6-2, 6-2 ; P. Shriver (EU) bat P. Mdrado (Bré) 6-4, 6-3 ; R. Fox (EU) bat J. Lovera (Fr) 6-4, 6-2 ; L. Forood (EU) bat D. Gilbert (EU) 4-6, 7-5, 7-5 ; C. Lloyd-Evert (EU) bat M. Redondo (EU) 6-4, 6-2 ; M. Navratilova (apatride) bat T. Harford (AS) 4-6, 6-2, 6-1 ; B. Stove (Ho) bat J. Duvall (EU) 6-1, 6-4 ; A. Hobbs (GB) bat L. Charles (GB) 6-2, 7-5 ; G. Coles (GB) bat M. Kruger (AS) 5-7, 6-4, 7-5 ; B. J. King (EU) bat V. Vermaak (AS) 6-4, 6-1 ; R. Cawley (Aus) bat M. Louie (EU) 6-0, 6-3 ; I. Madruga (Arg) bat S. Barker (GB) 6-3, 4-6, 8-6 ; V. Wade (GB) bat P. Louie (EU) 6-0, 6-4 ; G. Reid (Aus) bat R. Blount (EU) 6-1, 6-0 ; P. Dörner (Aus) bat E. Raponi (Arg) 6-2, 6-4 ; B. Stuart (EU) bat D. Evers (Aus) 4-6, 6-4, 6-1 ; R. Gerulaitis (EU) bat A. Cooper (GB) 6-3, 6-4 ; H. Mandlikova (Tch) bat D. Morrison (EU) 6-3, 6-4 ; S. Margolin (EU) bat J. Russell (EU) 7-5, 6-2.

Blatter : examen réussi !

Beat Blatter : tout le monde l'attendait au coin du bois, dimanche au Eggberg. Lui qui n'apprécie pas la montagne, se trouvant pour la troisième fois de sa vie seulement confronté à elle, il se devait de réussir son examen de passage sous peine d'être la cible des esprits médisants. Eh bien, le Viégeois (Lola-Toyota-Sauber) s'en est sorti avec les honneurs, battu certes par son camarade d'équipe Edy Kobelt, mais rassuré quant à ses aptitudes à maîtriser les difficultés d'un parcours tracé en côte.



Blatter s'était préparé comme un élève très studieux à affronter le Eggberg, un parcours rapide et technique ; le vendredi précédant la course, avec l'aide précieuse de Xavier Perrot, ex-roi européen de la montagne, il l'avait escaladé plusieurs fois afin d'y dénicher tous ses traquenards. «Au total, j'ai dû accomplir quelque chose comme 250 kilomètres de reconnaissance», avouait-il.

Même battu («en prenant vraiment des risques, je crois qu'il m'aurait été tout à fait possible de gagner»), Beat Blatter a effectué une excellente opération. D'abord, il a montré à ses rivaux qu'en dépit de ses réticences envers la côte, celle-ci ne lui procurait pas de complexes. Ensuite, cette deuxième place, ajoutée à ses cinq succès en circuit, le maintient confortablement en tête du classement intermédiaire du championnat suisse de formule 3. Il lui suffit désormais d'une victoire (à Hockenheim le 15 juillet) et d'un rang de deuxième en côte pour lui offrir définitivement la couronne nationale.

Relevons qu'aujourd'hui à Zurich, célébrité naissante oblige, Blatter sera l'hôte d'honneur de la firme Mercedes-Benz, en compagnie de Clay Regazzoni...

Aux essais du Eggberg, c'est Louis Maulini Ralt qui avait obtenu le meilleur chrono, et de loin, puisqu'il précédait Blatter de pratiquement deux secondes. «J'aurais dû conserver cet avantage en course, mais j'ai manqué de culot et j'ai aussi connu un petit ennui au départ de la seconde manche quand, sur deux cents mètres, mon moteur s'est mis subitement à «ratatouiller»...», confessait le Genevois, partagé entre la rage d'avoir manqué la victoire et la satisfaction de s'être révélé parfaitement dans le coup, ce qui laisse de sérieux espoirs pour la suite du programme en montagne dans la lutte pour la médaille d'argent...

Perturbée par la pluie, cette épreuve disputée sur territoire allemand, près de Bâle, aura permis à Wenk et à sa Sauber 2 litres de signer leur sixième succès consécutif de la saison. Pour eux également, la consécration n'est plus très éloignée. Quelques mots encore pour dire que dimanche, la coupe des montagnes suisses, sorte de trophée réservé au meilleur grimpeur du pays, a pris son envol avec la première confrontation entre les quatre postulants à ce titre : Baltisser (Ralt), Strähl (March), Amweg (Martini) et Chevalley (March). C'était déjà mal parti vendredi lorsque sur le chemin du Eggberg, son camion transporteur tomba en panne. Chevalley dut sauter à pieds joints sur les essais du lendemain et se contenter de deux montées, dimanche matin, sous la pluie, pour vérifier si tout allait normalement et si notamment, le moteur BMW-Cervec terminé au «sprint» par Marc Frischknecht ronronnait bien. Victime encore d'un tête-à-queue (avec quelques dégâts matériels à la clé) lors de ces reconnaissances, le Genevois n'avait plus rien à espérer de cette randonnée outre-Rhin. Il profitera de la célèbre épreuve du Schuainsland (aussi en Allemagne), le 8 juillet, pour affûter ses armes en vue des courses d'août et de septembre, décisives pour le titre de roi de la montagne suisse.

Pour l'heure, c'est Walter Baltisser, vainqueur absolu l'autre jour, qui est le mieux parti pour se l'approprier.

j.-m. w.

WIMBLEDON

Les journées se suivent et ne se ressemblent pas : cette expression peut s'appliquer au tournoi de Wimbledon, qui s'est poursuivi sur les courts en gazon du «All England Club», par un temps couvert, mais sans pluie. Alors que la veille, trois «têtes de série» avaient disparu (Ashe, Fibak et Gerulaitis), aucune émotion de ce genre n'a été enregistrée hier. Jimmy Connors a certes éprouvé des difficultés pour se débarrasser du champion de France Jean-François Caujolle dans un match interrompu lundi à cause de la nuit au troisième set. Longtemps, l'Américain a été gêné par le jeu de fond de court du Français, gaucher comme lui. Mais il a finalement trouvé la solution aux problèmes posés dans le quatrième set pour s'adjuger un succès qui ne doit pas entamer sa réputation en dépit de ses erreurs nombreuses. Il devra néanmoins mieux jouer pour battre son compatriote Marty Riessen, au prochain tour.

Quant à l'Argentin Guillermo Vilas, qui cherche à Wimbledon à remporter le seul titre majeur manquant à son palmarès, il a fait une entrée sans problème dans ce tournoi. Il a battu avec aisance le vétéran britannique Roger Taylor. «Je me suis bien entraîné sur gazon, pendant des heures et des heures, quotidiennement. J'ai confiance», déclarait le champion sud-américain au terme de cette partie.

En réalité, l'événement de cette journée a été la présence dans les tribunes de la mère de la tenante du titre du simple dames, Martina Navratilova. Depuis 1975, à Forest Hills, où elle avait annoncé sa demande d'asile politique aux Etats-Unis, la joueuse désormais apatride n'avait pas revu sa mère. Celle-ci a finalement obtenu un visa de sortie des autorités tchécoslovaques pour

FOOTBALL

Ernesto Parli reste à Chiasso

Ernesto Parli, président du FC Chiasso, qui avait annoncé la semaine dernière qu'il renonçait à son poste, est revenu sur sa décision. Le différend qui l'avait opposé à son comité a pu être aplani au cours d'une séance de comité.

● **YACHTING.** - L'Américain Glenn Darden a remporté au large de Dallas le championnat du monde des lightning. Classement final :

1. Glenn Darden (EU) 15 p. ; 2. Bill Shore (EU) 16 ; 3. Jim Crane (EU) 25 ; 4. Jim Dreffel (EU) 28 ; 5. Don Brouh (EU) 29 ; 6. Mario Buckup (Bré) 33.

ATHLETISME

Le retour de Tatiana Kazankina

La Soviétique Tatiana Kazankina, double championne olympique et recordwoman du monde du 800 et du 1500 mètres, a fait sa rentrée à Leningrad, où elle a gagné un 1500 mètres en 4'14"3, à plus de 18 secondes de son record du monde. La naissance d'une petite fille l'avait tenue éloignée des stades pendant près d'un an. Elle n'a repris l'entraînement que depuis 15 jours et elle n'envisage pas de retrouver sa forme de pointe avant la fin de la saison. Au cours de la même réunion, son compatriote Vladimir Michailov a lancé le disque à 65 m 92.

CYCLISME

Plus de courses à Cèrlikon

Les travaux de corrections de la piste du vélodrome de Zurich/Cèrlikon n'ont pas donné les résultats attendus. L'inspecteur des travaux de la ville de Zurich a décidé de suspendre les travaux de réfection de sorte qu'aucune course et aucun entraînement ne pourront avoir lieu cette année sur la piste. Les autorités municipales vont maintenant devoir prendre une décision définitive quant à l'avenir de la piste zurichoise.

Pour l'heure, la décision pose surtout des problèmes aux pistards du cadre national, qui vont devoir aller poursuivre leur préparation en Italie sans doute.

Doping au TdS

Les professionnels suisses Beat Breu, Erwin Lienhard et Guido Amrhein, du groupe sportif Willora, ont absorbé pendant le Tour de Suisse des produits stimulants interdits par les règlements internationaux. Il leur a été infligé une amende de 1000 francs et une pénalisation en temps qui fait que Lienhard et Breu disparaissent des dix premières places du classement général final.

Il a été indiqué au cours d'une conférence de presse convoquée d'urgence à Zurich que René Franceschi le directeur sportif du groupe Willora, portait la responsabilité de ces cas de doping. Il a été immédiatement démis de ses fonctions et remplacé par Erich Grieshaber, l'un des «sponsors» du groupe. Il n'est pas question que le groupe sportif

Willora cesse son activité pour le moment. Elle se poursuivra au moins jusqu'à la fin de l'année.

Après le déclassement de Lienhard, Josef Fuchs devient quatrième du classement général final et meilleur Suisse. Voici le classement modifié :

1. Wesemael, 42 h. 56'59" ; 2. Pévenage, à 4'43" ; 3. Mazzantini, à 5'13" ; 4. Fuchs, à 6'49" ; 5. Vanotti, à 6'56" ; 6. Sutter, à 7'03" ; 7. Pozo, à 7'18" ; 8. Lubberding, à 8'34" ; 9. Battaglin, à 10' ; 10. Wellens, à 14'29". Puis : 11. Lienhard, à 15'12" ; 27. Breu, à 29'.

Nos photos : les incriminés et leur directeur sportif, de gauche à droite : Beat Breu, Guido Amrhein, Erwin Lienhard et René Franceschi.

Béline PHP



FROM THE AMERICAN CIGARETTE COMPANY

LE SUCCES EN EUROPE OCCIDENTALE

CONDENSAT

6 mg

NICOTINE

0.5 mg



FABRIQUE EN SUISSE / Fr. 2.-



République Argentine

5 1/2 %

Emprunt 1979-89 de fr. s. 80 000 000

Le produit net de l'emprunt est destiné au financement des investissements d'infrastructure en Argentine.

99 %

Prix d'émission

+ 0,3% timbre fédéral de négociation

Délai de souscription du 27 juin au 2 juillet 1979, à midi

No de valeur: 630 084

Modalités de l'emprunt

Durée: 10 ans au maximum

Titres: obligations au porteur de fr. s. 5000 et fr. s. 100 000

Remboursement: rachats annuels de 1982 à 1988 au cas où les cours ne dépassent pas 100%

Coupons: coupons annuels au 10 juillet

Cotation: aux bourses de Bâle, Zurich, Genève, Lausanne et Berne

Le prospectus d'émission complet paraîtra le 27 juin 1979 dans le «Basler Zeitung» et dans le «Neue Zürcher Zeitung». Il ne sera pas imprimé de prospectus séparés. Les banques soussignées tiennent à disposition des extraits de prospectus avec des bulletins de souscription.

Société de Banque Suisse Union de Banques Suisses

Banque Populaire Suisse Banque Leu SA

A. Sarasin & Cie

Société Privée de Banque et de Gérance

Union des Banques Cantoniales Suisses

Crédit Suisse

Groupement des Banquiers Privés Genevois

Groupement de Banquiers Privés Zurichois

en vente partout

EXCLUSIVE MODE / PLAGE

NOUVEAU ETE MAGAZINE

de la femme actuelle

bouquet

BERNE LAUSANNE FR. 2.50

27 JUIN 1979 N° 13

ATRICOTER: jeune et marrant: milles raies toutes couleurs

DÉCORATION: des murs intégrés de la nature

VACANCES EN FAMILLE LE CAMPING CAR

COLCHIQUE ET RÉSÉDA: deux filles à pied sur les sentiers genevois

meubles de style réfection de salon tapis rideaux

ROLAND REICHENBACH MICHEL GERMANIER

tapissiers-décorateurs

Tél. 027/22 38 73
Rue de Lausanne 50
Sion

PUBLICITAS.

A LA CLE DE LA BONNE OCCASION

100% Garantie

CRÉDIT

- VW Golf N, 3 p., bleue 87 000 km, 1975
- VW Golf L, 5 p., bleue 57 000 km, 1975
- VW Golf LS, 3 p., rouge 88 000 km, 1975
- VW Golf LS, 5 p., bleue 105 000 km, 1975
- VW Golf L, 3 p., blanche 56 000 km, 1976
- VW Golf GLS, 3 p., gris mét. 25 000 km, 1978
- VW Passat L, 4 p., blanche 70 000 km, 1974
- VW Passat S, 4 p., bleue 89 000 km, 1974
- VW Passat LX, 5 p., brun mét. 32 000 km, 1977
- VW Derby GLS, 2 p., brun mét. 13 000 km, 1977
- VW K 70, 4 p., gris mét. 66 000 km, 1972
- Audi 80 L Sp., 4 p., brun mét. 60 000 km, 1976
- Audi 80 LS Sp., 4 p., brun mét. 60 000 km, 1976
- Fiat 128 cpé 1300, 3 p., orange 42 000 km, 1976
- Taurus 1600, 4 p., vert mét. 13 000 km, 1978
- Lancia Beta cpé 1800, verte 63 000 km, 1974
- Lancia Montecarlo 2,0, rouge 16 600 km, 1976
- Lancia Beta 1800, 4 p., verte 83 000 km, 1974
- Matra Simca Bagheera, jaune 55 000 km, 1974
- BMW 2800, gris mét. 130 000 km, 1971

A. Antille

GARAGE OLYMPIC

Sierre 027/55 33 33
J. Rossier, Granges 027/58 15 13
G. Brunello, Sierre 027/55 84 74
Sion 027/23 35 82
G. Praz, Sion 027/22 53 28
Martigny 026/2 12 27
A. Lovey, Martigny 026/2 31 47

Argentine - « Reste du monde » 1-2 LES CHAMPIONS DU MONDE AMORPHES

Dans le stade de River Plate, en présence de 80 000 spectateurs (recette 1 300 000 dollars), la sélection du « Reste du monde » a battu l'Argentine par 2-1 (mi-temps 0-1).

L'issue de ce match-anniversaire du titre mondial de l'Argentine est conforme à la supériorité que manifesta son adversaire en deuxième mi-temps, principalement avec l'entrée en jeu des Brésiliens Toninho et Zico.

La première période, en effet, fut équilibrée et d'un niveau très moyen, le premier tir, dû à l'Italien Causio, n'étant enregistré qu'à la 7^e minute. Et si le Polonais Boniek se montrait le plus dangereux des « étrangers », c'est toutefois la nouvelle étoile argentine Diego Maradona qui ouvrit la marque: un tir imparable de près dans la « lucarne » du gardien Leao.

Le rythme et la qualité du match montèrent de plusieurs crans en deuxième mi-temps. Zico, Boniek, Pezzey créèrent maintes situations dangereuses pour Fillol, plusieurs fois sauvé par ses défenseurs. Cette présence des visiteurs trouva sa récom-

pense à la 69^e minute quand Galvan détourna dans ses propres buts un tir de Boniek que s'appropriait à reprendre Paolo Rossi. Cinq minutes plus tard, servi par Causio, Zico battait sans rémission Fillol. Sur la fin, les Argentins eurent deux occasions d'égaliser, mais Koncilia était à la parade.

La victoire de l'équipe « du reste du monde » où Zico eut une part prépondérante, est amplement justifiée, tant sur le plan des occasions qu'elle s'est créées que sur celui de l'organisation tactique. En revanche, les champions du monde, timorés et apathiques, malgré les efforts d'Ardiles et de Maradona, ont joué leur plus mauvais match depuis des années.

Stade de River Plate: 80000 spectateurs. Buts: 29^e Maradona 1-0; 69^e Galvan (autogol) 1-1; 73^e Zico 1-2.

Argentine: Fillol; Olguin, Galvan, Passarella, Tarantini, Ardiles, Gallegos, Maradona, Houseman, Luque (Outes), Valencia. « Reste du monde »: Leao (Koncilia); Kaltz, Krol, Pezzey, Cabrini (Toninho), Tardelli, Platini (Zico), Asensi, Causio, Rossi, Boniek.

Championnat des quartiers de Sierre Succès final du FC Noës



Il aura fallu attendre la dernière journée du championnat pour connaître le vainqueur de cette épreuve. C'est finalement le FC Noës (notre photo) qui s'est imposé. Voici, par ailleurs, le classement final: 1. Noës; 2. Glarey; 3. Zervettaz; 4. Muraz; 5. Borzuat; 6. Pradegg; 7. Champétroz; 8. Villa-Bas; 9. Villa; 10. Riondaz. Un grand merci aux responsables de cette compétition et souhaitons que la pause estivale soit mise à profit pour améliorer les terrains de jeu, très sollicités depuis ce printemps.

Le FC Sion féminin est mort!

Le F.C. Sion féminin n'existe plus. Telle est la décision prise par le comité. Un manque d'effectif en est la raison principale. Plusieurs filles se sont retirées pour des raisons professionnelles ou médicales. Il reste donc un an pour repartir à zéro et trouver des éléments pour l'inscription au championnat de 1980-1981. En attendant, les filles s'entraînent encore chaque mercredi soir.

Dimanche dernier c'est dans le canton de Fribourg, à Domdidier, que les Valaisannes ont participé à un tournoi composé de six équipes féminines. Sion s'est affirmé en beauté en remportant la coupe des vainqueurs. Meilleure équipe féminine du tournoi, Sion a eu le plaisir de savourer six victoires sur six matches. Les résultats sont les suivants:

Sion - FC Gland 8-1; Sion - Gitanes 6-0; Sion - Bergeronnettes 4-0; Sion - Funny Girls 8-0; Sion - Mougnoz 8-0.

L'équipe se composait de: R. Borner, E. Molina, B. Corday, P. Kehr, N. Hauswirth, I. Polo, C. Savoy, M.-T. Bornet.

Après la remise des prix, une belle fête et un souper ont été offerts à toutes les filles pour leurs efforts. Pour le classement du championnat de ligue A, nous retrouvons Berne avec le titre pour la deuxième année consécutive. La coupe suisse est revenue à Spreitenbach. En ligue B c'est Lausanne qui s'attribue la tête du classement et qui va prendre place en ligue A.

Rolande

Le point chez les juniors comberains

Les juniors E du F.C. La Combe sont arrivés au terme de leurs matches du printemps.

En championnat la première équipe termine très honorablement au troisième rang avec un très joli goal-average. La deuxième équipe se place cinquième du même groupe, ce qui n'est pas mal du tout puisque cette formation était composée d'éléments faisant leurs toutes premières armes. Les deux équipes ont disputé plusieurs matches amicaux et participé chacune à deux tournois où elles firent très bonne figure, surtout le dimanche 24 juin où elles remportèrent les prix de bonne tenue à Tolothenaz pour la première et à Vouvry pour la deuxième.

Le moral et l'ambiance ont été, comme toujours, extraordinaires et infiniment sympathiques. Les personnes qui assistèrent à la rentrée de la promenade de la Fête-Dieu en ont eu une preuve fracassante.

Ces jeunes vont prendre maintenant leur repos estival et attendre avec impatience la reprise.

Claude Gay

GOLF

L'open du Canada : Trevino pour la 3^e fois

Pour la troisième fois de sa carrière, l'Américain Lee Trevino a remporté l'open du Canada, qui s'est disputé sur les links d'Oakville (Ontario). Trevino s'était déjà imposé en 1971 et en 1977. Le classement final:

1. Lee Trevino 281; 2. Bob Crenshaw 284; 3. Tom Watson 285; 4. B. Gelder 286; 5. B. Lietzke, D. Graham et H. Twitty 287.

PARACHUTISME

Paraclub Valais 2^e à Magadino (Tessin)

Les championnats suisses de parachutisme qui se sont déroulés ce dernier week-end à Magadino (Tessin) ont consacré les « paras » biennois du Flying Circus. Composés de Gaël Pahud, Claude Robyr, Robert Mirza et Joseph Manotte, le Paraclub Valais a pour sa part pris la deuxième place de ces championnats suisses basés sur le travail relatif à quatre. La troisième place est revenue à la Squadra Ticinese.

Avis aux OJ alpins

Les coureurs de la sélection valaisanne O.J. de ski alpin sont convoqués le mercredi 4 juillet à 9 heures au Cisalpin à Montana.

Matériel: skis, nécessaire de gymnastique et natation.

Finances: Fr. 175.— à payer à l'entrée au cours.

Licenciement: dimanche 8 juillet à 15 heures.

Le chef cantonal O.J. Gaston Gillioz

Concours interne du SC Ovronnaz

Le derby de la Dent-Favre, concours interne du Ski-Club Ovronnaz, aura lieu ce prochain dimanche 1^{er} juillet. Le premier départ sera donné à 9 heures sur la piste Ztantonnaire. Le télésiège fonctionnera dès 7 heures.

Le comité

WATERPOLO

C.N. Monthey - C.N. Sion : 7-4 (2-2, 3-0, 1-1, 1-1)

C.N. Monthey: Crettenand, Chappex (1 but), Vaudan, Bressoud (2), Saillen (1), Panizzi (2), Bastian (1), Parvex, Turin, Nicollat.

C.N. Sion: Rothen, Fanti, Bullmann (1), Ebner, Constantin (1), Putallaz (2), Constantin 2, Besse, Walkers (1).

Arbitre: M. Gyger (Bièche).

Ce derby valaisan de seconde division nationale a attiré un nombreux public autour de la piscine montheyssanne. Il est vrai que ce match, qui marquait la fin du premier tour, était très important pour les deux adversaires de la soirée. En effet, après une ouverture laborieuse, le C.N. Monthey retrouve sa meilleure forme mais ne peut se permettre le moindre faux pas afin de ne pas gâcher sa participation à la poule de

Bonne opération pour Monthey

promotion en ligue nationale A qui est son objectif pour la saison 1979. La situation est par contre beaucoup plus modeste pour l'équipe séduinoise qui fait un gros effort pour quitter sa position dans le groupe des mal classés.

Nous ne saurions mettre en doute la brillante victoire de la formation montheyssanne qui réussit une bonne opération en se maintenant dans le premier groupe de cette subdivision. Le C.N. Monthey est parfaitement rodé et doit se maintenir sans de trop grandes difficultés à ce rang très honorable. Une formation qui sait apporter de nombreuses satisfactions à ses supporters et amis sous la forme de quatre victoires consécutives.

Le C.N. Sion n'est pas hors de tout soucis quoiqu'il ne semble plus menacé par la relégation automatique. Nous ne serions même peu étonnés de voir les représentants de la capitale valaisanne « sauter » le Vevey-Natation qui connaît pas mal de difficultés.

Classement:

1. S.K. Berne 1, 7 7 0 0 14; 2. W.S.V. Bâle 1, 7 5 0 2 10; 3. C.N. Monthey 1, 7 4 1 2 9; 4. Lausanne-Natation 1, 8 3 3 2 9; 5. S.C. Soleure 2, 7 3 1 3 7; 6. Vevey-Natation 1, 8 2 1 5 5; 7. C.N. Sion 1, 7 2 0 5 4; 8. N.S. Fribourg 1, 7 0 0 7 0.

Deuxième ligue: Montreux-Natation sans adversaire

Le championnat romand de deuxième ligue se poursuit à la grande satisfaction du Montreux-Natation qui doit remporter très facilement le titre de champion de groupe et assurer ainsi sa promotion en série supérieure. Les équipes valaisannes ont enregistré récemment les résultats suivants:

KARATÉ

Double du K.C. Valais

Bienne était le théâtre, dimanche dernier de la finale de la première coupe suisse de karaté, organisée par la section U.E.K. de la Fédération suisse.

Les deux finalistes alémaniques, le Shotokan Zurich et le Nippon Zurich devaient affronter les deux finalistes romands, le K.C. Valais et le K.C. Genève. Chaque équipe tirant contre les trois autres, celle ayant remporté le plus de victoires s'adjugeait la coupe du vainqueur. Le K.C. Valais s'imposait d'abord sèchement face au Shotokan Zurich avec Erich Marti par trois à zéro. Le Nippon Zurich subissait sitôt après le même score. Le K.C.V. se retrouvait ensuite face au K.C. Genève qui avait aussi disposé des équipes alémaniques, mais moins nettement; ceci allait désigner le vainqueur final. Le spectacle, vu l'enjeu, fut d'une haute intensité et on assista à des combats où chaque adversaire recherchait toutes ses ressources techniques, physiques et mentales afin d'offrir une victoire à son équipe. Le K.C. Valais l'emporta magnifiquement par deux à zéro à la grande satisfaction de J.-C. Knapfer, le trophée fut remis par le président Philippe Panhard.

L'équipe séduinoise était formée de Patrick et Gilbert Mattet, Dominique Fornage, Michel Germanier, dirigée par Jean-Claude Knapfer.

Le double du club séduinois, soit dans le championnat suisse, soit dans cette coupe suisse, prouve une fois de plus que le karaté dans notre canton, atteint un niveau qui devrait enfin susciter un peu plus d'aide de la part de nos autorités.

SPORTS MILITAIRES

BRILLANTE TENUE DES SOUS-OFFICIERS SÉDUNOIS À FRIBOURG

Le dernier week-end, les sous-officiers séduinois se sont déplacés à Fribourg pour participer aux journées cantonales du groupement fribourgeois des sous-officiers au nombre de 15. Ils en ont profités pour aligner des jeunes et des nouveaux éléments comme dernier test, en vue des journées suisses de l'an prochain à Granges-Soleure.

Trois juniors et trois de moins de 20 ans faisaient partie de l'expédition. La section s'est fort bien comportée en obtenant le 6^e rang avec la couronne de lauriers or et en obtenant le meilleur résultat des sections romandes sur une participation de 32 sections et plus de 600 concurrents. Les résultats individuels furent également remarquables, un premier rang de Jean et Raymond Magnin au lancement de grenades, avec le maximum de 80 points et un brillant résultat du junior Eric Bonvin à la course d'obstacles, classé 20^e dans la catégorie élite.

Résultats des sections

Groupement cantonal: 1. Morat, 2614,2 p.; 2. Broye, 2071,9; sections invitées: 1. Nidwalden, 2724,5; 2. Lyss, 2604,2; 3. Granges, 2515; 4. Bâle Camp., 2484,3; 5. Einsiedeln, 2479,4; 6. Sion, 2465,9. Conduite de groupe: 1. Morat, 902,3; 2. Zurich, 888,0; 3. Sion, 860,0. Tir 300 m: 1. Wiedlisbach, 329; 2. Payerne, 325; 8. Sion, 303,33. Tir 25: 1. Yverdon, 385; 2. Lyss, 377,14; 5. Sion, 350.

Résultats individuels: Conduite de groupe: 29. Willy Henri 95 p s/100; tir 300 m: 19. Staub Hans et Bayard Egon 36 p.s/40; tir 25 m: 32. Staub Hans, 37 p. s/40; tir libre 300 m: 6. Staub Hans, 88 p.; Zimmerli Eric, 87 p.; Course d'obstacles: 20. Jun. Bonvin Eric, 1'23"; lancement des grenades: 1 ex. Magnin Jean et Raymond 80 (max); 8. Karlen Elias, 76; 41. Willy Henri 66.

Communiqués AVCS

Groupement du Bas-Valais

Concerné: entraînement plus sélectifs.

Lieu: Plaine-Morte (Montana)

Date: dimanche 1^{er} juillet

Rendez-vous: 8 h. 15 devant télécabine des Violettes à Montana.

Matériel: affaires de ski (skis de slalom), pantouffles de gym, lunettes.

Confirmation ou excuses par téléphone vendredi 28 juin de 19 à 21 heures.

Sont convoqués:

Filles

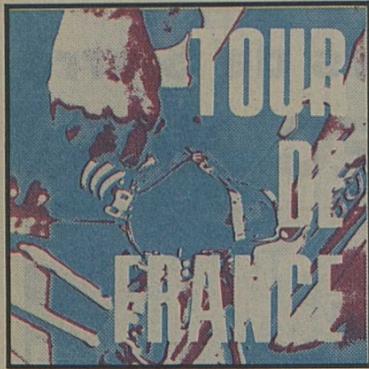
Soloz Monique, Illiez, Ecœur Marina, Illiez; Eugester Isabelle, Verbier.

Garçons: Bochatay Nicolas, Les Marécottes; Mathey Nicolas, Salvan; Berra Christophe, Champéry; Terretaz Philippe, Verbier; Es-Borrot Jean-Marc, Il-

Automobilisme

Les courses à l'étranger

Sao-Paulo. - Premier rallye international du Brésil: 1. Alen-Kivamaki (Fin) sur Fiat Abarth; 2. Rohrl-Geissorfer (RFA), Fiat Abarth; 3. Torres-de Almeida (Por) sur Ford Escort; 4. de Vitta-Moyano (Utu) sur Ford Escort; 5. W. Fittipaldi-Veck (Bre) sur Alfa Romeo.



24 étapes pour plus de 3700 km

LE TOUR DE FRANCE (27 juin - 22 juillet) qui débutera par un prologue, aujourd'hui, dans la petite commune de Fleurance-du-Gers, près de Auch, la ville des mousquetaires d'Alexandre Dumas, sera animé cette année par un plateau très international. Si le vainqueur de l'an dernier, le Français Bernard Hinault, est encore le grand favori, il trouvera sur son chemin un amalgame de ceux qui ont fait le Tour d'Italie: le Norvégien Knut Knudsen, son coéquipier Johan de Muynck, l'Italien Gian Battista Baronchelli et le Suédois Bernt Johansson. Mais aussi ses adversaires plus traditionnels sur les routes du tour, en premier lieu, le Néerlandais Joop Zoetemelk, 2^e l'an dernier, mais en condition physique supérieure actuellement, la très forte équipe néerlandaise «Raleigh» avec Lubberding, champion national, Knetemann, champion du monde, auxquels sont associés le grimpeur belge Paul Wellens et les Suisses Mutter et Sutter, et puis, les Belges Polentier et Van Impe, le Portugais Agostinho, et également un Français, Michel Laurent, équipier cette année du Hollandais Hennle Kulper. Seul l'Allemand Dietrich Thurau, un des héros du tour 77 gagné par Thévenet, est encore incertain.

Un seul grand favori

Le pronostic serait facile si la configuration de cette 66^e édition du Tour de France ne plongeait la majorité des 15 équipes (de 10 coureurs) dans l'embaras. Les organisateurs, Jacques Goddet et Felix Levitan ont, en effet, comme il y

Le Français Bernard Hinault favori numéro un d'un Tour insolite

a deux ans, décidé de faire escalader le massif des Pyrénées d'entrée. Et surtout, ils ont inclus deux étapes contre la montre par équipes de 87 et 90 km, dont les temps seront directement imputés au classement général individuel.

Cet exercice relativement nouveau, dans lequel les Néerlandais de la Raleigh avaient excellé l'an dernier, inquiète beaucoup les directeurs sportifs de Hinault et Zoetemelk, qui estiment qu'ils y laisseront un déficit de 3 à 6 minutes.

Un handicap qu'il faudra récupérer dans d'autres secteurs de la course: un contre la montre individuel de 24 km le 2^e jour, pour monter dans la station pyrénéenne de Super-Bagnes, un autre de 55 km dans les Alpes entre Evian et Avoriaz, et deux encore sur terrain plat, à Bruxelles (34 km), à mi-course, et à Dijon (50 km) trois jours avant l'arrivée.

La montagne: un rôle décisif?

Reste la montagne, toujours génératrice de spectacle et de décisions dans le Tour de France. Après les Pyrénées, le peloton «remontera» en Belgique par l'ouest de la France, puis mettra le cap sur les Alpes, via le massif des Vosges. Trois grandes étapes de montagne alpine sont prévues avec arrivée en altitude: la 16^e entre Morzine et la station des Menuires, puis les deux suivantes avec escalade finale vers l'Alpe d'Huez, après avoir franchi les cols de La Madeleine, du Télégraphe, et surtout le célèbre Gallibier (2645 m).

C'est donc un Tour de France très dur, où pas mal de favoris pourraient perdre toutes chances et ambitions dès les premières journées de course. Bernard Hinault, qui a encore démontré l'excellence de sa forme, dimanche, dans le championnat de France, devrait triompher, à moins d'un passage à vide. Toutefois, il a habitude ses supporters à être exact aux rendez-vous. Sa démonstration dans le récent critérium du Dauphiné en a impressionné plus d'un, à commencer par Zoetemelk et Kulper. Il faudrait donc «un jour sans» du champion français et un heureux concours de circonstances pour ses adversaires pour qu'il perde ce Tour de France.

Les 24 étapes

Le Tour de France débutera aujourd'hui à Fleurance (Gers) par un prologue de 5 km contre la montre couru individuellement. La Grande Boucle mènera les coureurs de Fleurance à Paris, aux Champs Elysées, où l'arrivée a été fixée au dimanche 22 juillet après un périple de 3734,250 km.

Les étapes sont les suivantes: Mercredi 27 juin, prologue: circuit à Fleurance (5 km contre la montre individuellement). Jeudi 28 juin, première étape: Fleurance - Luchon (225 km). Vendredi 29 juin, deuxième étape: Luchon-Superbagnères (23,750 km contre la montre individuellement). Samedi 30 juin, troisième étape: Luchon - Pau (180,5 km). Dimanche 1^{er} juillet, quatrième étape: Captieux - Bordeaux (97,5 km contre la montre par équipes). Lundi 2 juillet, cinquième étape: Neuville de Poitou - Angers (145,5 km). Mardi 3 juillet, sixième étape: Angers - St-Brieuc (242,5 km). Mercredi 4 juillet, septième étape: St-Hilaire du Harcouet - Deauville (161,1 km). Jeudi 5 juillet, huitième étape: Deauville - Le Havre (90,2 km contre la montre par équipes). Vendredi 6 juillet, neuvième étape: Amiens - Roubaix (203 km). Samedi 7 juillet, dixième étape: Roubaix - Bruxelles (124 km). Dimanche 8 juillet, onzième étape: circuit à Bruxelles (34,4 km contre la montre individuellement). Lundi 9 juillet, douzième étape: Rochefort - Metz (193 km). Mardi 10 juillet, treizième étape: Metz - Belfort (Ballon d'Alsace) 204 km. Mercredi 11 juillet, quatorzième étape: Belfort - Evian (252,5 km). Jeudi 12 juillet, quinzième étape: Evian - Morzine-Avoriaz (55,5 km contre la montre individuellement). Vendredi 13 juillet, seizième étape: Morzine - Les Menuires (199 km). Samedi 14 juillet, repos aux Menuires. Dimanche 15 juillet, dix-septième étape: Les Menuires - L'Alpe d'Huez (166,5 km). Lundi 16 juillet, dix-huitième étape: L'Alpe d'Huez - L'Alpe d'Huez (119,5 km). Mardi 17 juillet, dix-neuvième étape: L'Alpe d'Huez - Saint-Priest (162 km). Mercredi 18 juillet, vingtième étape: Saint-Priest - Dijon (234,5 km). Jeudi 19 juillet, vingt et unième étape: circuit de Dijon (50 km contre la montre individuellement). Vendredi 20 juillet, vingt-deuxième étape: Dijon - Auxerre (189 km). Samedi 21 juillet,

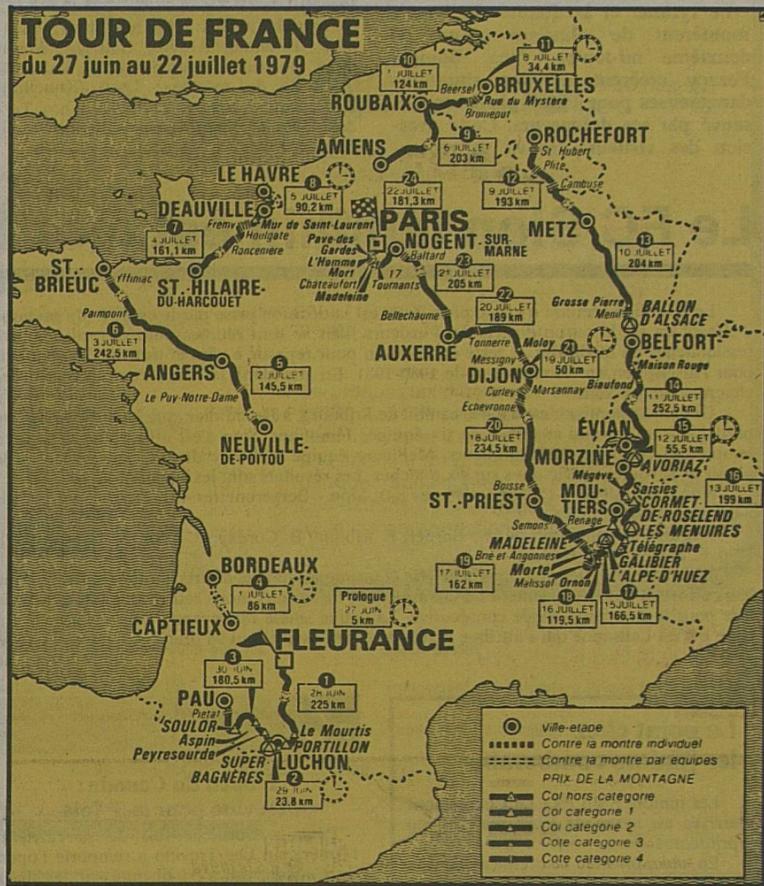
vingt-troisième étape: Auxerre - Nogent sur Marne (205 km). Dimanche 22 juillet, vingt-quatrième étape: Le Merreux sur Marne - Paris/Champs Elysées (181,3 km).

Le prologue

Le prologue contre la montre est devenu une habitude dans les grandes courses par étapes. Celui du Tour de France 1979 aura lieu aujourd'hui dans la ville de Fleurance (Gers). Longue de 5 km, cette mini-course

contre la montre commencera sur le champ de foire à 15 h. 24 pour le premier coureur. Le dernier à s'élancer, Bernard Hinault, partira à 17 h. 59.

Avertis de l'expérience de l'an dernier à Leiden - le parcours rendu dangereux par la pluie avait amené les organisateurs à ne pas tenir compte des temps, le Hollandais Jan Raas ne revêtant alors qu'un maillot jaune symbolique - les responsables du Tour de France ont préparé cette fois un circuit sans grandes difficultés.



Athlétisme: demi-finale de la coupe d'Europe à Genève

Deux recordmen du monde, les Allemands de l'Est Wolfgang Schmidt (disque) et Udi Beyer (poids), ainsi que plusieurs champions d'Europe en titre seront en lice, ce week-end à Genève, pour la demi-finale masculine de la coupe d'Europe, qui réunira les équipes de RDA, Finlande, France, Yougoslavie, Hollande, Espagne, Eire et Suisse. La composition des équipes annoncées:

SUISSE. - 100 m: Urs Gisler (meilleure performance de la saison 10''57). 200 m: Peter Muster (21''15). 400 m: Urs Kamber (46''79). 800 m: Rolf Gysin (1'48''9). 1500 m: Pierre Déjeze (3'43''2). 5000 m: Markus Ryffel (13'13''32). 10 000 m: Fredi Griner (30'33''). 3000 m steeple: Bruno Laffranchi (8'32''). 110 m haies: Roberto Schneider (14''0). 400 m haies: Peter Haas (50''14). Hauteur: Roland Dahlhaeuser (2 m 15). Perche: Felix Böhni (5 m). Longueur: René Koch (7 m 45). Triple saut: Markus Pichler (15 m 49). Poids: Jean-Pierre Egger (20 m 25). Disque: Egger (52 m). Javelot: Peter Maync (76 m 82). Marteau: Daniel Obrist (62 m 89). 4 x 100 m: Franco Fähndrich, Urs Gisler, Muster, Jörg Beutinger (39''96). 4 x 400 m: Rolf Strittmatter, Hass, Kamber, Rolf Gisler (3'07''7).

HOLLANDE. - 100 m: Henk Brouwer (10''52). 200 m: Brouwer (20''95). 400 m: Koen Gijssbers (47''6). 800 m: Evert Hoving (1'48''2). 1500 m: Hoost Bok (3'41''0). 5000 m: Klaas Lok (13'45''1). 10 000 m: Gérard Terbroke (28'17''3). 110 m haies: Bert Knollemma (14''5). 400 m haies: Harry Schutting (49''8). 3000 m steeple: Hans Köleman (8'43''8). Longueur: Roy Sedoc (7 m 44). Hauteur: Ruud Wielart (2 m 20). Triple saut: Sedoc (15 m 66). Perche: Eljo Schutter (4 m 80). Poids: Sjaak Ruhl (16 m 53). Disque: Ruhl (50 m 06). Javelot: Ick Kooreman (66 m 64). Marteau: Wil Van Uythoven (55 m 22). 4 x 100 m: Brouwer, Raymond Heerenveen, Bert Lambeck, Theo Kuyvenhoven (40''32). 4 x 400 m: Gisbers, Schutting, Hugo Pont, Marcel Klarenbeek (4'08''4).

YOUGOSLAVIE. - 100 m: Dragan Zoric (10''64). 200 m: Zoric (21''4). 400 m: Josip Alebic (46''9). 800 m: Milovan Savic (1'47''4). 1500 m: Dragan Zdravkovic (3'42''5). 5000 m: Zoran Molovic (13'48''5). 10 000 m:

Slavko Kuzmanovic (29'20''). 110 m haies: Borisav Pusic (13''9). 400 m haies: Rok Kopitar (51''80). 3000 m steeple: Bilko Kacar (8'51''2). Hauteur: Danniial Temin (2 m 21). Longueur: Ivan Piculin (7 m 52). Perche: Miran Bizjak (4 m 90). Triple saut: Milos Srejovic (16 m 34). Poids: Vladimir Milic (20 m 34). Disque: Dmitar Marceta (55 m 40). Javelot: Miran Globevnik (77 m 20). Marteau: Srecko Stiglic (69 m 90). 4 x 100 m: Zoric, Popovic, Sagadin, Milinkov. 4 x 400 m: Alebic, Knapic, Savic, Keresi.

IRLANDE. - 100 m: Patrick Shine (10''9). 200 m: Joe Ryan (21''6). 400 m: Gerry Delaney (48''8). 800 m: Ray Flynn (1'49''2). 1500 m: Flynn (3'37''7). 5000 m: John Treacy (-). 10 000 m: Gery Deegan (-). 110 m haies: Dermot Kelly (15''13). 400 m haies: Kevin Currid (53''3). 3000 m steeple: Liam O'Brien (8'54''2). Hauteur: David Murray (2 m 04). Longueur: Anthony Barrett (7 m 56). Perche: Chris Berkeley (4 m 50). Triple saut: Sean Power (14 m 97). Poids: Gerry McEvoy (18 m 17). Disque: Joseph Brice (53 m 98). Javelot: Derek Casey (58 m 10). Marteau: Sean Egan (66 m 46). 4 x 100 m: P. Shine, C. O'Flaherty, P. Fallon, G. Delaney. 4 x 400 m: F. McSweeney, G. Elaney, T. Crowe, K. Currid (3'14''9).

ESPAGNE. - 100 m: Angel Ibanez (10''6). 200 m: Angel Heras (21''50). 400 m: Jenaro Iritia (46''6). 800 m: Antonio Paez (1'48''5). 1500 m: Jose Abascal (3'46''5). 5000 m: Fernando Cerrada (13'45''4). 10 000 m: Antonio Preto (29'07''9). 110 m haies: Javier Moracho (13''78). 400 m haies: Juan Lloveras (51''5). 3000 m steeple: Omingo Ramon (8'53''1). Hauteur: Roberto Cabrejas (2 m 18). Longueur: Antonio Corgos (7 m 81). Perche: Roger Oriol (5 m 33). Triple saut: Ramon Cid (16 m 68). Poids: Martin Vara (17 m 35). Disque: Sinesio Gar-

Les huit pays ont sélectionné

m: Frank Richter. 800 m: Andreas Busse. 1500 m: Jurgend Staub. 5000 m: Hansjorg Kunze. 10 000 m: Jorg Peter. 110 m haies: Thomas Munkelt. 400 m haies: Volker Beck. 3000 m steeple: Hagen Melzer. Hauteur: Rolf Beilschmidt. Longueur: Lutz Dombrowski. Perche: Axel Weber. Triple saut: Lothar Gora. Disque: Wolfgang Schmidt. Poids: Udo Beyer. Javelot: Wolfgang Hanisch. Marteau: Etdel Gerstenberg. 4 x 100 m: Ray, Alexander Thieme, Klaus Korrad, Kubeck Detles. 4 x 400 m: Udo Bauer, Bernhard Hoff, Frank Schasser, Klaus Thiele.

L'horaire

Samedi, 30 juin. 15 h. 30: cérémonie d'ouverture. 15 h. 45: marteau. 15 h. 45: hauteur. 16 h. 15: 400 m haies. 16 h. 30: poids. 16 h. 35: 1500 m. 16 h. 50: longueur. 17 heures: 100 m. 17 h. 20: 400 m. 17 h. 35: 10 000 m. 18 h. 20: 4 x 100 m. Dimanche, 1^{er} juillet. 15 h. 15: perche. 15 h. 15: disque. 16 heures: 110 m haies. 16 heures: triple saut. 16 h. 15: 800 m. 16 h. 30: 3000 m steeple. 16 h. 40: javelot. 17 heures: 200 m. 17 h. 30: 5000 m. 18 h. 05: 4 x 400 m.

COURSE PÉDESTRE Stefan Soler s'impose entre Salvan et Emaney

En tête du classement intermédiaire de la CIME, le Grison Stefan Soler a une nouvelle fois fait valoir ses étonnantes qualités de grimpeur entre Salvan et Emaney (7 km 200 pour 940 m de dénivellation). Dimanche, le vainqueur de Sierre-Zinal 1978 s'est très nettement imposé devant l'Italien Aldo Allegranza, lui aussi ancien vainqueur de la célèbre course des cinq 4000, qu'il a laissé à 1'21'', et le Suisse Daniel Fischer, 3^e à 1'38''.

Stefan Soler a doublé sa victoire d'un nouveau record du parcours, l'ancien record, qui était déjà sa propriété depuis l'année dernière, était de 38'46''.

Sur le plan valaisan, on relèvera avec satisfaction le retour au premier plan, dans une discipline où il excelle, de Norbert Moulin. L'Orsérain laisse notamment derrière lui l'Uranais Colombo Tramonti, 2^e l'année dernière, et Francis Jacot, membre de l'équipe nationale de ski nordique. Voici les principaux résultats:

Mouat Jim, Angleterre, 41'16''; 8. Short Mike, Angleterre, 41'25''; 9. Spuler Tony, Eindhoven, 41'36''; 10. Marchon Michel, Charmey, 41'46''; 11. Matter Gehrard, Schönbrühl, 41'58''; 12. Moulin Norbert, Orsières, 42'23''; 13. Tramonti Colombo, Erstfeld, 42'26''; 14. Jacot Francis, Chaux-de-Fonds, 42'43''; 15. Blerch Kurt, Allemagne, 42'46''; 16. Wirthner Joseph, Fiesch, 42'57''; 17. Betschard Josef, Sattel, 43'09''; 18. Siegenthaler Daniel, Berne, 43'24''; 19. Perren Ulysse, CA Sierre, 43'28''; 20. Wiedler Eric, Donat/Ems, 43'32''; 21. Clivaz Nicolas, Chermignon, 43'34''; 22. Donahue Marc, USA, 43'46''; 23. Glannaz Michel, Farvagny, 43'52''; 24. Salamin Marcelin, Grimentz, 44'02''; 25. Herren Robert, Yverne, 44'18''; 26. König Kurt, Garmisch/Allem., 44'34''; 27. Sappely Michel, Hérémence, 44'37''; 28. Bill Werner, Münchenbuchsee, 44'50''; 29. Mathieu Armin, LSV Oberwallis, 45'01''; 30. Dumusc Bertrand, CA Montreux, 45'07''.

1. Stefan Soler, Savognin, 38'37''; 2. Allegranza Aldo, Domodossola/1, 40'08''; 3. Fischer Daniel, Brugg, 40'25''; 4. Normann Jeff, Angleterre, 40'51''; 5. Adams Laurie, Angleterre, 40'53''; 6. Thompson Gordon, Savièse, 41'08''; 7.

Puis: 32. Emile Schumacher (Gebensdorf) 45'14'' (1^{er} vétéran); 37. Fredy Rimensberger (Derendingen) 45'34'' (1^{er} junior); 40. Alois Eichmann (Zurich) 45'54'' (1^{er} vétéran 1); 120. Marijke Moser (Münchenbuchsee) 52'52'' (1^{re} féminine).